PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

LE TABLEAU DES PÊCHEURS A PARIS. — LA PRINCESSE CHARLOTTE NAPOLÉON.
CAUSES DE LA MORT DE ROBERT.

VIII.

L'intérêt qui s'attachait à la triste fin de Léopold Robert ne fit qu'ajouter à la curiosité publique, déjà excitée par sa peinture des *Pêcheurs de l'Adriatique*, et le propriétaire du tableau, M. Paturle, profita de ce sentiment pour exposer l'œuvre, au profit des pauvres, dans une des salles de la mairie du second arrondissement (2). Le tableau figura ensuite au salon du Louvre, en 1836, avec l'esquisse du *Repos en Égypte* et la petite toile de *la Mère heureuse*, exécutée en 1834.

(1) Voyez les trois premières périodes dans les nos des 15 septembre, 1er et 15 octobre.
(2) Le prix d'entrée était fixé à un franc, et en deux mois seize mille visiteurs avaient apporté leur tribut.

On fut frappé tout d'abord du voile de mélancolie profonde qui couvre l'ensemble de la peinture des *Pêcheurs*, et qui répand sur la scène une teinte d'exagération. Si l'on va au détail des figures, ce cachet dramatique de tristesse est bien plus marqué encore. Ce n'est pas, il est vrai, que les populations maritimes livrées à la pêche au long cours ne contractent, dans les terribles chances de leur métier, un caractère sérieux de résignation que le sentiment religieux vient fortifier encore : — *Si tu veux apprendre à prier, va sur la mer*, dit le proverbe breton; — mais la conscience du danger s'affaiblit par l'habitude et ne laisse subsister, dans l'attitude de ces populations aventureuses, qu'une sorte de gravité tranquille et simple.

Contre un pan ruiné de muraille, près d'un cep glacé aux premiers souffles de l'hiver, et qui laisse tomber ses pampres flétris comme l'ame chancelante du peintre laisse tomber ses dernières espérances, on voit l'aïeule assise à distance, les yeux fixés vers la terre où va s'ouvrir sa tombe. Une jeune mère, comme frappée d'un pressentiment de mort, serre tristement son nouveau-né contre son sein. Un jeune homme relève des filets avec emphase, comme s'il portait la main à une épée. Il n'y a pas jusqu'à l'enfant qui tient le fanal qui n'ait quelque chose de solennel et de sombre, caractère aussi opposé à son âge qu'à l'action si simple qu'il représente. Il semble que le dégoût qui brisait le cœur de l'artiste ait passé à tous les acteurs de la scène. Chacun d'eux vit, agit, pense pour soi, est triste pour soi; et comme si, à l'exemple du peintre, aucun ne voulût de consolation, aucun, à ce moment suprême du départ, ne s'abandonne à cette électricité d'un sentiment commun, à ce pathétique du geste qui reste encore aux muettes douleurs; aucun, en un mot, ne cherche la main d'une mère, d'une épouse, d'une sœur, d'un ami. Or, ce rapprochement qu'on ne peut s'empêcher d'établir entre l'œuvre et la destinée de l'auteur a quelque chose de cruel qui gêne, qui déplace, qui gâte l'impression du spectateur. De toutes les formes de l'imagination, la peinture est déjà la plus réelle et la plus positive; elle dira plus que l'artiste n'a voulu lui faire dire, si, à l'effet naturel qu'elle produit, vient se joindre encore une idée d'actuelle et vivante réalité. Ce n'est plus une représentation pittoresque, c'est une agonie véritable, et des régions de l'idéal vous retombez à plat sur le cœur saignant de l'artiste.

Que résulte-t-il en outre de ce défaut intime et radical de la composition? En l'encombrant de détails, en la semant de figures dont chacune est un épisode, en la morcelant sous les changemens multipliés, l'artiste a détruit ce principe d'unité d'où émane la beauté de lignes, la simplicité homérique des *Moissonneurs*. La vieille mère et la jeune femme avaient été peintes dès la première époque où Léopold avait introduit des pêcheurs dans son tableau sans bannir tout-à-fait

les masques. Or, comme ces deux figures avaient réussi du premier coup, comme elles étaient au nombre de ses plus magnifiques études, il s'obstina à les conserver au milieu de toutes les transfigurations de sa toile. De là une incroyable difficulté dans l'agencement successif des figures voisines pour les faire cadrer avec ce premier motif; de là défaut d'équilibre dans l'entente générale du tableau. Il faut avouer encore, pour en finir avec les reproches, que Robert avait moins saisi le caractère vénitien qu'il ne s'était souvenu, en peignant ses *Chiozzotti* (1), des beautés particulières à la race romaine.

Une défense en quelque sorte posthume de son œuvre se trouve dans une de ses dernières lettres inédites, adressée à M. Marcotte le 14 janvier 1835. Le pauvre Léopold était exaspéré à la lecture d'une vive critique mise dans la bouche d'un gondolier et publiée dans une feuille de Venise, durant l'exposition des *Pêcheurs*. Il avait été accablé d'éloges exagérés par les curieux de toute classe qui faisaient procession dans son atelier. On lui avait annoncé l'intention de l'exalter dans les journaux. A l'enthousiasme d'un certain comte *quelque peu clerc*, la forte plume de l'endroit, qui avait passé près d'une journée en admiration devant le tableau, on eût dit qu'il allait composer un poëme en l'honneur du peintre; cependant l'attaque du prétendu gondolier était le seul mot imprimé à Venise sur son œuvre. Et personne qui répondît à ce dénigrement! « Ah! s'écriait Robert, ce souvenir, avec mes lettres, sera une bonne leçon pour ceux qui commencent un ouvrage considérable d'une manière inconséquente, tout animés qu'ils sont de la volonté de bien faire!... En lisant cet article, je serais fâché que vous crussiez que la nature n'ait pas été mon guide. J'avoue avec le gondolier que la scène ne se présentera pas semblable dans la nature comme détails : on rencontrerait plus facilement la marque de la misère physique et morale; mais je le répéterais à extinction : s'il fallait représenter la nature comme on la trouve, sans choix, je jetterais mes pinceaux au feu. On me reproche de ne pas avoir été vrai, et moi je dirai que je doute beaucoup (je pourrais dire que j'en suis sûr) que le judicieux écrivain ait jamais vu Chioggia. Il parle de ces *Chiozzotti* qui se tiennent près de la place Saint-Marc; mais il faut que vous sachiez que près de cette place sont les barques de Chioggia conduites par cette catégorie de gens qui n'a plus le vrai type, dont le costume s'abâtardit ainsi que le moral. Figurez-vous ce que peuvent être comme caractère des êtres qui, depuis le commencement de l'année, les mêmes jours, aux mêmes heures, font incessamment les mêmes voyages. Ce ne sont plus que des machines, moralement parlant. Ils passent la moitié de leur vie avec la lie du peuple de Venise, ce qui contribue encore à leur donner un

(1) Habitans de Chioggia, en dialecte vénitien *Chiozzia;* de là *Chiozzotti.*

aspect pauvre au physique... C'est d'après cette population bâtarde que les Vénitiens, qui ne sortent presque jamais de leur ville, jugent les gens de Chioggia. Ils ne connaissent pas la classe qui garde encore un cachet sévère, original et beau : celle des pêcheurs qui sont presque toujours en mer. Là se trouve encore un aspect de noblesse. Chose étrange! c'est un Vénitien qui cherche à me trouver peu exact, moi qui ai été si scrupuleux. Il accuse alors bien vivement tous ses grands compatriotes qui ont fait de la peinture. A l'égard du costume des femmes, je vous ai dit qu'il n'est plus porté, mais il n'en est pas moins vrai pour cela; j'ose même dire qu'on me doit de la reconnaissance pour l'avoir retrouvé. Mais non! je ne suis pas Italien : voilà le grand crime! En cela, les Italiens sont d'une injustice criante. Un enfant né en Italie est plus né peintre que tous les ultramontains qui, comme moi, passent leur vie en Italie! La première impression est exprimée par eux avec franchise, vivacité, enthousiasme même, et je suis sûr qu'ils ont d'abord du plaisir à faire individuellement des éloges; mais ensuite la réflexion vient, la nationalité perce, et la crainte d'attaquer le privilége auquel ils prétendent ne leur fera jamais consacrer par écrit le propre langage qu'ils auront tenu...

« A l'égard du sentiment moral que j'ai cherché à introduire pour intéresser le spectateur, il est évident que les premières femmes venues n'auraient pu me servir de modèles de sensibilité; mais ne se trouvât-il qu'un exemple d'attachement vertueux à Chioggia, je n'aurais pas hésité à m'en prévaloir, et en cela je crois encore ne pas avoir manqué à la vérité. Il faut le dire : ce qui m'a peiné, c'est l'intention que je crois remarquer dans un passage où l'on veut attribuer des intentions politiques au choix de mon sujet. En un temps, suivant le critique, où la poésie française rabaisse les grands et avilit les souverains, je cherche à élever le peuple, à l'ennoblir, à n'y trouver que des héros. Pourquoi pas? Mais ce rapprochement doit avoir un but : est-il bienveillant? Après tout, je trouve que tous les hommes ont leurs droits. Si je représentais de grands hommes, peut-être leur donnerais-je un caractère plus noble et plus grand; je l'essaierais du moins... Quand les hommes arriveront à se ressembler tous, je serai le plus grand des républicains. »

En résumé, si l'on se met au point de vue grave et poétique de Robert, si l'on se dégage du sentiment pénible inspiré par les circonstances qui font du tableau une sorte de testament funèbre, on ne peut se défendre d'une impression vive et profonde. *Mœrens ac laudans*, la douleur au cœur et l'éloge à la bouche, on admire l'élévation du style, la puissance de forme et de couleur, et l'on est frappé de la forte expression de quelques-unes des figures. On avait presque toujours retrouvé en Léopold les sécheresses de l'école allemande et une palette ingrate : ici, il avait manié le pinceau avec une habileté inaccoutumée; il avait mieux com-

pris ces belles *localités* qui sont dans la nature; il avait su mettre quelque chose de lui-même dans les fonds et dans les accessoires; la diversité des plans était mieux sentie; tout l'ensemble était monté sur une gamme modulée avec plus d'harmonie et de force. Ce n'est point à dire cependant qu'il fût d'un coup devenu maître ni dans la science de la couleur ni dans la science du clair-obscur, cette entente de la distribution de la lumière et de l'ombre qu'inventèrent Léonard et le Corrége, que pratiqua et dont se joua souvent Rubens, que Rembrandt porta au plus haut degré de l'art, de l'art immortel et divin. Encore une fois, il eut l'inspiration, il eut la puissance d'expression et de dessin, il eut le *caractère,* le sentiment du beau dans le simple; il fut un grand artiste, mais, moins préoccupé des conditions matérielles de son art que des parties intellectuelles, il était malhabile à dégrader les plans, à tirer parti d'une figure dans l'ombre, à sacrifier l'accessoire au principal. En un mot, en même temps qu'il ne fut point coloriste, il ne compta point parmi ses qualités essentielles le pouvoir du clair-obscur; il fut assez fort pour s'en passer. Pitoyable manie en peinture de ne juger que d'un seul point de vue! A ce prix, l'école florentine et la plus grande portion de l'école romaine seraient rayées de la liste des peintres. Le divin Raphaël, qui n'a été étranger à aucune des parties de l'art, qui a été si merveilleux par les finesses de la couleur locale dans sa Madone de Foligno, dans son Léon X, etc., a-t-il toujours été coloriste? Non assurément : l'entente supérieure des grandes harmonies de la couleur n'était point sa qualité dominante, et la plupart de ses belles pages en sont dépourvues. Ainsi du clair-obscur. Le Poussin n'a pas non plus recherché toujours ce clair-obscur dont on mène tant de bruit; en est-il moins un peintre inspiré, un des plus grands peintres d'expression qui aient honoré le pinceau? Quels que soient les élémens qui composent le talent d'un artiste, l'ensemble, l'accord entre tous ces élémens, forment une des principales conditions de l'art; mais il suffit d'une des qualités essentielles portée à un degré éminent pour faire un grand peintre. Cette double condition, Robert l'a remplie. Il eut ce don inappréciable, qu'il ne releva de personne. Enveloppé de toutes parts et comme *embaumé* (aurait dit Montaigne) dans l'école coloriste de Venise, il ne chercha point à s'en assimiler la qualité distinctive. Il n'avait pas dans ses instincts, il n'avait pas non plus dans sa volonté ce qu'il faut pour tirer parti des maîtres de la lumière : avant tout, il voulait être lui, sentant trop bien que l'imitation eût jeté en dehors de ses voies naturelles un homme né moins coloriste que dessinateur. « Je m'enfuis de Venise, de peur de devenir coloriste, » disait le Poussin.

Néanmoins la dernière œuvre de Robert, sous le rapport pittoresque, était un progrès notable et plein de promesses. Or, dans les arts ainsi que dans les lettres, la difficulté n'est pas aujourd'hui de percer et d'ar-

river, la difficulté est de se maintenir. Nous ne sommes plus à l'époque où la gloire faisait payer si cher ce qu'à présent elle escompte souvent d'une façon indiscrète aux débutans. Le Poussin et Le Sueur avaient lentement mûri leur talent dans la retraite et le silence avant de faire éclat. Aujourd'hui qu'à travers un tourbillon de vanités frénétiques l'artiste se jette dans la mêlée avant le temps, le premier essai d'un jeune homme au cadre duquel une amitié complaisante aura cloué un lambeau de renommée peut lui valoir un brevet de génie; mais cette ovation prématurée ne lui prépare souvent qu'une chute plus lourde aux expositions suivantes. Léopold, au contraire, doublait, à chaque pas, sa force en l'exerçant; et si le grand artiste n'eût de lui-même quitté cette terre de douleur, et que son mode laborieux de production ne l'eût point épuisé, on ne saurait prévoir jusqu'où un talent si fortement trempé eût pu s'élever. « Si la main me voulait obéir, » disait le Poussin, dont nous aimons à reproduire les paroles, « je pourrais, je crois, la conduire mieux que jamais; mais je n'ai que trop l'occasion de dire ce que Thémistocle disait en soupirant, sur la fin de sa vie, que l'homme décline et s'en va lorsqu'il est prêt à bien faire. »

IX.

Quelles ont été les causes réelles du suicide de Robert? se demanda-t-on de toutes parts à la nouvelle de sa mort. Une dame française (les femmes ne permettent guère de se tuer que par amour) publia, au milieu même de l'émotion causée par cette nouvelle, une brochure dédiée à Aurèle, le survivant des frères. S'annonçant comme une catholique égarée un jour au prêche de Genève, où elle avait aperçu pour la première fois Léopold en extase devant la beauté d'une fidèle, et plus occupé de la créature que du Créateur, cette dame raconte comme quoi, peu de temps après, elle le rencontra de tous côtés sur son chemin : à la promenade, au théâtre, sur le sommet romantique d'un glacier; comme quoi enfin, arrivée avec son mari à Venise, au temps où Robert y arrivait lui-même, elle ouvrit avec lui des relations de société, en obtint des conseils en peinture, et, de degré en degré, devint assez son amie pour recevoir la confidence des plus intimes secrets de son cœur. Tombé, à la première vue, amoureux fou d'une jeune inconnue, Robert s'était laissé aller à toutes les frénésies d'une passion fantastique, quand enfin il avait retrouvé son idole et découvert qu'elle était fille d'un seigneur opulent, grand ami des arts. Sa réputation lui avait ouvert les portes du palais de la jeune fille, qui, au point de vue de la peinture, s'associait aux admirations et aux empressemens de son père pour le grand artiste. Celui-ci, endormi aux caresses des paroles, se croyait aimé, et avait l'espérance d'épouser sa Vénitienne; mais il trem-

blait à l'idée de se prononcer, lorsqu'un beau jour le père, sans y entendre malice, était venu lui annoncer le futur mariage de sa fille. Robert, écrasé à cette nouvelle, s'était, dans le délire du désespoir, donné la mort. — Récit et personnages de pure invention, comme le trahissait le début même de ce roman. Ce n'est pas que Robert ne fût susceptible d'une pareille exaltation muette, et ne pût être frappé de ce qu'on appelle le coup de foudre en amour. On pourrait même dire que sa passion platonique d'artiste le livrait à des admirations juvéniles, et qu'il portait fort souvent *son cœur en écharpe,* suivant une expression rendue célèbre par Chateaubriand. Toutefois, ame essentiellement religieuse, pour ne pas dire mystique, protestant rigide avant d'être artiste, et ne séparant jamais la terre du ciel, il n'eût point apporté au prêche un esprit distrait en présence des plus ravissans modèles (1).

Une autre dame, mistress Trollope, proposa une variante également fabuleuse aux causes de la mort de Léopold. C'était, suivant elle, un désespoir religieux et la suite d'indiscrets efforts d'une parente du peintre pour lui faire abjurer sa communion et embrasser le catholicisme. Dans une lettre écrite de Venise, le 3 décembre 1831, à M. Snell, Robert s'explique de la manière la plus nette sur ce prétendu changement de communion : « Comme vous, lui dit-il, je ne ferais pas un crime à celui qui, *par conviction,* changerait de culte, mais je n'en suis pas là. Tout en pensant être religieux, je vois la religion plus grande que ceux qui s'attachent aux petites pratiques et disputent sur les mots. Ainsi, mon ami, veuillez dire à l'occasion que je ne suis nullement disposé à un changement. »

Ce qui avait pu donner lieu à ce bruit, c'est qu'en effet Robert avait écouté, à une certaine époque, à Rome, un *monsignore,* et qu'un instant persuadé par la pressante argumentation du prêtre, il avait été sur le point de se faire catholique; mais il était vite retourné à la croyance de sa mère, et n'avait gardé de ses hésitations qu'une profonde tolérance. Par habitude d'artiste, il allait beaucoup dans les églises et se laissait prendre à l'éclat des cérémonies catholiques. Un pays comme l'Italie, bercé de légendes qui ont tari l'imagination des habitans sans lasser leur antique crédulité, doit puiser à une telle école l'impiété d'un esprit fort ou la superstition d'un enfant. Il y a un peu de tout cela à Rome, à Naples et à Venise, au milieu des plus pures croyances; mais qu'importe à l'artiste, qui n'a point à considérer le pays en philosophe? D'ailleurs, Robert s'accommodait volontiers de quelques coutumes du catholicisme (la fête des morts par exemple), quand

(1) Du reste, la délicatesse de certains traits de cette nouvelle révélait une plume de femme, et quelques personnes distraites avaient ajouté foi au récit. L'auteur est Mme la comtesse César de Valdahon, née de Saporta, qui habite le château d'Azans, près Dôle. La brochure de 116 pages a été imprimée à Auxerre, chez Gallot-Fournier, 1835.

elles n'effleuraient en rien les dogmes de sa confession. Sans être un de ces disciples arriérés du vicaire savoyard, manières de déistes qui, n'accordant point d'autorité à la forme religieuse, séparent le culte de la croyance et prient Dieu en abstraction, il trouvait que tout lieu consacré, église romaine ou temple protestant, lui était bon pour la prière. En un mot, il appliquait en toute occasion, sans s'en douter, cet accord des religions qui, pour le dogme, avait occupé si long-temps sans succès et Bossuet et Leibnitz. Arrivait-il au moment d'une prédication du clergé romain, il se mêlait volontiers à l'auditoire, et se faisait sa part, persuadé que la pure morale venant de Dieu est bonne dans toutes les bouches. Ainsi, après sa visite au quartier juif, il avait visité plusieurs églises. Écoutons-le lui-même.

« A Saint-Jean et Saint-Paul, j'ai trouvé en chaire un prédicateur qui avait un auditoire nombreux, ne se composant en grande partie que de gens de la classe inférieure, auxquels il faut parler un autre langage qu'aux personnes instruites. On frappe et on captive l'attention des gens du peuple bien plus par le débit que par le choix des paroles; en d'autres termes, un prédicateur dont les gestes et la voix tiendront leurs yeux et leurs oreilles ouverts leur fera bien plus d'effet que celui qui prendra un autre moyen pour toucher leur cœur. Voilà pourquoi ceux qui aiment la simplicité et la dignité dans les prédications des hommes préposés à convaincre des vérités de la religion ne sont pas toujours satisfaits ici. Quoi qu'il en soit, je suis toujours ému en voyant les habitans de cette terre manifester leur besoin de chercher la véritable source de toute consolation pour les jours de l'adversité.

« Ce qui m'a aussi frappé à Venise, c'est le recueillement respectueux de tous ceux qui vont dans les églises. On y va pour prier. Vous pourriez me demander ce que j'y vais faire, moi qui ne suis point un adepte. Je ne crois pas pourtant y porter des sentimens blâmables. Je souffre de voir des hommes qui tous devraient vivre en frères établir entre eux une ligne de démarcation, quand il leur serait si facile de s'entendre. Le secret serait de tenir un peu plus au fond et moins à la forme. Je vous avoue, pour moi, que je suis bien autant disposé à élever mon ame vers le Créateur dans une église catholique que dans un temple protestant (1). »

Ce n'est donc point dans les récits de Mme de Valdahon, ni dans les conjectures de mistress Trollope, qu'il faut chercher les causes du suicide de Robert : la vérité est ailleurs. Léopold, comme Jean-Jacques Rousseau, était un hypocondriaque qui portait dans son sein des germes de destruction. Jean-Jacques était un hypocondriaque atrabilaire et misanthrope dont un orgueil féroce, tourné en folie, rongeait le cœur

(1) Lettre à M. Marcotte, Venise, 14 septembre 1832.

dans la solitude en lui montrant partout l'enfer de l'humanité déchaîné contre lui (1); Léopold, un mélancolique doux et tendre au prochain, dur à lui-même.

Il faut considérer d'abord que Robert, quand il se frappa, était arrivé à une époque climatérique de la vie humaine; ensuite, sa constitution nerveuse était originelle et héréditaire; une vie d'isolement n'avait fait que la développer encore. Sujet, dès les premiers temps de son séjour à Rome, à des hallucinations qui l'enlevaient au monde réel, tantôt il croyait entendre l'harmonie des sphères célestes, tantôt il conversait avec les anges. C'est ainsi qu'un jour, en avril 1820, comme il reconduisait, avec de nombreux artistes, Victor Schnetz, qui retournait en France, il disparut tout à coup au moment où la compagnie déjeunait près de la cascade de Terni. Son digne ami le peintre Allaux, maintenant directeur de l'académie de France à Rome, le chercha de tous côtés, et le découvrit enfin réfugié sur un rocher voisin, les yeux levés vers le ciel, et prêtant une oreille attentive aux chœurs divins : « Partez, je vous rejoindrai plus tard, cria Robert; je reste avec les anges. Les voilà qui ondoient par l'air autour de nous! »

D'autres fois, tout s'offrait à lui sous un jour funeste, et il se jetait tête baissée dans les sentiers ténébreux d'une imagination malade. Chaque chose lui était un sujet de douleur. Les sacrifices faits pour son éducation par sa famille, et qu'il n'avait pu rembourser qu'en 1828, lui revenant incessamment à l'esprit, lui causaient un attendrissement qui dégénérait bientôt en tristesse, et il finissait par y voir la cause des malheurs arrivés depuis aux siens. Son frère Aurèle, qu'il avait appelé auprès de lui, et qui se montrait, par la rapidité de ses progrès et le dévouement le plus touchant et le plus entier, digne de ses soins, lui devenait également un objet de souci. — Risquerait-il son avenir en l'engageant tout de suite dans le grand genre où un talent distingué peut seul trouver des ressources? Se bornerait-il à lui faire commencer des dessins d'après ses tableaux pour les graver ensuite? — Sa tendre

(1) Tout ce que l'on a dit du caractère quelquefois odieusement ingrat de Jean-Jacques disparaît devant le fait de sa folie hypocondriaque. Personne n'a mieux analysé et défini l'état de cet homme de génie, si étrange et si malheureux, que la comtesse de Boufflers dans ses lettres à David Hume (*Vie et Correspondance* de cet écrivain publiée, en 1846, à Édimbourg, 2 volumes in-8; *Correspondance* du même publiée à Londres, in-4°, et lettres *autographes inédites* de la comtesse de Boufflers, déposées à la bibliothèque de Nenfchâtel). C'est mieux que de l'esprit qui brille en ces étonnantes lettres, c'est la plus haute, la plus ferme raison. Et cependant cette dame, qu'il ne faut pas confondre avec la marquise, née de Beauvau-Craon, mère de l'esprit facile et léger qui écrivit au pastel comme il peignit le portrait, est à peine connue! Marie-Charlotte-Hippolyte Campet de Saujon avait été mariée au comte Edouard de Boufflers-Rouvrel. Sa mère avait épousé en secondes noces un marquis de Montmorency-Laval, et son fils épousa Mlle Desalleurs, en 1768.

mère, morte en 1828, mais qu'il avait eu le bonheur de recevoir à Rome, en 1826, avec sa jeune sœur, et dont la présence avait fait diversion un moment à l'obsession de ses idées, lui était un souvenir douloureux par les regrets, et cette sensibilité fébrile, ingénieuse à se forger des tourmens et des angoisses, reprenait fatalement le dessus.

Une belle parole, une belle action, lui tiraient sur-le-champ des larmes. Sensible aux malheurs privés, il l'était également aux malheurs publics. « Je ne sais, disait-il à M. Jesi (lettre du 25 avril 1832), pourquoi l'annonce de la mort de la grande-duchesse de Toscane m'a fait autant d'impression. Je ne l'ai pourtant jamais vue, mais on faisait tant d'éloges de son caractère et de sa bonté, que je suis toujours disposé à trouver que ce monde va bien mal, quand les êtres qui pourraient servir de modèles pour former une humanité meilleure nous sont enlevés! » — « Il est bien triste, écrivait-il encore le 25 juin de la même année, de perdre ceux que nous aimons, et bien difficile de trouver des consolations pour ces événemens cruels, qui nous font voir notre néant. Le temps, en nous éloignant des malheurs que nous éprouvons, nous les fait quelquefois oublier; mais la religion, à ce qu'il me semble, nous prépare à supporter ceux qui nous arrivent, et nous donne de la résignation et du courage. Ce n'est pas la religion de mots et de pratique, c'est celle du cœur, qui peut être, si vous le voulez, de la philosophie; c'est, en somme, un sentiment bien intime que ce monde n'est pas notre seule demeure. »

La fin volontaire de son frère Alfred, en 1825, l'avait surtout frappé d'une commotion profonde. Depuis ce cruel événement, il était devenu plus morose, et, sitôt que cette pensée se faisait jour en lui, et elle se représentait souvent, il se sentait défaillir et frissonner. Qu'on lise ces paroles qu'il adressait à M. Marcotte :

« Voilà minuit qui sonne : j'ai voulu attendre jusqu'à ce moment pour vous dire que je pense à vous, à votre chère famille, et que mes prières pour votre bonheur, pour votre santé et pour toutes les satisfactions que vous pouvez désirer, sont plus ardentes que jamais. Voici donc une nouvelle année qui commence! Comme le temps passe et combien d'événemens nouveaux il amène! Il est certain qu'on ne peut les prévoir, et que la plus grande capacité humaine est souvent en défaut devant les secrets de l'avenir. Si au moins on avait la raison de se préparer à tout ce qui peut arriver, on éviterait bien des momens pénibles; il faut dire cependant que l'on n'en aurait pas aussi de très doux. Ainsi, tout se compense assez. Il y a certainement des époques de la vie bien malheureuses, mais elles passent, et quelquefois elles sont suivies de calme et même de satisfaction, quand surtout l'ame a conservé de l'énergie dans la peine. Si, au contraire, elle est brisée dans la tempête, elle ne se relève plus quand le temps devient serein.

Mais je ne sais ce qui m'entraîne à faire de ces raisonnemens : c'est, je crois, la peur, non celle d'un danger présent, mais *d'un qui est arrivé* (le suicide de son frère), et que l'on n'envisage qu'avec un sentiment d'effroi quand on l'a évité (1). » Plus tard, l'image de ce frère lui revenait plus fréquemment, ainsi qu'un spectre, et faisait résonner en son cœur comme le glas d'une horloge funèbre. Alors il se tourna vers la religion, et le mysticisme de son esprit s'accrut davantage chaque jour. « Mais, le dirai-je? s'écriait-il avec douleur, mes dispositions religieuses, qui donnent tant de résignation, cèdent, au premier moment, à un vrai découragement. Je ne vois que craintes, souffrances et chagrins dans ce monde, ce qui me fait désirer avec bien trop d'ardeur et trop peu de raison *le repos éternel* (2). »

Cependant Léopold, à cette époque surtout, ne parlait qu'avec horreur du suicide, qu'avec pitié de son pauvre frère Alfred, dont néanmoins il devait suivre l'exemple. Même horreur (chose bizarre, mais vraie), même horreur du suicide dans la bouche de Gros, quand il apprit la mort de Léopold : « Je ne comprends pas, disait-il, que l'homme ose s'arroger, en aucun cas, le droit de détruire ce que Dieu a fait. » Quatre mois s'étaient à peine écoulés, et Gros se donnait un effroyable démenti à lui-même, tant la raison humaine a d'incohérences, d'infirmités, d'aberrations inattendues!

Ainsi, de longue date, toutes ces causes de folie et de mort ravageaient le cerveau et le cœur de Robert, et tôt ou tard la perversion de ses sens et de ses idées devait le pousser à un acte funeste. Il avait même avoué anciennement à Aurèle que, deux ou trois fois, il en avait eu la pensée dans les premiers temps de son séjour à Rome, quand il craignait de ne pouvoir réussir et s'acquitter de ses engagemens envers sa famille et M. de Mézerac. Une extrême timidité qui l'exposait à tous les mécomptes, une sensibilité chatouilleuse qui le tenait en arrêt contre tous les sourires, étaient pour lui des tourmens continus, et cette lutte incessante entre les puissances de l'ame et ses moyens d'action donnait prise aux pointes acérées de sa mélancolie. Qu'on se rappelle ensuite cette difficulté de travail qui ne faisait jaillir qu'à force de pénible contention la moindre étincelle de la pensée; que l'on considère cette faculté fatiguée et presque épuisée avant la production, et ne sera-t-on pas conduit à conclure que l'abus de l'intelligence, qui s'use à proportion de l'exercice et de la délicatesse du sentiment, a dû, chez Robert, altérer la fibre du cerveau, et que, si l'artiste ne se fût tué de sa main, il se serait tué par le travail? « C'est ordinairement pendant la nuit, disait-il, que mon imagination s'opiniâtre à chercher ce qui lui convient; alors le sommeil m'abandonne, l'insomnie me tue... Que voulez-

(1) Lettre du 31 décembre 1832.
(2) Lettre à M. Marcotte, 21 février 1834.

vous? je ne puis, quand je me porte bien, travailler froidement: c'est plus fort que moi. Il me semble que je ne réussis un peu que lorsque je travaille avec vivacité et constance..... Je me livre à cette passion entièrement et sans raison quelquefois, car la peinture veut être faite plus simplement. Je ne sais, mais j'ai un besoin intérieur de rester à la place où plusieurs tableaux m'ont mis, et mon amour-propre est intéressé à faire voir que je ne crains pas d'exposer de nouveau. Jusqu'à présent, je n'ai pas redouté la peine, parce que ma santé m'a permis d'avoir assez d'énergie pour exécuter ce que j'avais pensé, et un dicton de ma vénérée mère a entretenu cette disposition depuis mon plus jeune âge: je lui ai toujours entendu dire qu'*il vaut mieux s'user que se rouiller* (1). » Pauvre mère! que de larmes elle eût répandues, si elle eût pu entendre l'esprit égaré de son fils s'abriter derrière ces paroles!

Léopold avait cru trouver le bonheur dans la renommée; il n'a reconnu son erreur qu'après avoir atteint le but élevé de son ambition. Il dit souvent que la gloire n'est qu'une vaine fumée, qu'au lieu de lui faire des amis, elle lui en ôte. Tous ceux qui ont respiré cet encens dangereux ont tenu le même langage; mais cette fumée qu'on appelle la gloire, Robert aussi ne pouvait plus s'en passer. C'est ce besoin qui, indépendamment de sa difficulté organique de travail, lui fait gratter, changer, refaire si souvent son dernier tableau; car, depuis son voyage à Paris et l'immense succès des *Moissonneurs*, il avait perdu la naïve bonhomie de Rome. A Venise, la clameur lointaine des louanges de Paris bourdonnait encore à ses oreilles. Il pressentait l'exigence des critiques et se frappait la poitrine en disant: « A Paris, on fait et on défait si facilement les réputations! » La peur d'être inférieur à lui-même devenait aussitôt son mauvais génie et troublait son repos. Comme un homme emporté trop haut dans les airs, il avait le vertige à l'idée de tomber dans l'espace. « Les arts, disait à Gros Mme Vigée-Le Brun, sont les plus sûrs consolateurs dans les peines de la vie. — Ah! interrompit-il avec vivacité, il n'est qu'un mal auquel je ne les croie pas capables de porter remède, c'est celui de se survivre à soi-même. » Trois jours après, il conclut par le suicide. Ainsi, Robert, épuisé de travail, écrasé sous le poids de ses déceptions et de ses terreurs, s'est retiré de la lutte d'une manière violente.

Ce n'est pas tout, une passion funeste, sans espérance possible, était venue jeter une flamme nouvelle à sa mélancolie, et, comme tout peintre fortement épris, un invincible retour, au bout de son pinceau, des traits et des formes de l'objet aimé fatiguait, énervait sa pensée.

C'est à toutes ces causes incessantes et combinées qu'il faut attribuer la mort de Robert; c'est à toutes ces luttes engagées entre son insa-

(1) Lettres de Robert à M. Marcotte, 1834.

tiable amour pour son art et ses souffrances physiques et morales, entre l'honnêteté de ses sentimens et les étreintes d'un désespoir dévoré dans la solitude, que sa raison a succombé. Peut-être le mariage, qui semblait si bien adapté à ses goûts aimans et casaniers, l'eût-il soustrait à cette destinée cruelle. Son frère, ses amis Navez, Snell et Marcotte, qui lisaient en lui mieux que lui-même, l'en avaient pressé depuis longues années. Toujours il avait éludé doucement leurs conseils, soit qu'éprouvant sans cesse loin de son pays, comme les oiseaux de passage, le besoin de s'envoler, il ne rêvât un établissement qu'après s'être retiré en Suisse, soit que, se souvenant que le mariage n'est pas qu'un événement de plus dans la vie, mais l'événement de toute la vie, il apportât à s'y décider la lenteur de ses déterminations ordinaires. « Tu exagères, disait-il en décembre 1827 à son ami Navez, le bonheur que j'ai de vivre à Rome. Si c'en est un pour les arts, en est-ce un réel pour la vie? Je t'assure que j'ai des momens bien tristes, et que chaque année je me trouve plus isolé. Je suis d'un caractère à ne pouvoir former bien facilement des relations intimes. L'âge augmente encore cette mauvaise disposition, et je vois d'avance que je vais devenir un ours, mais un ours mal léché. Le moyen de penser à un établissement ici! Tu sais l'aversion que nous avons pour la vie des habitans du pays et pour leur caractère : comment serait-il possible à celui qui cherche quelques jouissances intérieures (à moins d'être *romanisé*) de s'allier avec des gens qu'on ne comprend pas? »

« La vie du grand monde ne peut pas me plaire autant qu'à un homme qui y porte un esprit brillant et une conversation facile. Je sens trop que ces qualités me manquent. Et pourtant je reconnais que, pour un artiste, c'est un véritable stimulant d'être honoré par des personnages de rang et d'influence; mais ce n'est pas là que gît le bonheur le plus appréciable. Le cœur content donne plus de jouissances que la vanité satisfaite, et rien n'est au-dessus d'un intérieur heureux et d'une épouse qui vous est attachée. C'est une chose à laquelle j'ai beaucoup pensé. Les Romaines ne sont pas faites pour les ultramontains. Leurs idées et leur manière de sentir sont trop peu en rapport avec les nôtres. D'un autre côté, il y a beaucoup à réfléchir avant de transplanter une femme de sa patrie et de sa famille dans un lieu où elle ne pourrait retrouver les plaisirs qu'elle aurait quittés. Espérer que l'amour qu'on aurait pour elle lui tînt lieu de tout, c'est ce dont je n'oserais me flatter, bien que je me sente la faculté d'aimer uniquement et d'une manière constante (1). »

« Je vois le comte Cicognara, le seul en Italie qui puisse se dire véritablement amateur et protecteur des arts. La société d'un homme

(1) Lettre à M. Marcotte, 5 février 1829, à Rome.

aussi estimé, et qui mérite autant de l'être, me charme. Il a un abord si bon, si amical, et tant de facilité à causer de tout, que je gagne beaucoup à le voir. Sa maison est aimable, et sa femme, qui est bonne aussi, est Italienne dans toute la force du mot, c'est-à-dire un de ces caractères qui ne pensent qu'au bonheur matériel sans s'occuper d'idées et de sentimens. La société qu'on y rencontre est instructive; mais je vous le dirai à vous, cher bon ami, la société italienne, quelque bien choisie qu'elle soit, ne me rend jamais le cœur content ni l'ame heureuse, parce que j'y trouve bien moins souvent la réalité que l'apparence, et qu'on y parle plutôt des beaux sentimens qu'on ne les met en pratique..... Ce que je suis entraîné à vous dire n'est pas pour blâmer des individus, mais pour faire des remarques générales sur un peuple qui, avec des qualités si supérieures, n'a pas encore, à mon sens, atteint le degré de perfectibilité dont il est susceptible. Chez lui, la première éducation est trop peu dirigée pour agir avantageusement sur le cœur; trop de liberté gâte les mœurs; la dignité d'une vertu sévère n'est pas connue, et des sentimens factices font surtout trop oublier les devoirs les plus essentiels pour les remplacer par quelques formules de religion, en faisant bon marché du fond. De là, chez les gens surtout qui ont coutume de céder à leurs passions, une superstition singulière qui transige avec elles, et que je n'ai jamais pu comprendre dans une classe qui raisonne ou qui peut raisonner. Je crois pourtant que la génération nouvelle marche à des progrès sensibles. L'instruction des femmes surtout est mieux dirigée; elles tiennent davantage à leur intérieur, quelque légèreté qu'on remarque encore (1). » — Jugement chagrin et exagéré de solitaire!

« D'ailleurs, poursuit-il, concluant sur la question du mariage, chacun n'est pas destiné par le sort à éprouver le bonheur. La volonté de rendre heureuse la personne disposée à se consacrer à nous n'est pas suffisante; il faut encore en avoir la possibilité. Une vie en apparence peu agitée l'a été beaucoup et par un caractère trop disposé à s'affecter de tout et par une imagination trop ardente peut-être. Ce caractère en a pris une teinte qui obscurcit les idées de bonheur forgées dans l'âge où l'ame est neuve encore. Bien des illusions sont mortes en moi; l'espoir s'évanouit, le désir seul reste de me faire une existence qui me permette calme et repos, et, pour le moment, mes pensées d'avenir ne dépassent pas quelques années. »

Vingt fois, dans ses lettres à MM. Marcotte et Snell, il revient sur ce sujet, qu'il rembrunit de ses tristesses et de son dégoût de la vie, et tout se résume pour lui à dire à peu près ce que disait le Poussin vieillissant : « Qu'ai-je affaire de tant tenir compte de ma vie, qui désormais

(1) Lettre à M. Marcotte. Venise, 12 octobre 1832.

me sera plus fâcheuse que plaisante? La vieillesse est désirée comme le mariage, et puis, quand on y est arrivé, il en déplaît. »

X.

Avant d'arriver aux incidens de la folle passion qui fut une des causes de la mort de Léopold, remontons un instant le cours de sa vie; suivons-le dans le monde; mettons-nous en tiers dans ses rares intimités, pendant ses divers séjours en Italie: on comprendra mieux le charme particulier qui exerça une si douloureuse influence sur ses dernières années.

Après ses premières peintures importantes, la renommée lui avait ouvert les salons de beaucoup de grandes maisons à Rome, à Florence, à Venise, et néanmoins, par une aversion décidée pour le monde, par une sauvagerie toujours croissante, sa vie avait été presque aussi retirée que constamment laborieuse. Il se levait de bonne heure, travaillait tout le jour, et passait une partie de la nuit à écrire. Dans le carnaval de Rome, si follement emporté au *Corso*, il fuyait l'étourdissante cohue; les dimanches et les jours de fête, il n'évitait pas moins les plaisirs bruyans. Entouré de jeunes compatriotes qu'il dirigeait dans leurs études et qui l'aimaient comme un père, il visitait à l'orient et au midi de Rome, dans la partie silencieuse de la ville, quelque beau site ou quelque ruine; il errait, aux heures du jour où tout est solitude, dans les jardins de la villa Panfili-Doria, plantés sur les dessins de Le Nôtre et de La Quintinie, ou bien encore on l'apercevait, en dehors de la porte du Peuple, aux jardins dont le grand goût de M. Joseph Massani faisait, dès cette époque, une des curiosités des environs de Rome. Souvent il parcourait, toujours seul, le territoire étrusque des *Trasteverini*, demi-bourgeois, demi-manans d'une trempe vigoureuse et primitive, vrais modèles d'artiste, qui se donnent pour les purs descendans des vieux Romains. Parfois, se jetant au hasard dans le désert antique de la campagne de Rome, tapissé de ronces, de genêts et de fenouil, parsemé de troupeaux de chèvres, de bœufs et de buffles, il disparaissait pour des semaines et s'ensevelissait en quelque étude, ou, vaguant sans but, il allait se chauffer au feu des pâtres et des *pifferari*, et son hypocondrie goûtait de tristes joies à fuir le monde pour se rapprocher de la nature. Le Colisée était aussi l'un des buts de ses promenades solitaires. L'aspect majestueux de ce monument, qui plaît autant qu'il étonne, parce qu'il est simple, relevait toujours ses esprits défaillans; plus d'une fois, au milieu de ses travaux, on le vit jeter sa palette pour aller devant ce géant de pierre agrandir et retremper son ame. Ainsi, à l'époque où Michel-Ange travaillait à sa coupole, on l'aperçut, au cœur de l'hiver, arrêté, méditant au plus haut du Colisée.

De temps à autre, il voyait le vieux Thévenin, directeur de l'académie de France, qui laissait flotter au gré du hasard les rênes de sa direction, et sous lequel les élèves en prenaient à leur aise. Il visita plus souvent le valétudinaire Guérin, qui, par sa tenue, par son esprit fin et délicat, sut relever l'école de la décadence. Guérin prit en goût sa personne et son talent, et lui commanda plusieurs tableaux. Vint ensuite la direction d'Horace Vernet, qui ouvrit carrière à l'activité des travaux en même temps qu'à l'activité des plaisirs, et fut une longue fête pour la ville et pour les élèves. Alors le fusil de chasse fut toujours à côté de la palette et du pinceau, et le salon de l'académie de France, où Mme et Mlle Vernet faisaient les honneurs, devint un des plus brillans de Rome : — Mlle Vernet, depuis Mme Delaroche, femme ravissante et accomplie, enlevée avant le temps, laissant derrière elle le parfum de toutes les vertus et de toutes les graces. Ces deux hommes, Horace et Léopold, étaient trop dissemblables pour se goûter mutuellement : le premier, esprit quelque peu sarcastique, peintre charmant et improvisateur, qui mettait la bride sur le cou à son pinceau comme Mme de Sévigné à sa plume, et sautait d'un sujet à l'autre, selon que le vent du caprice donnait le vol à sa mobile imagination; le second, génie voué avant tout à la synthèse, pénible, timide, défiant, qui traçait lourdement son sillon, et à qui l'éclat du salon académique faisait peur (1). Quand Mme Récamier passa à Rome l'hiver de 1824-1825, Robert la visita assez fréquemment; mais, dès qu'elle fut partie, il ne hanta plus guère les salons, hormis celui de M. Snell et celui du ministre de Prusse, M. Bunsen, homme de beaucoup de lettres, et dont la conversation ouvrait une source féconde d'instruction à son esprit. Parmi les exceptions, on peut citer encore le comte de Forbin, qu'il vit souvent à Rome en 1829, et il parut de loin à loin chez l'ambassadeur de France, l'illustre Chateaubriand. Le comte de Ganay, qu'il retrouva chargé d'affaires à Florence, et son ancien camarade Constantin, le célèbre peintre en émail et sur porcelaine (2), étaient aussi parvenus à l'apprivoiser, à force de bienveillance et d'amitié. Mais c'est surtout à Venise que la sauvagerie de Robert, n'exceptant que M. Odier et M. Joyant, s'abandonna à tous ses caprices; c'est ainsi qu'il refusa au comte de Ganay lui-

(1) M. Gaullieur, dans une notice déjà citée, parle d'un grand repas durant lequel le spirituel Horace persifla sans relâche le pauvre Robert, qui, n'ayant d'esprit qu'au bas de l'escalier, ne sut que répondre. Il aurait pu ajouter qu'à ce propos un des convives dit à l'oreille de son voisin le mot de Molière sur La Fontaine : « Nos beaux esprits auront beau se trémousser, ils n'effaceront point *le bonhomme.* »

(2) Constantin, né à Genève, où il vit aujourd'hui dans la retraite, a produit en émail et surtout sur porcelaine, d'après les grands maîtres, de magnifiques ouvrages. Quelques-uns sont à la manufacture de Sèvres, le plus grand nombre a été acheté par le roi de Sardaigne, Charles-Albert, qui leur a assigné les honneurs d'une salle particulière au musée de Turin.

même et au comte d'Houdetot de leur montrer ses *Pêcheurs*, « trouvant piquant de faire un tableau capital sans que personne autre que ses modèles ne le vît. » « J'ai mis de côté tous les devoirs de société, » écrivait-il alors à son ami Snell.

Entre toutes les familles illustres qu'il cultivait à Rome à de longs intervalles, s'en trouvait une née Française, et que les révolutions avaient exilée. Un mari et sa femme, beaucoup plus jeunes que Robert, la composaient avec une parente. C'était la princesse Charlotte Napoléon, fille de Joseph, comte de Survilliers, mariée à son cousin Napoléon, fils aîné de Louis, comte de Saint-Leu, et de la reine Hortense, — et leur parente, Mlle Juliette de Villeneuve, depuis épouse de son cousin M. Joachim Clary : — toutes personnes mortes aujourd'hui, à l'exception de ce dernier. Ces personnes non-seulement aimaient les arts, mais elles les pratiquaient elles-mêmes, de sorte qu'à peine eurent-elles connu Robert, il s'établit entre elles et lui un genre d'intimité où, d'une part, le culte du talent et la bienveillance, de l'autre, la timidité vaincue, l'amour-propre satisfait, et plus tard l'attrait de je ne sais quel sentiment inconnu, semblaient avoir fait disparaître les distances sociales. Certes, il faut une expérience du monde bien solide, une rectitude de jugement bien affermie chez les gens de lettres et les artistes, pour ne pas se laisser aller aux séductions de cette trompeuse égalité que les circonstances fondent sur le sable entre le talent et la puissance. Les plus habiles s'y laissent prendre, et, depuis le Tasse et Voltaire jusqu'à Léopold, la leçon du réveil a été terrible. Robert le sentait, et vainement lui disait-on que le talent est une dignité en France et qu'il égalise tous les rangs : le fils du pauvre artisan de la Chaux-de-Fonds se tenait sur une respectueuse réserve. Le monde supérieur qui brillait au-dessus de lui ne l'éblouissait point. Il n'avait pas non plus contre les inégalités sociales les révoltes intérieures d'une ame qui sent sa force, ou d'un orgueil blessé et jaloux : il s'était résigné sans murmures à la place que Dieu lui avait faite, et voulait y rester. Toutefois, subjugué par les attentions, par les prévenances de tout genre, par les charmes journaliers d'une conversation où il trouvait l'écho de ses opinions et de son cœur, il se livra au courant d'un bonheur d'autant plus vif que le sentiment qui l'y poussait avait plus d'innocence.

A cette époque, il avait sa *Fornarine* sonninèse qui n'avait fait qu'augmenter en lui le goût de la retraite; mais, sans se rendre compte de la passion qui l'agitait et qui l'empêchait d'en feindre une autre, même fugitive, il renonça à sa liaison, et retomba tout entier sur lui-même, ne se permettant d'autre distraction que cette société où tant d'égards flatteurs l'attiraient. Un lien de plus vint l'enchaîner encore à cette famille qui ne semblait vouloir que de l'amitié : le prince Napoléon et la princesse Charlotte entreprirent avec lui, en commun, une suite de

compositions pittoresques (1). Ce travail marchait activement au milieu des conversations et des lectures du soir, quand tout à coup, la première insurrection de la Romagne venant à éclater en 1831, le prince Napoléon, entraîné par son frère, le prince Louis, se jeta comme volontaire parmi les révoltés, et fut atteint d'une maladie violente dont il mourut subitement. Cet événement funeste rendit la présence de l'artiste plus nécessaire à la jeune princesse Charlotte, pour laquelle il peignit un portrait de son mari d'après de petites miniatures, les seuls souvenirs qui en restassent, et c'est à la suite de ces redoublemens de soins de tous les instans, d'attentions délicates, de tendre confiance, de larmes versées et recueillies, que le malheureux, à qui l'honnêteté de ses principes comme l'humilité de sa naissance n'avaient pas permis de s'avouer jusqu'ici ses sentimens, en reconnut tous les progrès et les ravages.

On peut, dans un grand nombre de lettres éparses, adressées à MM. Marcotte, Jesi et Schnetz, suivre la marche insensible des vives préoccupations qui assiégèrent dès-lors son esprit. Les premières de ces lettres que nous aurons à citer sont de l'époque où Robert, venant de Rome et se rendant à Paris, passa par Florence pour y revoir la princesse.

« A M. Schnetz, Florence, 11 mars 1831.

« Notre voyage vers cette ville a été fort heureux et très intéressant, car nous avons traversé les troupes papales et les constitutionnelles, et je t'assure que j'ai remarqué des choses très pittoresques. Tu le concevras facilement avec ces beaux fonds de Nepi, de Civita-Castellana, d'Otricoli, et des groupes qu'on n'y avait jamais vus peut-être, et qui semblaient en vérité plutôt faits pour la peinture que pour la défense ou la conquête de l'état. »

« A M. Marcotte, Florence, 22 mars et 18 avril 1831.

« Je suis fort agréablement dans cette ville intéressante. Les habitans m'en plaisent beaucoup. Ils sont sans contredit meilleurs qu'à Rome, par exemple, où j'ai fait un si long séjour. Pourtant les peintres ne peuvent, à mon avis, trouver ici ni le pittoresque, ni le caractère qui se conserve si fortement prononcé de l'autre côté de l'Apennin.....

(1) C'étaient de grands paysages de fantaisie lavés à l'encre de Chine et à la seppia, que le prince Napoléon composait et exécutait, et dont Robert faisait les figures. La princesse Charlotte les lithographiait ensuite. Il y a une douzaine de planches, imprimées chez Salucci. Elles portent les trois noms des auteurs : *Napoléon, inv.*; *Robert, fig.*; *Charlotte, lith.* Les figures de Robert sont des moines, des paysans. La plupart des motifs ne sont pas bien neufs, et se retrouvent soit dans les lithographies qu'il a exécutées lui-même à Paris et en Suisse, soit dans ses tableaux. Léopold, dans le cours de ces soirées studieuses, avait fait aussi au lavis, au crayon et à la plume, de nombreux croquis pour la princesse Charlotte et pour Mlle de Villeneuve. C'étaient des têtes, des compositions quelquefois fort avancées et d'un beau caractère. Le recueil de ces dessins est assurément fort précieux, venant d'un homme qui s'est si peu livré à la fantaisie.

« Je suis installé et je me trouve beaucoup mieux, sous tous les rapports, que je n'aurais osé l'espérer. Il faut cependant, avant de vous entretenir de mes relations, que je vous avoue, très cher monsieur, que personne plus que moi n'aime le calme, la tranquillité et le repos, et que les révolutions, généralement parlant, me paraissent entraîner des suites si funestes, les avantages qu'on s'en promet, sans être tout-à-fait illusoires, sont accompagnés de tant de désordres, de troubles, de haines et de misères, que véritablement il faut ne pas raisonner pour y prêter la main, surtout en pays étranger. Il y a une masse aveugle qui veut tout réformer. Le monde n'est pas encore assez éclairé pour recevoir ces idées de liberté qui, portées trop loin, ne sont plus comprises que d'un petit nombre... En France, on aura été bien étonné de la promptitude avec laquelle un petit corps d'Autrichiens a dissipé ces corps nombreux de libéraux qui s'étaient armés et qui prétendaient soutenir leurs droits. La raison en est simple. La plus grande partie du peuple n'était pas assez persuadée de la réalité des avantages qu'on voulait lui procurer; ensuite, ce qu'il y a de très malheureux pour les Italiens, c'est qu'ils se défient toujours les uns des autres. On assure aujourd'hui que les principales têtes, les grands meneurs, ont trahi : je suis persuadé qu'il n'en est rien; mais il n'en faut pas davantage pour jeter le découragement dans les cœurs les plus disposés à s'engager dans ces luttes.

« Quelle conduite la France tiendra-t-elle? Il est certain à présent que la non-intervention est rompue par les Autrichiens, puisqu'ils marchent sur Imola. Bologne va être cernée. Qu'en arrivera-t-il? Chacun se le demande ici. Je suis bien aise d'être à Florence, car tous les habitans aiment trop la tranquillité et leur grand-duc pour remuer.

...... « Nous avons eu quelque difficulté à rester ici; mais c'était seulement parce que nous venions de Rome, et que tout ce qui en arrivait était, par mesure de sûreté, renvoyé indistinctement. Nous avions traversé les insurgés, c'était encore un motif d'exclusion; mais, grace à nos bonnes connaissances ici, nous sommes tout-à-fait installés. Il nous eût été d'autant plus désagréable de partir, que mes compagnons, plus que moi, tiennent plutôt à l'ancien régime. Tout en reconnaissant des abus, ils détestent les révolutions. Moi, je les trouve bonnes, quand c'est la plus grande masse qui les fait, quand personne n'est sacrifié, et qu'elles arrivent à ce point de satisfaire tout le monde, ou à peu près.

« J'ai commencé à travailler. Je fais un tableau pour ce bon M. Ganay, qui est ici chargé d'affaires de France. Je l'avais vu souvent à Rome, et j'ai eu beaucoup de plaisir à le trouver ici. Je le vois très souvent. Je vois aussi extrêmement souvent les Bonaparte. Je connaissais particulièrement ce pauvre prince Napoléon. Sa femme et sa belle-mère, qui sont ici, et qui naturellement sont très affligées, m'engagent

tant à y aller, que chaque jour j'y vais un moment. Je les connaissais de vieille date. Elles sont extrêmement simples et accueillantes. Mais figurez-vous la situation de cette jeune veuve qui vient de faire une perte si sensible! Sa mère est impotente et ne peut vivre long-temps. La fille est menacée de se voir seule bientôt, ce qui rend sa position plus cruelle. Vous me demandez pourquoi ce jeune Napoléon se trouvait avec les constitutionnels. C'est une de ces destinées qu'on peut dire malheureuses. Homme charmant, réunissant toutes les qualités, estimé de tous, aimant l'étude et fort instruit, il était occupé d'un ouvrage fort important qu'il allait publier, quand la fatalité amena ici son jeune frère, qui avait été renvoyé de Rome comme suspect. Ces deux jeunes gens, ayant appris que leur mère, la duchesse de Saint-Leu, partait de Rome pour venir les rejoindre à cause des troubles de la Romagne, voulurent aller à sa rencontre, et, au lieu de prendre la route de Sienne, ils prirent celle de Perugia, qui n'était pas celle que leur mère avait suivie. Ils furent reçus à Perugia, Foligno, Spoleto, Terni, avec de si vives démonstrations de joie, on leur fit tant d'instances pour les porter à se réunir aux mécontens et leur donner l'appui d'un grand nom, qu'ils se laissèrent entraîner : Napoléon, par faiblesse. Quand je les vis à Terni, j'ai pu apercevoir combien l'aîné était préoccupé de la position où il mettait sa famille : il m'en parla beaucoup, mais enfin le sort en était jeté. Il a succombé à une vie trop active pour lui, qui avait toujours vécu dans le calme et le repos. »

Un mois auparavant, Robert disait de son entrevue avec ce prince : « Il m'a ouvert son cœur. Je suis persuadé que ses intentions étaient très nobles, si elles n'étaient pas très raisonnables. On ne peut savoir encore le genre de sa mort. On parle de la fièvre jaune, d'un duel, du poison... Pour moi, je crois sa mort naturelle. Sa femme, qui est ici et que j'ai vue plusieurs fois depuis mon arrivée, doit être dans la plus grande désolation. Je n'ose encore aller la revoir. »

Florence, 16 mai 1831. — « Qu'allez-vous dire de moi en recevant encore une lettre de Florence? Vous allez penser que je me presse bien peu pour me rendre à Paris. Que vous dirai-je, sinon que Florence m'est chère par plus d'un motif, et que je pensais bien peu y trouver des *empêchemens si forts* pour la quitter? Quoi qu'il en soit, autant que je puis le dire à présent, mon parti est pris, et je partirai aussitôt que mes ouvrages seront terminés. Toutefois veuillez croire que ce n'est rien d'indigne d'un honnête homme qui me lie ici, et, sans vous donner, pour le moment, d'autres détails, je vous prie de me conserver votre estime. »

Enfin, Robert était venu à Paris, portant dans son cœur le trait fatal, et bientôt M. Marcotte d'Argenteuil avait lu dans cette ame malade. Il avait reproché à Léopold de cacher des souffrances à son amitié. « Quels

remerciemens ne dois-je pas vous faire, lui répondait de Neufchâtel le malheureux artiste, pour vos excellens conseils! J'ai la fièvre du travail : c'est mon idée unique, c'est toute ma réponse. Ma santé est excellente, et je ne crains pas d'entreprendre un nouveau voyage. J'ai toutefois l'espérance de ne pas être seul. Quant à un attachement, je n'y pense point, et je n'en ai aucun; mais je vous assure que, dans toutes les circonstances de ma vie qui ne seraient pas calmes ni naturelles, je vous demanderais vos conseils, assuré que, si je les suis, je travaillerai à mon bonheur. Quand je ferai un nouveau voyage, peut-être penserai-je sérieusement à m'établir. Que ne puis-je vous dire combien je suis attendri que vous vouliez bien vous occuper de mon bonheur! Je me réserve de vous en dire plus long à ce sujet dans une nouvelle lettre. Je dois me borner, pour le présent, à vous faire observer que cette époque n'est pas engageante pour prendre une détermination à l'égard du mariage; elle changera, je l'espère. »

De Neufchâtel, Léopold retourne à Florence pour y revoir une fois encore la princesse Charlotte avant de s'établir à Venise : « Me voici enfin à Florence, écrit-il à M. Marcotte (4, 6 et 22 décembre 1831), après dix jours d'un voyage assez fatigant... J'ai trouvé toutes mes connaissances assez bien portantes; mais je remarque que la politique est capable d'opérer bien des changemens. Des relations particulières que j'ai eues ici, il ne me reste plus que celles de gens mutuellement mécontens de leur manière de voir, ce qui jette beaucoup de froid dans les rapports...

« Plusieurs personnes, qui ne vous connaissent que par votre réputation et votre beau caractère, m'ont demandé de vos nouvelles aussitôt que je les ai vues, ce qui m'a fait grand plaisir. Parmi elles est le comte de Ganay, qui est un charmant homme, franc et loyal. La princesse Charlotte et sa famille se sont également informées beaucoup, non-seulement de vous, mais de tous les vôtres. J'aime à saisir cette occasion de vous dire, cher et excellent ami, que les rapports que j'ai et que j'aurai toujours avec cette famille n'auront rien que de très simple. J'ai trouvé ces dames mieux que je ne les avais quittées, et même la princesse Charlotte, pendant mon absence, s'est fait d'autres occupations qu'elle préfère à celles que nous avons eues ensemble. Elle s'occupe de littérature, et cherche à voir tous les hommes qui se distinguent un peu dans un genre ou dans l'autre. Je suis bien content, je vous assure, d'avoir sous les yeux un exemple de ce que le temps peut faire pour diminuer la plus grande douleur...

« Ces dames ne sortent pas du tout. Leur société m'est très agréable, parce qu'elle est douce, et que les conversations y sont plus instructives et plus de mon goût que celles qu'on entend dans bien d'autres maisons. Elles ont beaucoup d'esprit. Mlle de Villeneuve est une per-

sonne d'une instruction extrêmement étendue, et qui, avec une manière large et grande de voir les choses, a beaucoup de sensibilité et de charme. La princesse Charlotte est peut-être moins distinguée sous le rapport des connaissances; mais, si ses raisonnemens n'ont pas un caractère aussi prononcé, ils ont ordinairement plus de naturel, d'autant qu'ils viennent d'un cœur droit, ami de la franchise et de la vérité. Il n'y a qu'une chose sur laquelle nous soyons toujours en discussion : c'est la religion. Malheureusement ces dames n'ont pas une foi bien solide, et elles sont persuadées que les têtes fortes n'ont pas besoin des consolations de la religion. Cet esprit est généralement dans la famille, et il n'est pas extraordinaire que les personnes qui n'ont jamais entendu parler que d'une manière dérisoire du christianisme, comme de toutes les autres croyances, aient une espèce d'éloignement pour tout ce qui est mystique (1).

« Pardon, cher ami, de vous parler si longuement de personnes qui ne vous sont point connues; mais l'intérêt qu'elles mettent à ce qui vous concerne m'a fait croire que ce que je vous dis d'elles ne vous paraîtra pas trop long. C'est d'ailleurs vous faire connaître en quoi consistent mes distractions et mes plaisirs... »

Plus tard, en 1833, il disait encore : « Je vous remercie, cher ami, d'avoir remis à M. Thiers une épreuve de la gravure des *Moissonneurs* par Mercuri. Si j'avais l'honneur d'être connu de M. Guizot, je lui aurais fait hommage d'un exemplaire, car il sent les arts, et j'ai vu de lui un petit livre fort bien touché sur un salon de l'empire, quand il n'avait que vingt ans. Je crois vous avoir déjà prié d'envoyer quatre épreuves à Mme Juliette Clary, qui se charge d'en faire la distribution à des personnes qui me veulent du bien. A propos de cette dame, je vous rappellerai que c'est une personne à laquelle je suis bien attaché. Elle a les qualités les plus grandes; on peut dire que c'est une femme forte par sa raison, ses principes, et extrêmement intéressante par son excellent cœur. Je m'estimerai toujours heureux d'avoir des rapports avec elle. »

A peine est-il de retour à Florence, qu'une inquiétude secrète le poursuit. « Quels délicieux momens vous me faites passer, très cher et excellent ami! Chaque lettre de vous m'inspire des sentimens plus vifs, et, quand je crois que mon cœur est plein de votre affection, les nou-

(1) « Quand Léopold revint de Terni, où il avait vu mon pauvre Napoléon, dit la princesse Charlotte après la mort de Robert, il m'en rapporta des nouvelles, et nos conversations nous reportèrent souvent, depuis, à ce moment où il l'avait vu pour la dernière fois. Que de sujets sérieux n'avons-nous pas traités ensuite! et combien ses sentimens étaient religieux! Que de fois *je lui ai envié cette croyance inébranlable qu'il cherchait à m'inspirer! S'il y a réellement une autre existence,* elle doit être bienheureuse pour lui, qui était si bon, et dont les sentimens étaient si élevés et si beaux. » (Lettre de la princesse à Aurèle, en date de Rome, 19 avril 1835.)

velles preuves de votre amitié m'émeuvent toujours davantage. Comment ne pas croire à une autre existence où l'on pourra s'aimer sans crainte et sans le chagrin que donne l'instabilité des choses de ce pauvre monde? Pour moi, j'ai le bonheur de sentir que je vous aimerai encore après ma mort. Je me vois réuni à toutes les ames avec lesquelles j'ai sympathisé. Cette idée, qui est une conviction intime, me donne tant de joie, me met dans un état si heureux, que je m'en attendris quelquefois comme un enfant. Je sens aussi que cette disposition, loin de m'ôter de l'énergie, m'élève et m'est une garde contre les malheurs de la vie, qui peuvent me faire bien souffrir, mais ne peuvent m'abattre. Je présume trop peut-être de ma force morale, moi surtout qui n'ai bu à la coupe du malheur que de loin en loin; encore l'amertume n'a pas été aussi grande que celle des infortunés qui en boivent la lie. Ma gratitude envers Dieu, que je me représente comme étant l'ame des mondes, est bien vive, quand je me demande si je mérite ces bénédictions particulières.

« Mon troisième tableau des Saisons serait bien en train maintenant; mais, en y pensant bien, j'aime mieux quitter Florence : *il y a une épine qui m'y pique; peut-être à distance la sentirai-je moins.* »

Puis, le 26 mars 1832, à Venise, son secret commençait à lui échapper par tous les pores, et ses dénégations, petite supercherie de sa timidité, devenaient presque des aveux. « Il me reste à vous entretenir d'un sujet sur la voie duquel vous m'avez mis, en me donnant vos excellens conseils. Que ne puis-je vous dire tout ce que mon cœur sent de reconnaissance pour une amitié si vraie et si bienveillante! Votre sollicitude vous a fait découvrir des sentimens que je me cache peut-être, mais qui pourtant ne me rendent jamais malheureux, et surtout ne m'ôteront pas le besoin que j'ai de produire et de faire mieux. D'ailleurs, est-ce à mon âge que la folie souffle ses sottises? Je ne le crois point. La raison a pris le pas et conduit d'une main plus sûre...

« C'est la soirée seulement que j'allais chez ces dames, encore n'y allais-je point chaque jour (en avril 1831, il disait le contraire). J'avoue que je trouvais un grand charme à ces visites. Cette tranquillité, cette douceur de rapports, me rappelaient mes soirées dans votre maison. Ces dames se contentent, pour toute distraction, de la société de quelques amis. Les conversations, toujours intéressantes, donnent l'envie de se conduire bien, élèvent l'imagination en faisant consister la véritable gloire dans le mérite et le talent. Si vous connaissiez leur intérieur, vous ne pourriez leur refuser la plus grande estime pour leurs vertus. La comtesse de Survilliers étant depuis long-temps malade, sa sœur, Mme de Villeneuve, et sa fille, firent un voyage en Italie pour la voir, comptant n'y rester que peu de temps. L'état de la comtesse est tel actuellement, qu'il y aurait barbarie de la part de sa sœur à la

quitter... Avant le malheur arrivé dans cette maison, l'année dernière, à cette époque, il y régnait plus de gaieté. Aujourd'hui, beaucoup la trouveraient triste. Pour moi, je la fréquentais toujours avec plaisir, parce que j'y trouvais des idées en rapport avec les miennes. Quant à des sentimens autres que ceux de l'estime et d'une vive amitié, je crois qu'ils n'existent pas. Ne serait-ce point, d'ailleurs, une grande folie à moi que de lâcher la bride à des sentimens toujours combattus par la raison, car enfin quelle illusion puis-je avoir? Cher et excellent ami, je vous le répète encore, cette liaison ne peut que m'élever l'ame et me donner le désir de me maintenir dans le chemin de la vertu. Quel avantage n'y a-t-il pas dans ces relations qui donnent de l'intérêt à la vie et retrempent le cœur d'énergie! Votre amitié n'a-t-elle pas ce mérite pour moi? Vous avez bien voulu me distinguer : le bonheur que j'en éprouve ne doit-il pas toujours régler mes actions pour conserver votre affection qui m'honore? Il en est de même des rapports intimes que l'on peut avoir dans la vie, quand la vertu en est la base. J'espère faire voir que mon art possède toujours mes pensées les plus continues. »

Le 3 avril 1833, ce ne sont plus des demi-confidences. Avant de les laisser échapper, il fait faire beaucoup de chemin à sa plume. Enfin il arrive, se réservant, comme Mme de Sévigné, pour le *post-scriptum :*

« Votre lettre m'a fait m'envisager bien coupable de ne pas avoir répondu plus tôt à celles qui l'ont précédée, et la raison que je vous ai donnée de mon retard à vous écrire me semble à présent trop faible pour le justifier. Je vous en demande donc pardon, et c'est un plaisir que j'ai, puisqu'il m'engage à me procurer celui d'être avec vous et de causer avec un ami qui m'est si cher. J'ai été enchanté d'apprendre d'aussi bonnes nouvelles de toute votre famille, et votre infatigable ardeur pour réorganiser votre administration m'assure de votre bonne santé. J'en jouis; mais pourtant j'aimerais bien à apprendre que vos occupations sont moins grandes, et il me semble qu'elles doivent vous fatiguer beaucoup. Quand je me représente cette activité si soutenue, je trouve que la mienne pour mon travail est bien peu de chose, et j'en ai honte. Et c'est vous cependant qui m'engagez à prendre du repos, vous qui devez en avoir un si grand besoin! Et c'est encore vous, dont les heures sont si comptées, qui me faites parvenir de si bonnes lettres! C'est vous dont les conseils et les observations me font réfléchir et me disposent davantage à me défier d'un caractère qui peut trop être conduit par une imagination inquiète et peu sage! Soyez sûr que mon cœur les recueille, ces conseils de l'amitié la plus excellente, et qu'il en éprouve une tranquillité qui lui donne plus de force. Vous aurez vu par ma dernière que je continue d'être favorisé d'une très bonne santé qui m'a été et m'est d'un grand avantage. Vous y aurez aperçu de nouveau un sentiment de satisfaction qui est ami de l'exis-

tence, et la manière dont je m'y exprime me semble prouver que je tiens encore aux intérêts de la terre.

« A propos de cela, je me vois bien moins modeste que vous ne voulez m'envisager, et, en lisant l'endroit de votre lettre où vous m'adressez un éloge si flatteur, je me suis rappelé tout de suite ma lettre passée et le jugement que je fais de mon tableau, et j'ai senti le rouge me couvrir la figure.... Cher ami, vous me jugez bien trop favorablement. J'espère pourtant que vous voudrez bien ne pas trop expliquer à mon désavantage ma précipitation à vous parler de mon tableau.

« *Dimanche de Pâques.* — J'ai différé quelques jours à vous écrire, ayant fait ma dernière course à Chioggia pour y observer quelques détails pour mon fond. En revenant, j'étais véritablement heureux de penser que c'était la dernière fois que je faisais ce voyage, au moins pour le présent. Plus je vois ce pays, Venise et ses environs, plus je voudrais y être avec un esprit tranquille. Oh! mon cher ami, si vous saviez combien ma raison a déjà fait pour avoir ce calme! combien elle travaille pour cela! Vous trouveriez qu'elle se défend vivement contre une imagination qui tend à la gouverner. Comme l'amitié véritable sait lire dans l'ame de ceux qui l'occupent, m'est-il permis de ne pas vous le dire? Non, je ne peux pas cacher les faiblesses de mon cœur, et il ne m'est pas possible de ne point répondre, ou de répondre d'une manière évasive, à vos excellens conseils et à vos observations. Comment pourrai-je vous expliquer le silence que j'ai gardé jusqu'à présent avec vous, si ce n'est en vous disant que c'est la honte qui me l'a fait garder? — J'ose dire que ç'a été aussi l'espoir de vaincre des sentimens en apparence bien téméraires et bien condamnables. Mais en suis-je tout-à-fait coupable? Quelle chaîne d'entraînemens il y a dans la vie! et souvent, comme vous le dites, on en reste malheureux, si surtout on ne se persuade pas que tout est pour le mieux dans ce monde.

« J'aimerais à vous parler avec plus de détails de ce qui trouble bien trop le repos que j'ambitionnerais; mais à quoi cela pourrait-il servir, sinon à satisfaire peut-être ma faiblesse? Je ne veux pas vous en ennuyer, je ne veux que vous montrer la confiance la plus entière. Je vous le répéterai encore, un sentiment de honte m'a retenu jusqu'à présent, mais je ne dois plus l'écouter; oui, la honte d'avoir fait preuve de la plus grande inconséquence, la honte d'avoir montré aussi peu de prudence que de prévoyance en une rencontre qui en exigeait tant. Je me suis long-temps fait illusion. Vous le dirai-je? tant que j'ai conservé l'espoir de *la* revoir, je croyais mes sentimens très naturels. A présent, ils m'occupent trop. Si je n'avais mon cher Aurèle avec moi, et si je ne voyais pas mon tableau s'avancer vers la fin, je ne sais vraiment si je pourrais le continuer; mais, comme je vous le disais, avec l'idée que tout peut servir, sinon à l'avantage temporel, du moins

à l'avancement spirituel, on a déjà une grande consolation. Je suis bien éloigné de vous, cher ami, et pourtant vous êtes constamment avec moi. Tout ce que vous me dites se grave dans mon cœur, et mon attachement s'en augmente. Je n'ai pas voulu, je n'ai pas pu vous cacher la cause de cette disposition qu'avec raison vous blâmez en moi. En vous en faisant l'aveu, je puis vous assurer des efforts que je ne cesse de faire pour la changer. Le temps, je l'espère, m'en fera triompher, mais je resterai toujours avec les sentimens de la reconnaissance la plus tendre pour vous, qui avez été et qui êtes ma force.

« Voilà donc cette page que je vais vous envoyer et qui vous fera connaître cette inclination que vous avez soupçonnée, et que je voudrais me cacher à moi-même! Si je pouvais en même temps vous dire ce qui l'a faite ce qu'elle est, peut-être ne me jugeriez-vous pas trop sévèrement. Hélas! vous le savez, le cœur est entraîné quelquefois. On doit être plaint quand il ne vous entraîne pas au point de mériter le blâme de ceux qui veulent que les passions soient toujours gouvernées par le sentiment de l'honneur....

« Il y a plusieurs jours que j'ai commencé ma lettre, et vous verrez par ce qui est écrit que je me suis laissé aller à vous faire une confidence qui vous fera bien mal juger de ma raison; mais, en beaucoup de choses, vous me jugez trop avantageusement, et vos éloges me font trouver coupable de ne pas me faire mieux connaître à vous, cher ami.... Je ne veux pas quitter ce sujet sans vous faire une prière, à savoir de ne faire aucune supposition qui puisse être désavantageuse à une personne dont les qualités et les mérites appellent non-seulement la considération, mais l'attachement de ceux qui l'approchent. D'ailleurs, mes sentimens sont nobles et purs, et, quand ils auront plus de calme, ils me feront trouver un avantage dans ce qui m'a trop agité...

« .... Je ne ferai que quelques petits tableaux après mes *Pêcheurs*, et j'irai m'installer tout-à-fait dans le pays où je trouverai le sujet de mes *Vendanges*. Je m'en promets déjà du plaisir. Je ne tiens pas à m'arrêter à Florence. J'y aurais même bien peu de satisfaction, n'y trouvant plus les personnes que j'aimais le mieux. La princesse Charlotte n'y reviendra pas!.... »

Et plus tard : « Je toucherai encore un point dans cette lettre que je crois nécessaire. J'ai répondu à ce que vous désiriez savoir de Florence; mais je ne vous ai pas dit que, si la personne dont vous m'avez parlé supposait que l'on fît des remarques sur une relation qui n'a rien eu que de très naturel, elle en serait très étonnée. Je vous le dis, cher ami, pour vous persuader que, de sa part, il n'y a aucune envie d'attirer des adorateurs. Sa vie est si simple, ces dames vivent si retirées, qu'on ne pourrait penser ce qui n'est pas, si on les connaissait. Ce que je vous en dis, c'est pour l'acquit de ma conscience. D'ailleurs, je crois

me mettre à ma place en pensant que je ne peux fixer des sentimens bien particuliers dans le cœur d'une personne qui m'accorde peut-être quelque estime, mais que tout empêche de laisser pénétrer en elle une impression qu'il faudrait d'autres mérites et d'autres qualités que celles que je puis avoir pour faire naître. »

Au mois de mai de la même année 1833, il revient encore sur ces tristes pensées qu'il n'a pu arracher de son cœur : « Vous avez bien voulu sympathiser avec une faiblesse que je n'ai pas craint de vous découvrir. Je ne sais si cet aveu ne déposera pas trop cruellement à vos yeux de mon imprudence; mais voilà le résultat de la peine que j'ai éprouvée en voyant une femme dans une affliction profonde. Sa sensibilité m'a ému; ses vertus ensuite ont augmenté cet intérêt que je pensais n'être d'abord que naturel. J'aurais besoin de vous en dire davantage pour que vous pussiez comprendre que je suis peut-être excusable. Quoi qu'il en soit, c'est un rêve bien glorieux!

« J'ai lu et relu votre dernière lettre, qui m'a été si bonne; je la relirai encore, car je ne peux me dissimuler que c'est la raison la plus convaincante pour opérer sur mon esprit. C'est donc à vous que je devrai un état plus calme. Quelle sensibilité profonde je trouve dans tout ce que vous me dites! Et qui pourrais-je croire plus que vous, qui voulez bien, non-seulement excuser une faiblesse que je condamne, mais encore m'aider de conseils pour ramener mon imagination dans la route qu'elle n'aurait pas dû abandonner? Comme je vous l'ai dit dans ma dernière, il me faudrait autre chose que la plume pour faire comprendre toute ma situation. Il m'est arrivé ce qui a demandé bien des sacrifices, et ici, en Italie, je sens que je suis toujours en danger par le besoin que j'ai de m'attacher, et par l'impossibilité où je suis de le faire de façon à satisfaire à la fois la raison, les convenances et, je le dirai, mon cœur. Malheureusement pour moi, en Italie, je n'ai jamais eu de rapports qu'avec des personnes dont la situation et l'existence si différentes de la mienne auraient dû me tenir toujours en garde contre des sentimens qui exigent bien d'autres rapports. On se laisse entraîner par je ne sais quel charme trompeur qui ne vous lègue, en s'évanouissant, qu'ennuis et dégoût de la vie. Ma peinture, qui peut encore tant m'occuper, fait une diversion à cet état si pénible, et je dois encore m'envisager heureux de sentir ma passion pour mon état, loin de diminuer, prendre chaque jour plus de mes idées et de mon temps. Pourtant il me semble que ce n'est qu'une fièvre qui peut passer, et je me dispose à me ménager quelques forces pour le moment où cette ardeur se préparera à me priver d'énergie en me quittant. »

C'est encore de Venise qu'il écrit : « Je viens de relire votre chère lettre, et j'y vois un endroit auquel je n'ai pas répondu encore comme votre affection le demande. Vous voulez me dire que vous n'osez plus

me parler de ce qui, à votre idée, a influé beaucoup sur ma santé, et m'a beaucoup nui sous tous les rapports. Cher ami, c'est moi qui dois craindre de parler d'une faiblesse que je condamne sans doute, mais dont je ne puis être honteux. Moi seul je suis la cause d'un mal que j'aurais dû renfermer en moi-même; ne pensez pas qu'autre que moi en soit coupable et ait, à cet égard, quelque chose à se reprocher.....

« Il faut toujours avoir en réserve de la patience et de la résignation; avec cela, on se trouve toujours armé de courage et de force morale pour tout envisager avec philosophie. Chacun vieillit, et les années, qui, à une certaine époque de la vie, se passent si rapidement, nous font réfléchir au véritable but de l'existence. C'est encore une raison qui me console, car enfin les fausses illusions, qui se détruisent si facilement, ne peuvent être mises en balance avec la tranquillité que donne la réflexion saine de ce que nous devons être un jour. Dieu me préserve de désirer le mal pour essayer ma force à le supporter! ce serait une folie condamnable. Prions plutôt pour éloigner de nous la coupe amère de la vie, et disons avec notre *Modèle:* « Mon père, fais que cette coupe, « s'il est possible, passe loin de moi, non point comme je le veux, mais « comme tu le veux! »

Enfin, trois mois avant sa mort, il jetait de nouveau quelques paroles confuses et désordonnées sur cette passion fantastique, et le rire de l'égarement se mêlait, cette fois, à ses paroles.

Venise, 14 novembre 1834.

« Votre état, en recevant ma lettre, était plus nerveux que de coutume, et cette lettre vous a affligé encore! J'en suis désolé, mon ami, d'autant plus qu'en l'écrivant je n'étais pas dans la situation d'esprit que vous avez cru voir. Il faut, à propos de cela, que je vous fasse rire; j'en serais enchanté. Mon frère, avec son bon sens calme, après avoir lu les pages qui me sont adressées, me dit avec un sang-froid vraiment comique pour moi : « Ce bon M. Marcotte se tourmente beau-« coup de ta passion. Cependant il me semble que quand, comme toi, « on boit, on mange et on travaille, on n'est pas bien malheureux! Tu « devrais le lui dire. » Ceci vous instruira plus que tout ce que je pourrais vous écrire sur l'état où je me trouve.

« Mon bon ami, cet attachement ne me rend pas malheureux comme vous pouvez le penser, et, vous le dirai-je? tout occupé qu'en soit mon esprit, telle impression qu'en reçoive mon ame, je trouve mon état bien moins pénible que le vide du cœur. Mais comment puis-je parler du vide du cœur, quand il est tout occupé de l'amitié qui nous lie et de mon affection pour ma famille? C'est un blasphème; mais le cœur n'a-t-il point des capacités pour recevoir des impressions diverses? Nous autres artistes, nous en avons besoin plus que d'autres pour que l'ima-

gination ne reste point froide. Oui, monsieur, je vous le répète, et je mentirais si je disais le contraire : je ne puis penser à Florence sans émotion. La raison, le devoir, le caractère de mon attachement peut-être, ne permettent pas à une tristesse violente de s'emparer de moi, tout au plus à une mélancolie qui ne peut nuire à mes occupations. Une inclination qui n'a pour base que les sens tourmente et abaisse; celle qui ne s'attache qu'à la beauté de l'ame, à la bonté du cœur, au charme de l'esprit, ne peut qu'élever. J'ai pu m'exagérer l'opinion d'Odier sur ces dames, mais ses lettres ne tarissent pas en éloges sur la mère et sur la princesse C... Vertus, naïveté, simplicité, tout est là! J'avais eu souvent l'occasion de parler de cette famille avec lui pendant qu'il était ici, sans lui donner aucune idée de mes sentimens (je sais les renfermer). Il ne pensait pas alors des Bonaparte comme il en parle aujourd'hui. J'avoue même que j'avais été plusieurs fois blessé de l'opinion qu'il émettait sur les membres de cette famille, et c'est surtout afin qu'il eût l'occasion de se détromper que je lui ai remis pour ces dames une lettre dont il ne voulait pas se charger. J'étais sûr qu'il m'en remercierait ensuite. Ce que je vous en dis est pour vous faire apprécier le charme de cette maison. Je ne puis pas parler du caractère d'attachement qu'on me conserve; mais ce que je puis dire, c'est que, dans tous les cas, je ne me sens pas capable de rompre des relations qui me sont chères. A une époque bien malheureuse pour la famille, j'ai montré du dévouement qu'on a apprécié; rompre sans motif qui puisse être su, je crois qu'on en ressentirait de la peine, éprouvant de la reconnaissance envers moi. J'aime mieux que le temps amortisse une inclination que vous voyez beaucoup trop ardente, et la transforme en amitié. Je dirai plus, je n'aurais point fait mon tableau, si mon cœur n'eût été plein d'affections. Elles sont pour moi, dans la vie, les degrés qui me font monter. Ce sont elles qui ont donné à mon énergie un ressort qu'elle ne pouvait avoir sans elles. Si la religion condamne les passions qui conduisent au vice, défend-elle les penchans qui en éloignent? Oui, de quelque nature que ces penchans puissent être, tous ceux qui font aimer le bien doivent être considérés comme un bien.... »

XI.

Le cœur ne tend pas moins de piéges aux hommes par leurs vertus que par leurs vices. Le pauvre artiste dont l'ame s'était amollie aux tendresses de la famille durant sa jeunesse, qui entourait son frère Aurèle d'une affection si paternelle, qui ne pouvait penser à la Chaux-de-Fonds sans que les larmes lui remplissent les yeux; lui qui aimait tant la simplicité et qui s'écriait avec le bon Ducis : « Oh ! que toutes ces pauvres maisons bourgeoises rient à mon cœur ! » s'était trouvé par la destinée jeté dans une sphère qui n'était point la sienne. La solitude porte

au cerveau. Rendu à lui-même, il eut peur, et son esprit rêveur, méditatif et mélancolique, fut de nouveau agité de pensées poignantes. Alors il s'enfuit à Venise pour se plonger avec une sorte de fureur dans la peinture, et chercher en quelque façon l'oubli de la vie même dans le travail. Aussi presque toutes ses lettres écrites de cette ville sont-elles empreintes d'une tristesse qui empoisonne ses souvenirs les plus chers. Rome, où cependant il avait fondé sa réputation et goûté ses plus belles années de gloire; Rome, qu'il regardait avec la France comme une autre patrie, ne lui rappelle plus guère que des chagrins (1). C'est ensuite Venise la taciturne, si bien faite pour les travaux sérieux, qu'il maudit. L'étroite gondole, noire comme un cercueil dont elle a la forme, le fait frissonner; il se plaint de ce que la singularité des constructions l'empêche de faire des promenades si salutaires ailleurs. Le quai des Esclavons, la seule promenade de la ville qui soit agréable, est cependant à sa portée. Son frère l'y entraîne, mais on y revoit des *Chiozzotti*, et il a pris le quai en aversion, comme lui rappelant son tableau des *Pêcheurs*, et toutes les peines que lui en a coûtées l'enfantement (2).

« Ce sujet m'est devenu insupportable, écrivait-il encore une fois; je suis comme l'homme dont l'ennemi, qui l'a fait cruellement souffrir, vient d'être terrassé; la victoire ne diminue point en lui l'instinct de répulsion pour son ennemi. Cette œuvre aura bien vu blanchir ma tête par tous les chagrins que j'ai eus en la faisant. Je me demande quelquefois, quand surtout j'éprouve les plus grandes difficultés pour faire ce que je me suis proposé, à quoi sert tant de persévérance pour n'aboutir qu'à contrarier ses goûts et ses désirs. Cette réflexion, qui me semble prouver que l'on travaille volontairement contre son bonheur, me porterait à changer mes idées à cet égard; mais elles reprennent bien vite leur cours habituel, et je suis effrayé du relâchement moral que la faiblesse de caractère me donne, et ce relâchement m'est plus pénible que tous les sacrifices qu'exige la continuité de la volonté (3). »

Ainsi, tout lui pèse à Venise, et la ville et son tableau, et le passé et le présent. Cependant, chartreux qui creuse sa tombe, je ne sais quel attrait funèbre le retient quand il songe à fuir. « Si je pense à quitter Venise, dit-il, j'éprouve une émotion incroyable. Il me semble que l'habitude d'une vie qui véritablement n'en est pas une, m'a donné quelque chose qui peut ne plus être en rapport avec ceux qui jouissent de l'existence, et que, par conséquent, je ne peux plus me faire voir que comme un original qui n'est bon qu'à vivre dans sa retraite, où il peut réfléchir à loisir qu'un peu de poussière recouvrira l'être heureux comme celui

(1) Lettres à M. Marcotte, du 29 février 1833; à M. Navez, du 14 janvier 1834.

(2) Lettre d'Aurèle à M. Marcotte.

(3) Lettre de Robert à M. Jesi, Venise, 10 avril 1834.

qui ne l'est pas, l'homme tourmenté par son organisation morale et physique comme l'homme impassible. Il y a là de quoi calmer (1). »

En vain le bon Aurèle cherche à rompre la chaîne des idées habituelles de son malheureux frère; celui-ci parle sans cesse de ses humeurs noires. Il en parle, il en écrit. Sa mélancolie veut se nourrir d'elle-même : y être arraché le fait souffrir. Les distractions extérieures, les représentations théâtrales, par exemple, depuis long-temps l'irritent : « Aujourd'hui dimanche (5 février 1833), chacun est occupé à rechercher les plaisirs bruyans du carnaval; mais nous y prenons bien peu de part, et nous sommes rentrés avec l'intention de passer la journée à la maison, ce qui du reste est l'ordinaire. Aurèle, quoique d'un caractère sérieux, trouverait bien des distractions amusantes, s'il n'était pas influencé par moi, qui ai une véritable aversion pour les grandes réunions. Il veut me tenir fidèle compagnie, et, tout en sentant cet avantage, je suis pourtant peiné qu'il se fasse une habitude qui tient son ame dans une situation plutôt triste que gaie. Hier soir, j'ai voulu me faire violence, et nous sommes allés au théâtre San-Benedetto, où une excellente troupe comique attire journellement la foule. Je ne puis pas nier que, quelques momens, je n'aie été obligé, comme tous les spectateurs, de prêter une certaine attention aux scènes qui excitaient un rire général; mais ce qu'il y a de singulier, et que je ne puis m'expliquer, c'est le changement prompt et pénible qui s'opère en moi après avoir pris part à des momens de gaieté. Mes nerfs en éprouvent une commotion si désagréable, que je préfère de beaucoup mon état habituel sérieux et reposé. Voilà la grande raison qui m'oblige à vivre aussi retiré que je le fais... La présence de mon frère me stimule et me fait du bien. Il me semble qu'il a remis de l'huile dans la lampe prête à s'éteindre. »

Du 7. — « Hier au soir, je n'ai pas continué ma lettre, parce que j'ai été passer la soirée chez M. Cicognara, où je n'avais pas été depuis long-temps. Aurèle, qui aime encore moins les réunions de la société que moi, n'a pas voulu m'y accompagner. J'ai trouvé un petit cercle. La conversation générale roulait naturellement sur le théâtre de la Fenice, où brille Mme Pasta. On m'a sur-le-champ demandé ce que j'en pensais, et quand j'ai répondu que je n'y avais pas été, parce que j'ai les théâtres en antipathie, on s'est récrié sur ma barbarie de goût et sur le blasphème que je prononçais. Ce mot *antipathie* les a choqués d'une manière si plaisante pour moi, que j'en ris encore et que je me veux du bien de l'avoir dit, tellement je trouve ridicule l'existence de ces gens dont la vie se consume d'une manière aussi nulle. Je vous

(1) Lettre de Robert à Jesi, 17 octobre 1834. Six mois avant, il en écrivait une du même ton mélancolique à son ami Navez.

laisse à penser, cher ami, combien peu j'ai d'agrémens dans ces réunions où les sujets de conversation sont si peu attrayans, si vides de plaisir pour le cœur. »

Robert recherche l'isolement, l'isolement le ronge; il est assiégé de superstitions, et, suivant l'expression de son frère, son existence n'est plus désormais que comme une contrée dévastée. Dans ses momens de calme et de lucidité, le malheureux se demande compte de cette fâcheuse tendance de son esprit; il analyse le désordre de ses facultés mentales : « Je crois, dit-il par un pressentiment terrible, que c'est un mal qui est dans le sang. Quelles en sont les raisons? quels en sont les remèdes? Je l'ignore. Ne le voit-on pas, ce mal, dans des familles entières, y faire des victimes sans causes positives? »

Un volume ne suffirait pas à reproduire toutes les lettres de ce temps où le malheureux artiste découvre son ame endolorie. Les tristesses y viennent par bouffées à travers des réflexions nuageuses sur le présent et sur l'avenir, et jettent comme un voile de deuil sur tous ses épanchemens. Son imagination malade épuise successivement toutes les gammes de la douleur, et le cœur saigne à l'entendre dire : « Je suis gai, » au moment où de cruelles étreintes lui font rouler les larmes dans les yeux. Déjà le *tœdium vitæ* de la folie ébranlait son cerveau, égarait son ame et la noircissait de terreurs; déjà le suicide rentrait dans ses idées délirantes. Parfois, l'oppression de sa poitrine le force à jeter la palette, et, en un instant, il passe des défaillances de l'esprit à la plus déchirante douleur, au plus violent désespoir, au plus affreux abattement. Des rêves de bonheur s'entrechoquent dans sa tête avec de sinistres hallucinations. Ses yeux se voilent, son front se brise, un froid mortel le glace, surtout à la tête, et de son sein s'échappent, sans causes apparentes de douleur, de longs cris de spasme et d'angoisse. Ainsi, une fois, comme on l'a vu dans la lettre d'Aurèle, il accourt tout éperdu à l'atelier de son frère et tombe échevelé sur une chaise, en s'écriant : « C'est fini de moi! dans quelques jours, je serai mort! » Trompé de la sorte par l'effervescence et le mouvement irrégulier de ses esprits, il a des anéantissemens inexplicables, il a des agonies imaginaires, il ne se sent plus vivre, comme si un voile séparait son intelligence de ses sensations réelles, et bientôt la respiration lui manque sous les débris de sa raison. Souvent, à l'époque voisine de sa mort, on le rencontrait tout effaré dans les rues de Venise; souvent, chez lui ou chez Aurèle, il se regardait dans la glace, et se faisait peur à lui-même : « Quelle figure! quels yeux fixes! s'écriait-il, parlant à son frère; un tel, que j'ai rencontré, m'a regardé d'un air étrange; j'ai l'air d'un fou! » Et comme il songeait, dans ce temps-là, à un voyage soit en France, soit en Suisse, il ajoutait : « Je n'oserais partir en cet état. S'il allait m'arriver un malheur en route! Je t'en prie, viens donc avec

moi en Suisse, tu te marieras : je voudrais te sentir avec une femme. Tiens, mon cher, crois-moi, les fumées de la gloire ne sont rien : elles laissent un vide affreux dans le cœur (1)! »

Alors il prend la Bible qui ne le quittait jamais, et, dans les sublimes exhortations du livre saint, il puise quelques instans de tranquillité, mais d'une tranquillité trompeuse. Que si, en effet, il semble parfois dissiper le chaos de ses terreurs et trouver quelque résignation, ce n'est encore qu'un jeu cruel du mal qui l'oppresse; ce n'est que ce repos funèbre dont parle André Chénier, cette résignation à la façon des morts « qui s'accoutument à porter le marbre de leur tombe, parce qu'ils ne peuvent le soulever. » Il y a, si l'on peut ainsi parler, un coup de rasoir derrière chacune de ses paroles. Pourtant, chose remarquable, l'instinct lui fait encore chercher la vie dans l'éclat du ciel. Comme Jean-Jacques, qui, avant de se donner la mort, veut contempler une dernière fois le soleil, le dernier ami qui lui reste; comme Goethe, chargé d'années, qui, avant de laisser échapper sa grande ame, s'écrie : « *Mehr Licht! mehr Licht!* ouvrez, faites plus de lumière! » Léopold veut se plonger tout entier dans la nature : « Rendez-moi le soleil, disait-il; il m'émeut, il diminue mes soucis, il donne à l'espérance de l'avenir quelque chose de consolant! »

A cette même époque, un changement notable et touchant se manifesta dans ses habitudes extérieures. Jusque-là, depuis le premier établissement d'Aurèle à Rome, il avait régné entre les deux frères une réserve silencieuse, extraordinaire chez deux hommes qui ne se quittaient jamais, et que tout aurait dû porter à vivre dans les épanchemens de l'amitié. A coup sûr, le bonheur d'Aurèle préoccupait Léopold, mais il le préoccupait en silence. Taciturne et concentré par nature, cachant à tout ce qui l'entourait ses impressions et ses sentimens, l'aîné inspirait à son jeune frère plus de respect que de confiance; mais du jour où celui-là sentit en soi la nature à bout de force et les ressorts de la vie se détendre, il fut pris d'un attendrissement suprême. Alors il fit voir à son frère une sensibilité inaccoutumée, dont le pauvre Aurèle fut aussi effrayé qu'il en fut touché.

XII.

On a peu d'indulgence pour les malheureux : on a reproché à Robert de ne pas avoir fui à la première découverte de sa passion insensée, et d'avoir eu peut-être le tort de rêver un sort pareil à celui du peintre Fabre épousant la veuve du dernier des Stuart. D'abord sur quoi fonde-t-on cette étrange supposition? Oublie-t-on ensuite que la raison de

(1) Lettre d'Aurèle à M. Marcotte.

l'infortuné avait plus de droiture que de force, et que, lorsqu'il se comprit bien lui-même, il était trop tard? En vain alors, voulant rompre avec le passé, chassa-t-il loin de son esprit le nom même de la jeune veuve; en vain brûla-t-il avec résolution toutes ses lettres, qui de Florence venaient le chercher à Venise : ce cœur était brisé pour jamais; un feu s'était allumé, qui ne devait s'éteindre que dans son sang (1). D'ailleurs, encore une fois, son mal le plus terrible n'était point l'amour : son vautour dévorant était sa mélancolie, que l'hérédité du mal, qu'un isolement obstiné, que la vision et la peur de la gloire, qu'un travail énervant rendaient si fatale, — sa mélancolie, qui cherchait son aliment dans cet amour même, et qui, à coup sûr, en eût inventé un autre, si elle n'eût pas eu celui-là. N'eût-il su à quoi se prendre, il eût combattu dans son ame avec le vide. Ses douleurs hypocondriaques s'exaspéraient sous l'influence de ses émotions successives, quelles qu'elles fussent, et tour à tour, cause et effet, l'exaspération des douleurs intimes et des cuisans souvenirs accroissait les troubles survenus dans les fonctions intellectuelles. Certes, on ne saurait envier ceux qui peuvent vivre comme s'ils n'avaient ni souffert, ni vu souffrir; mais malheur à qui, dans le cours de cette vie, n'a pas la faculté d'oublier, car l'homme n'est guère de force à supporter à la fois et tout le passé et tout le présent!

Que l'amour de Robert n'ait été qu'une forme de sa folie, qu'il ait eu son siége dans le cerveau plutôt que dans le cœur, — comme ces passions éthérées et visionnaires de malades pour des êtres inconnus et fantastiques, qui rappellent celle de cette jeune fille du siècle dernier morte d'amour pour Télémaque; — qu'il faille reconnaître dans ce sentiment la cause primordiale, ou seulement occasionnelle, du suicide de Robert, c'est là une double thèse qu'on doit laisser à la médecine. Les phénomènes vitaux sont si compliqués, si intimement liés entre eux, qu'il faudrait, avant de prononcer, en avoir fait une longue étude et avoir apprécié l'influence de telle ou telle cause, en apparence éloi-

(1) Aurèle écrivait ce qui suit à M. Marcotte, le 3 avril 1835 : « A l'égard du secret qu'il vous a confié, mon devoir m'oblige de vous dire, cher ami, que j'ai eu connaissance de toutes les lettres que ce pauvre Léopold, dans un dernier effort de vertu, a brûlées. A force de vertu et de réflexions, il était parvenu à se convaincre de tous les inconvéniens de sa passion; mais, à la suite d'un combat de trois ou quatre ans entre la raison et une imagination indocile, son cœur aimant n'a éprouvé qu'un vide affreux. Les lettres que j'ai vues étaient empreintes d'un intérêt constant qui pouvait provenir de l'estime pour le talent et pour le caractère de Léopold; il aurait fallu des yeux plus clairvoyans que les miens pour y découvrir d'autres sentimens, car il y régnait une retenue plus que platonique. Peut-être est-ce là ce qui a fait durer l'illusion. Il fallait se déclarer ouvertement dès le principe, afin de recevoir un refus ou une réciprocité. Le respect, dans ce cas-ci, était motivé par la différence des situations; mais, si le génie ne se croit pas égal aux titres, pourquoi s'en approche-t-il? »

gnée, sur les fonctions cérébrales. Tâche difficile assurément que celle de sonder les mystérieux replis d'un cœur aussi secret! Ceux qui ont le plus pratiqué Léopold n'ont pas eux-mêmes connu tous ses penchans, encore moins toutes ses pensées. Sénèque proclame quelque part qu'il y a un coin de folie dans toutes les têtes de génie, — et qui sait, si ce n'est Dieu, la limite fatale où la raison finit, où la folie commence? Ni Aristote, ce grand esprit, le plus grand qui ait parlé le langage de la raison, ni Leibnitz, qui en a exercé le sacerdoce du haut de son universel génie, n'ont suffi à pénétrer les phénomènes de la pensée humaine. Si l'œil profond de William Harvey a percé les voiles qui cachaient les lois de la circulation, ce torrent éternel « où bouillonne la vie; » si les belles expériences de Lavoisier, de Priestley, de Sheele, de Berzélius, ont découvert en quelque sorte l'ame de la nature; si le grand Haller et le grand Bichat ont presque deviné l'énigme de la vie, en demandant ses secrets à la mort, l'étude de l'homme intellectuel n'en est pas moins demeurée un cours complet d'humilité pratique. En vain, usufruitier de la création, l'homme dispose-t-il de l'espace et de la matière; le sceau de Dieu lui a fermé les mystères de sa propre intelligence, la science est impuissante à le faire se connaître lui-même.

Admettons, si l'on veut, que Léopold Robert se soit donné la mort parce qu'il y avait une place dans sa vie pour une affection et que cette place n'a pas été remplie. On comprend, en effet, que cette nature délicate, élevée, mais timide, ait pu s'éprendre en secret pour une grande dame, quand surtout cette grande dame, à toutes ses séductions personnelles, joignait encore celle du malheur. On comprend aussi que tout ce qu'il y avait d'énergie dans son intelligence, de faiblesse dans son caractère, de tendre exaltation dans son cœur, se soit tourné cruellement contre lui, le jour où il comprit sa déception; mais si le malheureux, dans la fixité de ses idées, s'était forgé de folles illusions, est-ce à lui, à lui seul, qu'il faut attribuer tous les torts? Quelle femme ignora jamais l'impression qu'elle a produite? et est-on bien assuré que celle à qui l'on aurait à demander compte de la destinée de l'artiste n'ait rien fait d'imprudent pour fasciner cette ame naïve, pour attiser cette passion visionnaire ou réelle qui devait emprunter de l'ardeur à l'âge même où elle était née? Un homme autrement brillant que le pauvre Léopold par le génie et par les dons extérieurs avait eu même sort : le Tasse avait aussi aimé dans les sphères élevées. L'audace du cœur augmentant en lui la timidité des manières, il avait pris tous les voiles pour cacher sa passion sans cesser de la peindre. Dans l'épisode d'Olinde et Sophronie de sa *Jérusalem délivrée,* lui-même est cet Olinde qui désire beaucoup, espère peu et ne demande rien :

Brama assai, poco spera, e nulla chiede.

Lui-même encore est le Tircis de son *Aminte*, et ce drame pastoral exhale partout les souvenirs amoureux du poète. C'est en pensant à Leonora d'Este qu'il chante Ferrare :

Oh che sentii ! che vidi allora! Io vidi
Celesti, Dee, ninfe leggiadre e belle,
. . . . ed altre ancora
Senza vel, senza nube (1)...

C'est encore en pensant à elle qu'il écrit ce chœur, qui n'a peut-être rien d'égal dans la poésie lyrique de l'Italie :

Amiam, che non ha tregua
Con gli anni umana vita, e si dilegua.
Amiam, che'l sol si muore, e poi rinasce;
A noi sua breve luce
S'asconde, e'l sonno eterna notte adduce (2).

Eh bien! quel fut le prix de tant de génie et de tant d'amour? Le dédain, la prison et la folie! Malheur à l'amour qui ne sait pas compter avec l'orgueil et le rang! Cette Léonora d'Este, que l'imagination des romanciers s'est plu à embellir de tous les trésors d'une sensibilité poétique, s'amusait à se laisser aimer, mais sans daigner le savoir. Pour la princesse, Torquato n'était qu'un homme qui faisait de beaux vers à sa louange, et Léonore jeta son blason entre elle et lui le jour où l'imprudent laissa trop éclater son cœur. Ainsi de Léopold. Confident sans défiance de ces mille riens, de ces petites choses du cœur que toute femme a besoin de laisser échapper, et qu'elle dirait au vent, si les hommes ne les écoutaient pas, l'amour de Robert commença par un culte d'enthousiasme. Autrefois, Mme de Sévigné s'était égayée de la passion gauche du pauvre Ménage; on fit de même, on se fit un jeu de cette étincelle d'amour. Malheureusement ce n'était point là un de ces beaux esprits soupirant Tibulle et aimant par citations; c'était une nature inflammable et concentrée, qui prenait au sérieux tous ses sentimens, comme elle prenait au sérieux tous les devoirs. La vie de Robert avait été sans jeunesse; d'un même pas, il avait passé de l'adolescence à l'âge mûr, ayant à peine, hormis les douceurs de la famille et les impressions d'une liaison de passage, goûté quelqu'une des tendresses du cœur. Combien alors l'amour devait pénétrer en cette ame et en exalter les puissances! Chacun d'ailleurs, comme l'a fait observer Sainte-Beuve, chacun, plus ou moins, a « son idéal, son rêve, sa patrie d'au-delà, son île de bon-

(1) *Aminta*, acte Ier. « Oh ! que sentis-je? que vis-je alors? Je vis des dieux, des déesses, des nymphes gracieuses et belles..., d'autres objets ravissans, sans voile, sans nuage.... »

(2) *Aminta*, acte Ier. « Aimons : la vie humaine n'a point de trêve avec les années, et elle s'écoule. Aimons : le soleil meurt et renaît; nos yeux se fermeront bientôt à la lumière, et voici venir le sommeil de l'éternelle nuit. »

heur. » Heureux si l'on y aborde! plus heureux peut-être si l'on n'y aborde pas! On y croit toujours. Le grand Michel-Ange lui-même n'avait-il pas aussi cultivé en secret une passion idéale et mystique pour la marquise de Pescara-Colonna, l'illustre poétesse, et, voyant passer son cercueil couvert de lauriers et de fleurs, n'avait-il pas laissé échapper ce chaste et poétique regret : « Que ne l'ai-je baisée au front (1)! »

Léopold a donc eu son rêve, et, trop faible pour laisser mourir ou s'apaiser en lui les brûlantes facultés du cœur, il est mort avec elles et par elles; mais, dans tous les cas, les dévouemens de sa jeunesse et la longue ingénuité de cette ame austère avaient préparé sa maturité féconde, et ces souvenirs protecteurs forment une couronne lumineuse autour de sa tête. Trop souvent, sans doute, le suicide est le résultat du délire de passions mauvaises; mais jamais les mauvaises passions n'ont ébranlé cette inflexible droiture, n'ont souillé cette candeur d'enfant. Disons-le donc avec confiance, Robert était trop plein de cœur et de bonnes pensées morales et religieuses pour avoir, de propos délibéré, sacrifié sa vie. Si, chez lui, le frein religieux s'est détendu, ce n'est qu'après le bouleversement de toute l'économie intellectuelle. S'il eût pu échapper aux convulsions de son esprit agonisant, il eût chassé le spectre au signe de la croix. Un calme et un sang-froid apparens ont bien pu, comme l'a rapporté son frère, présider à son action suprême; un quart d'heure avant l'accomplissement de son dessein funeste, la vieille servante qui soignait l'atelier a bien pu le voir encore la palette à la main; néanmoins l'infortuné a succombé finalement à une affection organique. Et, en effet, l'autopsie de son corps a constaté un épanchement séreux considérable dans le crâne, et l'une de ces altérations cérébrales qui, au rapport de quelques médecins, accompagnent toujours les troubles de l'intelligence.

Un point, du reste, est encore demeuré un mystère, à savoir la circonstance fatale et précise qui a déterminé l'accomplissement du suicide. De temps à autre, il est vrai, le défaut de liaison entre les idées, les jugemens et les résolutions de Robert était manifeste; mais aucun paroxysme précurseur n'avait annoncé, ce jour-là même, le divorce de l'ame et des sens, — tant il est commun que le passage de la raison au

(1) Vasari rapporte que Michel-Ange avait fait faire le portrait de cette illustre poétesse par deux de ses élèves, notamment Sébastien del Piombo. Le portrait de celui-ci s'est retrouvé à Florence, et il est maintenant à Rome entre les mains d'un peintre anglais nommé Macpherson. La peinture en est d'une conservation parfaite : c'est un des beaux portraits qui se puissent voir. On sait que la marquise ne porta plus que des habits de deuil depuis son veuvage; c'est dans ce costume qu'elle est représentée : robe noire, voile brun sur la tête, un livre de prières à la main. Sébastien del Piombo avait déjà peint le même personnage, mais beaucoup plus jeune. Le premier portrait est empreint du sentiment de sa première école, celle du Giorgion; le second, du sentiment de l'école de Michel-Ange.

délire, comme le retour du délire à la raison, ne soit précédé que d'obscures influences! Ce fut peut-être, chez Robert comme chez nombre de mélancoliques, la cause la plus futile et la plus insignifiante; ce fut peut-être une lésion soudaine des forces vitales du cerveau, une de ces hallucinations qui poussent invinciblement à se soustraire à des souffrances imaginaires ou réelles.

Ses obsèques eurent lieu sans pompe. Son corps, placé dans une gondole, escorté par son frère, par ses amis et par les artistes nationaux et étrangers qui se trouvaient à Venise, a été descendu, arrosé des larmes de tous, à Saint-Christophe, petite île des lagunes, qui, sous la garde des religieux du couvent de Saint-Michel de Murano, sert de cimetière à la grande ville (1). Une simple pierre, encastrée dans le mur lézardé du cimetière, en face de la tombe, porte, avec la date de sa naissance et de sa mort, ces simples mots :

A LÉOPOLD ROBERT, SES AMIS ET COMPATRIOTES.

Sur les bords de l'Arno, à Florence, dans l'église de Santo-Spirito, non loin du palais Serristori, autrefois l'habitation de la jeune princesse Charlotte, s'élève une chapelle funèbre, qu'elle a construite pour y déposer son mari. C'est là qu'en 1839 elle est venue dormir à ses côtés du dernier sommeil (2); mais, avant de le rejoindre, la princesse avait plus d'une fois donné des pleurs amers au souvenir du grand artiste, de l'homme de bien dont le sentiment de famille était si délicat et si profond, dont la journée avait été si rude, dont les défauts même étaient si touchans! Malheureux Léopold! tes sueurs et tes larmes avaient trop baigné le livre de ta vie pour ne pas effacer le sang de la dernière page!

F. FEUILLET DE CONCHES.

P. S. Le catalogue de l'œuvre d'un peintre est le complément naturel de l'histoire de sa vie. Personne n'avait encore dressé une liste complète des tableaux de Léopold Robert : nous avons cru devoir prendre ce soin ingrat, mais utile, n'ayant eu l'occasion de citer, dans

(1) Saint-Christophe et l'île du couvent sont sur la route de Venise à la petite ville de Murano, où l'on fabrique les glaces, les perles, les verroteries, qui font, depuis des siècles, la célébrité de Venise. L'île de Saint-Christophe est de toutes parts enceinte de murailles pour fermer le cimetière, qui ne s'ouvre aux visiteurs que le dimanche. Un petit enclos, à l'un des angles, est réservé pour la sépulture de ceux qui ne professent pas le culte catholique, les Juifs exceptés, qui sont enterrés au Lido, petite île du bassin de Venise, autrement dit les Lagunes.

(2) La princesse, se rendant de Florence à Gênes pour sa santé, est morte des suites d'une hémorragie, à Sarzane, en avril 1839.

le cours de notre travail, qu'un petit nombre des ouvrages de Léopold. Sa correspondance, son frère et M. Marcotte d'Argenteuil nous ont fourni de sûrs matériaux. Robert dit, dans une lettre du 1er octobre 1830, qu'il avait peint, à cette époque, cent trente à cent cinquante tableaux. Or, ce qu'il fit depuis n'ajoute guère à ce nombre qu'une douzaine de toiles. Les récapitulations du catalogue suivant sont donc d'accord avec les siennes, si l'on défalque du total donné par Léopold ses nombreuses répétitions, qu'il a comprises avec les originaux.

1817 — Portrait de Léopold Robert, — appartenant à Mme Huguenin-Robert, à la Chaux-de-Fonds.

1818 — Intérieur d'une cour à Rome, avec un pèlerin faisant baiser des reliques à des enfans, — à M. Fischer, ancien avoyer, à Berne.

1818 — Église souterraine de Saint-Martin-des-Monts, à Rome, avec figures, — au comte d'Affry, à Fribourg, en Suisse.

1819 — Procession de moines dans l'église des saints Côme et Damien, à Rome, — à M. de Beauvoir, à Paris.

1819 — Intérieur du cloître de l'Ara-Cœli, à Rome, — à la famille de Robert.

1819 — Intérieur de la sacristie de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, avec figures, — à Mlle Adèle Robert, sœur de Léopold.

1820 — Tête de jeune fille de Sonnino, grandeur naturelle, — à lord Kinnaird, en Écosse.

1820 — Un vieux pâtre et sa fille endormis auprès d'une madone, — à ***.

1820 — Brigand avec sa femme, — à ***.

1820 — Femme de Sonnino et son enfant endormi, — au roi des Belges.

1820 — Brigand retiré avec sa famille dans le creux d'un châtaignier, et se préparant à la défense, — à la duchesse de Berry, à Venise.

1821 — Vieille disant la bonne aventure à une jeune fille de Sonnino, — à ***.

1821 — Brigands dans les montagnes de Terracina, — au baron de Foucquancourt.

1821 — Jeune religieuse recevant la bénédiction d'une abbesse, — à ***.

1821 — Portrait de lord Drummond et de deux de ses amis, — à lord Drummond, en Angleterre.

1821 — Procession de pèlerins chantant les litanies du matin, — à M. Roullet de Mézerac, à Neufchâtel.

1821 — Religieuse mourante, — au même.

1821 — Religieuses effrayées par des brigands qui envahissent leur couvent, — à lord Kinnaird.

1821 — Même sujet, mais composition tout-à-fait différente, — à la maréchale de Lauriston.

1822 — Brigand blessé, — au roi des Belges.

1822 — Femme de l'île d'Ischia, scène de désespoir, — à M. Coulon-Marval, à Neufchâtel.

1822 — Tête de jeune fille de l'île de Procida, — au roi de Prusse.

1822 — L'Improvisateur napolitain, grandeur naturelle. Gravé en grand à la manière noire soutenue de burin par Zaché Prévost, en petit au trait par Joubert. — Était au palais de Neuilly.

1822 — Frascatane au rendez-vous, — à feu le chevalier Bartholdy.

1822 — Enlèvement de jeunes filles par des brigands, — à M. de Rothschild, à Naples.

1823 — Femme de brigand veillant sur le sommeil de son mari, — quatorze répétitions appartenant à autant de cabinets différens.

1823 — Repos de pèlerines dans la campagne de Rome, — à la maréchale de Lauriston.

1823 — Brigand en prières avec sa femme, — à M. le prince Aldobrandini-Borghèse, à Rome.

1823 — Berger romain, — à M. de Rothschild, à Naples.

1823 — Pillage d'un couvent de religieuses par des pirates turcs, — à ***.

1823 — Brigand mourant, — à M. le duc de Fitz-James, à Paris.

1823 — Deux jeunes filles napolitaines revenant de la fête, — à M. le comte de Gourieff, en Russie.

1823 — Vieux pâtre des Apennins endormi. Près de lui, un jeune garçon joue du hautbois. — Au même.

1823 — Jeune chevrier des Apennins soignant une chèvre blessée, — à la baronne Gérard, veuve du peintre, à Paris.

1823 — Étude de tête de jeune Frascatane, demi-nature, — à M. Marcotte d'Argenteuil, à Paris.

1823 — Danse napolitaine dans l'île de Capri, — à M. le marquis Hutchinson, à Londres.

1823 — Femme de l'île de Procida, — à M. Philipps, à Londres.

1824 — Costume de Sorrento, grandeur naturelle, — à M. Rauch, sculpteur à Berlin.

1824 — Pêcheur improvisant, — à M. le général Disney, à Londres.

1824 — Vieille disant la bonne aventure, — à M. Mari, en Belgique.

1824 — Brigand blessé à mort et sa femme se livrant au désespoir, — au roi des Belges.

1824 — Répétition du tableau précédent, — à M. le duc de Fitz-James, à Paris.

1824 — Deux vues intérieures de Rome, avec beaucoup de figures de *contadini*, de moines, de marchands de poissons et de marchands de légumes, — à M. le vicomte de Fontenay, à Stuttgardt.

1824 — Intérieur des ruines de Saint-Paul-hors-les-Murs (Rome), le lendemain de l'incendie, — au musée de Neufchâtel.

1824 — Répétition du précédent tableau, — au sculpteur danois Thorwaldsen.

1824 — Retraite de brigands, — à M. le comte Basilewski, à Saint-Pétersbourg.

1824 — Famille de brigands en alarmes, — à M. le prince de Metternich.

1824 — Jeunes filles de Frascati portant des corbeilles de fleurs et de fruits, — à M. Rougemont de Loewenberg, à Paris.

1824 — Deux brigands. — Brigand et sa femme en prières, costume de Monticelli. — A lord Honson, en Angleterre.

1824 — Brigand mourant, — à M. le comte de Schœnbrunn, à Vienne.

1825 — Jeunes Napolitaines revenant d'une fête, — à Mme la princesse de Souwaroff, à Berlin.

1825 — Brigand veillant à côté de sa femme endormie, — à Mme Huguenin-Robert.

1825 — Jeunes filles de l'île de Capri, — à lord Acton, à Naples.

1825 — Famille de brigands se parant, dans une grotte, d'objets enlevés à des voyageurs, — à Mme la comtesse de Nesselrode, à Saint-Pétersbourg.

1825 — Femme de l'île de Procida, sur le bord de la mer, attendant son mari durant une tempête, — à M. le duc de Laval-Montmorency.

1826 — Pèlerins reçus à la porte d'un couvent, — à Mme Schickler, à Paris.

1826 — Tête de femme de Sora, demi-nature. — Pèlerine des montagnes voisines du lac Fucino, avec son enfant mourant, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1826 — Le marinier napolitain avec une jeune fille de l'île d'Ischia, — à feu Guérin le peintre.

1826 — Répétition du sujet précédent, — à M. Roullet de Mézerac.

1826 — L'ermite de Saint-Nicolas, au mont Epomeo, île d'Ischia, recevant des fruits d'une jeune fille, — à M. le comte de Feltre, à Paris.

1827 — Jeune fille de Procida donnant à boire à un pêcheur, — à M. Casimir Lecomte, à Paris.

1827 — Retour de la fête de la madone de l'Arc, — au Musée du Louvre.

1827 — Une fille de Procida au rendez-vous. — M. Édouard Bertin avait donné ce tableau à sa mère, à qui il a été volé.

1827 — Répétition du tableau précédent, esquisse terminée, — à M. Snell, à Rome.

1827 — Jeunes filles d'Ischia au rendez-vous, — à ***.

1827 — Vieille femme disant la bonne aventure à une jeune fille, — à M. Mari, en Belgique.

1827 — Tête de jeune fille de Frascati, demi-nature, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1827 — Deux jeunes filles de San-Donato se déshabillant pour se baigner, — à M. Marcotte aîné, à Troyes.

1827 — Ermite trouvé mort près de son ermitage par un *pecoraro*, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1827 — Deux jeunes paysannes à la fontaine, — à M. de Maun, en Belgique.

1828 — Tête de jeune fille des environs de Rome, demi-nature, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1828 — Les petits pêcheurs de grenouilles dans les marais Pontins, — à M. Marcotte aîné.

1828 — Jeune fille de Sonnino ôtant une épine du pied à une de ses compagnes, — à M. Marcotte-Genlis.

1828 — Jeune Grec aiguisant son poignard, grandeur naturelle, — à M. Frédéric Pourtalès, à Berlin.

1828 — Répétition du même tableau, avec variantes et de plus petite dimension, — au sculpteur Thorwaldsen.

1828 — Femme de Sora pleurant sur sa fille morte, — à Mme la baronne Gérard, veuve du peintre.

1828 — Répétition de ce tableau, — à M. le comte de Schœnbrunn, à Vienne.

1828 — *Idem*, — à M. le général baron Fagel, ministre des Pays-Bays à Paris.

1828 — Deux petits *pecorari* chantant l'*Angelus* du matin sur une des sommités des Apennins, — au roi des Pays-Bas.

1829 — *Pifferari* devant une madone, — à M. Casimir Lecomte.

1829 — Jeunes filles à la fontaine, — à M. Dubois, à Paris.

1829 — Vieille femme malade entourée de ses petits-enfans, — à M. Armand de Werdt, à Berne.

1829 — Portrait de jeunes personnes, filles de la comtesse de Celles, petites-filles de Mme de Valence, arrière-petites-filles de la comtesse de Genlis, en costume de paysannes des environs de Rome, — à Mme la comtesse de Celles.

1829 — La femme du marin, costume d'Ischia, — à M. Coulon-Marval, à Neufchâtel.

1829 — Deux brigands avec leurs femmes. — Brigand arrêtant une femme. — A M. le comte de Hahn, à Berlin.

1830 — Jeune fille de Frascati, — à M. Falconet, à Naples.

1830 — Halte de moissonneurs dans les marais Pontins, gravé en grand à la manière noire, soutenue de burin, par Z. Prévost; en petit au burin, par Paolo Mercuri; au pointillé, par Desclaux; au trait, par Joubert, et de nouveau au burin, par les frères Varin, — au Musée du Louvre.

1831 — Tête de Frascatane, grandeur naturelle, — à M. le comte Demidoff, à Florence.

1831 — Tête de femme de Sezze, — à M. le vicomte de la Villestreux, à Paris.

1831 — Enterrement d'un fils aîné de paysans romains, gravé par Z. Prévost. — Était dans la galerie du Palais-Royal.

1831 — Femme napolitaine pleurant sur les débris de sa maison détruite par un tremblement de terre, gravé par Z. Prévost pour la société des Amis des Arts, — au Musée du Louvre.

1831 — Épisode de l'insurrection italienne à Civita-Castellana. Deux femmes effrayées par les révoltés de Bologne en 1831. — A M. le comte de Ganay, à Paris.

1831 — Portrait du prince Napoléon Bonaparte, mari de la princesse Charlotte, grandeur naturelle, — à la famille Napoléon.

1832 — Deux jeunes filles des environs de Berne caressant un chevreau, — à M. Marcotte-Genlis.

1833 — Deux jeunes filles napolitaines se parant pour une fête champêtre, — à M. Deu, à Strasbourg.

1834 — Portrait en petit de M. Odier, peintre, — à Mme Odier mère.

1834 — Deux esquisses du repos de la Sainte-Famille en Égypte, — à la famille de Robert.

Troisième esquisse du même sujet, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1834 — La mère heureuse, gravé en taille-douce par Mandel de Berlin, sous le titre de la *Vedova*, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1834 — Départ des pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche au long cours, gravé en grand à la manière noire soutenue de burin par Z. Prévost, en petit au pointillé par Desclaux, au trait par Joubert, — à M. Paturle.

1835 — Répétition inachevée, avec des changemens et de petite proportion, de la Halte des moissonneurs dans les marais Pontins,— à M. le comte Raczynski, à Berlin.

Robert a laissé une grande quantité d'esquisses peintes, souvent fort terminées, de dessins à l'aquarelle, au crayon noir, à l'estompe, à la plume, qui, pour la plupart, appartiennent à sa famille.

Esquisses peintes. — 1818 — Vue du lac d'Albano. Intérieur de cour à Rome. Deux intérieurs du cloître de Saint-Laurent à Rome. Un paysage. Voûte du Colisée. Intérieur de cour à Rome.

1819 — Autre intérieur de cour à Rome. Cloître de chartreux à Rome. Brigand romain. Femme de Sonnino. Femme de Verroli. Intérieur de l'église de Sainte-Constance à Rome. Autre femme de Sonnino. Vieille *ciocciara*.

1820 — Costume de San-Lorenzo. Vue du temple de Vénus et Rome, prise des arcades du Colisée. Intérieur de l'église de Sainte-Agnès près Rome. Religieuse franciscaine. Femme de Sonnino. Étude de chien des Pyrénées. Intérieur de cloître. Escalier de la villa Mécène à Tivoli. Porte de Saint-Laurent à Rome. Cloître de Sainte-Praxède à Rome. Deux intérieurs du Colisée.

1822 — Attelage de buffles. Roméo et Juliette, esquisse appartenant à la famille de Robert. Même sujet, appartenant à M. Snell, à Rome. Assemblée de famille romaine sur une terrasse, appartenant au même M. Snell. Pâtre et sa femme retirés dans une grotte pendant l'orage. Pompiers romains. Étude de mer sur la côte de Salerne. Autre marine : même côte. Vue prise de Monte Porzio. Vue du Vésuve. Vue d'Albano.

1823 — Pèlerin.

1824 — Religieux bénédictin.

1825 — Capucin. Esquisse du tableau appartenant au prince de Laval-Montmorency. Bœuf romain, grande étude pour le tableau de la madone de l'Arc, et appartenant au musée de Neufchâtel.

1827 — Première esquisse du retour de la fête de la madone de l'Arc.

1828 — Tête d'étude du bouvier qui est en tête du tableau des Moissonneurs, chez M. Marcotte d'Argenteuil.

1829 — Ébauche d'une tête de sainte, grandeur naturelle, chez M. Dubois, à Paris.

1832 — Église construite par Palladio à Palestrina, lagune de Venise.

M. Marcotte d'Argenteuil possède plusieurs dessins de Robert, dont deux à la plume, très remarquables, du sujet des *Pêcheurs*, dessins exécutés, l'un quand le tableau était avancé, l'autre quand il était terminé. Ce sont ces deux dessins qui ont été gravés par

Joubert pour la notice de M. Delécluze sur Léopold. M. Marcotte a en outre une esquisse au crayon du sujet abandonné du ***Carnaval de Venise.***

Robert m'a fait à la plume, en 1831, un charmant dessin pour la fable de ***Daphnis et Alcimadure*** de La Fontaine.

On voit chez Mlle Robert, à la Chaux-de-Fonds, une étude de paysage représentant une grotte entourée de végétation, peinte par le Hollandais Verstappen, et dans laquelle Léopold a ébauché une ou deux figures. Enfin Mme Huguenin-Robert a recueilli et classé en deux ***albums***, avec l'aide d'Aurèle, tous les croquis, esquisses, dessins finis ou non terminés qu'elle a pu ramasser de son frère, à commencer par les informes essais de sa première enfance et par ses gravures. Parmi les dessins encadrés qu'elle a recueillis, on remarque une fort belle étude à la ***seppia,*** qui porte la date de 1833, et représente une femme en costume de ***Marina,*** environs de Venise.

Il nous reste, pour compléter cette liste, à enregistrer la disparition de quelques-unes des plus belles peintures de Robert, englouties, avec nombre d'autres chefs-d'œuvre de notre école, dans le flot populaire de février. Le palais de Neuilly n'est plus qu'une ruine, la galerie du Palais-Royal n'est plus qu'un souvenir. Les hangars des musées du Louvre sont jonchés de débris innombrables, souvent informes, de sculptures, de peintures, qui faisaient l'ornement de ces deux palais. Parmi les peintures, les unes sont percées de balles ou éventrées à coups de sabre et de baïonnette; les autres sont brûlées, morcelées, déchiquetées, triturées : ici une colonne ou un arbre, là une tête ou un corps : ***disjecti membra poetæ.*** C'est le chaos, c'est un champ de bataille, charnier immonde dont l'art a fait les frais. De trois tableaux de Robert qui se trouvaient dans les deux palais, l'un est mutilé, mais réparable : c'est la ***Mère napolitaine sur les débris de sa maison;*** deux ont disparu : c'est l'***Improvisateur au cap Misène*** et l'***Enterrement d'un fils aîné de paysans romains.*** Quelqu'un a vu chez un restaurateur de tableaux, vis-à-vis du Louvre, le groupe principal de l'***Improvisateur*** arraché du milieu de sa toile, car, à la faveur du désordre, des voleurs, glissés au milieu des combattans, ont trouvé le moyen d'exercer leur industrie! Quantité de toiles, coupées soigneusement au raz du bord intérieur de leurs cadres et détachées de leurs châssis, ont été enlevées : — ainsi le ***Gustave Wasa*** d'Hersent, cette délicate et fine peinture; ainsi ***la Porte de Constantine,*** chef-d'œuvre impétueux d'Horace Vernet où le général de Lamoricière volait, à travers les balles, au front de bataille. D'autres peintures, coupées de même pour être enlevées, sont restées sur leurs bordures : le temps avait manqué sans doute pour les dérober. La colère du peuple a frappé, dans la chaleur de ses vengeances, sur ses propres favoris. Horace Vernet, par exemple, le peintre du soldat, est l'un de ceux qui ont été le plus atteints. Sa bataille de ***Haguenau*** est trouée; ***Jemmapes, Valmy, Montmirail,*** sont des cadavres; l'***Arrestation des princes au Palais-Royal*** n'est que lambeaux. La ***Mort de Poniatowski*** et ***le Soldat laboureur*** sont détruits. Ajoutons que le beau portrait de ***Maria Grazia,*** la femme du brigand, par Schnetz, est méconnaissable. Des deux portraits du duc ***d'Orléans-Égalité*** peints par sir Joshua Reynolds, l'un est à Eu, l'autre était au Palais-Royal : le premier est intact, le second est mutilé; heureusement la réparation en est possible. C'est au Palais-Royal qu'appartenaient encore les deux fameuses peintures de Géricault, ***le Cuirassier*** et ***le Chasseur :*** par un miraculeux hasard, elles sont sauvées; un propriétaire exigeant et mal payé les retenait comme gage dans les salles de l'exposition des artistes quand éclata la révolution. Elles vont faire la décoration du Louvre : colonnes vigoureuses restées debout au milieu de lamentables ruines. F. F. C.

LES

INDES HOLLANDAISES

EN 1848.

PREMIÈRE PARTIE.

JAVA. — BORNÉO. — CÉLÈBES.

Au moment où l'Europe concentre, en apparence, dans sa vie intérieure tout ce qu'elle a d'intelligence, de passion et de force; quand son attention semble être absorbée, depuis quelques mois, par les accidens de sa marche pénible vers un avenir encore incertain, quel droit avons-nous d'appeler ses regards sur l'extrême Orient?—N'y aurait-il, en effet, aucune opportunité à jeter quelque lumière sur ces régions trop peu connues? Nous sommes loin de le penser, et nous espérons même tirer plus d'une leçon directement applicable à la France du tableau des ressources admirables qu'une nation, petite par son territoire, mais grande par l'intelligence et l'activité, a su se créer dans des parages si éloignés de son centre d'action.

La civilisation occidentale ne peut avancer ou reculer d'un pas en Asie sans affecter plus ou moins sérieusement la situation des principaux états de l'Europe. Qui ne voit que, de nos jours surtout, la politique des puissances européennes est influencée directement ou indirectement par des considérations qui se rattachent à l'avenir des régions intertropicales, dans l'Orient en particulier? Comment séparer les intérêts, l'existence même de la Grande-Bretagne de la prospérité de ses colonies? Qu'est-ce que l'Espagne sans Cuba et sans les Philippines, la Hollande sans Java et l'archipel oriental? Pourquoi la France, enfin, a-t-elle payé de tant de sang et de trésors la propriété de l'Algérie? — Jeter de nouvelles bases pour le développement du commerce, lui ouvrir de nouveaux débouchés, alimenter par l'extension et le perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie les besoins croissans de l'exportation; encourager l'immigration, la colonisation, sur tous les points du globe où le climat et le sol promettent une existence heureuse au travail intelligent, voilà le but que se proposent les grandes nations de l'Occident. Les explorations hardies des navigateurs, les tentatives et les efforts plus ou moins heureux enregistrés dans ces derniers temps par l'histoire politique et commerciale du monde, tout accuse la même pensée, tout exprime le même fait : la tendance constante de l'Europe à fortifier, à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent aux nations asiatiques, à leur imposer son influence réformatrice et sa domination commerciale.

Déjà nous avons pu constater les résultats obtenus par la civilisation occidentale sur un des plus vastes théâtres où son action se soit exercée : l'Inde anglaise (1). Aujourd'hui nous voudrions continuer cette étude sur une scène plus restreinte, mais non moins curieuse, les possessions néerlandaises des mers de l'Est. Un long séjour parmi les peuples de l'archipel d'Asie nous a permis d'apprécier nettement tous les obstacles qu'avait eus à vaincre et que rencontrait encore la puissance hollandaise dans cette partie du monde. Ici comme dans l'Inde anglaise, on est frappé d'abord du contraste que présentent la nation conquérante et les nations conquises. D'une part se montrent une activité infatigable, un élan continu vers le progrès; de l'autre, une résistance passive, mais obstinée. Plus on recule vers les extrémités de l'Asie, plus ce contraste se dessine vivement.

Dans l'Inde hollandaise comme dans l'Inde britannique, comme dans les Indes espagnoles, les gouvernemens qui représentent l'Europe sont avant tout des gouvernemens mixtes, forcés de ménager les croyances locales, les habitudes séculaires, les préjugés antiques. Ils ont réussi, grace

(1) Voyez les livraisons du 1er janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 mai 1840, et du 15 avril 1841.

à une politique conciliante, à faire accepter quelques-uns des bienfaits de la civilisation européenne aux peuples qui subissent leur empire; mais, au-delà de ces grands établissemens européens, l'influence morale et politique de l'Occident est à peu près nulle, et son avénement prévu n'inspire que l'effroi. L'empire birman, le royaume de Siam, la Cochinchine et l'immense empire chinois traitent, il est vrai, avec les puissances européennes, admettent leurs vaisseaux dans leurs ports, permettent à quelques individus de cette race maudite de former quelques minces établissemens sur leur territoire ou dans leur voisinage; mais un sentiment instinctif de répulsion semble présider à toutes leurs relations avec les Européens, excepté en ce qui touche au commerce, et encore les relations commerciales se bornent-elles aux échanges qui peuvent s'effectuer sur les côtes; l'intérieur des pays est interdit plus ou moins complétement aux étrangers. En Chine, la terreur des armes anglaises a arraché quelques légères concessions; mais l'isolement est le grand principe de gouvernement, la loi fondamentale de l'état. Enfin, au Japon, cette loi tyrannique est appliquée avec une rigueur inconnue, même dans le Céleste Empire. Là, l'isolement volontaire a été hautement proclamé à la face du monde, et la nationalité japonaise a fait du respect ou de la violation de ce principe une question de vie ou de mort pour les Européens comme pour elle (1).

La tendance stationnaire, l'hostilité instinctive des peuples orientaux n'est pas toutefois le seul obstacle qu'aient à surmonter les puissances européennes dans l'extrême Asie. Elles y rencontrent encore dans leurs propres intérêts, souvent rivaux, une nouvelle cause de lutte. Pour qui veut donc connaître, sous tous ses aspects, la politique de ces puissances vis-à-vis de leurs colonies asiatiques, il est nécessaire de distinguer, entre les questions à résoudre, celles qui n'intéressent directement que les populations conquises, celles qui relèvent avant tout du droit international. Ces deux faces diverses de la politique coloniale, nous aurons à les signaler plus d'une fois dans le cours de ces études sur la domination néerlandaise dans l'extrême Orient. C'est même d'une question purement diplomatique, soulevée par la rivalité de l'Angleterre et de la Hollande, que nous voudrions nous occuper d'abord; mais avant tout il faut montrer, par un exposé rapide, sur quelles bases essentielles le gouvernement de Java a fondé sa puissance.

(1) La poignée de Hollandais tolérée au petit comptoir de Dézima semble être une exception à l'inexorable rigueur de cette mesure; mais, par le fait, les Hollandais de Dézima ont abdiqué leur nationalité. Ils ont consenti à vivre dans une véritable captivité plutôt que de rompre le lien commercial qui unit depuis plus de deux siècles la Hollande au Japon.

I. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — NOTIONS STATISTIQUES.

La zone occupée par les possessions néerlandaises aux Indes orientales est comprise entre le 95e et le 132e degré de longitude est du méridien de Paris, le 3e degré nord et le 11e degré sud de latitude. Elle a donc environ 37 degrés de longueur sur une largeur de 14. La plus importante de ces possessions, la seule même en ce moment qui pèse notablement dans la balance politique et commerciale du monde, est Java, grande île qui s'étend entre les 103e et 113e degrés de latitude est et les 6e et 9e degrés de latitude sud. Le grand axe de l'île coïncide à peu près avec la diagonale de ce parallélogramme sphérique, de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est. Java n'est donc pas tout-à-fait parallèle à l'équateur, mais les petites îles qui la continuent, pour ainsi dire, depuis Madura, Bali et Lombok jusqu'à Timor, et que l'on doit considérer comme ses dépendances naturelles, affectent sensiblement ce parallélisme. Le système entier de ces îles forme, par le fait, la base de communication entre la mer des Indes et les mers de Java, des Moluques, de Célèbes, et enfin la mer de Chine. Java est en même temps la base et le centre politique de la domination néerlandaise dans tout l'archipel indien. — A sa gauche, Sumatra, cette grande terre d'où la race malaise a envoyé des colonies dans tout l'archipel, ne se range encore qu'avec une sorte de résignation sauvage sous l'autorité de la Hollande. — A la droite et au nord de Java, on rencontre l'immense Bornéo, avec ses populations à demi barbares, les Moluques et Célèbes, centre désigné du commerce de cabotage de l'archipel.

La superficie territoriale des possessions néerlandaises (ou réputées telles) dans cet archipel est estimée à environ 14,000 myriamètres carrés; celle de Java et de ses dépendances immédiates comprend un peu plus de la dixième partie de cette superficie totale, ou 1,456 myriamètres carrés à peu près. La superficie de Java, en particulier, est évaluée à 1,269 myriamètres carrés : c'est le quart de la France (1).

La population soumise en ce moment à la domination directe ou à la suzeraineté (quelque peu douteuse sur certains points) de la Hollande peut être évaluée à 15 ou 16 millions, dont 10 millions au moins

(1) Si l'on prend la superficie de Java pour unité, on trouve que la superficie de la Grande-Bretagne est exprimée par 1.61, celle de l'Irlande par 1.34, celle de Nippon (la plus grande des îles du Japon) par 1.72, et, si l'on compare les populations *spécifiques* de ces îles, on arrive à ce résultat, savoir : qu'après la Grande-Bretagne, l'Irlande et Nippon, Java est la grande île la plus peuplée du monde entier. Il est assez curieux de remarquer, en passant, que la superficie du royaume des Pays-Bas est exprimée par 0.26 seulement, celle de Java étant prise pour unité; mais la population spécifique de Java est moindre que celle des Pays-Bas dans le rapport de 1 à 1.31.—Un tiers au plus de la superficie de Java est cultivé.

sont concentrés à Java, Madura et Bali. Java seule ne compte certainement pas moins de 8,500,000 à 9,000,000 d'habitans. C'est une des populations les plus compactes, les plus utilement occupées, et, à tout prendre, l'une des plus heureuses du monde entier.

Les Indes orientales néerlandaises sont gouvernées, au nom du roi des Pays-Bas et sous sa direction spéciale et suprême, en vertu de l'article 59 de la constitution (1), par un gouverneur-général, assisté d'un conseil des Indes. Le gouverneur-général et le conseil siégent à Batavia. Batavia est donc la capitale de Java et des Indes néerlandaises; mais les villes de Samarang et de Sourabaya, situées l'une vers le milieu de la côte septentrionale, dans l'est de Batavia, l'autre sur le détroit de Madura, en face de l'île de ce nom, à l'extrémité est de la ligne qui passe par Batavia et Samarang, sont également considérées comme chefs-lieux principaux de l'île de Java; elles sont officiellement traitées comme telles, Java étant divisée, depuis 1815, en trois grands arrondissemens judiciaires, militaires et financiers, dont Batavia, Samarang et Sourabaya sont les centres respectifs. Autrefois on désignait plus particulièrement comme *le Java* les provinces à l'est de la province de Chéribon, et cette partie de l'île constituait un gouvernement séparé. Le gouverneur du Java avait la surveillance immédiate des *pays princiers*, c'est-à-dire des souverainetés, alors indépendantes, de Sourakarta et Djockjokarta; mais, depuis que les princes indigènes ont été dépossédés ou ont subi d'une extrémité de l'île à l'autre le joug de la vassalité, depuis, en un mot, que les Hollandais, soit directement, soit indirectement, gouvernent l'île entière et ses dépendances immédiates, Java a été divisée en vingt-deux provinces ou résidences, administrées par un petit nombre d'employés européens et de fonctionnaires indigènes, et partagées en sous-résidences, régences et districts. Le tableau de ces résidences et de leurs populations respectives fera aisément comprendre l'importance de cette possession. Nous ferons figurer dans ce tableau les îles Bali et Lombok, situées dans le voisinage immédiat de Java, mais qui ne sont pas encore entièrement soumises. Bali lutte même, en ce moment, pour son indépendance, et c'est la seconde fois, depuis deux ans, qu'elle cherche à s'affranchir des traités que la juste prévoyance des Hollandais lui a imposés. Ces deux îles devront néanmoins passer définitivement sous la domination hollandaise dans un avenir prochain.

(1) L'art. 59 de la constitution actuelle est ainsi conçu : « La direction suprême des colonies et des possessions du royaume, dans les autres parties du monde, appartient exclusivement au roi. — Il sera communiqué aux états-généraux, au commencement de chaque session ordinaire, les plus récens états de recettes et de dépenses des colonies et des possessions susmentionnées. — L'emploi du solde de compte disponible pour la mère-patrie sera réglé par la loi. »

Voici quelle était, en 1846, la population de Java et des îles voisines (1) :

RÉSIDENCES ET ILES QUI EN DÉPENDENT.			POPULATION (en nombres ronds).
Bantam (avec l'île du Prince et les petites îles)			360,000 ames.
Batavia (avec les petites îles de la baie)			300,000
Buitenzorg (2)			280,000
Preanger Regentschappen (Régences des Preangers)			800,000
Chéribon			630,000
Krawang			120,000
Samarang			750,000
Kadou			350,000
Baguelène			600,000
Banndjoumass			410,000
Sourakarta (ou Solo)			550,000
Djockjokarta (ou Youkio)			350,000
Mâdioune			310,000
Padjitane			90,000
Kedirie			230,000
Tagal			300,000
Pekalongang			240,000
Yapara (avec les îles Karimon-Java)			420,000
Rembang			450,000
Sourabaya.	Sourabaya, Grissée et îles Bawéan	930,000	1,230,000
	Madura et dépendances	300,000	
Passourouang (avec l'île Sempou)			330,000
Bezoukie (avec l'île Baron)			500,000
TOTAL			9,600,000 (3).
Iles Bali et Lombok			900,000
TOTAL pour Java et ses dépendances			10,500,000 ames.

Java tient sous sa dépendance gouvernementale une grande partie des îles de Sumatra, Bornéo et Célèbes, et le riche archipel des Moluques; mais cette dépendance, qui date, il est vrai, d'un grand nombre d'années, a subi bien des variations, et se consolide seulement depuis

(1) La population javanaise se divise en trois grandes variétés de race, distinguées par la langue et quelques légères différences de conformation. Les usages sont à peu près les mêmes partout. La race sôndanaise habite la partie ouest de Java (séparée de la grande île de Sumatra par le détroit de la Sonde). La race javanaise proprement dite occupe le centre et une partie de l'est; la race maduraise (ou madurienne), l'extrémité est de Java, Madura et les îles voisines.

(2) Les provinces de Buitenzorg, Krawang et Padjitane sont administrées par des sous-résidens, mais ont rang de résidence.

(3) La population moyenne, évaluée en 1845 d'après les chiffres fournis par diverses autorités et le chiffre approximatif de la consommation du sel, était pour Java et Madura de 9,120,000 ames. La population des îles Bali et Lombok est imparfaitement connue, mais dépasse probablement 900,000 ames.

Sur les 9,600,000 ames qui peuplent Java et Madura, on compte environ :

Javanais, Sôndanais et Madurais	9,436,000
Chinois	106,000
Arabes, Maures, Bengalis et Malais	30,000
Européens (armée comprise)	23,000
Esclaves	5,000
TOTAL ÉGAL	9,600,000 ames.

le traité de 1824, qui a réglé les différends entre la Hollande et l'Angleterre. La tranquillité relative dont ont joui les Indes néerlandaises à dater de cette époque a permis de régulariser les rapports établis entre la métropole coloniale et les gouvernemens séparés ou résidences de son ressort direct. Les circonscriptions administratives ont été déterminées par des considérations particulières, et n'ont pas respecté l'unité géographique des pays qu'elles embrassent. Ainsi une moitié de la grande Célèbes est placée administrativement sous la dépendance du gouvernement des Moluques; l'autre moitié est le siége du gouvernement de Mangkassar, dont l'autorité s'étend aux îles Salayer et jusqu'à Sumbawa, fort éloignée dans le sud, puisqu'elle fait partie intégrante du groupe, parallèle à l'équateur, dont Java est la tête.

Les gouvernemens et résidences qui ressortissent directement au gouvernement suprême de Java sont, en allant de l'est à l'ouest : le gouvernement de la côte ouest de Sumatra, la résidence de Palembang, la résidence des Lampongs, la résidence de Rhiow, la résidence de Banka, le gouvernement de Bornéo (création nouvelle), le gouvernement de Mangkassar (Célèbes), le gouvernement des Moluques, la résidence de Timor.

Si nous cherchons maintenant à déterminer la population de ces divers gouvernemens qui, réunis à Java, forment l'ensemble des Indes néerlandaises, nous trouvons : à Sumatra. . . 1,582,000 ames.

Dans la résidence de Rhiow.	30,000
Dans celle de Banka avec ses dépendances, Billiton, etc.	43,000
Dans le gouvernement de Bornéo et ses dépendances.	520,000
Dans le gouvernement de Mangkassar. . .	1,775,000
Dans le gouvernement des Moluques. . .	717,000
Dans la résidence de Timor, avec ses dépendances, Sumba, Samao, etc.	1,009,000
Total.	5,676,000
Ajoutons à ce chiffre total la population de Java et de ses dépendances immédiates, environ. .	10,500,000
Et nous arrivons, pour la population de toutes les Indes néerlandaises, au chiffre de. . . .	16,176,000 ames (1).

(1) Ce résultat est inférieur aux supputations généralement admises dans ces derniers temps. Nous avons cependant toute raison de croire que ce chiffre d'un peu plus de 16 millions est très voisin de la vérité. Les moyens de recensement sont très imparfaits sans doute hors de Java; mais si le chiffre de 5,676,000 adopté pour les établissemens du dehors s'écarte de la réalité, ce doit être en excès plutôt qu'en moins. Partout ailleurs qu'à Java et Madura, la domination hollandaise est encore imparfaitement établie, ou bien la culture et le commerce ne se sont pas assez développés pour favoriser l'accrois-

Les Hollandais ont aussi formé quelques petits établissemens sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, mais ces établissemens sont dans la dépendance du gouvernement des Moluques, et n'offrent encore qu'un très médiocre intérêt.

Pour quiconque cherche à se rendre compte du développement probable de l'influence européenne, de la colonisation et du commerce dans l'extrême Orient, la seule énumération des possessions néerlandaises est une révélation. On y voit figurer quatre des plus grandes îles du monde entier : Bornéo, la première de toutes; Sumatra, Célèbes, Java. Autour de ces reines de l'archipel indien viennent se grouper d'innombrables îles de dimensions variées, et, parmi elles, les fameuses îles à épiceries dont la possession définitive a été achetée par la Hollande au prix de tant de sacrifices et de violences. Formes étranges, surfaces accidentées, sol fertile, ébranlé çà et là par des volcans (1), productions aussi riches que variées, tels sont les caractères communs à ces divers groupes. Quant aux populations indigènes, elles se distinguent toutes par une physionomie profondément originale, et on retrouve chez elles toutes les formes de gouvernement possibles, de-

sement de la population, et il est permis de croire que les gouverneurs et résidens ont plutôt exagéré que diminué, sous ce rapport, l'importance des établissemens confiés à leur administration. Il paraît qu'un nouveau recensement de la population a eu lieu à Java en 1846. Le gouvernement colonial avait rassemblé en 1836-37 les élémens d'une statistique complète des Indes néerlandaises; mais ce travail ne représente déjà plus que d'une manière très incomplète le véritable état des choses. Une circulaire du cabinet du gouverneur-général, sous la date du 1er mai 1837 (circulaire que nous avons eue sous les yeux), prescrivait de remplir le cadre indiqué, pour cette statistique, dès 1821, par le baron Van der Capellen. Elle recommandait de joindre, autant que possible, au travail sur chaque résidence une carte de cette résidence. Cette dernière condition n'a été que très imparfaitement remplie. Il est à remarquer en outre qu'on ne trouve dans le *Staats-Blad* (bulletin des lois et ordonnances coloniales) aucune trace de cette mesure, ce qui indique que les résultats obtenus n'étaient pas, dans la pensée du gouvernement, destinés à la publicité. Les statistiques ainsi demandées furent envoyées, pour la plupart, dans le courant de l'année 1838, et les faits statistiques constatés s'arrêtent, en général, à la fin de 1836. Notre travail repose sur des données beaucoup plus récentes, et, principalement pour Java et les îles voisines, sur les renseignemens que nous avons recueillis aux Indes néerlandaises dans le cours des années 1844 et 1845. Nous avons également fait usage des données qui nous ont été communiquées sur le recensement de la population de Java en 1846. Nous croyons donc être arrivé à un résultat aussi voisin de la vérité qu'il soit possible de l'espérer en pareille matière et pour un pays encore imparfaitement connu des Hollandais eux-mêmes.

(1) L'étude géologique de l'archipel oriental a fait de grands progrès dans ces dernières années, mais les résultats de ces recherches restent épars dans des recueils périodiques ou dans des voyages qui ne sont pas suffisamment connus. Le fait le plus saillant qu'on soit arrivé à constater est l'existence d'une ceinture volcanique qui entoure l'Asie postérieure. Cet immense fleuve de feu souterrain commence à Sumatra, et, passant par Java, les îles Moluques, les Philippines, Lioukiou et l'archipel japonais, s'étend le long des Kouriles jusqu'au Kamchatka, où il expire dans les glaces éternelles du Nord. Nous n'avons pas compté moins de vingt montagnes ignivomes à Java en 1844.

puis l'égalité brutale des sauvages jusqu'au despotisme oriental le plus absolu. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les avantages que présentent les Indes néerlandaises au point de vue commercial; mais les récits des voyageurs et les observations des marins ont constaté depuis des siècles que l'archipel oriental, par les facilités qu'il offre au commerce d'Inde en Inde, est, comme on l'a dit emphatiquement, « le chemin des peuples, » et on peut assurer que jamais la colonisation européenne n'a obtenu sur un point donné de plus magnifiques résultats.

La prospérité toujours croissante des Indes néerlandaises tient à des causes fort variées. Nous avons parlé de deux ordres de difficultés bien distinctes contre lesquelles la politique coloniale des puissances européennes a eu de tout temps à lutter. Nous avons distingué entre les obstacles nés de la résistance des populations indigènes et les embarras, souvent plus graves, créés par la rivalité des intérêts européens. La Hollande a eu à se préoccuper des uns et des autres, et chaque jour elle combat avec succès les premiers comme les seconds. Contre les difficultés intérieures, elle a été admirablement servie par la création de la grande société de commerce (*Maatschappey*), qui a fait revivre la marine marchande des Pays-Bas, et donné la plus puissante impulsion d'un côté à l'industrie de la mère-patrie, de l'autre à l'exportation coloniale. Le gouvernement de Java a trouvé dans cette société un de ses plus solides appuis. Un autre instrument de la prospérité des Indes néerlandaises a été le *système des cultures*, dont l'application judicieuse a amélioré au-delà de toute prévision le sort de ces colonies. Contre les difficultés qu'on pourrait nommer extérieures, et principalement contre les tentatives de la politique anglaise, le gouvernement de Java a pu se défendre par le traité même conclu entre la Grande-Bretagne et la Hollande en 1824. Nous ne nous attacherons aujourd'hui qu'aux conséquences et aux dernières applications de ce traité, tant à Bornéo qu'à Mangkassar et dans les autres possessions hollandaises de l'extrême Orient. Nous aurons montré ainsi quels principes règlent les rapports du gouvernement hollandais avec les puissances rivales qu'il rencontre dans l'archipel d'Asie. Quant à ses rapports avec les populations indigènes, quant aux actes de sa politique intérieure, ils soulèvent des questions trop graves pour qu'on ne leur consacre pas une étude spéciale.

II. — TRAITÉ DE 1824. — QUESTION DE BORNÉO.

Le but du traité signé le 17 mars 1824, entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, était de régler définitivement les limites territoriales, droits et intérêts respectifs des hautes parties contractantes, dans les Indes orientales, de manière à ce que chaque puissance restât désormais dans le cercle de son action politique, l'une sur le continent asia-

tique, jusques et y compris Singapour; l'autre dans l'archipel indien. — D'après l'esprit de ce traité, il nous a paru que si l'on supposait une ligne parallèle à l'équateur, passant par l'établissement de Singapour, les Anglais n'avaient le droit de former aucun établissement dans l'archipel indien, *au sud de cette ligne.* L'article 12 du traité dit en effet : « Sa majesté britannique s'engage à ne laisser former aucun établissement anglais sur les îles Carimon, Bintang, Lingin, ou sur aucune des îles au sud du détroit de Singapour, et à ne conclure aucuns traités avec les chefs de ces îles. » D'un autre côté, l'art. 6 du même traité porte « qu'aucuns des officiers ou agens des deux gouvernemens, aux Indes orientales, ne pourront former d'établissement sur aucune des îles de l'archipel, sans en avoir reçu l'autorisation préalable de leurs gouvernemens respectifs. »

Ces dispositions principales, étayées d'articles explicatifs, avaient paru aux négociateurs suffisamment précises pour écarter à l'avenir toute chance de contact territorial et conséquemment de contestation entre les deux puissances contractantes. L'événement a prouvé, une fois de plus, que la prévoyance humaine avait été en défaut. Cependant la bonne intelligence n'a pas été troublée par les infractions directes ou indirectes, vraies ou supposées, que la Hollande reproche à l'Angleterre, de manière à justifier un appel à la force, et l'effet général du traité de 1824 n'en a pas moins été de consolider le pouvoir néerlandais et d'assurer sa prépondérance dans l'archipel oriental. Deux grandes mesures ont surtout été prises en vue de maintenir et de protéger l'état de choses créé par ce traité. Ces mesures sont : la création du gouvernement de Bornéo, l'affranchissement du port de Mangkassar dans l'île de Célèbes.

L'arrêté du gouverneur-général des Indes néerlandaises qui a réuni sous un gouvernement particulier les diverses résidences ou sous-résidences de Bornéo (1), porte la date du 28 février 1846.

« Considérant, dit le gouverneur-général, que les tentatives faites jusqu'ici pour tirer la population indigène de Bornéo de sa situation arriérée n'ont pas abouti au but qu'on s'était proposé, principalement par le défaut d'unité et d'harmonie des liens et rapports qui devraient être maintenus entre les diverses subdivisions de ce pays;

« Considérant que la commission envoyée dernièrement à Bornéo a fait connaître plus clairement encore combien il était important, pour le développement régulier de l'administration et pour les intérêts de l'industrie et du commerce, d'utiliser de plus en plus les élémens de prospérité que cette île possède;

« Considérant enfin que les connaissances acquises par l'intermédiaire de cette

(1) Banjermassing, sur la côte orientale, et ses dépendances; Sambas et Pontianak, sur la côte occidentale.

commission sur la situation géographique et politique de Bornéo permettent au gouvernement d'arrêter la division territoriale de ladite île;

« Le gouverneur-général, d'un commun accord avec le conseil des Indes, a décidé la réunion, sous un seul pouvoir administratif, de ces diverses parties de Bornéo. »

Suit l'indication précise des circonscriptions administratives et l'énumération détaillée des royaumes, provinces, districts, îles, etc., placés dans la dépendance directe ou sous le protectorat du gouvernement néerlandais. Cette liste formidable ne contient pas moins de deux à trois cents noms de pays, montagnes et rivières, dont les deux tiers au moins sont complétement inconnus de nos géographes. Elle vaudrait la peine d'être étudiée (1) à cause des données nouvelles que fournit pour l'orographie de Bornéo, pour la détermination de ses cours d'eau et de ses bassins principaux, l'indication minutieuse des limites des diverses provinces; mais elle nous intéresse ici à un autre point de vue, et la précision affectée de cette orgueilleuse nomenclature a un but politique que la conclusion de l'arrêté du gouverneur-général met en évidence. Cet arrêté se termine ainsi :

« Toutes les autorités et tous les employés établis dans l'île de Bornéo sont chargés, sous leur responsabilité, de *veiller à ce que les droits de souveraineté de l'état sur les pays et districts, dans le rayon de leur résidence, soient respectés, et que les documens, contrats et traités sur lesquels ces droits sont basés soient pris en considération et observés.* »

En voyant le gouvernement néerlandais se préoccuper de l'organisation politique et administrative de ses établissemens à Bornéo et de la consolidation de son influence, à titre de suzeraineté, sur la plupart des principautés indigènes de cette grande île, on ne peut méconnaître le motif immédiat de cette préoccupation un peu tardive. La Hollande se croyait autorisée à revendiquer, en vertu du traité de 1824, la domination incontestée de l'archipel oriental. Les premières tentatives des Anglais pour former des établissemens sur divers points de Bornéo n'avaient éveillé qu'à demi l'attention du gouvernement hollandais; mais la prise de possession de l'île Laboean et de la petite province de Sarawak, sur le territoire même de Bornéo, en vertu de ces-

(1) Elle l'a été tout dernièrement et avec fruit par l'un des officiers les plus distingués de la marine néerlandaise, M. Melvill de Carnbee, le savant éditeur d'un recueil périodique que nous voudrions voir entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent de l'avenir des établissemens européens au-delà des mers. Le recueil dont nous parlons, et que nous avons consulté plus d'une fois dans le cours de nos recherches, est le ***Moniteur des Indes orientales et occidentales***, publié par livraisons mensuelles, à La Haye, chez Belinfante frères. Le n° 3 du troisième volume de ce recueil contient une carte de Bornéo que nous regardons comme l'expression non-seulement la plus récente, mais la plus exacte et la plus complète des notions géographiques réunies jusqu'à ce jour sur cette île immense. Le n° 7 nous offre une carte non moins remarquable de l'île de Célèbes.

sions régulières faites par le sultan de Bornéo *propre* (1), l'une au gouvernement britannique, l'autre à un sujet anglais, jetèrent l'alarme en Hollande et soulevèrent l'indignation d'un parti considérable dans les états-généraux (2). Le ministre des colonies, vivement interpellé, fut sommé de s'expliquer sur le sens et la portée qu'il reconnaissait aux articles du traité de 1824 qui avaient trait à la question. Le ministre fit observer que le but principal du traité avait été de prévenir toute *possession simultanée*; qu'une séparation complète de territoires avait été établie au moyen d'échanges; que les possessions anglaises à Sumatra avaient été cédées aux Pays-Bas, tandis que ceux-ci cédaient à l'Angleterre leurs possessions sur le continent des Indes et la presqu'île de Malacca; que toute tentative de l'une des parties pour faire revivre désormais la possession simultanée serait contraire à l'esprit manifeste du traité; qu'enfin, un établissement anglais *sur la partie indépendante de Bornéo* devrait être considéré comme une violation du traité de 1824.

Pour ce qui regardait la question de Laboean, elle se présentait, selon le ministre, sous un tout autre aspect. Située en dehors du cercle territorial de la Néerlande, cette île n'avait été ni possédée ni même visitée par les Hollandais. Jamais ils n'avaient eu ni relations politiques ni même rapports commerciaux avec les habitans de Laboean. On ne pouvait donc pas s'opposer à la prise de possession de Laboean, en se fondant sur le traité de 1824. A l'égard de Bornéo, le gouvernement avait reçu les communications les plus rassurantes. On devait penser que la loyauté britannique persisterait dans les intentions honorables qu'elle avait manifestées à ce sujet. Les négociations se poursuivaient dans ce sens, et le ministre en espérait un résultat satisfaisant.

L'année dernière, cette question délicate a été remise sur le tapis, et le ministère a été interpellé de nouveau sur l'issue des négociations. Cette fois, le ministre des affaires étrangères est venu en aide à son collègue des colonies. Il a rappelé aux états-généraux qu'une partie de Bornéo était indépendante de la Néerlande, et que celle-ci n'avait pas le droit de s'opposer à ce qu'une autre puissance fût mise en possession d'une île située au nord de la limite du territoire néerlandais. Cette considération lui paraissait décisive quant à la question de Laboean. Pour ce qui regardait la garantie donnée par le traité de 1824 à l'inviolabilité des possessions néerlandaises dans l'archipel oriental, le ministre avouait que le gouvernement anglais n'envisageait pas la question du même point de vue que le gouvernement hollandais. Ce dernier persistait à regarder toute possession simultanée sur l'île de Bornéo comme contraire au principe du traité et à l'interprétation

(1) On désigne ainsi la partie nord de Bornéo, encore indépendante, quoique subissant dès à présent l'influence anglaise.

(2) Octobre 1846.

loyale des termes dans lesquels il est conçu : le cabinet de Londres n'admettait pas cette manière de voir et ne se regardait comme lié par les termes du traité que relativement aux îles mentionnées expressément dans l'acte de 1824. Bornéo n'ayant pas été désignée, aucune stipulation du traité ne peut, selon le cabinet anglais, lui être applicable. Cependant, en ce qui touchait à l'établissement de Sarawak, le ministère anglais n'hésitait pas à donner au gouvernement néerlandais l'assurance la plus positive que M. Brooke, comme fonctionnaire britannique, ne se permettrait jamais rien de contraire aux intérêts de la Hollande à Bornéo (1). Le ministre des affaires étrangères ajouta que le gouvernement néerlandais n'entendait nullement renoncer au principe qu'il déduisait des articles du traité de 1824 (notamment des articles 3 (2), 6 et 12), que la négociation roulait sur beaucoup de détails qui pourraient en retarder la solution, et que l'échange des notes continuait entre les deux cabinets. Le ministre des colonies, remplaçant son collègue à la tribune, ne fit que rappeler les principes généraux qui servaient de base à la discussion et exprimer la conviction que la réponse définitive du cabinet de Londres serait satisfaisante.

Depuis le changement de ministère qui a placé le portefeuille des colonies entre les mains de l'amiral Ryk, et donné celui des affaires étrangères au baron Bentinck, nous ignorons quels progrès ont pu faire les négociations, et la réponse définitive du cabinet de Londres ne nous est pas connue; mais nous doutons fort qu'elle puisse *satisfaire* le gouvernement hollandais et surtout les états-généraux. A qui la faute, en réalité? Nous ne pensons pas que l'Angleterre puisse revenir sur les déterminations qu'elle a prises à la face de l'Europe, et retirer à M. J. Brooke (aujourd'hui sir James Brooke) l'approbation et l'appui officiels par lesquels elle a sanctionné les actes de cet intelligent, intrépide et honorable aventurier. Nous souhaitons, pour notre part, prospérité et durée à la petite principauté de Sarawak. De plus, quant au fond de la grande question soulevée par les faits accomplis, nous n'hésitons pas à dire que, d'après le texte du traité, l'Angleterre nous paraît être dans

(1) On sait que M. J. Brooke a été investi par le sultan de Braunie du gouvernement, à titre de fief héréditaire, de la province de Sarawak, et qu'il est en même temps agent du gouvernement britannique auprès du sultan de Bornéo propre. Braunie ou Bournéh (ou *Brounai*, comme l'écrit M. Melvill de Carnbee) est la corruption du mot *varouni*, qui désignait autrefois la partie nord de Bornéo. Le véritable nom de l'île entière est Kalémentan. Voyez, au sujet des prétentions anglaises sur Bornéo, la *Revue* du 15 mai 1846.

(2) « Il est entendu qu'avant la conclusion du présent traité, communication a été faite par chacune des parties contractantes à l'autre de tous traités ou engagemens subsistant entre chacune d'elles respectivement et l'un quelconque des gouvernemens indigènes dans les mers de l'est, et que semblable *communication sera faite de tous traités de la même nature qui seraient, à l'avenir, conclus par elles (les hautes parties contractantes) respectivement.* (Art. 3 du traité, IIe paragraphe.)

son droit. Nous nous basons, à cet égard, sur l'interprétation loyale des articles 3, 6 et 12 du traité, et nous ne comprenons pas pourquoi « un établissement anglais sur la partie *indépendante* de Bornéo devrait être considéré comme contraire au traité de 1824. » C'était à la Hollande de veiller, lors de la rédaction du traité, à ce que l'article 6 exigeât pour « tout établissement nouveau sur l'une quelconque des îles de l'archipel oriental » l'autorisation de *chacun* des gouvernemens respectifs, au lieu de stipuler « qu'aucuns des officiers ou agens des deux gouvernemens ne pourraient former d'établissemens sur ces îles sans l'autorisation préalable de leurs gouvernemens respectifs en Europe. »

Quoi qu'il en soit, et tout en admettant la différence très réelle qui existe entre le but des négociations de 1824 (celui d'éviter dans l'avenir un contact immédiat) et les tendances, alors inaperçues, de l'article 6 du traité, nous sommes convaincu, et nous le répétons, que *de ce même traité* datent la consolidation du pouvoir néerlandais et sa prépondérance dans l'archipel oriental. Nous n'approuvons pas sans réserve la conduite de l'Angleterre dans cette affaire; mais, prenant en considération l'ensemble des stipulations du traité, nous avouons que, dans notre persuasion intime, les intérêts néerlandais ont beaucoup plus gagné à cette transaction que les intérêts anglais. Dans le cas actuel, les Hollandais sont maîtres de se soustraire aux conséquences fâcheuses que pourrait entraîner pour l'avenir de leur commerce et de leur influence l'occupation anglaise de Laboean et de Sarawak. Ils n'ont qu'à s'occuper sérieusement, activement et avec leur prévoyance habituelle, de tirer tout le parti possible des avantages naturels que leur donnent une longue possession de certains points importans, leurs relations, également d'ancienne date, avec les princes indigènes, et les habitudes commerciales de l'archipel. Consolider ces relations, protéger ces habitudes, arriver par l'influence de la civilisation, au besoin par la force des armes, à la suppression de la piraterie, qui désole encore les mers de l'Inde, c'est là que doivent tendre tous les efforts du gouvernement colonial. Il serait grandement à désirer que la France et l'Angleterre s'entendissent avec la Hollande et l'Espagne pour mener à bonne fin cette œuvre de civilisation et d'humanité. La question de la piraterie, que nous ne pouvons qu'indiquer ici sans prétendre la traiter à fond, nous ramène à un autre article du traité de 1824, et il est à regretter qu'au lieu d'interpréter dans un sens égoïste les stipulations de ce traité, l'Angleterre et la Hollande se préoccupent si peu d'une de ses dispositions les plus généreuses. Le traité de 1824 stipulait (article 5) le *concours efficace* de la Grande-Bretagne et de la Hollande pour la répression de la piraterie dans les mers orientales. Nous cherchons en vain, dans l'histoire contemporaine, quelques exemples de cet efficace concours. Des expéditions, des croisières isolées, de vigoureux et persévérans efforts de la part des Hollandais; de la part des

Anglais, un châtiment sévère, infligé de loin en loin aux audacieux forbans qui avaient compromis la sécurité de *leur* commerce ou violé quelque portion de *leur* territoire, c'est là tout; mais une action simultanée, de grandes expéditions combinées dans l'intérêt du commerce en général, nous ne les trouvons à aucune époque, dans le cours d'un quart de siècle qui s'est écoulé depuis la signature du traité de 1824.

III. — CÉLÈBES ET LE PORT DE MANGKASSAR. — ÉTABLISSEMENS DE SUMATRA, DES MOLUQUES, DE BALI.

L'établissement des Hollandais à Mangkassar date d'une époque antérieure à celle de leurs premières tentatives sur Bornéo. L'importance actuelle de leur domination y est aussi plus grande. La population qui subit leur influence est plus condensée, plus homogène, et le génie des peuples soumis, des Bouguis en particulier, les porte vers la navigation et le commerce. Il y a long-temps que les publicistes hollandais ont remarqué cette tendance chez les habitans de Célèbes. Les Hollandais, dans l'intérêt de leur commerce d'épices, avaient toujours posé, comme base de leurs traités avec les habitans de Célèbes, que ceux-ci s'abstiendraient de tout commerce et de toute navigation. Telles sont, entre autres, les conditions du contrat de Bongay. Le peuple de Célèbes s'était toujours révolté contre ces conditions, et cette résistance instinctive avait eu pour effet de diminuer considérablement les profits que les Hollandais tiraient de leurs colonies à épices. Le gouverneur Van der Capellen, ayant visité toutes ces îles, acquit la conviction que l'ancien système devait être réformé. Il y apporta, en effet, de grandes modifications par l'abolition, entre autres, des lois relatives à la destruction des arbres à épices. L'importation et l'exportation par les indigènes furent soumises à des droits, et le résultat de ce nouveau système fut de quintupler en cinq années les revenus de ces colonies.

De là à l'affranchissement du port de Mangkassar il n'y avait qu'un pas; mais ce pas, indiqué depuis vingt ans par les Anglais eux-mêmes, le gouvernement hollandais, qui en tout *se hâte lentement,* n'a pu se décider à le faire que lorsque l'établissement des Anglais à Laboean et Sarawak, comme succursales de Singapour, est devenu une menace évidente pour l'avenir du commerce hollandais dans l'archipel. L'ouverture du port de Mangkassar n'est donc pas seulement la continuation du système de réforme de M. Van der Capellen, c'est aussi une protestation contre Laboean et une invitation adressée aux Bouguis de fréquenter Mangkassar plutôt que Singapour, avec la promesse qu'ils y trouveront les marchandises européennes dont ils alimentent tous les comptoirs dans la partie orientale de l'archipel. Singapour offre, il est vrai, un grand avantage, à cause de sa situation sur la route des Indes en Chine; mais on ne peut nier que, pour les voyageurs qui se

rendent d'Europe dans le Céleste-Empire, la situation de Mangkassar est encore préférable, et que les détroits de la Sonde, de Bali et de Lombok forment les communications les plus directes et les plus sûres entre l'Océan indien et les mers voisines de la côte chinoise (1). Si on remarque en outre que les habitans de Célèbes et des pays voisins de Mangkassar sont les plus entreprenans de tous les peuples malais, et qu'ils sont les plus habiles à se procurer les articles de luxe les plus recherchés en Chine, on est en droit d'espérer que Mangkassar supplantera Singapour, dans un avenir prochain, comme entrepôt commercial entre les Indes et la Chine.

Le port de Mangkassar a été déclaré port franc, *à dater du 1er janvier* 1847, par arrêté du 9 septembre 1846. Envisagée du point de vue de l'intérêt général, cette mesure mérite une attention et doit être accueillie avec une faveur toutes spéciales. La navigation entre la Chine et l'Europe se fait, pendant une partie de l'année, le long des côtes de Célèbes. Mangkassar peut offrir à cette navigation, pendant une mousson, les avantages que le port de Laboean lui offrira pendant la mousson contraire. D'ailleurs, Mangkassar est le centre et le rendez-vous naturel du commerce de grand cabotage de tout l'archipel. L'affranchissement du port de Mangkassar amènera, selon toute probabilité, l'abolition du monopole des Moluques. Une fois le commerce déclaré libre aux Moluques, Mangkassar deviendra, par la force des choses, l'entrepôt central des riches produits de ces îles. L'île de Célèbes est elle-même riche de productions variées, et ses ressources agricoles, grace à la qualité du sol et à l'influence du climat, pourraient un jour soutenir la comparaison avec celles de Java. Mangkassar a une très bonne rade, un port des plus sûrs; les communications intérieures déjà établies seront incessamment perfectionnées et étendues. La direction des affaires du gouvernement de Mangkassar est confiée à un homme d'une habileté et d'une libéralité de vues dont les témoignages les plus récens ne nous permettent pas de douter. Tous ces élémens de prospérité commerciale

(1) Il avait passé, par le seul détroit de la Sonde, en 1844, *au moins* 627 navires, dont :

Sous pavillon	hollandais	282
—	anglais	217
—	américain	57
—	français	22
—	hambourgeois	15
—	suédois	14
—	brêmois	6
—	danois	4
—	espagnol	4
—	belge	3
—	australien (angl.)	2
—	russe	1
	TOTAL	627

et politique devront leur développement légitime à la franchise du port de Mangkassar. Le port de Menado, dans le nord de Célèbes, vient d'être également déclaré port franc; nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure.

On évalue généralement la population entière de Célèbes et de ses dépendances immédiates à trois millions d'ames. Le chiffre est probablement exagéré, et, pour se rapprocher de la vérité, il faut le réduire à deux millions. La péninsule méridionale à l'extrémité de laquelle est bâti Mangkassar est la plus peuplée. Ce fait est attribué à la salubrité de cette partie de l'île. Plusieurs nations indépendantes habitent Célèbes, et il paraît que leurs gouvernemens ont des formes plus régulières que ne le ferait supposer l'état peu avancé de la civilisation dans ces pays. Les chefs sont appelés au pouvoir par l'élection. Quelques-uns gouvernent par droit héréditaire, mais avec le concours des chefs inférieurs, lesquels sont les représentans des intérêts généraux du pays et imposent certaines limites à l'autorité du souverain. C'est, on le voit, le régime constitutionnel dans toute sa pureté. La forme de gouvernement la plus usitée toutefois est un mélange du principe fédéral et républicain avec le principe monarchique et électif. Les princes indigènes reconnaissent jusqu'à un certain point l'autorité des Hollandais, qui ont toujours eu un pied dans l'île de Célèbes depuis qu'ils en ont expulsé les Portugais, en 1660. Il faut en excepter les quatre années (de 1812 à 1816) pendant lesquelles les possessions hollandaises dans l'Inde ont été au pouvoir des Anglais, et même, durant ce court interrègne, les chefs indigènes ont donné des preuves non équivoques de la préférence qu'ils accordaient au protectorat de la Hollande. Les Hollandais sont, on le voit, dans les conditions les plus favorables pour assurer le développement des ressources actuelles de Célèbes. Nous espérons qu'ils comprendront combien cette mission peut être féconde en résultats utiles, non-seulement pour la Hollande, mais pour l'humanité.

Telles ont été les conséquences du traité de 1824 à Bornéo et à Célèbes. Malgré les critiques de détail auxquelles ce traité donne prise, malgré les armes qu'a su y trouver l'ambition anglaise, on ne peut méconnaître qu'il a fortifié la position de la Hollande à Bornéo comme à Célèbes. Les autres établissemens hollandais, soit à l'orient, soit à l'occident de Java, ont aussi participé aux avantages de ce traité; la sollicitude du gouvernement colonial a pu, depuis cette époque, se concentrer de plus en plus sur l'exploitation agricole de ses magnifiques possessions. Ainsi, une administration intelligente s'applique en ce moment à développer par de vigoureux efforts les richesses naturelles de Sumatra. Les Moluques, dont la prospérité est encore entravée par le maintien du monopole improductif des épiceries, attendent des réformes administratives qui ne sauraient leur être long-temps refusées. Dans les innombrables îles de cet archipel et dans la plupart de

celles qui, au sud des Moluques, relient Java à Timor et à la Nouvelle-Guinée, la souveraineté ou au moins la suzeraineté de la Néerlande est généralement établie ou incontestée. Sur un point seulement, à Bali, Java, loin de voir son protectorat accueilli avec faveur, est réduite à l'imposer par la force. On avait pu croire que la résistance de Bali avait été complétement vaincue il y a un an. De nouveaux traités avaient été signés par les princes indigènes. Ces chefs s'engageaient à soutenir le gouvernement néerlandais dans ses efforts pour la suppression de la piraterie, *à ne céder aucune de leurs provinces à d'autres nations européennes, à ne traiter avec aucune de ces puissances sans le consentement formel de ce gouvernement*, etc. Ces résultats d'une expédition bien combinée, en 1846, ont été promptement compromis par la mauvaise foi des princes balinais et les tendances violentes de la population, dont ils subissent l'influence. De nouvelles infractions du droit des gens ont amené d'énergiques représentations du gouverneur-général; mais ces représentations n'ayant pu arracher les réparations exigées, le gouvernement colonial a dû recourir de nouveau à la force. On a eu le tort, cette fois, de dédaigner un ennemi qui avait déjà donné la mesure sinon de sa science militaire, au moins de son intrépidité et de ses forces numériques. Une expédition matériellement insuffisante de tout point et jugée telle à son départ s'est approchée de la capitale du radjah de Bleling; elle a été forcée, après des luttes meurtrières, de se replier sur son point de débarquement (1). C'est un échec sérieux, et qu'il faut se hâter de réparer.

Si le traité de 1824 a régularisé l'état politique des Indes néerlandaises, d'autres mesures importantes ont assuré, nous l'avons dit, leur tranquillité intérieure, leur prospérité commerciale. Nous n'avons voulu ici que montrer la politique coloniale de la Hollande aux prises avec des difficultés diplomatiques, et le traité de 1824 avec l'Angleterre a dû spécialement nous occuper. Il fixe les limites dans lesquelles le gouvernement de Java peut se consacrer désormais à l'exercice de sa noble mission, et l'affranchissement du port de Mangkassar a prouvé que, sans dépasser ces limites, la Hollande était en état de prendre sa revanche des coups que l'Angleterre voudrait porter à son commerce. La Hollande, comme puissance coloniale, a trop bien mérité d'ailleurs de la civilisation pour qu'on ne souhaite pas de la voir grandir et se fortifier dans cette lutte pacifique. Ici, comme aux Indes anglaises, c'est l'influence européenne qu'il s'agit non-seulement d'imposer aux populations, mais de concilier avec les habitudes locales et de faire péné-

(1) La retraite s'est opérée, il est vrai, dans le plus grand ordre. Les pertes du corps expéditionnaire, qui a lutté pendant deux jours contre des forces numériquement très supérieures, ont été de quatorze officiers européens et de deux cent cinquante sous-officiers ou soldats (tant européens qu'indigènes) tués ou blessés.

trer par degrés dans les mœurs. A Java, tout présage la prochaine solution de ce problème, et la population douce, insouciante, bornée dans ses espérances comme dans ses besoins, accepte volontiers une domination qui a sagement posé en principe la participation des chefs indigènes à l'administration civile et à l'exploitation des ressources locales. Il n'en saurait être de même pour les établissemens formés au milieu des tribus malaises des grandes îles voisines de Java. Là, le développement de l'influence européenne, l'extension de la domination néerlandaise, rencontrent et rencontreront encore de grands obstacles. Il sera utile et glorieux à la fois de les surmonter.

Chaque progrès de la Hollande dans l'archipel d'Asie est donc une victoire pour la civilisation, et ne saurait à ce titre trouver la France indifférente; mais d'autres considérations doivent encore appeler notre attention sur les établissemens hollandais des mers de l'Inde. Si désintéressée que la France paraisse en ce moment dans les questions qui s'agitent aux extrémités de l'Asie, elle devra tôt ou tard reconnaître que l'avenir de son commerce extérieur est étroitement lié à l'affermissement de la domination hollandaise dans ces parages. Java et les importantes possessions dont cette île est le centre pourraient devenir, en effet, pour les produits de l'industrie française, un excellent débouché. Les populations malaises se montrent de plus en plus disposées à accueillir les produits des manufactures européennes, et la France semblerait particulièrement appelée à satisfaire les nouveaux besoins que va créer cette transformation déjà accomplie sur plusieurs points de l'archipel. En prêtant la coopération de notre marine à la Hollande pour la répression de la piraterie dans les mers de l'est, nous trouverions dans cette coopération même un double avantage : nous protégerions efficacement notre commerce, déjà assez important dans ces mers, et nous lui assurerions de la part du gouvernement néerlandais toutes les facilités qui hâteraient son développement légitime.

En terminant cette première étude sur le gouvernement des Indes néerlandaises, nous croyons devoir insister une dernière fois sur ce fait : que le traité de 1824, en centralisant l'action utile de la Hollande sur ses colonies, leur a permis d'atteindre le degré de prospérité actuelle, d'importance politique et commerciale, auquel nous les voyons parvenues. Il faut reconnaître toutefois, comme cause plus immédiate de l'accroissement des ressources agricoles de Java, les sages mesures du gouvernement colonial et l'introduction du nouveau système de cultures. En résumé, grace au traité de 1824 et à ses conséquences, les colonies orientales néerlandaises, loin d'être une charge pour la mère-patrie, offrent, depuis plusieurs années, un excédant de recettes qui, après avoir couvert les intérêts de diverses dettes et les remboursemens de plusieurs emprunts, laisse une balance nette de 8 à 10 mil-

lions de francs qui sont versés dans les caisses de l'état (1). Il s'en faut cependant que les états-généraux de Hollande approuvent sans restriction l'administration financière de Java, et croient que le gouvernement colonial tire tout le parti possible des ressources qu'il a mission d'exploiter au profit de la mère-patrie. Comme le disait l'année dernière un des députés aux états-généraux, en faisant allusion aux dangers que présentait pour l'avenir l'occupation de Laboean et de Sarawak par les Anglais, « l'appétit vient en mangeant. » La Hollande s'est accoutumée à profiter presque exclusivement de l'excédant des recettes du budget colonial, et elle désire avant tout, pour elle-même, que cet excédant augmente d'année en année. Nous comprenons ces préoccupations sans les partager entièrement. Les ressources de Java sont immenses. Si le développement de ces ressources, hâté sans doute par le nouveau système des cultures, n'est pas encore aussi régulier, aussi considérable qu'il pourrait l'être, il faut s'en prendre à certains vices d'administration, et surtout au délabrement des finances de la mère-patrie. L'état de ces finances, en effet, n'a pas permis que le surplus des recettes coloniales fût appliqué, au moins dans une certaine proportion, aux besoins de Java et de ses dépendances. Le gouvernement des Pays-Bas comprendra la nécessité, en vue de l'avenir, « d'apporter une sollicitude toute particulière à la prospérité des établissemens néerlandais aux Indes orientales (2). » C'est à la fois son intérêt et son devoir. Il faut que Java soit forte et respectée, il faut qu'elle soit, de fait comme de nom, *la reine de l'archipel*, il faut enfin que sa population croissante participe largement aux bienfaits de la civilisation; mais, en exploitant cette mine inépuisable, il faut craindre de fouiller trop avant dans son sein. L'amélioration de la situation financière de la mère-patrie, l'avenir de Java, reposent sur des concessions mutuelles, et la Hollande est trop prévoyante pour exiger de ses colonies des sacrifices qui dépasseraient leurs forces, ou qui porteraient atteinte à leurs droits.

A. D.-B. DE JANCIGNY.

(1) L'administration civile des Indes néerlandaises a nécessité, dans ces derniers temps, l'emploi d'environ *dix-neuf cents fonctionnaires* (les petits chefs indigènes non compris). Un assez grand nombre de fonctionnaires européens cumulent deux, trois et même quatre emplois distincts; mais la plupart de ces cumuls n'entraîne aucune augmentation de traitement. Les *dépenses générales*, pour deux mille et quelques emplois civils remplis par ces dix-neuf cents fonctionnaires, européens et indigènes, s'élèvent en tout à environ 15 *millions de francs*. Le traitement du gouverneur-général est d'à peu près 300,000 francs. — Si l'on réfléchit que le *budget des recettes* des Indes orientales néerlandaises s'élève à 150 millions de nos francs, on conviendra que les Hollandais ont résolu à Java le problème dont nous recherchons en vain la solution en France, même sous l'influence des théories républicaines, celui d'un gouvernement à bon marché.

(2) Paroles prononcées par le roi de Hollande dans le discours d'ouverture des états-généraux, le 19 octobre 1846.

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

Rapports avec la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre jusqu'en 1840.

Nous avons essayé de montrer, dans la première partie de ce travail, combien le mouvement populaire de 1830 avait excité d'inquiétudes parmi les puissances étrangères. L'Europe absolutiste n'avait aucune raison d'aimer la révolution de juillet : elle ne pouvait rien en espérer; elle avait tout à en craindre. Nous avons raconté comment, sans aucun dessein prémédité, par souvenir du passé, par instinct de conservation, loi suprême qui régit les gouvernemens comme les peuples, les cabinets de Russie, de Prusse et d'Autriche s'étaient spontanément trouvés réunis et d'accord pour contenir la France nouvelle. Cependant leur coalition, tout expectante et purement défensive, n'avait pas même atteint son but. Le gouvernement français avait eu conscience

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

de sa force; il avait vite découvert le secret de la faiblesse de ses adversaires et deviné la mesure de ce qu'il pouvait oser contre eux. En Belgique, les trois cours avaient dû assister, l'arme au bras, à la prise d'Anvers, et souffrir en Italie, sans coup férir, l'occupation d'Ancône. Lorsque, lassées de tant de patience, elles avaient essayé des fières remontrances et des menaces mal déguisées, elles s'étaient attiré des paroles assez rudes et d'assez dédaigneuses reparties. Les hommes d'état français, nouveaux venus dans les conseils de l'Europe, ne s'étaient pas, à l'épreuve, trouvé si faciles à déconcerter. Un système qui avait si mal réussi à ses auteurs ne pouvait être long-temps continué. Le premier moment d'irritation passé, les politiques du Nord ne pouvaient point ne pas apercevoir quelles différences le cours des temps avait apportées dans les relations des états. Après de longues guerres et de coûteux efforts, l'Europe avait pu autrefois faire expier à Louis XIV vieillissant les témérités de sa jeunesse, imposer la paix à Napoléon sous les murs de Paris; mais elle n'avait vaincu dans ces grands hommes que deux chefs ambitieux. Les peuples étaient, de part et d'autre, restés étrangers à la lutte, ou n'y avaient figuré que comme des instrumens dans la main de leurs princes. Ce ne fut point le représentant de la révolution française qui succomba dans les plaines de la Champagne et sur le champ de bataille de Waterloo; ce fut le fondateur de l'empire, le souverain absolu, l'oppresseur du monde et de son pays. Le succès de la coalition de 1814 et de 1815 fut surtout le triomphe des nationalités opprimées contre une royauté envahissante. — Comment mener ces populations, maintenant apaisées, à un nouvel assaut contre la France? Quinze ans de paix leur avaient appris à voir clair dans leurs propres sentimens. Elles avaient détesté la France conquérante et dominatrice; elles ne se sentaient que des sympathies pour la France pacifique et libérale. Elles ne faisaient plus de vœux contre nous : elles en faisaient presque en notre faveur, et se prenaient à souhaiter que notre influence grandît partout, fût-ce aux dépens de leurs gouvernemens, car notre cause était la leur; notre influence leur promettait, dans l'avenir, la liberté. Cette disposition des peuples réagissait sur l'esprit même des cabinets européens. La fermeté de nos ministres avait surpris, mais leur droiture avait plu. Le roi de Prusse, qui avait tant appréhendé l'expédition d'Anvers, la Belgique une fois évacuée, rendait complète justice à la loyauté de notre conduite; il répétait hautement en Allemagne qu'on pouvait désormais s'entendre avec un gouvernement si strictement fidèle à ses engagemens. Tout désolé qu'il était de la présence des troupes françaises en Italie, le prince de Metternich admirait la discipline de notre garnison d'Ancône, protectrice des populations italiennes, mais pleine de ménagemens envers les autorités du pays. Homme de pouvoir, il prenait une haute idée

d'un gouvernement déjà si maître de lui-même et si bien obéi. Notre modération ramenait ceux que nos actes de rigueur avaient heurtés. Une occasion seule manquait qui permît à la Prusse et à l'Autriche de substituer à leurs rapports avec nous, bons au fond, mais un peu tendus, un échange de procédés plus conformes à leurs véritables dispositions.

Nos discordes parlementaires et les changemens survenus dans notre administration intérieure fournirent cette occasion, ou plutôt ce prétexte. Il ne serait pas vrai de dire que les influences extérieures eussent amené la chute du cabinet du 11 octobre, tombé à propos de la conversion des rentes, question de régime domestique s'il en fut; mais il y aurait une égale exagération à soutenir que la diplomatie européenne y fût restée complétement indifférente. En votant une réforme financière, qu'ils n'eurent jamais, d'ailleurs, le bonheur de réaliser, les membres de la majorité servirent en 1835, sans aucun doute à leur insu, et la plupart contre leur penchant, les secrets désirs des puissances absolues. Le maintien aux affaires des ministres qui avaient agi et parlé pour la France, quand la France avait dû répondre aux mesures provoquantes par des mesures plus provoquantes encore, aux mots blessans par des mots plus blessans, contrariait singulièrement les velléités de rapprochement des cabinets de Vienne et de Berlin. Il les gênait d'autant plus que les amours-propres seuls étaient en jeu, et qu'à vrai dire, il y avait peu à changer au fond même des choses. Les hommes du 11 octobre n'avaient pas été si cassans qu'on aimait à les représenter, et l'on ne comptait pas, autant qu'on se plaisait à le dire, sur la facilité de leurs successeurs; mais il était commode, pour les puissances qui se proposaient de modifier l'ancienne attitude, de pouvoir donner à croire au public que la modification avait été réciproque et simultanée. C'était là sans doute, aux yeux des diplomates étrangers, le bénéfice le plus clair des nouvelles combinaisons ministérielles. Par cette raison plus que par toute autre, ils affectèrent d'accueillir avec joie l'avénement des cabinets du 22 février et du 15 avril. En fait, cependant, depuis cette époque et jusqu'en février 1848, le ton des communications journalières des cours de Vienne et de Berlin devint conciliant, souvent presque amical. Une seule fois, quand la question d'Orient divisa si profondément la France et l'Angleterre, ces cabinets ne surent pas résister à la tentation de prendre encore une fois parti contre nous, et de nous rejeter assez étourdiment, et eux avec nous, dans une de ces situations violentes dont ils étaient toujours les premiers à s'effrayer et les plus pressés de sortir. Dans toutes les autres circonstances, non-seulement la Prusse et l'Autriche se montrèrent soigneuses de notre amitié, mais empressées à nous donner des preuves de leur bon vouloir, voire, en certains cas, de la préférence qu'elles

nous accordaient sur d'autres cabinets dont la politique et les antécédens devaient moins leur déplaire.

Après 1830, comme au temps des guerres qui suivirent notre première révolution, la Prusse fut la première à se détacher de la coalition européenne. En vain, par un habile calcul, les négociateurs du congrès de Vienne avaient rapproché les frontières des deux pays, et, par la suppression des petits états intermédiaires, pris soin de ménager entre elle et nous des points de contact et de mutuelle défiance; en vain le souvenir du partage de la Pologne rattachait la Prusse à l'Autriche et à la Russie par ce lien terrible du commun attentat contre la nationalité polonaise: le vieux roi s'affranchissait chaque jour davantage des préoccupations de sa vie passée et des préjugés de son entourage. Il ne pouvait point ne pas rester fidèle à la cause de l'ancien régime, il entendait bien ne pas céder aux entreprises, d'ailleurs assez faibles, du libéralisme prussien; mais, sans dévier un instant de la politique seule capable, à ses yeux, d'assurer le salut général, ce monarque, qu'aucune passion n'aveuglait, s'appliquait avec un rare bon sens à calmer les amers ressentimens contre la France, et, par d'habiles égards, par de sincères démonstrations, rendait de plus en plus faciles les rapports entre les deux gouvernemens. La correspondance officielle de M. Bresson, notre ministre à Berlin, nous fournirait mille témoignages de l'excellente position qu'au sein de cette cour aristocratique et guerrière la faveur personnelle du souverain avait faite au représentant de notre gouvernement démocratique. Elle constaterait le crédit dont nous jouissions à Berlin et ferait ressortir les avantages journaliers que nous recueillions d'une confiance réciproque aussi heureusement établie.

A l'époque où nous sommes parvenus, Berlin était moins un théâtre d'action diplomatique un peu vive qu'un poste d'observation. D'ailleurs, le changement survenu dans le personnel de l'administration française avait apporté, dans la manière dont nos affaires extérieures étaient réglées, des différences assez essentielles, et dont il faut rendre compte. Pendant tout le temps qu'avait duré, à l'état plus ou moins latent, l'antagonisme de la France et des trois cours du Nord liguées entre elles, nos ministres des affaires étrangères, et en particulier celui du 11 octobre, avaient jugé opportun de déjouer tout naturellement un si fâcheux accord en évitant de faire de Paris même le siége habituel des négociations importantes. A Paris, en effet, les représentans de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche pouvaient rapidement se concerter. Il était fort difficile de traiter isolément avec chacun d'eux; le grief d'un seul devenait presque infailliblement et bien vite le grief de tous; les moindres réclamations étaient soigneusement mises en commun et

poursuivies avec cette assurance que donnent toujours la supériorité du nombre et la concordance des opinions. En confiant à nos ambassadeurs, à nos ministres, à nos chargés d'affaires, hommes pour la plupart considérables et rompus aux affaires, le soin de traiter au dehors, chacun pour son compte, les questions principales qui regardaient les cours auprès desquelles ils étaient accrédités, le gouvernement français avait eu le dessein non-seulement de grandir à l'étranger la position de ses agens, mais de dérouter, autant qu'il le pouvait alors, la tactique de ses adversaires. La coalition des cours du Nord une fois dénouée, il n'y avait plus les mêmes inconvéniens, il y avait peut-être quelque avantage, pour un ministre des affaires étrangères de France, à concentrer le plus qu'il pourrait à Paris, à réunir dans sa seule main les fils de la diplomatie européenne, et à intervenir davantage de sa personne dans le détail des arrangemens internationaux. Les chefs des administrations du 22 février et du 15 avril en jugèrent ainsi. Les communications venues du dehors leur servirent encore à recueillir de précieux renseignemens, à asseoir leur jugement sur les hommes et sur les faits du moment; mais, la plupart du temps, ils crurent utile de retenir ou d'attirer dans la sphère de leur action immédiate le maniement et la conduite des transactions qui engageaient plus particulièrement leur responsabilité. Cette observation explique pourquoi les correspondances officielles de nos ambassades conservèrent, à partir de cette époque, moins que par le passé, la trace des affaires considérables qui continuèrent à s'agiter entre les grandes puissances de l'Europe. Les lettres particulières des personnages mêlés à ces affaires et les documens des cabinets étrangers peuvent seuls suppléer à la pénurie des pièces officielles. C'est à cette source qu'il faudrait recourir pour savoir au juste combien fut grande, en 1836, notre intimité avec la Prusse, et quel rôle principal et volontaire le souverain de ce royaume s'attribua dans un événement qui fixa justement alors l'attention de la France et de l'Europe. Nous voulons parler du mariage du duc d'Orléans.

Cette fois, comme d'ordinaire, quand les circonstances extérieures ne pèsent pas trop fortement sur les déterminations des hommes, l'entraînement précéda la résolution réfléchie, et les impulsions du penchant personnel furent plus grandes encore, sinon plus déterminantes que les considérations de la politique. Pendant l'été de 1836, les ducs d'Orléans et de Nemours vinrent assister aux grandes revues de l'armée prussienne. Pour la première fois, les fils du roi des Français venaient entretenir des rapports de courtoisie avec une des plus vieilles dynasties de l'Europe. Je laisse à supposer si la curiosité était grande au sein d'une de ces cours d'Allemagne, le plus souvent assez désœuvrées, toujours si attentives à surveiller les moindres démarches de leurs

moindres princes. Tous les yeux étaient donc ouverts, toutes les oreilles tendues, mais tous les cœurs n'étaient point amis; il s'en fallait de beaucoup. Parmi les plus hauts personnages du royaume, au sein même de la famille royale, il ne manquait point d'intrépides détracteurs du régime nouveau de la France, d'obstinés ennemis des idées du siècle, prêts, si l'occasion leur en était offerte, à donner carrière à leur antipathie. Cependant la bonhomie allemande se laissa tout d'abord gagner par la jeunesse des illustres voyageurs. Leur amabilité, mêlée d'abandon et de retenue, ramena jusqu'aux moins bien disposés. La noble aisance des manières du duc d'Orléans et la précoce solidité de son esprit firent une vive impression sur le roi de Prusse. Il combla son hôte des prévenances les plus recherchées pendant son séjour à Berlin, et lui prodigua, au départ, les conseils les plus amicaux. Le brillant jeune homme avait charmé le bienveillant vieillard. Tant de grace s'attache à la jeunesse heureuse! La fortune ne parait-elle pas alors de tous ses dons celui dont elle a plus tard si cruellement tranché la destinée? Les effets de l'engouement paternel du roi de Prusse pour le duc d'Orléans ne tardèrent pas à se produire. Un jour, c'était au commencement de 1837, il fit venir auprès de lui M. Bresson. « Vous connaissez, lui dit-il, mon affection pour votre prince royal; pourquoi ne se marie-t-il pas? J'ai souvent pensé aux conséquences de son établissement. Elles peuvent être considérables pour la France et pour l'Europe. Croyez-moi, il faut qu'il épouse une Allemande, et, parmi les princesses d'Allemagne, il n'y en a qu'une seule digne de lui, et, par bonheur, elle est ma parente. » Il nomma aussitôt la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. M. Bresson accueillit avec empressement cette ouverture. Il s'informa des moyens de traiter avec la cour de Mecklembourg. « Ne vous en embarrassez pas, répondit le roi. Transmettez mes propositions à votre souverain; une fois d'accord, je me chargerai de la conduite de cette affaire; il n'y aura pas de difficultés. » Le vieux roi se trompait en ceci. Quand ses intentions furent connues, quand arriva l'adhésion de la famille royale de France, et bien avant que le mystère de ce projet d'alliance eût transpiré dans le monde diplomatique, une opposition formidable se forma dans son cercle le plus intime et parmi ses plus proches parens. Pour apprécier le degré de volonté que le roi Guillaume III dut déployer en cette occasion, il faut savoir combien l'ancien esprit de famille était resté puissant dans cet intérieur patriarcal, combien les liens du sang et de l'amitié avaient d'empire sur le cœur de ce monarque excellent. Il avait graduellement amené l'un des personnages les plus considérables de sa cour et des plus avant dans ses confidences, le comte de Lottum, à partager ses vues sur la convenance d'un rapprochement avec la France; il employait à négocier les préliminaires du mariage projeté le prince de Wittgenstein, son ami d'enfance, qui, par son caractère, sa position et son crédit, occupait une

haute position dans l'état : homme sage et conciliant, vivant sur un pied d'intimité étroite avec tous les membres de la famille royale, avec tous les dépositaires du pouvoir, intervenant souvent entre les ministres et la couronne, quelquefois même entre le roi et ses enfans, réparant bien des fautes, amortissant bien des chocs, exerçant dans les régions supérieures une salutaire influence.

A la tête des opposans les plus actifs se trouvait le duc Charles de Mecklembourg, commandant des gardes, beau-frère de la feue reine de Prusse, cher au roi par le culte qu'il avait gardé pour la mémoire de cette princesse et par les souvenirs de leur commune jeunesse. Derrière lui était le duc régnant Charles de Mecklembourg-Strelitz, chef de la maison de Mecklembourg et de la faction qui, à Berlin, faisait profession de maudire bien haut la révolution de juillet et la dynastie qu'elle s'était donnée. Ce fut ce dernier qui, poussé par ses passions et stimulé sous main par la Russie, s'adressa par écrit au prince de Wittgenstein pour le supplier d'empêcher le mariage. Le prince de Wittgenstein répondit par une lettre confidentielle où il développa les nombreux motifs qui devaient, au contraire, le porter à conseiller l'union projetée. Peu de temps après, à la surprise, et nous devons même dire au scandale général, parut un écrit lithographié, tiré à quarante exemplaires, et qui fut jeté de nuit sous les portes cochères des principaux fonctionnaires publics et des grands dignitaires de la cour de Berlin. Dans cet écrit, les paragraphes de la lettre confidentielle du prince de Wittgenstein étaient repris un à un et réfutés de la façon la plus violente et du style le plus âcre. La conclusion en était qu'une alliance avec les d'Orléans serait une honte pour la famille de Mecklembourg. La police chercha vainement pendant long-temps quel pouvait être l'auteur de ce libelle rédigé et publié avec un si profond secret. Bientôt le doute ne fut plus possible. Il fut avéré qu'il était sorti de la maison même du duc Charles de Mecklembourg. Le duc de Mecklembourg l'avait rédigé, il avait employé pour les détails d'exécution un major allemand placé dans sa dépendance. Le roi de Prusse s'en montra vivement courroucé. Il ordonna à M. Kamptz, son ministre de la justice, de répondre à l'auteur des *Bemerkungen* (considérations) par d'autres considérations. Le mémoire de M. Kamptz fut envoyé à tous les cabinets européens. Le cabinet français en eut connaissance dès cette époque, et posséda presque aussitôt une copie de ce curieux document. Si l'on n'a pas oublié avec quelle verve haineuse les partis opposés à la révolution et à la dynastie française se plurent à travestir les négociations qui précédèrent le mariage de l'héritier présomptif du trône, on trouvera que notre gouvernement fit preuve d'un certain empire sur lui-même en se refusant le plaisir de confondre victorieusement ses ennemis. Sa discrétion n'était pas sans mérite. Il y avait une dignité véritable à tenir secrets certains passages de ce mémoire, passages où le

ministre prussien parlait en termes si flatteurs de l'alliance française. Il y avait une rare générosité à taire d'autres passages sur la Russie et sur des successions illégitimes aux trônes de plusieurs états de l'Europe. Quoi qu'il en soit, les pourparlers entre la cour de Prusse et l'ambassadeur de France ne discontinuèrent pas un instant. Le violent appel fait aux anciens préjugés, aux vieux ressentimens du chef de la monarchie prussienne, par son beau-frère et par son ami, par le compagnon de son enfance, ne le détourna pas de ses desseins. Les sombres présages de ses proches, les terribles souvenirs incessamment évoqués par le chef de sa famille n'arrêtèrent pas davantage la princesse Hélène. Le nom de la France, sa future patrie, avait de loin parlé à son cœur. Pour être Française, cette femme courageuse avait tout accepté d'avance, même le malheur.

Le mariage du duc d'Orléans, ainsi préparé par l'initiative personnelle du roi, patronné et conclu par lui malgré les efforts du parti puissant et nombreux qui combattait à Berlin l'influence de la France, ne fut pas un acte indifférent à sa politique, heureux seulement pour les époux et pour les deux familles royales; ce fut la manifestation publique d'un fait considérable. La barrière que les coryphées des idées absolutistes avaient voulu élever entre la dynastie française et les autres grandes dynasties souveraines était franchie. La Prusse ne s'était pas seulement retirée peu à peu, comme l'Autriche, de la coalition tacite reformée après 1830; elle avait passé de notre côté. Les conseils de Saint-Pétersbourg ne prévalaient plus exclusivement à Berlin. Malheureusement le sage monarque qui avait donné l'impulsion à la nouvelle politique de son cabinet mourut peu de temps après; quand surgirent les complications de 1840, l'Europe n'eut que trop tôt l'occasion de regretter l'action conciliatrice que ce prince n'eût point manqué d'exercer sur les déterminations de ses alliés. Quoi qu'il en soit, et tant qu'il vécut, notre action fut réelle dans les conseils de la Prusse, et n'a cessé, jusqu'à sa mort, de s'exercer utilement.

Est-il besoin, après les faits que je viens de raconter, de faire remarquer que ce retour à de meilleures relations ne fut acheté, de notre part, par aucune faiblesse, par aucun abandon, je ne dirai pas de nos droits ou de nos intérêts, mais par la moindre concession de principes, par aucune déviation, si légère qu'elle fût, de la ligne de conduite que l'honneur de la révolution de juillet nous commandait de tenir? Chose singulière! les premières tentatives de rapprochement eurent lieu pendant le ministère du 22 février, quand M. Thiers, celui de nos hommes d'état dont les opinions passaient pour s'éloigner le moins des doctrines de l'opposition, était ministre des affaires étrangères, et le président du conseil du 15 avril, qui avait négocié avec le roi de Prusse le mariage du duc d'Orléans, était précisément le même ministre qui, au lendemain de la révolution belge, interprète hardi de la politique française,

avait posé si nettement à la Prusse la question de guerre. Après sept ans seulement, les hommes qui avaient eu l'honneur de traiter au nom de la France cette importante et délicate affaire étaient en situation de profiter du changement que le cours des temps et de plus mûres réflexions avaient amené dans les dispositions d'un monarque absolu et de l'une des cours de l'Europe qui nous avaient été d'abord les plus hostiles. Les chefs éminens des cabinets que nous venons de nommer avaient droit de revendiquer une part considérable dans le succès. Ils ne se l'exagéraient pas toutefois; ils en attribuaient volontairement une partie aux efforts de leurs devanciers, à l'expérience consommée du roi et à l'action décisive, en cette circonstance, du prince royal; mais, dans leur pensée, le mérite principal en revenait à la France, à cette France modérée et maîtresse d'elle-même, qui, au sortir d'un si grand bouleversement, avait su, une première fois, raffermir patiemment au dedans tout ce qu'elle avait involontairement ébranlé, et rassurer peu à peu au dehors tous ceux qu'elle avait d'abord épouvantés.

Revenons à l'Autriche. Voyons quels progrès moins marquans, plus pénibles, décisifs cependant, nous avions, à pareille époque, faits aussi de ce côté.

L'Autriche moderne a cessé d'avoir dans sa politique extérieure la liberté d'allure qui est un privilége précieux des gouvernemens absolus. La vaste monarchie autrichienne, telle qu'elle a été recomposée par les traités de Vienne, a fort à faire (les présens événemens le démontrent assez) pour maintenir sous le joug commun tant de provinces différentes de race et de langue, jalouses les unes des autres, toutes prêtes à devenir ennemies. Ce n'a jamais été pour elle une tâche aisée d'avoir à contenir les unes par les autres tant de nationalités agglomérées, de comprimer les élans de l'indépendance italienne, de faire en même temps vivre en paix les Slaves de la Bohême avec les Allemands de Vienne ou du Tyrol, et les Magyars de la Hongrie avec les Croates de l'Illyrie. Un double danger menaçait incessamment la sécurité de l'Autriche. D'un côté, la propagande libérale se faisait au nom des idées françaises dans ses états de l'occident et du midi; de l'autre, le prosélytisme religieux cherchait à rattacher à l'église de Saint-Pétersbourg comme à la seule église orthodoxe les tribus éparses sur les frontières orientales de l'empire et professant le culte grec. Chargé, pendant deux règnes consécutifs, de diriger sans contrôle les relations extérieures de son pays, M. de Metternich n'a pas un instant cessé d'être ballotté entre les appréhensions que lui causaient ces deux influences opposées. Il a passé sa longue vie à défendre, d'une main, contre leurs assauts répétés, l'édifice séculaire de l'empire autrichien, qu'il lui fallait, de l'autre, étayer partout. Les politiques du jour ont souvent reproché au prince chancelier la timidité de ses conceptions

et la pusillanimité de ses actes. Ils se sont étonnés de voir un esprit aussi ferme garder tant d'inquiètes préoccupations au sein de l'Europe raffermie et paisible. Ses continuelles doléances sur l'état précaire des sociétés et des gouvernemens modernes, ses violentes sorties contre la marche ascendante des doctrines révolutionnaires ont passé, aux yeux de bien des gens, pour les préoccupations d'un vieillard chagrin. Ces reproches n'étaient pas tous fondés. Le prince de Metternich a fait preuve de vigueur en étouffant rapidement en 1831 les tentatives insurrectionnelles du nord de l'Italie; il a déployé beaucoup de décision en contenant, par un redoublement de sévérité dans la législation diétale de Francfort, les efforts des libéraux allemands. Il a ainsi montré qu'il n'hésitait pas à s'engager résolûment dans toutes les affaires, quelque difficiles qu'elles fussent, où le sort de l'Autriche était clairement engagé. Il n'en a pas été de même, il est vrai, dans les questions d'équilibre européen, ou dans celles qui impliquaient des idées d'avenir un peu plus étendues. M. de Metternich laissait apercevoir alors une irrésolution et une timidité mal déguisées. Quelquefois il se jetait avec une sorte d'entraînement dans des voies aventureuses, puis il s'en retirait avec une précipitation égale sitôt qu'il apercevait les moindres obstacles. Ces retours devenaient de véritables déroutes, pour peu qu'il eût vu apparaître devant lui la physionomie mécontente de l'empereur de Russie. Le ressentiment du czar était de ceux qu'il n'aurait voulu affronter à aucun prix. A la crainte excessive que lui inspirait ce terrible voisin, au sombre effroi que lui causaient les tendances constitutionnelles et presque démagogiques de plusieurs provinces de l'empire, il faut attribuer sa participation aux violences commises contre la nationalité polonaise, le rôle subalterne accepté par l'Autriche dans la confiscation de Cracovie et la répression cruelle des troubles de la Gallicie. M. de Metternich n'a certainement point inspiré les excès sauvages de 1846, il les a déplorés : il n'a osé les désavouer ni les punir. Si l'on essayait de faire sentir au chancelier autrichien combien cette conduite était peu digne du ministre d'un grand état civilisé, à quel point sa subordination constante envers le czar était contraire aux traditions de la cour aulique, habituée à surveiller d'un œil si jaloux les empiétemens de la Russie, il se rejetait aussitôt sur la situation de l'Europe; il affirmait que la tranquillité dont on jouissait n'était qu'une trêve; il répétait que toutes les puissances étaient également tenues en échec par l'esprit d'anarchie et sourdement minées. A ses yeux, la Russie seule restait intacte et ferme. Seule, elle était destinée peut-être à sauver un jour l'Allemagne; le moment n'était point venu pour aucune puissance allemande, pour l'Autriche moins que pour toute autre, de rompre avec la Russie. Le prince de Metternich avait-il donc si tort, à ne considérer que l'intérêt des gou-

vernemens alors existans, le seul qui pût le toucher? On le comprend maintenant, il parlait de la faiblesse générale des états de l'Allemagne, afin de n'avoir pas à dénoncer lui-même la faiblesse particulière et plus grande des états autrichiens. Quand on regarde ce qui se passe aujourd'hui des bords du Rhin aux rivages de la Baltique et à l'embouchure du Danube, quand on songe dans quelle crise de morcellemens, de luttes intestines et de sanglans désordres la monarchie autrichienne est tombée depuis que cette main exercée a quitté le gouvernail, on se sent porté à rendre justice à la sagesse de celui qui pendant le calme avait prédit l'orage. Ce n'est pas lui qui entretenait des illusions sur la solidité du navire, jadis si puissant, qui portait naguère encore les débris de la fortune des anciens césars de l'Allemagne. Combien long-temps il a réussi à lui conserver l'ancien prestige! Des pilotes plus confians ont gouverné après lui, qui ont mené le bâtiment se briser sur les écueils.

Tout en demeurant un adversaire ardent des idées constitutionnelles et de notre influence libérale, M. de Metternich n'en jugeait pas moins avec sang-froid les événemens intérieurs de notre pays et tous ceux de son temps. Rien de moins fondé que l'opinion qui voudrait le représenter comme un esprit étroit, poursuivant aveuglément le but fixé par ses passions : loin de là, sa conduite fut toujours réfléchie; ses plans, arrêtés avec calme, étaient poursuivis avec une résolution obstinée, mais froide. En veut-on une preuve? Un ministre français ayant dit, dans la conversation, à l'ambassadeur d'Autriche à Paris, à propos des récentes affaires d'Italie, que là comme ailleurs M. de Metternich ne devait pas être porté à croire au succès des opinions modérées, qu'après tout cela était naturel, puisqu'il était d'une autre école et partisan de la résistance absolue, — le ministre autrichien se hâta d'écrire à Paris pour se défendre de ce jugement comme d'une injustice à son égard. Le ton même et le laisser-aller confidentiel de cette espèce de protestation témoignaient de sa sincérité. M. de Metternich disait qu'il « croyait au triomphe des idées modérées dans les pays qui avaient, comme la France, traversé plusieurs révolutions... C'est alors un compromis qui acquiert la valeur d'un bienfait... Il ne croyait pas au succès du juste milieu dans la phase où se trouvaient les états italiens; ce n'était point une révolution qui se fermait, c'était une révolution qui commençait, car les états sont en révolution, quand la puissance passe des mains des gouvernemens constitués dans celles d'un autre pouvoir, quel qu'il soit. Il n'était pas vrai qu'il fût partisan de la résistance absolue; il n'y avait d'absolu que la vérité. La politique est une affaire de conduite qui ne supporte pas l'absolu. En doctrine comme en fait, il n'avait jamais essayé de l'absolu. Sa résistance à l'esprit révolutionnaire avait été quelquefois active, comme en 1820, quel-

quefois défensive, comme en 1831. Pour le moment, il observait. Ce qui se passait en Italie tenait autant de la révolte que de la révolution. Les révoltes sont plus saisissables que les révolutions; elles ont un corps qu'on peut appréhender. Les révolutions tiennent de la nature des spectres. Il faut, pour régler sa conduite à leur égard, attendre que les spectres se revêtent d'un corps. » Il terminait en rappelant qu'il « avait été élevé en France, sous la direction d'un maître qui, en 1792, avait joué le rôle de président d'un comité des dix nommé par les Marseillais pour faire et surveiller la journée du 10 août, et qui, en 1793, avait été juge d'un tribunal révolutionnaire. Il avait donc vécu à côté de tous les personnages de la révolution, et dans un monde bien différent de celui dont, selon toute vraisemblance, on devait le croire sorti. Son esprit avait pris sa marche de lui-même, sous l'influence des événemens auxquels, depuis 1794, il avait assisté. Cette marche était la conséquence naturelle de l'indépendance et du calme qui formaient la base de son caractère. »

Ces dispositions d'une ame libre et dégagée de préjugés étaient bien celles du conseiller autrichien laissé à lui-même, toutes les fois que les inquiétudes dont nous avons parlé plus haut ne donnaient pas à ses idées une autre direction. De 1835 à 1840, c'est-à-dire pendant la période de temps dont nous nous occupons en ce moment, il y eut de la part du cabinet de Vienne une tendance marquée à se rapprocher de la France. Les mêmes motifs qui avaient poussé la Prusse dans notre alliance agissaient à un moindre degré, mais agissaient cependant sur l'Autriche. Comme la Prusse, l'Autriche avait su gré au ministère du 15 avril de n'avoir pas appuyé les prétentions irrégulières de la Belgique dans l'arrangement final qui détermina les limites définitives entre la Hollande et le nouvel état belge. Le ministère français de cette époque prêta tant qu'il put son appui aux efforts du roi Léopold pour obtenir des conditions plus avantageuses que celles signées par lui et toutes les puissances admises aux conférences de Londres; mais les engagemens étaient irrécusables. En cette occasion comme toujours, le gouvernement français tint à l'honneur de se montrer rigide observateur de la parole donnée. Cette détermination rassura l'Autriche, qui ne s'attendait peut-être pas à nous trouver si scrupuleux.

L'évacuation de la citadelle d'Ancône par les troupes françaises nous ramena surtout cet ombrageux cabinet. De grandes controverses se sont élevées autrefois au sujet de cet acte du cabinet dont M. Molé était président. A coup sûr, le texte de la convention était précis : il stipulait que nous nous retirerions d'Ancône quand les Autrichiens abandonneraient Bologne. Le pape, qui avait négocié avec l'empereur d'Autriche le départ de la garnison allemande de Bologne, nous sommait, pièces en main, d'évacuer la place d'Ancône. Les choses venues à ce point, la question

réduite à ces termes, on ne voit pas bien comment nous aurions pu nous refuser honnêtement à imiter la conduite du gouvernement autrichien. Les adversaires modérés du cabinet lui firent un grief d'avoir laissé venir les circonstances qui le réduisaient à cette dure extrémité, de manquer à la parole de la France, ou de déserter la cause de nos intérêts en Italie. M. Thiers établit qu'il avait su, à une autre époque, esquiver pareille alternative. D'autres orateurs prirent soin d'énumérer toutes les fins de non-recevoir que, de bonne foi, il aurait été possible d'opposer au saint-siége et au cabinet de Vienne. Ces dissentimens entre personnes qui adhéraient, au fond, à une même politique parurent plus graves au public qu'ils ne l'étaient en effet : il s'agissait d'une question de conduite et d'avenir. Au point de vue italien, les orateurs de l'opposition d'alors avaient raison. La mesure à laquelle le cabinet français avait consenti affaiblissait notre situation dans la péninsule : elle aurait pu être indéfiniment ajournée; mais, à considérer l'ensemble de nos relations avec l'empire d'Autriche, peut-être cet abandon d'une position avantageuse sur un des points où s'exerçait notre influence était-il nécessaire pour prendre sur un théâtre plus grand de plus importans avantages. On pensera sans doute qu'une considération de cette nature décida surtout M. Molé, si l'on songe à l'attention que les politiques avisés et soucieux de l'avenir donnaient, dès cette époque, aux affaires d'Orient.

En Orient, plus que partout ailleurs, nous avions besoin de nous ménager à l'avance le concours du cabinet autrichien. Le jour où cette question épineuse, à faces si divergentes, sortirait des généralités banales dans lesquelles elle avait été jusqu'alors renfermée à dessein, nous devions nous attendre, quelle que fût notre ligne de conduite, à rencontrer la jalouse opposition de la Russie, et nous n'étions pas assurés de la bonne volonté de l'Angleterre. L'Autriche était pour nous un auxiliaire précieux qui n'avait à nous faire et à nous demander aucun sacrifice. Ses intérêts étaient les mêmes que les nôtres. Comme nous, le gouvernement autrichien souhaitait sincèrement le maintien de l'empire ottoman, et, si cet empire devait périr et être démembré, il devait lui répugner autant et plus qu'à nous de voir le cabinet de Saint-Pétersbourg s'adjuger les grosses parts sur le continent, — et, dans la Méditerranée, l'Angleterre augmenter son importance maritime aux dépens de la marine marchande de Trieste et de Venise. Les vues étaient trop semblables pour qu'il ne fût pas possible de se mettre d'accord. M. de Metternich inclinait visiblement à se rapprocher de nous. Plus qu'à l'ordinaire, il donnait carrière à sa mauvaise humeur secrète contre les envahissemens si incommodes de l'empereur de Russie. Il écoutait avec moins de trouble les appels de l'ambassadeur de France à Vienne; il lui faisait même des demi-confidences assez inattendues.

Peu à peu, il s'accoutumait, une fois assuré de l'appui de la France et de l'Angleterre, à l'idée de résister, le cas échéant, aux prétentions de la Russie. Nous ne ferons point de conjectures. La correspondance de l'ambassade de France à Vienne contient une foule de témoignages des velléités nouvelles que laissait entrevoir un cabinet jusqu'alors si circonspect. Afin de ne point multiplier les citations, nous donnerons un seul extrait d'une dépêche où l'ambassadeur de France à Vienne, énumérant les phases diverses que la question d'Orient avait déjà traversées à la fin de 1840, rappelait en ces termes l'attitude que le cabinet de Vienne avait prise au début même de cette affaire.

« Vienne, 1er décembre 1840.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« .... Au début de l'affaire d'Orient (mai 1839), M. de Metternich s'est uni à nous, de très bonne foi, contre la Russie. Il a suivi, avec plus de résolution que ne le permettait sa circonspection habituelle, une politique indépendante, et, pour continuer dans les mêmes voies, il ne nous demandait que de rester unis à l'Angleterre. Quand notre dissentiment avec cette puissance a éclaté, il n'a pas hésité à me déclarer qu'il se rangeait du côté de l'Angleterre..... Dans tous les cas d'ailleurs, on ne pouvait raisonnablement espérer que l'Autriche fît face à la fois à la Russie et à l'Angleterre. Prétendre la charger d'un tel rôle, c'eût été méconnaître et les forces réelles de l'empire et l'état de son gouvernement, tel qu'il se comporte aujourd'hui. Il ne serait donc pas équitable de garder rancune à M. de Metternich pour son adhésion au traité de Londres; il l'a donnée avec regret, après de longues hésitations, et quand plusieurs tentatives de conciliation, proposées par lui, avaient été rejetées ou négligées par nous. »

Ainsi les éventualités possibles de la question d'Orient avaient triomphé des répugnances premières du cabinet autrichien, et l'avaient fait se départir d'une réserve jusqu'alors systématique. A son tour, l'empereur d'Autriche venait lui-même, pour des motifs moins désintéressés que le roi Guillaume, essayer s'il ne lui serait pas possible de s'entendre avec ce gouvernement de juillet, qui lui avait d'abord causé autant d'éloignement que d'effroi. Les inquiètes prévisions de son prudent conseiller s'étaient tournées d'un autre côté. M. de Metternich allait préparer sourdement contre la Russie une de ces campagnes pacifiques et savantes, pleines de ruses et de détours, comme il en avait déjà tant mené à bien, sinon à la plus grande gloire, du moins au plus clair profit de l'antique monarchie autrichienne. L'avénement du ministère du 12 mai, l'arrivée au pouvoir du président du cabinet du 1er mars, ne parurent pas, au moins ostensiblement, changer rien aux vues qu'il avait laissé deviner plutôt qu'il ne les avait énoncées. L'intervention efficace par laquelle, après la bataille de Nézib, la France avait arrêté la marche victorieuse de l'armée égyptienne sur Constantinople avait encore augmenté sa confiance dans notre influence en Orient. Le succès de la médiation française dans les difficultés survenues entre le roi de

Naples et le cabinet britannique avait contribué à le rassurer sur la possibilité d'une rupture prochaine entre la France et l'Angleterre. Placé entre ces deux cours, il se sentait fort contre les ressentimens du cabinet de Saint-Pétersbourg. La mésintelligence, si elle venait à se mettre entre la France et l'Angleterre, ne pouvait d'ailleurs être si brusque et le surprendre si fort à l'improviste, qu'il n'eût le temps de faire retraite et de se rejeter, plus soumis que jamais, dans les bras du soupçonneux voisin dont il s'était bien gardé de paraître, même un instant, abandonner l'alliance.

Telles étaient les relations de la France avec la Prusse et l'Autriche en 1839. Où en étaient nos rapports avec l'empereur Nicolas?

Nous avons déjà eu occasion de dire quelques mots du czar à propos des conférences de Munchen-Graetz. Nous l'avons vu arrachant, de guerre lasse, aux souverains ses alliés une de ces manifestations dont il était amoureux, solennelles en apparence, puériles au fond, qui retombent le plus souvent sur ceux qui se passent, en politique, de pareilles fantaisies. Depuis 1830, la passion gouvernait exclusivement l'empereur Nicolas. Dans ce pays d'autorité incontestable et incontestée, le caprice du souverain devient vite système de gouvernement. A rechercher les motifs sérieux, voici ceux qu'on peut supposer. L'alliance de la France est, en temps ordinaire, la base de la politique russe. Sous la restauration, et surtout pendant les dernières années de ce gouvernement, cette alliance avait été assez étroite; elle avait été profitable à la cour de Saint-Pétersbourg. Engagée avec la Turquie dans une guerre dont les commencemens ne furent pas heureux et ne laissèrent pas que de porter, dans l'opinion de l'Europe, une assez grave atteinte à sa réputation de grande puissance militaire, la Russie avait trouvé, dans le cabinet des Tuileries, un loyal et énergique appui qui l'avait aidé à triompher du mauvais vouloir de l'Autriche et de la jalousie de l'Angleterre. Le czar ne pouvait pas, pour ses projets ultérieurs, compter sur pareil concours de la part du gouvernement issu du mouvement révolutionnaire de juillet, suivi lui-même de si près par l'insurrection de la Pologne. Ce désappointement causa son irritation. En outre, l'empereur, nous l'avons déjà dit, ne crut pas à la durée du nouvel ordre de choses établi en France. Ses instincts despotiques, le souvenir des services naguère reçus, l'espoir peut-être de services plus grands à obtenir dans l'hypothèse où il deviendrait le héros d'une seconde restauration, le poussèrent à prendre le rôle de patron de la légitimité, de champion des doctrines absolutistes, d'ennemi des idées libérales et de redresseur des torts des peuples. Le but rêvé était chimérique, mais grand; les détails d'exécution ne furent point à la hauteur du plan.

Le czar s'appliqua, aussitôt après l'avénement de la nouvelle dynas-

tie, à donner à entendre que la force des circonstances et les dispositions avouées de ses voisins du Nord, plus que sa volonté personnelle, le faisaient se résigner et supporter les conséquences des événemens survenus en France. Il voulait établir que sa tolérance tenait surtout à son impuissance. De peur qu'on n'en doutât, il prit soin de supprimer d'une manière blessante pour le roi Louis-Philippe les formes du protocole officiel. Il poussa le dépit jusqu'à interrompre les communications gracieuses et de pure étiquette que les chefs de maisons souveraines s'adressent les uns aux autres à l'occasion de leurs événemens de famille. Le cabinet français affecta d'abord de ne pas paraître attacher à ces symptômes de mauvaise humeur plus d'importance qu'ils n'en méritaient; mais, quand il lui fut démontré que ces manifestations faisaient décidément partie de la politique de l'empereur de Russie, il comprit la nécessité de les ressentir et d'y répondre. Alors commença entre les deux cours une guerre de représailles diplomatiques assez fâcheuse. Notre gouvernement ne l'avait pas provoquée, il ne pouvait la fuir. Le czar seul paraissait s'y complaire, et cependant elle ne tournait pas toujours à son avantage. Devant le corps diplomatique, témoin attentif de ces curieuses scènes, en présence de sa cour, qui avait, il est vrai, l'ordre de ne point voir et de ne pas se souvenir, il lui fallut, plus souvent qu'il n'aurait voulu, essuyer certains désagrémens assez pénibles pour sa fierté. Les exemples n'en sont point rares.

Dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet, l'empereur, ayant reçu plusieurs fois l'ambassadeur de France en audience particulière et lui ayant, à maintes reprises, adressé la parole aux réceptions de cour, évita de lui demander, suivant l'usage, des nouvelles du roi des Français. Il fit plus : il se vanta de cette omission comme d'un oubli intentionnel. Cela fut su à Paris. En 1833, quand M. le maréchal Maison retourna à Saint-Pétersbourg, il reçut pour instructions, du ministre des affaires étrangères du cabinet du 11 octobre, de repartir dès le lendemain de sa première visite officielle, si l'empereur n'avait pas renoncé à son impolitesse calculée et ne s'était pas conformé aux usages reçus. De crainte de surprise, et pour qu'on sût à Saint-Pétersbourg à quoi s'en tenir, le maréchal avait dû, avant son départ de Paris, aller trouver M. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, et l'informer, comme de lui-même, de la teneur de ses instructions. Avec cette même ouverture militaire franche et rude qu'il avait, dans des circonstances analogues, montrée à Vienne, notre ambassadeur ne dissimula point au milieu du monde diplomatique de Saint-Pétersbourg les ordres dont il était porteur, et sa ferme intention de s'y conformer rigoureusement. Ceux qui assistèrent à la première réception du représentant de la France remarquèrent avec quelle netteté d'expressions et quelle abondance de paroles le czar s'informa des

nouvelles du roi des Français. Des rapports ainsi commencés ne pouvaient qu'aller s'aigrissant chaque jour davantage; ils finirent par devenir tels que les ambassadeurs durent être retirés de part et d'autre. Ce fut encore une démarche hasardée du cabinet impérial qui amena cette extrémité, et cependant l'empereur en souffrait visiblement.

L'absence de l'ambassadeur de France à la cour de Saint-Pétersbourg contrariait le souverain absolu. Cette place laissée volontairement vide parmi les représentans étrangers était de mauvais exemple. Elle rappelait incessamment, au siége même de sa puissance, que la domination de cette volonté cessait aux frontières de l'empire, et qu'il y avait un gouvernement dans le monde décidé à lui résister. Il n'y eut pas de moyens que n'employât le czar pour dissimuler cet échec. Il prit un instant à tâche de donner à entendre que la rupture n'était point de son fait, point même du fait du gouvernement français; il lui plut d'en faire porter la principale responsabilité sur le chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, et de le représenter comme ayant outrepassé les ordres de son cabinet. Rien n'était moins vrai. Pour ravir cette dernière ressource à l'orgueil offensé du czar, le ministre des affaires étrangères de France (c'était celui du cabinet du 29 octobre) prenait soin de mettre à la poste ordinaire des lettres confidentielles au chargé d'affaires de France, dont les adresses étaient mises et contresignées de sa main. Dans ces lettres, l'ensemble et les détails de la conduite de notre agent étaient hautement approuvés, et les excentricités de l'empereur jugées avec une impassibilité imperturbable. On sait les habitudes de la police russe : vingt-quatre heures à l'avance, notre agent apprenait, par les confidences de quelques amis bien informés, quel était au juste le texte précis des missives qu'il n'avait point encore reçues, et quels passages avaient le plus fait tressaillir le czar. Un mode nouveau de vengeance choisi à cette époque mérite peut-être une mention particulière. De sa personne, l'empereur affectait de se soucier très peu de l'attitude gardée à Saint-Pétersbourg par l'agent français. Il continuait de lui témoigner les égards qui lui étaient dus, et de le traiter sur le même pied que les autres diplomates de son grade; mais il fut tout d'un coup établi que la cour entière avait profondément ressenti l'injure faite au souverain, et que, par un mouvement spontané de susceptibilité nationale, elle avait résolu de rompre toute relation avec la légation française, de ne plus vouloir reconnaître et saluer même les personnes qui en faisaient partie. Ainsi les emplois étaient strictement assignés. Comme de juste, l'empereur avait pris le beau rôle; il avait laissé l'autre à ses sujets. La présence à la maison de France d'une femme jeune et élégante rendait la consigne plus dure; n'importe, elle fut exécutée avec un ensemble et une ponctualité qui faisaient honneur à la discipline impériale.

Il est pénible, quand on s'occupe des relations de deux grands états, d'avoir à raconter de pareilles misères. C'est l'un des spectacles affligeans donnés à notre siècle, qui en a vu tant d'autres, que ce déclin de la politique russe. Depuis le czar Pierre, devenu presque ouvrier pour mieux instruire ses peuples, et qui avait parcouru l'Europe entière pour deviner les secrets de sa civilisation, tous les chefs de cet empire avaient tenu à honneur d'aimer le génie de la civilisation moderne. Catherine avait courtisé les grands hommes du XVIIIe siècle; elle s'était faite la correspondante complaisante des beaux esprits qui ont préparé la première révolution française. Elle avait ainsi jeté un voile de gloire sur les faiblesses de sa vie privée. Paul Ier a eu le courage de ses passions; il a osé combattre à visage découvert les doctrines et le gouvernement qui lui déplaisaient. Avec la même ardeur un peu sauvage qui lui avait fait poursuivre dans les premiers généraux de la république française les propagateurs des idées révolutionnaires, il s'était donné tout entier au premier consul, vainqueur de l'anarchie et de la coalition européenne. Ses volontés furent capricieuses, elles ne furent pas stériles. Elles influèrent sur les événemens de son temps. Par une activité plus contenue et mieux dirigée, l'empereur Alexandre décida à plusieurs reprises des destinées du monde, soit qu'à Erfurt il s'entendît avec Napoléon pour lui livrer le midi de l'Europe, soit qu'à Châtillon il décidât de sa perte en lui refusant des conditions acceptables, soit qu'à Paris il exigeât des Bourbons l'octroi d'une charte constitutionnelle ou leur prêtât, dans les arrangemens de Vienne, l'appui de sa prépondérante influence. Aucun de ces souverains ne croyait se grandir en déclamant contre le siècle, en décriant les autres nations et la France, foyer toujours resplendissant de la civilisation. Loin de là : ils empruntaient à l'Allemagne, à la Suisse, à l'Italie, à la Grèce, à nous surtout, des généraux, des administrateurs, des diplomates de premier ordre. En enlevant à l'Europe des hommes comme Jomini, Pozzo di Borgo, Capo d'Istria, la Russie lui dérobait pour ainsi dire ses lettres de grande naturalisation. M. de Nesselrode, qui a été leur compagnon et leur émule, peut se dire qu'il a connu des temps et des hommes dont il ne reverra plus les pareils. Il doit lui en coûter d'assister, à la fin de ses jours, à ce renversement de la politique de sa jeunesse. La Pologne palpitante, pleurant sur ses temples détruits, sur ses enfans envoyés en Sibérie, demeure comme une barrière de longtemps infranchissable entre la Russie et les autres nations. Quel intérêt l'empereur a-t-il à multiplier les obstacles, à grandir les distances entre son peuple et les peuples civilisés de l'Occident? Quel plaisir ou quelle gloire trouve-t-il à se refaire barbare, à reculer de cent ans? La Russie demande-t-elle à remonter le cours de ses fleuves? veut-elle donc retourner au désert?

Le czar ne soutint même pas jusqu'au bout la lutte mesquine qu'il avait entreprise; elle lui devint à charge. Le gouvernement fondé en juillet avait duré plus long-temps qu'il n'avait prévu; il essaya de se mettre avec lui sur un pied plus convenable; il y était presque contraint. Quoi qu'il eût fait, les cœurs de ses sujets étaient demeurés attachés à la France. Être empêché de visiter Paris, c'était presque un exil pour les seigneurs de Saint-Pétersbourg, un peu blasés sur les plaisirs de cette capitale. Les plus grands personnages de la cour de l'empereur, son entourage, les membres même de sa famille, demandaient à être relevés d'une si rude pénitence. Peu à peu, l'empereur parla moins mal de la France et de son souverain. Un de ses fils fut autorisé à visiter l'Algérie et même un des ports militaires du midi de la France. Le jeune prince se montra gracieux pour les autorités françaises, et parla de la France dans des termes presque chaleureux. Des décorations furent, à cette occasion, échangées pour la première fois entre les deux cours. Enfin, en venant en aide aux embarras momentanés de la Banque de France, en lui vendant à des conditions raisonnables l'or des mines de l'Oural, le czar faisait preuve de confiance, bien nouvelle pour lui, dans la solidité du régime français. Le public a connu ces témoignages assez récens du bon vouloir de la Russie; il a ignoré peut-être les tentatives faites, à plusieurs reprises, par M. de Nesselrode pour remettre les relations diplomatiques sur l'ancien pied et accréditer officiellement de part et d'autre des ambassadeurs, ou tout au moins des ministres. La cour des Tuileries mit pour condition à ce raccommodement le retour de l'empereur aux formes du protocole officiel dont il avait voulu s'affranchir. Cette exigence, trop pénible pour son amour-propre, fit manquer les premières négociations. Si nous sommes bien renseigné, et nous croyons l'être, de nouvelles négociations s'entamèrent, et elles allaient aboutir quand éclata le mouvement de février. L'empereur s'était décidé, quoi qu'il lui en coûtât, à renouer avec la dynastie de juillet au moment même où elle était précipitée du trône. C'était jouer de malheur.

Il faut en convenir cependant, en 1840, lorsque la brouille était la plus vive entre la cour des Tuileries et celle de Saint-Pétersbourg, l'empereur Nicolas parvint à faire porter à sa mauvaise humeur des fruits assez amers. Il eut la joie d'être la cause première d'un grand trouble en Europe. Les querelles qu'il alluma furent sans profit réel pour les intérêts de son empire; elles firent courir mille périls à la paix du monde, mais elles lui procurèrent la seule satisfaction qu'il cherchât : la rupture de l'alliance entre la France et l'Angleterre. Des hommes habiles ont, par de longs et consciencieux efforts, cherché depuis à relever cette alliance du choc reçu en 1840. Un instant, ils ont pu se flatter d'avoir uni de nouveau les deux peuples, parce qu'ils avaient

rapproché les deux souverains, parce qu'ils avaient eu la sagesse d'oublier eux-mêmes les anciens griefs, et réussi, à force de mutuels et honorables ménagemens, à concilier, au jour le jour, les intérêts divers et les susceptibilités surexcitées des deux nations. A quoi sert de le nier? le succès ne fut point complet, la réconciliation fut plus apparente que réelle; le charme avait été définitivement rompu pour nous par le traité du 15 juillet, avant qu'il le fût pour les Anglais par la négociation des mariages espagnols. Cette rupture ne devait pas être et en réalité ne fut pas tout-à-fait inattendue pour les hommes doués de quelque expérience politique, et qui avaient pris la peine de suivre d'un peu près, depuis 1830, la marche de la diplomatie britannique.

Après la révolution de 1830, l'alliance de l'Angleterre et de la France a été mieux qu'une profonde combinaison politique. Personne n'a le droit de s'en attribuer l'honneur exclusif; elle a été le cri instinctif et généreux des populations. La mémoire des récentes discordes ne nous rend pas injuste, et ce n'est pas sans émotion que nous nous rappelons l'élan avec lequel pays et gouvernemens oublièrent à cette heureuse époque leurs vieilles querelles, comme si elles ne devaient jamais renaître, et se jetèrent ensemble dans l'avenir avec une confiance sans doute excessive. Pareils entraînemens ne sauraient durer, mais ils honorent les nations qui les éprouvent et qui s'y abandonnent. La révolution de juillet, nous en fûmes nous-même témoin, causa en Angleterre, dans toutes les classes, une impression extraordinaire. Sans doute, les chefs des tories, des whigs et des radicaux furent surtout frappés des chances nouvelles qu'un si grand événement ne pouvait manquer d'ouvrir à la fortune des partis. Les masses furent plus désintéressées dans leur appréciation. Elles saluèrent sans arrière-pensée le mouvement populaire qui leur rappelait leur révolution nationale de 1688, berceau de la dynastie régnante. Chez nous, c'était même ardeur et une égale sympathie pour ce peuple anglais qui avait combattu si vaillamment pour le maintien de ses libertés, dont les annales étaient comme un livre prophétique ouvert sous nos yeux, où nous pouvions à l'avance lire nos destinées. Les acclamations des deux nations scellèrent l'accord des deux gouvernemens. Par leurs applaudissemens enthousiastes, mais sensés, les multitudes ratifiaient des deux côtés du détroit l'œuvre calculée des politiques habiles. C'est qu'en effet l'accord de l'Angleterre et de la France porte des fruits que ne produira jamais aucune alliance. Il assure le maintien de la paix, il favorise plus que toute autre combinaison le développement régulier des institutions libérales.

On s'est souvent demandé ce qui valait mieux pour la durée de cette heureuse alliance d'un ministère whig ou d'un cabinet tory à Londres.

A consulter un passé déjà un peu ancien, il est vrai, la réponse ne saurait être douteuse. Par leurs principes, par leurs antécédens de parti, les whigs sont les amis naturels de la France; l'alliance française fait partie de leur programme politique. Les disciples de la grande école philosophique et libérale qui s'honore des noms des Grey, des Holland, des Granville, des Lansdowne et des Russell, sont nos vrais alliés plutôt que les héritiers des doctrines des Pitt et des Castlereagh; mais les traditions de parti se sont singulièrement altérées depuis quelque temps. L'administration tory, depuis 1830, a toujours eu pour ministre des affaires étrangères un homme grave, d'une raison supérieure, plein d'autorité sur son parti, que ses réflexions et le cours des temps ont ramené insensiblement à des sentimens meilleurs à notre égard, et qui n'a cessé de nous en donner des preuves. Au contraire, le parti whig, dans ces dernières années, a confié la direction de sa politique extérieure à un homme d'une capacité incontestable et d'une activité prodigieuse, tory d'origine et au début de sa carrière, qui paraît avoir concentré en lui seul toute la haine que les tories d'autrefois portaient naguère à la France. Loin de moi l'idée de m'en plaindre. J'ai toujours admiré le sérieux avec lequel plusieurs publicistes français ont coutume de reprocher gravement à lord Palmerston de ne pas aimer la France, de ne pas se complaire aux succès de la France, de ne pas prendre à cœur les intérêts français. Je n'avais pas soupçonné, je l'avoue, que le ministre d'un pays étranger fût obligé d'aimer un autre pays que le sien et tenu de rechercher des triomphes pour une autre politique que pour la sienne. Semblables récriminations sont un peu naïves de leur nature. Le ministre des affaires étrangères du cabinet whig aurait droit de les mépriser et d'en rire. Ainsi fait-il, nous le croyons. Il y a bien une autre question: celle de savoir si lord Palmerston a rendu de bons ou de mauvais services à la politique anglaise. Cette question regarde encore exclusivement l'Angleterre, nous n'avons point à nous en occuper; mais, en voulant servir les intérêts particuliers de sa patrie, lord Palmerston n'a-t-il pas, sans motifs sérieux et par conséquent sans droit, compromis les intérêts généraux du monde? N'a-t-il pas failli à certaines convenances, à des règles sacrées qui dominent même la politique? Chacun a qualité pour s'en enquérir. Examen fait, chacun a caractère pour exprimer un jugement, même sévère. Pour aider nos lecteurs à se former à cet égard une opinion, il nous faut les transporter un instant en Espagne, sur cette terre toujours si fatale à l'entente de la France et de l'Angleterre, et les faire assister au début de l'alliance anglo-française.

Les auspices n'en furent point heureux. Le germe des dissentimens de 1840 et de 1846 se trouve malheureusement tout entier recélé, et déjà trop apparent, dans les dispositions manifestées par le négociateur anglais lors des transactions de 1834. A ces deux époques, les cir-

constances varièrent, la conduite et les procédés furent les mêmes, tant il est vrai qu'il n'y a rien de moins changeant que les caractères, rien de si persistant et de si vivace que les passions des hommes.

Le traité du 22 avril 1834, devenu célèbre sous le nom de traité de la quadruple alliance, causa, on s'en souvient, une sensation générale. Jusqu'alors, la France et l'Angleterre avaient plus d'une fois concerté entre elles leur langage et leur action, elles avaient ainsi pesé d'un double poids dans la balance équilibrée des grandes puissances continentales; cependant, ni au sujet des affaires de Belgique, si longuement débattues dans les conférences de Londres, ni à l'occasion des mouvemens de l'Italie septentrionale, qui avaient failli allumer la guerre, elles n'avaient jugé utile de confondre leur politique, encore moins de se lier l'une envers l'autre et toutes deux ensemble vis-à-vis de l'opinion publique par des stipulations solennelles. L'éclat inattendu de la nouvelle alliance devait faire supposer qu'outre le but avoué, c'est-à-dire l'assistance conditionnelle à prêter aux cours de Portugal et d'Espagne contre les tentatives contre-révolutionnaires de don Carlos et de don Miguel, la France et l'Angleterre poursuivaient quelque autre objet de plus grande portée. L'état de l'Europe à cette époque autorisait cette conjecture. Partout une lutte ouverte ou latente était engagée entre les idées libérales et les systèmes absolutistes, et une sourde agitation remuait l'esprit des populations. En de telles circonstances, l'alliance hautement proclamée entre quatre grands pays constitutionnels n'était-elle pas comme une sorte de défi jeté aux monarchies despotiques de l'Europe? Les nations possédées du besoin des réformes politiques ne pouvaient-elles pas, à bon droit, la considérer comme une invitation à secouer les vieilles chaînes, à oser, elles aussi, ravir de vive force les précieux trésors de la liberté moderne, et à venir ensuite, affranchies et tranquilles, se grouper autour du drapeau des puissans protecteurs de leur indépendance? En France et en Angleterre, les amis et les adversaires des deux cabinets, ceux qui approuvaient le traité du 22 avril, comme ceux qui en redoutaient les conséquences, adoptèrent unanimement cette interprétation, qui, même chez nous, a survécu à l'événement. Plus tard, des hommes considérables de notre parlement, recherchant historiquement à la tribune des deux chambres les causes qui avaient peu à peu refroidi l'Angleterre à notre égard, établirent avec beaucoup de raisonnemens et de détails que le cabinet whig s'était dégoûté de notre alliance, parce qu'il nous avait, dans la pratique, trouvés infidèles à la généreuse pensée déposée, en des temps meilleurs et d'un commun accord, par les deux gouvernemens, dans le traité de la quadruple alliance. Ces orateurs étaient tous de très bonne foi; les journaux qui répétèrent leur thème, avec des variations infinies, ne l'étaient pas moins; de l'autre côté du détroit, point de protestation, nulle

explication, un silence approbateur et des demi-révélations assez concordantes. Comment le public ne se serait-il point mépris? Il en coûte presque de détruire une version si bien conçue, si naturelle, si bien suivie dans ses moindres détails, si long-temps soutenue et si peu contredite? Il semble qu'elle ait acquis des droits au respect et une sorte d'inviolabilité; mais les faits ont souvent cette impolitesse de contrarier étrangement les inductions les mieux fondées. Nous avons dit le roman, voyons maintenant l'histoire. L'histoire a bien aussi son attrait. Le simple exposé des faits démontrera que rien n'est moins fondé que l'opinion qui a voulu voir dans le traité de la quadruple alliance une combinaison libérale préparée de longue main par l'influence de la France et de l'Angleterre. Voici ce que M. de Rigny, ministre des affaires étrangères en 1834, écrivait à M. de Rayneval, notre ambassadeur à Madrid, quatre jours avant la signature définitive du traité.

« Paris, 18 avril 1834.

« Nous n'avons pas appris sans une vive surprise la prompte issue des négociations entamées par M. Florida-Bianca avec le gouvernement britannique et l'envoyé portugais M. Sarmento. Un traité auquel, il y a trois jours, il ne manquait plus que la signature, stipule que la reine catholique et la reine très fidèle uniront leurs forces pour expulser de la Péninsule don Carlos et don Miguel, et que l'Angleterre, dans le but d'appuyer cette entreprise, enverra des vaisseaux sur les côtes du Portugal. On avait d'abord voulu nous réserver simplement la faculté d'accéder à ce traité par un acte séparé. M. de Talleyrand ayant représenté que nous ne pouvions accepter une attitude aussi secondaire, on nous a offert d'y prendre une part plus directe en apparence, au moyen de dispositions insérées dans le corps du traité, lesquelles porteraient en substance qu'en considération de notre union intime avec l'Angleterre, nous avons été invités à entrer dans cette alliance, que nous y avons consenti, et que, s'il y avait lieu, nous accorderions, pour l'expulsion des deux prétendans, la coopération dont on tomberait d'accord. Vous voyez qu'en réalité le second projet diffère peu du premier, et qu'il ne prête guère moins à l'objection élevée par notre ambassadeur, puisqu'il nous représente comme n'intervenant dans l'arrangement en question que sous les auspices de l'Angleterre.

« J'ai écrit à M. de Talleyrand pour l'engager à présenter un contre-projet, d'après lequel les parties contractantes seraient placées dans une position moins inégale; dans le cas où il ne serait point adopté, le conseil délibérerait sur le parti que nous aurions à prendre... »

Dans une seconde dépêche, postérieure de six jours à la précédente, M. de Rigny annonçait en ces termes, à M. de Rayneval, l'issue des négociations :

« 24 avril 1834.

« ..... Le traité dont je vous entretenais par ma dépêche du 18 a été signé avant-hier, et M. de Talleyrand vous en envoie directement une copie; vous y verrez qu'il a été fait droit à nos objections contre la rédaction du projet qui nous avait d'abord été soumis... »

Aux détails contenus dans ces deux dépêches, nous devons ajouter que les modifications obtenues par la France ne le furent point sans de très grandes difficultés, provenant uniquement du fait du secrétaire d'état de sa majesté britannique, qui, soit de dessein prémédité, soit pour ne pas sembler contraint de revenir sur ses pas, s'opiniâtrait à ne pas admettre la France à traiter avec l'Angleterre, sur un pied d'égalité, des affaires de Portugal. Il écrivit même sur ce sujet à M. de Talleyrand un billet d'une extrême vivacité, et qu'il est inutile de donner ici. La dépêche suivante, de M. de Rayneval, prouve d'ailleurs surabondamment que le gouvernement français ne s'était pas trompé en attribuant à l'Angleterre seule ce qu'avaient de désagréable pour la France la marche imprimée d'abord à la négociation, les efforts faits pour l'en tenir éloignée, et, plus tard, pour lui assigner un rôle indigne d'elle.

« Aranjuez, 2 juin 1834.

« Je me suis empressé de voir M. Martinez de la Rosa. Il était loin de s'attendre à un dénoûment aussi prompt de la négociation entamée par M. de Florida-Bianca. Il m'a confirmé ce que vous présumiez, que ce ministre avait été au-delà de ses instructions, ou, pour mieux dire, qu'il avait agi sans instructions et même sans pouvoirs. Il a été lui-même surpris de la facilité inattendue du gouvernement britannique. C'était, pour ainsi dire, pour l'acquit de sa conscience qu'il lui avait adressé la note dont la traduction était jointe à vos dépêches. Il me paraît certain que ce n'est pas de propos délibéré, moins encore par suite des instructions de son gouvernement qu'il a suivi, en ce qui concerne la France, la marche que vous lui reprochez. Il ne faut, je crois, y voir qu'une preuve de son inexpérience. Il aura obéi sans réflexion à l'impulsion que l'envoyé portugais ou même le cabinet anglais lui auront donnée. Votre excellence ne peut ignorer ce que j'ai mandé diverses fois du peu d'empressement de l'Angleterre à nous admettre comme partie dans les transactions relatives au Portugal, et en dernier lieu, elle aura remarqué l'excès de réserve que M. de Sarmento a gardé envers moi à son début. »

Mais l'Espagne n'a pas été le seul théâtre où les deux politiques se sont heurtées avant 1840, et l'épisode que nous venons de raconter n'est pas le seul qui avait déjà pu nous faire ouvrir les yeux sur les dispositions secrètes de lord Palmerston. Une portion du public français s'est toujours obstinée à considérer le ministre des affaires étrangères du cabinet whig comme le patron des idées libérales en Europe, traînant péniblement dans cette voie le cabinet français à sa remorque. Combien d'excellens patriotes ont, chez nous, pris ouvertement parti contre leur gouvernement, afin de mieux seconder au dehors les desseins d'un promoteur si constant et si résolu de l'affranchissement immédiat des peuples! A leur point de vue, ces patriotes ont-ils eu raison? Cela dépend des lieux et des dates. Le ministre anglais, convaincu de la force qu'un concours aussi inattendu prêtait aux intérêts de sa nation, ne

négligea jamais rien pour se l'assurer et s'en prévaloir. Son bonheur fut de paraître, aux yeux de certaines gens, le mériter toujours. Des amis moins prévenus auraient facilement découvert les disparates d'une politique qui appuyait souvent en même temps les progressistes à Madrid et les modérés à Lisbonne. Il est vrai que les encouragemens étaient donnés aux ennemis exaltés de la reine Christine avec bruit et ostentation, et que les partisans modérés de la reine dona Maria recevaient des secours plus solides peut-être, mais moins divulgués. Lord Palmerston soutien des révolutionnaires espagnols recevait les éloges de l'opposition française aux dépens des ministres français; de lord Palmerston inspirateur des contre-révolutionnaires portugais, combattant avec eux l'influence libérale de la France, il était à peine question. Le rapprochement entre les deux conduites était trop difficile à faire, et l'on se taisait. Les voiles jetés sur des contradictions si flagrantes étaient trop impénétrables; personne n'essayait de les soulever. Loin de moi l'idée de blâmer le secrétaire d'état de sa majesté britannique de n'avoir suivi, en Espagne et en Portugal, aucun système préconçu; il en avait bien le droit; en outre, il ne faisait que se conformer aux traditions de la diplomatie anglaise. La diplomatie anglaise ne s'est jamais mise au service d'un principe exclusif, quel qu'il fût; elle n'a jamais que par occasion, et dans les limites de son intérêt, secondé les causes généreuses. Si de nos jours lord Palmerston a su faire naître chez nous des illusions qu'il a ensuite exploitées à son profit, tant mieux pour son pays, tant pis pour le nôtre. Les procédés employés dans les affaires de la Péninsule étaient d'ailleurs si simples, qu'ils n'ont trompé que ceux qui ont bien voulu être trompés. S'agissait-il, pour lui, de servir son dessein favori de nous brouiller avec les autres puissances? ce ministre, qui a depuis trouvé l'administration de M. Coletti trop peu avancée pour l'état des esprits en Grèce, et qui a tendu aux anarchistes de ce pays une main si complaisante, ne se fit pas scrupule de nous dénoncer à l'Europe indignée comme de dangereux promoteurs de propagande constitutionnelle à Athènes. Cet incident ne laissa pas de causer, dans la portion du monde diplomatique qui en fut alors informée, un peu plus que de l'étonnement. Nous nous garderons d'autant plus de nous expliquer sur la nature du procédé, qu'il a été qualifié plus sévèrement par le diplomate étranger à qui fut adressée cette singulière communication. C'était en 1835; le ministre des affaires étrangères du 11 octobre avait chargé la légation de France à Athènes de faire entendre de sages remontrances contre les désordres administratifs et le gaspillage financier qui furent en tout temps la plaie de la Grèce, et qui, après avoir absorbé les deux premières séries de l'emprunt, l'obligeaient à faire un prochain appel à la bonne volonté des puissances garantes. Si nos informations sont exactes, la teneur générale des remontrances avait

été à plusieurs reprises l'objet de pourparlers entre le ministre français et lord Granville, ambassadeur à Paris. Les agens des deux nations à Athènes avaient été mis en mesure, par les instructions de leurs cours, de tenir sur ce sujet à peu près le même langage. Il n'a jamais été dit ni même soupçonné que notre ministre près le roi Othon eût outrepassé, en quoi que ce fût, la mesure gardée par son collègue d'Angleterre. Voici cependant comment des démarches si simples furent représentées à Vienne.

« Vienne, le 7 décembre 1835.

« MONSIEUR LE DUC,

« A la suite d'une conversation sur les affaires de la Grèce, dans laquelle M. de Metternich m'a répété à peu près ce que j'ai eu l'honneur de vous mander n° 4, il m'a brusquement adressé la question suivante : — Serait-il vrai que le duc de Broglie eût formé le projet d'imposer une constitution à la Grèce, et qu'il mît à ce prix la délivrance du dernier tiers de l'emprunt? — Je n'ai pas hésité à répondre que je ne croyais pas un mot de ce projet attribué à votre excellence, ajoutant néanmoins que vous étiez las de voir jeter notre argent dans l'eau, et qu'avant d'en donner encore, vous demanderiez quelque garantie quant à l'emploi qui en serait fait. M. de Metternich m'a interrompu en s'écriant que rien n'était plus raisonnable, mais que, suivant ses correspondances, il s'agissait de toute autre chose; qu'à la vérité, il pouvait bien encore se trouver un mensonge au fond de cette affaire, et que ce serait alors le comble de la perfidie.

« Je me suis bien douté que lord Palmerston allait être mis en jeu, et en effet, sans trop se faire prier pour m'édifier sur la source de ses informations, M. de Metternich a ouvert un carton et en a tiré une très volumineuse dépêche, me disant : Écoutez ceci; ce n'est point Prokesch qui m'écrit, c'est un ministre bavarois.

« Il a lu : — Lord Palmerston écrit à M. Lyons : Pressez le gouvernement grec d'envoyer un ministre à Paris pour y déjouer les intrigues de Coletti. Cet homme a inspiré à M. de Broglie la malheureuse idée de rendre la délivrance du dernier tiers de l'emprunt dépendante de l'établissement d'une constitution en Grèce et du renvoi des troupes bavaroises (1)...

« Après avoir achevé sa lecture, le prince Metternich m'a demandé ce que je pensais du procédé. — Ceci a véritablement assez mauvaise mine, ai-je dit à M. de Metternich; mais je ne chercherai pas à l'expliquer, parce qu'il faut aimer ses amis avec leurs défauts et ne pas trop compter avec eux, de peur de ne pas trouver son compte. — Quand il serait vrai que lord Palmerston aime à nous faire de petites malices, il n'en est pas moins notre ami, et il faut qu'il reste tel pour notre bien et celui de l'Europe. Je suis même persuadé que, si je remettais en vos mains une paille qui représentât notre alliance avec l'Angleterre, vous hésiteriez à la briser. — Vous avez raison, a repris M. de Metternich, je voudrais plutôt en faire une barre d'acier. Vous brouiller avec l'Angleterre! ce serait

(1) Ici se trouve dans la pièce anglaise une longue démonstration tendant à prouver que la Grèce est pour bien long-temps encore dans l'impossibilité de supporter un régime constitutionnel.

comme si nous nous brouillions, nous, avec la Russie. Prenez-y garde cependant, rien n'est plus utile que l'alliance de l'homme avec le cheval, mais il faut être l'homme et non le cheval. »

On remarquera la surprise que *le procédé* causa au prince de Metternich. Son expérience l'empêcha d'en être dupe. Sa malice prit plaisir à retourner l'arme contre celui-là même qui l'avait mise entre ses mains. Quant au gouvernement français, ai-je besoin de dire qu'averti une fois de plus d'un mauvais vouloir sur lequel il n'avait plus d'ailleurs rien à apprendre, il ne crut, en aucune façon, devoir renoncer à son système de politique extérieure, c'est-à-dire à son alliance avec l'Angleterre, à cause des façons d'agir de son ministre dirigeant, ou des insinuations du chancelier autrichien? Il continua à ignorer long-temps, à dessein, tout ce qu'il put paraître ignorer, à laisser passer long-temps tout ce qu'il put laisser passer sans honte et sans dommage; mais il sentit la nécessité de tenir de plus en plus les yeux ouverts et de redoubler de précautions. Il ne serait que trop facile de multiplier les exemples; ceux que j'ai cités sont suffisans : ils expliquent assez la nature des relations que nous entretenions avec le cabinet britannique au moment où survint l'affaire d'Orient. Ces relations étaient restées bonnes; l'entente subsistait toujours, seulement il n'y avait plus de cordialité; de notre côté, la sécurité n'était plus complète.

On le voit cependant, notre situation n'était pas mauvaise aux approches du traité du 15 juillet 1840. Le gouvernement de juillet avait gagné sa cause en Europe; il avait cessé d'être révolutionnaire; il était resté libéral; il était entré dans de bonnes et naturelles relations avec deux des plus grandes puissances continentales, non point comme un parvenu qui accepte la place qu'on veut bien lui offrir, mais comme le digne représentant d'une noble nation qui prend le rang qui lui appartient, respecte les autres, et sait se faire respecter et rechercher elle-même. Si nous avions eu à nous plaindre des procédés du ministre whig, l'alliance anglaise était maintenue. Un seul souverain nous tenait rigueur : c'était l'empereur Nicolas. Le présent donc était assez bon; le plus prochain avenir s'annonçait meilleur encore. Comment a-t-il tourné autrement? Comment cette question d'Orient, si grosse de patriotiques espérances, ne nous a-t-elle apporté que d'amères déceptions? Comment nous sommes-nous, en fin de compte, trouvés seuls contre tous, obligés, par un juste sentiment de dignité blessée, de nous cantonner dans un isolement volontaire et absolu, c'est-à-dire dans une situation violente, aussi contraire à nos intérêts que fatale à l'Europe entière? Nous le dirons bientôt.

Nous ne cherchons aucune ressemblance forcée entre les événemens

que nous venons de raconter et ceux dont nous sommes témoins maintenant. Nous ne sommes point de ceux qui se plaisent à des comparaisons ingénieuses. Nous savons cependant que le présent, s'il ne reproduit pas toujours exactement le passé, n'en diffère non plus jamais essentiellement. L'histoire, même récente, est un grave enseignement ouvert à ceux qui savent comprendre, et dont les habiles font leur profit. Il peut y avoir analogie dans les situations là où il n'y a aucune similitude dans les faits. Une chose nous frappe en passant, et nous la signalons à l'attention de ceux qui consacrent sans doute à de mûres réflexions sur nos relations extérieures le temps qu'ils ne donnent évidemment pas aux débats publics. A la veille de ce grand désappointement de 1840, pays, chambres, cabinet, entretinrent sur notre avenir national des illusions fâcheuses, cause première de leur échec. Sorti avec quelque dignité et quelque bonheur de la période révolutionnaire, sûr d'avoir bien mérité de l'Europe, caressé de la Prusse, recherché de l'Autriche, comptant encore sur l'alliance de l'Angleterre, l'ancien gouvernement perdit tous ses avantages, parce qu'il se les était exagérés, parce qu'il avait voulu les pousser trop loin. A l'épreuve, la Prusse ne se trouva plus si amie, l'Autriche si ferme, l'Angleterre si fidèle. Il en fallut beaucoup rabattre. Serait-il vrai qu'au moment où nous écrivons, le nouveau gouvernement fût par hasard plongé lui-même dans un de ces rêves chimériques dont le réveil est terrible? Son erreur serait impardonnable, car elle serait à peu près volontaire. De grace, que ceux qui traitent pour notre république cherchent à voir clair dans sa situation. Oui, elle aussi, nous l'espérons du moins, elle a traversé sa phase révolutionnaire; mais comment? mais de quelle façon? A quels titres l'Europe serait-elle son obligée? Les hommes de février ne se sont point montrés ambitieux, il faut le reconnaître, pour leur révolution; mais l'Europe ingrate a l'irrévérence de penser que, s'ils n'ont pas été conquérans, cela tient surtout à ce qu'ils n'ont rien eu à conquérir. La Prusse ne demandait pas mieux que de savoir gré aux hommes d'état de 1848, comme à leurs devanciers de 1830, d'avoir refusé la Belgique. Malheureusement, la Belgique ne s'étant pas donnée, s'étant même assez bien défendue par les seuls sabres de ses douaniers, ils n'ont rien eu à refuser, et la Prusse ne leur doit rien. Avoir évacué Venise avant même de l'avoir occupée, c'est une recherche de procédé qui fait pâlir l'acte de bonne foi accompli à Ancône; mais la reconnaissance paraît devoir, cette fois, rester cachée comme le bienfait. L'Autriche tarde à nous témoigner sa gratitude, en nous indiquant seulement dans quel lieu du monde elle veut bien s'aboucher avec nous. Je ne doute pas que la diète de Francfort ne soit très touchée de ce que nous n'avons point songé à reconquérir la frontière du Rhin; toutefois, dans la diète, il ne manque pas de fiers uni-

taires persuadés que nous devons les remercier, s'ils ne nous réclament point l'Alsace et la Lorraine au nom de la nationalité allemande. Le gouvernement piémontais a montré quelque souci de notre appui; mais à quelle époque? Quand toute chance était perdue pour lui, quand nous étions sa seule ressource contre une ruine imminente. Notre gouvernement nouveau ne fait aucun fondement, dira-t-il, sur les dispositions des cabinets, il ne tient compte que des sympathies des peuples. Où donc ces sympathies ont-elles éclaté? Dans quel coin du monde s'est-on mis à nous imiter? Le gouvernement de juillet à peine fondé, une foule d'autres gouvernemens se formaient sur son modèle : la Belgique, le Portugal, l'Espagne, la Grèce, suivaient notre impulsion et nos exemples. Qui nous citera une république faite aujourd'hui à notre image? Il n'y en a pas, il n'y en aura pas. Nous avons joué, aux yeux du monde entier, le rôle de l'ilote que les Spartiates enivraient pour dégoûter et guérir leurs enfans de l'ivresse. Les sympathies des peuples, nous ne les possédons pas; les eussions-nous, elles seraient plus fugitives encore et moins sûres que les amitiés des princes, que les protestations des cabinets. Reste l'alliance anglaise. Notre gouvernement issu de février, qui avait tant médit de cette alliance, s'y est converti avec une promptitude que nous avons déjà louée, quoiqu'elle nous ait surpris. Il met à la pratiquer une ardeur qui se ressent, j'ose dire, de la chaleur d'une première passion. Cependant le ministre whig engagé avec nous dans une grave négociation sur le sort de la Lombardie est bien le même qui, le lendemain de la confiscation de Varsovie, n'a pas voulu protester de concert avec nous, le même qui s'est, au contraire, empressé de faire savoir à toutes les cours de l'Europe qu'il tenait la France pour aussi liée que jamais par les clauses du traité de Vienne. L'homme d'état anglais qui traite avec nous de l'avenir de la Sicile, c'est bien encore celui qui, à propos de la Sicile, menaçait le roi de Naples des terribles effets de son courroux, celui qui, délivré par notre intervention, d'une importune querelle, envoyait ses vaisseaux, rendus libres, bombarder les côtes de la Syrie. N'y a-t-il pas dans ces souvenirs des motifs pour se mettre sur ses gardes? N'est-ce pas le cas de songer au conseil du chancelier autrichien? L'alliance de l'homme et du cheval est excellente; mais il faut être l'homme et non pas le cheval : nous devrons nous tenir pour contens, si le gouvernement actuel a été l'homme quelquefois, et pas toujours le cheval.

O. D'HAUSSONVILLE.

LES

CRISES COMMERCIALES

ET

LA LIBERTÉ DES BANQUES.

Jamais peut-être des causes plus graves et plus pressantes n'ont recommandé à l'attention de notre pays toutes les questions qui se rattachent au développement du crédit et de la richesse publique. Depuis plusieurs mois déjà, la France est sans commerce, sans industrie, sans travail. Cette déplorable situation ne peut durer. Vainement dit-on que le retour seul de la confiance peut lui préparer une destinée meilleure : cela n'est pas. Après 1830, il a fallu trois années et plus pour la remettre dans ce qu'on veut bien appeler son état normal, c'est-à-dire dans une situation semblable à celle des dernières années de la restauration. Sous une république démocratique, où le peuple est naturellement, et avec raison, plus exigeant, où les chances d'agitation sont plus nombreuses, il faudra dix années peut-être, si des réformes salutaires ne nous viennent en aide, pour nous ramener au point où nous étions avant la dernière révolution. Est-ce là un résultat si désirable? La prospérité des dix-huit années qui viennent de s'écouler serait-elle par hasard le dernier terme de nos vœux? On a calculé qu'en Angleterre, la production brute annuelle du pays, en la supposant répartie d'une manière égale sur la population, donnerait, par journée de travail et par tête, 1 franc 45 centimes. Aux États-Unis, pour l'ensemble de l'Union, une répartition pareille donnerait à chaque individu et par

jour 1 franc 70 centimes, et, dans la partie la plus favorisée du pays, dans la Nouvelle-Angleterre, 1 franc 87 centimes. En France, même avant la dernière révolution, la part, pour chaque individu, ne s'élevait pas, suivant les calculs les plus probables, à plus de 72 centimes par jour. Si, dans une situation pareille, il était parfaitement déraisonnable, je dirais même ridicule, de promettre immédiatement à chaque ouvrier 5 francs par jour, tout en abrégeant la durée du travail, c'est-à-dire en diminuant la production, il ne l'est guère moins de prétendre que la France doive se contenter éternellement d'un tel partage, et qu'elle n'ait rien à faire pour l'améliorer.

Améliorer cette situation, voilà donc la grande tâche dévolue à nos législateurs : ils n'y failliraient pas sans péril. Il ne s'agit point de voter des subventions, qui ne font que couvrir les plaies et envenimer le mal au lieu de le guérir, encore moins de proclamer le droit au travail ou le droit à l'assistance, erreurs déplorables, contre-sens funestes, qui ne tendent à rien moins qu'à faire de la France un vaste dépôt de mendicité : il s'agit de réformer les abus dont notre ordre social est dévoré, d'affranchir le travail, encore esclave, quoi qu'on en dise, et de sauver l'industrie en lui permettant de se sauver elle-même.

Parmi les mesures propres à faire renaître le travail en ranimant l'industrie et le commerce, il n'y en a point de plus efficaces que celles qui tendront à l'établissement du crédit. On l'a dit souvent, et on ne saurait trop le redire, le crédit est l'ame du commerce; sans le crédit, point de commerce, et, sans le commerce, point de travail. Qu'on s'applique donc à faire naître le crédit, qui n'a jamais été malheureusement fort étendu en France. Il ne faut pour cela, d'ailleurs, ni de grands efforts, ni surtout des mesures excentriques, qui manqueraient certainement tout leur effet. Une seule chose est nécessaire, la liberté, non point cette liberté menteuse dont on prétend que nous jouissons, mais une liberté véritable, qui n'ait point à compter avec le monopole.

Comme l'établissement des banques a été jusqu'à présent suivi presque partout de perturbations commerciales plus ou moins graves, devenues, dans certains pays, en quelque sorte périodiques, on est en général porté à croire que ces accidens funestes sont un résultat inévitable de l'institution même. Par une conséquence assez naturelle, on suppose aussi que la multiplication de ces établissemens ne pourrait tendre qu'à engendrer des commotions plus fortes. Si une seule banque, instituée, par exemple, à Paris ou à Londres, avec un privilége spécial, et agissant sous le contrôle du gouvernement, devient déjà, même malgré elle, par ses émissions de billets et ses escomptes, la cause ou l'occasion de tant de cruels désastres, que sera-ce de plusieurs banques établies côte à côte et opérant en concurrence dans le même lieu? A coup sûr, elles s'efforceront, à l'envi les unes des autres, d'imprimer au commerce cette excitation fébrile dont l'expérience

a révélé tant de fois tous les dangers. Alors le délire de la spéculation, la folie de *l'outre-commerce* (*over-trade*), qui vient de temps à autre emporter toutes les têtes, deviendra l'état normal du pays. On marchera donc de crise en crise, de chute en chute, jusqu'à la ruine finale du crédit public et de tous les établissemens privés. Aussi frémit-on à la seule pensée de voir le privilége de la Banque se diviser pour s'étendre à de nouvelles institutions du même ordre. Quant à l'idée de proclamer la liberté absolue de ces institutions, de permettre à qui voudrait d'en établir à son gré d'autres semblables, elle paraîtrait à bien des gens une monstrueuse folie. Que dirait-on cependant s'il était prouvé, en principe et en fait, que c'est précisément dans le privilége exclusif de la Banque que tout le mal réside, que les crises commerciales n'ont pas en général d'autre source que celle-là, et que l'unique remède à y apporter est dans cette liberté même que l'on repousse?

Ce n'est pas, il est vrai, ce que disait en 1840 M. Thiers, alors président du conseil des ministres, dans la discussion relative au renouvellement du privilége de la Banque de France. Selon cet homme d'état, l'expérience avait prouvé que deux ou plusieurs banques ne pouvaient pas, sans un immense danger, opérer concurremment dans la même ville, que cette concurrence était pour le pays et pour elles-mêmes une source de graves embarras, et leur devenait presque toujours mortelle; mais j'ai beau chercher dans l'histoire, je ne vois pas sur quels faits cette assertion s'appuie : je ne connais même aucun pays où l'expérience n'ait prouvé tout le contraire.

Déjà, dès le dernier siècle, Adam Smith, qui n'était pourtant pas enthousiaste des banques, avait remarqué que les établissemens fondés en Écosse étaient devenus plus fermes, plus solides, plus réguliers dans leur marche, à mesure que le nombre s'en était accru dans le pays. « La sûreté du public, dit-il, bien loin de diminuer, n'a fait qu'augmenter par la multiplication récente des compagnies de banque dans les deux royaumes-unis de l'Angleterre et de l'Écosse, événement qui a donné l'alarme à tant de monde (1). » Et pourtant les banques établies dans l'Angleterre proprement dite étaient alors constituées sur un très mauvais principe, puisqu'en vertu de la loi de 1708, encore en vigueur à cette époque, elles ne pouvaient pas compter plus de six associés, ce qui ne leur permettait pas d'acquérir toute l'ampleur nécessaire à de pareilles institutions. Ce qui s'est passé dans la suite en Angleterre, et surtout en Écosse, n'a fait que confirmer ces justes prévisions.

En aucun lieu du monde, les banques ne fonctionnent avec autant de régularité, avec autant de sécurité pour le public et pour elles-mêmes, que dans cette partie des États-Unis que l'on désigne ordinairement

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. II.

sous le nom de *Nouvelle-Angleterre*, et qui se compose des six états suivans : Rhode-Island, Massachusets, Maine, New-Hampshire, Vermont et Connecticut. Or, nulle part la liberté n'est plus grande quant à l'institution des banques, et nulle part aussi le nombre de ces établissemens n'est plus considérable, eu égard à l'importance de la population. En 1830, d'après les tableaux dressés à cette époque par M. Gallatin, ancien ministre des États-Unis, on comptait dans cette partie de l'Union américaine 172 banques pour une population totale de 1,862,000 ames. C'est, en moyenne, une banque pour 10,825 habitans. Entre ces six états, il y en a même deux, Rhode-Island et Massachusets, qui se distinguent par une tolérance encore plus grande, à tel point qu'il n'y existe, à proprement parler, de restriction d'aucune espèce. Dans le Massachusets, il n'y en a pas d'autre qu'un droit de 1 pour 100 perçu au profit de l'état sur le capital effectif des banques. Dans Rhode-Island, cet impôt même n'existe pas. En conséquence, le nombre de ces établissemens y est, toute proportion gardée, encore plus considérable qu'ailleurs, car on en trouve un pour environ 6,200 habitans, et il est remarquable que ces deux états sont précisément ceux dont la population a le moins souffert des commotions funestes qui ont plusieurs fois ébranlé tout le monde commerçant.

Dans Rhode-Island en particulier, on peut dire que les banques pullulent. On n'en comptait pas, en 1830, moins de 47 (1) pour une population de 97,000 ames, ce qui donne le résultat presque fabuleux d'une banque pour 2,064 habitans (2). A ce compte, et en suivant la proportion, il n'en faudrait pas moins de 16,000 pour la France entière. Eh bien! avec ce développement sans limites des institutions de crédit, croit-on par hasard que ce petit pays soit affecté plus qu'un autre de ces maladies morales qui provoquent les crises? Loin de là, il en est, au contraire, particulièrement exempt. Le crédit y est assurément très large, le capital fort abondant, le travail facile, la production active : aussi peut-on dire que la population y recueille la plus grande somme de bien-être matériel dont il ait encore été donné à l'homme de jouir; mais la spéculation ne s'y emporte guère à de dangereux excès. Le commerce y est très entreprenant, mais très réglé, et dans

(1) Ce nombre doit avoir augmenté depuis 1830, comme dans tout le reste de l'Union, où il avait déjà plus que doublé en 1838.

(2) Il ne faut pas croire pour cela que le capital de ces banques soit insignifiant. Il s'élevait en 1830, pour toutes les banques réunies de Rhode-Island, à 6,118,000 dollars (33,000,000 de fr.), chiffre considérable eu égard à la population, et qui donne, en moyenne, pour chacun de ces établissemens, situés pour la plupart dans de fort petites localités, un capital de 702,900 fr. Si l'on ajoute à cela qu'à cette époque la banque centrale, dite *des États-Unis*, étendait encore ses ramifications dans Rhode-Island comme dans toute la Nouvelle-Angleterre, on pourra se faire une idée de l'action que les banques y exerçaient. Par les chiffres qui précèdent, on pourra juger aussi de la richesse incomparable de ce petit pays.

ses entreprises même les plus hardies, il ne s'égare jamais hors des limites du possible. La circulation des banques notamment y est plus mesurée, plus châtiée, plus correcte, s'il est permis de le dire, qu'elle ne l'est dans aucun lieu du monde. Que si le commerce y a été parfois troublé dans son cours, c'est uniquement parce qu'il ressentait, sans pouvoir y échapper entièrement, le contre-coup des crises dont le siége était ailleurs.

Il n'est donc pas vrai que la multiplicité des banques soit une source de désordres. C'est, au contraire, un correctif. Où est-ce, en effet, que les perturbations commerciales ont toujours commencé à se produire? C'est à Londres, c'est à Paris, où il existe des banques armées de priviléges exclusifs. Voilà leurs siéges ordinaires. C'est toujours là qu'on les voit éclore, pour étendre ensuite leurs ravages au loin. Quelquefois, il est vrai, l'Union américaine y a bien apporté sa large part, alors surtout qu'elle avait aussi une banque centrale munie de priviléges particuliers, et que, dans la plupart des états dont elle se compose, les restrictions étaient nombreuses; mais il est hors de doute que les principaux foyers de ces désordres sont toujours en premier lieu Londres, en second lieu Paris.

Ce que l'expérience révèle à cet égard, je vais tâcher de l'expliquer. On va voir comment l'exercice du privilége conduit d'une manière presque inévitable à l'enfantement de crises périodiques. Par ce que j'aurai à dire sur ce sujet, on comprendra mieux aussi le caractère de ces perturbations, dont on se fait en général une idée fausse. Pour mettre cette pensée dans tout son jour, on me permettra de me servir d'abord d'une hypothèse. Il me sera facile de montrer ensuite, par le tableau des principales crises qui se sont produites en Angleterre et en France, jusqu'à quel point cette hypothèse concorde avec la réalité.

I. — OPÉRATIONS D'UNE BANQUE PRIVILÉGIÉE.

Supposons que, dans la ville capitale d'un grand pays, une banque privilégiée se forme avec un capital réalisé de 60 millions. Sa mission est de faire des avances au commerce sous diverses formes, et particulièrement en escomptant les effets solides qui lui sont présentés. Si elle n'opérait qu'avec son propre capital, elle pourrait le prêter tout entier. Dans ce cas, à supposer qu'elle le prêtât à 4 pour 100, sur bonnes garanties, de manière à éviter toute chance de perte, elle obtiendrait comme produit brut de son capital. . . . 2,400,000 fr.

Déduisant pour frais de gestion. 300,000

il lui resterait comme produit net. . . . . 2,100,000 fr.

Ce qui ne laisserait qu'un dividende de 3 1/2 pour 100 à distribuer entre ses actionnaires.

Une telle manière d'opérer serait aussi peu fructueuse pour la banque que pour le public, et comme elle possède la faculté d'émettre des billets payables *au porteur et à vue*, en d'autres termes des billets de circulation, elle en use. Au lieu donc d'escompter les effets de commerce exclusivement avec du numéraire, elle donne en échange ses propres billets. De ces billets, admettons d'abord qu'il en reste dans la circulation pour une valeur égale au capital de la banque, c'est-à-dire 60 millions. Ses avances s'accroissent d'autant, non pas cependant de la somme entière. Pour faire face au paiement des billets qui se présentent, elle est tenue maintenant de garder ordinairement en caisse une partie de son capital, par exemple, une somme de 20 millions. Dans cette situation, voici comment se règle le compte de ses avances et de ses bénéfices :

Avances en numéraire.	40,000,000 fr.
En billets.	60,000,000
TOTAL. . . .	100,000,000 fr.

Intérêt à 4 pour 100. . .	4,000,000 fr.
A déduire pour frais. . .	500,000
Reste.	3,500,000 fr.

ou 5 et 8/10es pour 100 du capital.

Cependant l'émission des billets de la banque, en augmentant la somme de ses avances au commerce, n'a pas laissé d'exercer quelque influence sur la distribution du capital; elle a rendu disponible une partie du numéraire qui avait auparavant ce même emploi. La banque, en se mettant en concurrence avec les capitalistes qui prêtaient leurs fonds au commerce, soit directement, soit par l'intermédiaire des banquiers, a déplacé leurs capitaux. Sans doute, la somme totale des avances faites au commerce a augmenté, mais non pas dans la proportion de cet accroissement. D'ailleurs, les escompteurs particuliers ne peuvent pas prêter aux mêmes conditions que la banque, et celle-ci, même à égalité de conditions, aura toujours la préférence sur eux. Il y a donc ici une certaine masse de capitaux qui se déplace et qui doit chercher ailleurs son emploi. Que devient-elle? Une partie se porte à la bourse, pour y chercher un placement sur les rentes publiques, dont naturellement le taux s'élève; une autre partie s'applique à l'achat de toutes les valeurs publiques qui offrent une certaine sécurité. Néanmoins, comme la somme de ces valeurs n'est pas élastique, qu'elle n'augmente pas au gré de la demande, il reste toujours une certaine quantité de capitaux disponibles qui cherchent en vain leur placement. Parmi les propriétaires de ces capitaux, un certain nombre, n'en trouvant pas l'emploi sur l'heure, ou ne jugeant pas les emplois actuels assez avantageux, déposent leur argent à la banque en attendant une occasion.

Ainsi, l'encaisse métallique de la banque se grossit par le dépôt d'une partie des fonds qu'elle a déplacés : il s'élève alors, par exemple, de 20 millions à 50, dont 30 millions appartiennent aux déposans. Qu'on veuille bien suivre pas à pas le progrès de ce déplacement; on verra qu'il doit aboutir après un certain temps, par un enchaînement rigoureux de conséquences, à une crise inévitable.

Fortifiée, en apparence du moins, par cet apport de capitaux étrangers, dont la somme demeure, en temps ordinaire, assez constante, et ne voulant pas voir languir dans l'inaction tout ce numéraire inutile, la banque augmente ses avances au commerce. Elle fait plus : elle engage 40 millions de son propre capital, soit en rentes sur l'état, soit sur d'autres valeurs de même sorte, qui lui rapportent, comme les escomptes, un intérêt de 4 pour 100. Son encaisse se réduit donc à 40 millions, dont 10 seulement lui appartiennent. Néanmoins, son crédit et son influence venant à grandir en proportion du roulement des capitaux entre ses mains, elle se trouve en mesure de faire des émissions de billets plus larges, et les porte, par exemple, à 100 millions, circulation supposée très normale, puisque, dans ce cas, elle n'est à l'encaisse métallique que dans le rapport de 2 1/2 à 1.

Dans cette situation, voici le compte de la banque. Elle a placé, tant en avances au commerce qu'en rentes sur l'état, savoir :

En numéraire.	50,000,000 fr.
En billets.	100,000,000
TOTAL. . . .	150,000,000 fr.

Intérêts à 4 pour 100. . .	6,000,000 fr.
A déduire pour frais. . .	600,000
Reste.	5,400,000 fr.

ou 9 pour 100 du capital.

Cependant la nouvelle émission de billets faite par la banque et l'abondance toujours croissante de ses avances au commerce ont augmenté de nouveau la masse du numéraire disponible et la difficulté des placemens. La concurrence entre les capitalistes, grands ou petits, devient chaque jour plus vive, sans que de nouvelles occasions se présentent pour utiliser leurs fonds. Leur embarras se trahit déjà par quelques placemens irréguliers. L'afflux des capitaux augmente à la bourse; la rente s'élève et l'intérêt baisse; l'agiotage commence à s'en mêler, et le jeu absorbe une partie des fonds inoccupés : le reste va chercher un refuge à la banque, en attendant une meilleure chance; la masse des dépôts s'élève de 50 millions à 80. Pour compléter ce tableau, il faudrait ajouter qu'à mesure que la masse des fonds disponibles augmente chez les particuliers, elle augmente ordinairement aussi entre les mains de l'état, en sorte que le trésor public, qui est en

compte courant avec la banque, lui verse en même temps d'assez notables excédans; on peut néanmoins omettre cette circonstance, qui n'est pas absolument nécessaire à nos calculs.

Une fois que la somme des dépôts confiés à sa garde s'élève à ce point, la banque se croit dispensée de rien garder de son propre capital. Aussi le place-t-elle tout entier, soit en rentes, soit en bons du trésor, faisant ainsi concurrence aux capitalistes dans la seule voie qui leur reste et avec leurs propres fonds. La voilà donc n'opérant plus, dans ses prêts et ses escomptes, qu'avec les fonds d'autrui. Son encaisse néanmoins s'élève à 80 millions, non compris les fonds déposés par le trésor public. Dans cette situation, pourquoi n'élèverait-elle pas de nouveau ses émissions? Elle les porte donc de 150 millions à 200, chiffre toujours très normal, puisqu'il n'est à l'encaisse effectif que dans le rapport de 2 1/2 à 1. Dans ce cas, le compte de ses placemens et de ses bénéfices se règle ainsi :

En numéraire.	60,000,000 fr.
En billets.	200,000,000
Total. . . .	260,000,000 fr.

Intérêts à 4 pour 100. . .	10,400,000 fr.
A déduire pour frais. . .	800,000
Reste.	9,600,000 fr.

ou 16 pour 100 du capital.

Une chose frappera d'abord dans ce système, c'est la révoltante inégalité qu'il engendre. Pendant que les actionnaires de la banque, sans courir aucune chance sérieuse, perçoivent des dividendes de 16 pour 100 (1), les malheureux capitalistes dont la banque emploie les fonds pour son usage ne perçoivent rien du tout, ou s'ils trouvent ailleurs, après beaucoup de peines et de démarches, quelque placement aventureux, ils ne recueillent, au milieu de beaucoup de chances de perte, que de très maigres intérêts. Ai-je besoin de dire aussi que ce système nourrit l'agiotage, les jeux de bourse, en ôtant tout autre emploi aux capitaux? Mais ce qui doit nous occuper avant tout, c'est le danger imminent qu'un tel état de choses fait naître.

Lorsque les émissions de la banque sont arrivées à un certain degré, la masse des capitaux disponibles et cherchant un placement devient énorme, non pas, il est vrai, dans toute l'étendue du pays, car il n'existe pas de moyens réguliers pour les y répartir, mais dans tout le rayon sur lequel la banque agit, et particulièrement dans la ville

(1) Il faudrait faire quelques légères déductions pour compenser les pertes; mais, à moins d'un événement extraordinaire, ces pertes ne seront jamais considérables, car une banque privilégiée exige toujours deux garanties pour une.

même où elle siége. Il s'y manifeste un engorgement tel, qu'on ne sait plus littéralement que devenir avec ses fonds. Les capitalistes, petits ou grands, se battent sur place; toutes les valeurs publiques s'avilissent; la bourse nage dans l'or. Par une conséquence naturelle, l'afflux des dépôts à la banque augmente toujours. On pourrait donc étendre plus loin ces hypothèses, supposer, par exemple, des émissions de 250 millions, comme celles de la Banque de France, ou de 400 millions et plus, comme celles de la banque de Londres, mais à quoi bon? Ce qui précède suffit pour montrer la tendance irrésistible des faits, et on entrevoit déjà les conséquences. Quand les choses sont arrivées à ce point, on peut dire à coup sûr que le moment de la crise approche.

Comment se fait-il, dira-t-on, que tout ce numéraire surabondant ne s'écoule pas à l'étranger? Il s'en écoule certainement une grande partie; mais comment? Ce n'est pas par le canal des capitalistes auxquels appartient le droit d'en disposer, car ces capitalistes, occupés seulement à chercher autour d'eux un placement pour leurs épargnes, n'ont aucune relation avec l'étranger; c'est par le canal du commerce, auquel il a été prêté par la banque. Voici d'ailleurs comment cet écoulement au dehors s'opère, sans que les commerçans même s'en doutent. Par suite de l'abondance du numéraire sur place, la demande des marchandises augmente et les prix s'élèvent. Ces prix devenant ainsi, pour un temps, un peu supérieurs aux prix étrangers, l'exportation des marchandises indigènes diminue, et l'importation des marchandises étrangères augmente. Les différences sont payées en monnaie (1), jusqu'à ce que le trop plein en numéraire effectif ait cessé.

Considérée en elle-même, cette exportation du numéraire ne serait point un mal; loin de là, ce serait un bienfait réel. Au lieu de garder inutilement dans ses mains toute cette masse de monnaie stérile, le commerce irait la convertir au dehors en matières brutes, en instrumens de travail, en marchandises de toutes les sortes, qui viendraient s'ajouter au capital productif du pays. Quoi de plus favorable à l'accroissement du bien-être général! Malheureusement, dans l'hypothèse où nous sommes placés, ce numéraire exporté reste dû aux capitalistes qui l'ont déposé en compte courant à la banque ou entre les mains de

(1) C'est dans cette situation que le change avec l'étranger devient, comme l'on dit, défavorable; circonstance dont le parlement anglais s'est beaucoup préoccupé, sans la bien comprendre, lors de la présentation du bill de 1844 relatif à la limitation des émissions des banques, et dont sir Robert Peel a singulièrement abusé auprès de la partie ignorante de la chambre des communes. En fait, ce change défavorable est un symptôme de prospérité croissante; aussi ne se manifeste-t-il que dans les belles années. Il est très vrai cependant qu'en raison du monopole de la banque et du crédit tout artificiel que ce monopole engendre, ce symptôme de prospérité actuelle devient presque toujours le signe avant-coureur de quelque grand désastre.

leurs banquiers particuliers; il peut être réclamé par eux à toute heure, et il le sera certainement un jour si quelque grande occasion de placement vient à s'offrir. Alors il faudra le rappeler de plus loin, et on peut concevoir avec quels embarras. Ainsi, cette exportation, qui, faite dans d'autres conditions, serait une source de grands avantages, devient ici l'occasion d'un grand péril.

Quoi qu'il en soit, on voit bien que l'écoulement de ce numéraire au dehors ne change rien à la situation, en ce sens qu'il ne diminue pas la somme des placemens à faire. Si les capitalistes n'ont pas effectivement ce numéraire entre leurs mains, ils sont toujours censés l'avoir, soit dans les caves de la banque, où ils peuvent le reprendre à volonté, soit dans les caisses de leurs banquiers, d'où ils peuvent le retirer également à très courts termes. Ils n'en sont donc pour cela ni moins embarrassés ni moins pressans. Ainsi, loin que l'émigration du numéraire ait corrigé en cela le trop plein qui se faisait sentir, elle n'a fait qu'y ajouter un danger de plus. Il y a un moment, en effet, où l'engorgement des capitaux devient tel sur la place, qu'il faut bien qu'on leur trouve un emploi à tout prix. Les détenteurs ne peuvent pas se résigner éternellement à n'en toucher aucun intérêt, ou à ne percevoir, au moyen d'un placement éventuel et précaire, que des intérêts dérisoires de 2 et demi à 3 pour 100. Ils appellent donc à grands cris ces débouchés qu'ils ne trouvent pas. Alors, c'est tout simple, les faiseurs de projets leur viennent en aide, et le génie de la spéculation s'éveille.

On a coutume de se récrier bien fort en pareil cas, et contre les inventeurs de projets, et contre ceux qu'on appelle leurs dupes. Comme de raison, les directeurs de la banque sont toujours les premiers à donner l'exemple de ce *tolle* général. De bonne foi cependant, si le tableau que je viens de tracer est exact, un tel état de choses peut-il se prolonger sans terme, en s'aggravant toujours? La banque ne demanderait pas mieux sans doute, elle dont les bénéfices s'accroissent sans cesse et qui fait, pour ainsi dire, argent de tout; mais il n'en saurait être de même de ceux qu'elle déshérite. Et quant aux spéculateurs dont les capitalistes suivent la fortune, sont-ils donc si coupables eux-mêmes de céder à tant d'invitations pressantes qu'on leur adresse? On imagine donc des plans gigantesques pour ouvrir de larges débouchés à tous ces fonds inoccupés. Le premier venu donne le branle, et tout le reste suit. De toutes parts, de grandes entreprises sont projetées, tantôt pour l'exploitation de mines de houille, tantôt pour la construction d'un vaste réseau de chemins de fer, quelquefois pour le défrichement de terres incultes, ou bien encore, si c'est en Angleterre que la scène se passe, pour l'exploitation en grand des mines d'or ou d'argent du Nouveau-Monde. Tous ces projets sont accueillis avec trans-

port. Il n'est pas alors d'entreprise si grande dont on s'effraie : au contraire, les plus vastes, les plus hardies, sont celles qui ont le plus de chances de succès, parce qu'elles répondent le mieux au vrai besoin de la situation. Les listes de souscription s'ouvrent et se remplissent en un clin d'œil. Tout le monde s'y porte: les capitalistes parce qu'ils sont trop heureux de trouver enfin ce débouché tant attendu, les industriels et les commerçans par esprit d'imitation, et parce que les facilités qu'ils ont trouvées jusque-là pour l'escompte de leurs billets leur permettent de détourner quelque argent de leur commerce.

Bientôt donc les sociétés sont constituées et les appels de fonds commencent. Alors apparaît le revers de la médaille, et de toutes parts les embarras surgissent. Chacun se hâte de rappeler ses capitaux. Celui-ci court à la banque, où il les tenait en réserve; celui-là chez son banquier, où ils ne rapportaient que de très médiocres intérêts. Le banquier, dont la caisse se vide, s'adresse lui-même pour la remplir au réservoir commun, la banque, soit en rappelant une partie des fonds qu'il y avait en compte courant, soit en présentant à l'escompte un plus grand nombre d'effets. Ainsi, l'encaisse métallique de la banque est entamé de toutes parts. Un premier mois, on en retire dix millions, un second mois dix autres, un troisième mois autant, puis encore, et toujours, de manière que cette réserve si large se fond à vue d'œil. Pour comble de malheur, c'est toujours dans le même temps que les besoins de l'état augmentent, parce qu'il éprouve la réaction de la disette qui se manifeste ailleurs. Le trésor public retire donc ses dépôts en même temps que les particuliers. De 200 millions, en comprenant les fonds de l'état, l'encaisse métallique de la banque tombe à 60, à 40, à 30, et peut-être au-dessous en quelques mois. Hier, il excédait de beaucoup le tiers de ses obligations, situation brillante, où il y avait même exubérance de force, pléthore; aujourd'hui, il n'en égale plus le neuvième, car la banque doit encore 30 millions de dépôts et 250 millions de billets, situation tout-à-fait anormale, impossible à maintenir, et qui appelle à grands cris de prompts remèdes.

Que fera cependant la banque pour en sortir? Dans les premiers temps, elle essaie de faire tête à l'orage. Elle multiplie ses escomptes, tant parce qu'on lui présente en réalité, comme on vient de le voir, un plus grand nombre d'effets, que parce qu'elle espère satisfaire ainsi les nouveaux besoins qui se révèlent. Elle émet aussi un plus grand nombre de billets; mais, comme la circulation en a déjà tout ce qu'elle en peut contenir, elle les rejette : à peine émis, ces billets se présentent au remboursement, et contribuent avec tout le reste à diminuer la réserve, qui décline toujours. L'alarme se répand dans le public, et la banque commence à trembler pour elle-même. Elle pourrait vendre des rentes; mais elle les vendrait nécessairement en baisse. En

effet, toutes les valeurs ont fléchi, parce que la demande est moindre. Hier, chaque portion de capital créait deux acheteurs : le propriétaire de ce capital et la banque, qui s'en servait en attendant. Aujourd'hui, ils ont disparu l'un et l'autre; il y a deux acheteurs de moins et un vendeur de plus. Ainsi tous les fonds baissent rapidement : déjà même la bourse a vu quelques désastres. Le moyen de songer à vendre quelque 50 à 60 millions de rentes dans un pareil moment ! Il faut recourir aux expédiens. Heureuse la banque si, dans cette situation critique, elle trouve à point nommé un souverain étranger qui la débarrasse de ses rentes, ou une banque d'un état voisin qui lui vienne en aide par un prêt, ou enfin quelque amas de vieilles pièces démonétisées, ou de lingots oubliés dans un coin, qu'elle puisse immédiatement convertir en numéraire !

Quand le cercle des expédiens a été épuisé sans succès, et c'est le cas ordinaire, on en vient enfin au grand, au suprême remède. On prend une résolution désespérée. La banque resserre tout à coup ses escomptes, soit en élevant brusquement le taux de l'intérêt, soit en refusant une grande partie des effets qu'on lui présente. C'est le coup de grace pour le commerce. Alors la mine éclate, et le sol se couvre de ruines. La débâcle est générale. Les entreprises nouvelles, commencées sous de si brillans auspices, avortent, parce que les versemens s'arrêtent; les avances faites, les travaux commencés sont perdus. En même temps, un grand nombre de maisons anciennes s'écroulent : toutes les autres sont ébranlées. C'est un désarroi universel.

Pour la banque cependant, le remède employé est efficace. Il semble d'abord qu'elle devrait être entraînée dans le commun naufrage; mais non : il n'y a de sacrifiés que les malheureux qui avaient étendu leurs opérations sur la foi des crédits accordés par elle, et qui avaient cru pouvoir compter sur la continuité de son appui. Dès l'instant que tout est par terre, entreprises nouvelles et maisons anciennes, les capitalistes, désabusés de leurs rêves, voyant tout chanceler autour d'eux, n'osant plus se fier à rien ni à personne, se hâtent de ramasser les débris de leur avoir, et les rapportent à la banque, dont la haute position peut seule les rassurer. N'est-ce pas là l'établissement unique, l'établissement privilégié que le gouvernement protége? Auquel avoir confiance, si ce n'est en celui-là ? Ainsi l'accumulation des dépôts recommence pour aboutir, quelques années plus tard, aux mêmes résultats. On conçoit cependant que si, dans un pareil moment, il survenait quelque événement imprévu, quelque grande commotion politique, la banque pourrait se voir entraînée elle-même, à moins que, pour réparer ses fautes, on ne l'autorisât à suspendre ses paiemens en numéraire, en donnant à ses billets un cours forcé.

Voilà donc les conséquences naturelles de ce système d'une banque

privilégiée. Son premier fruit est une révoltante inégalité dans la répartition des bénéfices; son dernier résultat, une catastrophe. Il donne tout aux uns, et rien aux autres; il dépouille ceux-ci pour enrichir ceux-là, et, loin de compenser ce vice profond en offrant au public une sécurité plus grande, il l'environne, au contraire, de piéges et de périls. Il trompe le commerce, en ne l'excitant aujourd'hui que pour l'abandonner demain; il l'induit dans des opérations qu'il ne lui permet pas ensuite de soutenir, et, par là, il l'expose à d'incalculables pertes : système odieux, inqualifiable, qu'un pays civilisé aurait honte d'avoir supporté un seul jour, s'il en comprenait bien tous les abus!

Si l'on demande maintenant comment la liberté d'instituer de nouvelles banques pourrait faire disparaître tous ces inconvéniens, il me semble que la réponse est simple. Du jour où, par l'effet des émissions de la première banque, il y aurait sur la place une certaine quantité de capitaux disponibles, les propriétaires de ces capitaux se réuniraient pour former une seconde banque et partager les bénéfices de l'autre, en entreprenant le même commerce. Dès-lors cesseraient et l'inégalité que nous remarquions tout à l'heure dans la répartition des bénéfices et le danger d'un engorgement sur place, aussi bien que celui du retrait subit des dépôts. Les avances faites au commerce seraient tout aussi fortes, sinon plus considérables; il y aurait seulement cette différence capitale, que, ces fonds étant désormais prêtés par ceux à qui ils appartiennent, ils ne seraient plus sujets à ces rappels désastreux qui sont la ruine de toute industrie honnête. Avant de faire ressortir les conséquences de ce nouvel ordre de choses, il importe de montrer, par l'exemple de l'Angleterre et de la France, que tout ce qui précède n'est pas une hypothèse gratuite.

II. — LES CRISES COMMERCIALES EN FRANCE.

Considérées dans leurs circonstances particulières et leurs détails, les crises commerciales qui ont éclaté en divers temps en France et en Angleterre ont chacune leur caractère propre; mais, considérées dans leurs caractères dominans et par rapport aux causes premières qui les engendrent, elles se ressemblent toutes. La plus récente de ces crises, celle de 1846-47, sera notre terme de comparaison.

En 1844, voici quelle était la situation de la Banque de France. Ses escomptes, y compris les avances diverses, sur rentes, lingots, etc., s'étaient élevés à la somme de 809,257,949 francs. Ce chiffre était un peu inférieur à celui des années précédentes; aussi la Banque se plaignait-elle amèrement. Les escompteurs particuliers, disait-elle, en prêtant leurs fonds à moins de 4 pour 100, taux fixé pour ses escomptes à elle, lui enlevaient une partie des effets du commerce et restrei-

gnaient le champ de ses opérations. Par conséquent, ses bénéfices avaient fléchi. En effet, elle n'avait réalisé, cette année-là, qu'un modeste intérêt de 9 pour 100, non compris cependant les rentes acquises avec son capital, et qui lui procuraient une recette annuelle de 4,952,585 francs, ce qui élevait bien à 16 pour 100 le chiffre définitif des dividendes acquis à ses actionnaires. C'était trop peu aux yeux des directeurs. Pendant ce temps, il est vrai, les simples capitalistes étaient obligés de se contenter de quelque 3 pour 100 péniblement perçus sur les fonds qu'ils plaçaient, non sans quelque risque, chez des banquiers particuliers, afin que ces derniers pussent escompter à un taux égal ou inférieur à celui de la Banque, ou bien, s'ils les déposaient, pour plus de sûreté, dans les caves mêmes de la Banque, ils devaient se résigner à ne rien percevoir du tout. La Banque, néanmoins, accoutumée à de meilleurs partages, trouvait cette condition fort dure pour elle, et aspirait à voir ses bénéfices grossir. Ses vœux ne tardèrent pas à se réaliser. Voici la gradation ascendante que suivirent, dans les années 1844, 1845 et 1846, les opérations de l'établissement central, non compris celles des comptoirs :

ANNÉES.	Escomptes et avances.	Produits.	Dividendes.
1844.	809,257,949 fr.	6,124,510 fr.	9 pour 100.
1845.	1,101,408,383	8,441,478	12,4
1846.	1,294,264,462	9,809,206	14,4

Ainsi, les avances de la Banque s'élevèrent successivement de 809 millions en 1844 à 1,294 millions en 1846. De 9 pour 100, ses bénéfices s'élevèrent à 14,4, toujours sans y comprendre les 4,952,585 fr. de rente annuelle qu'elle percevait tranquillement sur son capital, tandis qu'elle faisait valoir dans son commerce les fonds d'autrui.

Pendant que le chiffre des escomptes grossissait ainsi d'année en année, la caisse de la Banque se maintenait pourtant dans un état très florissant, au milieu de circonstances d'ailleurs défavorables. Malgré la disette des céréales, qui avait nécessité, dès le commencement de 1846, une large exportation de numéraire, le solde des espèces était, à la fin du premier trimestre de cette dernière année, de 202,530,000 francs : situation brillante en apparence, et qui semblait devoir rassurer contre toutes les éventalités. Malheureusement, cette somme se composait presque exclusivement de capitaux étrangers, tous sujets à rappel, tous placés là dans l'attente de quelque emploi futur, et qui pouvaient être retirés en masse aussitôt qu'une grande occasion de les utiliser viendrait s'offrir. Ne reconnaît-on pas là le trait caractéristique de cette situation extraordinaire que le privilége enfante? Faut-il s'étonner qu'avec de semblables conditions les embarras surgissent?

Au surplus, personne n'a mieux indiqué les vices et les périls de

cette situation anormale que ne l'ont fait les censeurs mêmes de la Banque dans leur rapport de 1847. « Depuis quelque temps, disent-ils, on reprochait à la Banque de laisser improductifs des capitaux considérables, et de faire un usage trop modéré de l'immense crédit que lui avaient fait acquérir la sagesse, l'ordre et la régularité de ses opérations. On ne lui tenait pas compte des ressources extraordinaires que nécessitait le développement successif qui caractérise sa marche et celle de ses comptoirs depuis plusieurs années. *On semblait ignorer que les sommes considérables renfermées dans les caves et caisses de la Banque appartenaient, en grande partie, aux comptes courans du public et principalement à celui du trésor; qu'elle n'en était que la gardienne, et que ses devoirs lui faisaient une loi de surveiller et conserver ce dépôt qui lui était confié, et que des circonstances fortuites et indépendantes de sa volonté pouvaient lui faire retirer inopinément. Ces prévisions, qui avaient frappé l'esprit de vos administrateurs, se sont malheureusement réalisées.* » Il est impossible de mettre avec plus de précision le doigt sur la plaie, de mieux signaler l'abus et d'en faire apercevoir plus clairement les conséquences. Seulement les censeurs étaient ici trop modestes : ce n'était pas une *grande partie*, c'était *la totalité* de l'encaisse de la Banque qui se composait de fonds étrangers, tous sujets à être retirés au premier jour.

Si l'on y prend garde, il y avait là un double mal : d'une part, une masse considérable de capitaux qui demeurait stérile, et de l'autre, malgré l'exagération de cette réserve, le danger imminent d'un découvert. Certes, ils avaient bien raison ceux qui se plaignaient de voir tant de fonds dormir improductifs, tandis que le commerce aurait trouvé tant d'avantages à les utiliser; mais la Banque n'avait pas tort non plus lorsqu'elle prétendait ne pouvoir les employer sans péril. Peut-être même aurait-elle dû tenir un peu plus de compte qu'elle ne l'a fait de cette prévision trop légitime. C'est qu'en effet le privilége exclusif accordé à un établissement unique avait créé une situation fausse, où il n'y avait qu'à choisir entre deux maux, sans pouvoir même éviter entièrement ni l'un ni l'autre, ou de laisser une masse énorme de capitaux sans emploi, ou de courir tête baissée vers les désastres. Supposez, au contraire, qu'il eût été permis d'établir une seconde banque, opérant de la même manière que l'autre : le nouvel établissement, venant composer son fonds social précisément d'une partie de ces capitaux inoccupés, les aurait prêtés au commerce, dont il aurait augmenté d'autant les ressources, et comme cette fois ils n'auraient pas été sujets à rappel, puisqu'ils auraient été prêtés au nom et pour le compte de leurs véritables propriétaires, tout danger d'une crise aurait immédiatement disparu.

Dans la position où la Banque s'était mise, ce qui devait arriver arriva. Déjà les projets de chemins de fer élaborés depuis long-temps

avaient ouvert une voie nouvelle et même trop large aux capitaux dormans. Le moment était attendu où ils trouveraient là un placement certain. Avec un peu plus de prévoyance, les directeurs de la Banque auraient pu voir arriver de loin ce moment critique, et peut-être qu'avec un peu d'attention et de vigilance, ils en auraient en partie détourné l'effet; mais l'attention et la vigilance ne sont pas le partage ordinaire des établissemens privilégiés. Trop heureuse de l'accroissement continu de ses escomptes, qui lui présageait une année fructueuse et des dividendes superbes, la Banque ne regarda pas au-delà et poursuivit sa marche, sans s'inquiéter de l'orage qui se préparait dans le lointain. Bientôt les versemens dans les compagnies de chemins de fer commencèrent à s'effectuer, et, vers le milieu de l'année, le retrait des fonds versés à la Banque devint sensible. Le solde des espèces, qui s'était maintenu, à la fin du deuxième trimestre, au chiffre de 202,894,000 f., tomba, à la fin du troisième, à 174,469,000. A l'expiration de l'année, il n'était plus que de 71,040,200 fr., ce qui faisait une décroissance de plus de 131 millions en six mois. Voici, au surplus, le tableau des diminutions successives de l'encaisse, tel qu'il est présenté dans le rapport même du gouverneur.

Dans le mois de juillet, les encaisses ont diminué de. . .	17,538,000 fr.
En août, de.	2,904,000
En septembre, de.	27,211,000
En octobre, de.	53,164,000
En novembre, de.	43,235,000
En décembre, de.	18,191,000
Et enfin du 1er au 14 janvier 1847, de.	10,604,000
TOTAL.	172,847,000 fr.

Telle était donc la situation de la Banque à l'expiration de l'exercice 1846 et au début de l'année 1847; situation tellement fausse, tellement critique, que pour tout établissement non privilégié elle eût infailliblement abouti à une chute complète.

Que fit la Banque pour en sortir? Selon l'expression des censeurs, des mesures de haute prévoyance furent jugées nécessaires, ce qui veut dire qu'on eut recours aux expédiens. La Banque acheta d'abord du trésor, moyennant une prime, 15 millions de pièces démonétisées (de 15 et de 30 sous), restées en dépôt dans ses caisses, et qu'elle fit affiner pour les convertir en espèces courantes; elle se procura, en outre, sur la place et en province, 4 ou 5 millions de matières d'or et d'argent; elle fit enfin aux capitalistes anglais un emprunt de 25 millions, dont le produit lui arriva sous la forme de lingots d'argent et de piastres, qu'elle fit immédiatement frapper à la Monnaie de Paris : expédiens misérables, assez clairement marqués au coin de l'imprévoyance et du

désordre. Toutes ces mesures ne paraissant pourtant pas devoir suffire encore, on en vint enfin à un parti plus décisif. On se résigna à *demander au commerce quelques sacrifices passagers* (ce sont les termes du rapport), et le taux de l'escompte fut brusquement porté de 4 à 5 pour 100. C'était, en effet, au commerce qu'il appartenait en fin de compte de réparer à ses dépens les fautes que la Banque avait commises : heureux encore s'il en avait été quitte pour un exhaussement momentané du taux de l'escompte, et si le discrédit général, conséquence naturelle de tous ces embarras flagrans, ne lui avait pas porté de bien plus graves atteintes!

Malgré tous ces expédiens et tous ces sacrifices, la crise n'était pourtant pas à son dernier terme. Comme les directeurs de la Banque l'avaient prévu, le retrait des espèces ne s'arrêta pas à la fin de l'année 1846 : ce n'est même que dans les premiers mois de 1847 que le mal apparut dans toute sa gravité. Pour y parer, il fallut redoubler les mesures de prévoyance et aviser à de nouveaux expédiens. Aussi eut-on lieu de s'applaudir lorsqu'au commencement de mars, par un hasard tout providentiel, l'empereur de Russie fit acheter à la Banque 50 millions de rentes, dont assurément, dans la position critique où se trouvait la place, elle n'aurait pu se défaire à Paris sans y produire un nouvel ébranlement. Était-ce assez d'expédiens? Pour sauver la situation, il ne fallut donc pas moins que l'appui de deux gouvernemens et celui des capitalistes anglais, sans lequel la Banque de France, malgré la brillante position dont elle se flattait naguère, n'eût peut-être pas échappé dès-lors à une suspension complète de ses paiemens.

Enfin, la dépréciation extraordinaire de toutes les valeurs négociables et de la plupart des marchandises ayant ramené les espèces qui avaient pris leur cours au dehors, la crise perdit peu à peu de son intensité, non pourtant sans que le commerce eût éprouvé, par la difficulté des crédits, par l'exhaussement de l'intérêt, et surtout par la dépréciation de toutes les valeurs dont il était en possession, d'incalculables pertes. Dans cette même année 1846, où la Banque a réalisé de si beaux bénéfices, les faillites ont été nombreuses dans le commerce, et la coïncidence de ces deux faits n'a rien qui doive surprendre après ce qu'on a vu plus haut. A Paris seulement, on a compté, du 1er août 1846 au 31 juillet 1847, 1,139 faillites, avec un passif total de 68,474,803 francs. On pense bien, d'ailleurs, que le chiffre déjà si considérable de ce passif ne représente encore qu'une faible partie du dommage souffert.

Telles sont les conséquences du privilége dans toute leur vérité. Qu'on ne dise pas que la crise doit être attribuée à d'autres causes, par exemple, à l'emportement de la spéculation sur les actions de chemins de fer. Sans doute, c'est là la cause immédiate; mais cet excès de la spéculation, n'est-ce pas le privilége de la Banque qui l'a provoqué, en

fermant aux capitalistes les voies ordinaires dans lesquelles ils auraient pu trouver l'emploi régulier de leurs fonds? Au dire du gouverneur de la Banque, il faudrait s'en prendre surtout à la disette des céréales. Pourtant une importation de 2 millions 500,000 hectol. de grains, dans le premier semestre de 1846, n'avait exercé, de l'aveu du gouverneur lui-même, aucune action visible sur les réserves de la Banque, qui s'étaient même élevées, pour l'établissement de Paris et pour les succursales, de 208 millions à 252, et dans le second semestre, où cette importation n'a pas excédé le chiffre de 2,264,000 hectolitres, les réserves ont baissé de 172 millions. Il est évident, quelles qu'aient pu être à d'autres égards les malheureuses conséquences de la disette, que le principe de la crise financière n'est pas là. Au surplus, la spéculation sur les chemins de fer eût-elle été même plus ardente, et la disette des céréales eût-elle provoqué accidentellement des envois exceptionnels de numéraire à l'étranger, tout cela n'eût pas ébranlé la Banque, et avec elle le commerce tout entier, si cet établissement s'était trouvé dans une meilleure assiette; mais, dans la position où il s'était mis, il était inévitable qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il se trouvât en face d'un embarras sérieux.

Je me suis étendu sur cette crise de 1846-47, parce qu'elle nous touche encore de près et qu'elle n'a pas été sans influence sur les événemens qui ont suivi. Qu'on ne pense cependant pas qu'elle offre rien d'exceptionnel dans son développement ou dans sa marche. Toutes celles que la France a subies depuis l'établissement définitif de la Banque, par exemple, en 1811, en 1819, en 1825-26 et en 1837, ont eu, sauf quelques particularités accidentelles, un caractère pareil; elles ont été précédées et suivies des mêmes circonstances, tant il est vrai que la cause première ne change pas. Chaque fois on voit le chiffre des escomptes de la Banque grossir d'année en année, aussi bien que le chiffre de ses bénéfices, et ce symptôme de prospérité annonce infailliblement une crise prochaine. Voici, par exemple, les résultats pour les cinq années 1807 à 1811 :

ANNÉES.	Effets escomptés.	Produits.
1807.	333,267,000 fr.	2,456,200 fr.
1808.	557,495,000	4,152,400
1809.	545,446,000	4,243,800
1810.	715,038,000	6,057,700
1811.	391,162,000	4,791,100

Ainsi, le total des effets escomptés, qui n'avait été, en 1807, que de 333,267,000 francs, s'éleva, en 1810, à la somme comparativement énorme de 715,038,000 francs. Le chiffre des bénéfices avait presque triplé dans le même temps. C'était le présage certain d'embarras graves,

qui se manifestèrent, en effet, à la fin de 1810, pour retomber sur l'année suivante.

Il en fut de même par rapport à la crise de 1819, précédée et accompagnée de circonstances absolument pareilles. Voici les résultats des cinq années depuis 1815 :

ANNÉES.	Effets escomptés.	Produits.
1815.	203,565,000 fr.	1,278,400 fr.
1816.	419,996,000	3,203,600
1817.	547,451,000	4,608,300
1818.	615,999,000	4,848,200
1819.	387,429,000	2,692,100

Ici encore on voit la somme totale des escomptes grossir d'année en année, et s'élever à un chiffre exceptionnel dans l'année même qui précède ou qui détermine la crise. Le maximum et le minimum des effets en portefeuille s'élèvent également, aussi bien que les produits, qui, de 1,278,400 f. en 1815, arrivent progressivement au chiffre de 4,848,200 f. en 1818. Mêmes résultats par rapport à la crise de 1825-26, survenue après dix ans de paix. Le total des escomptes, qui avait été, en 1821, de 384,645,000 fr., s'éleva, en 1824, à 489,346,000 fr., et en 1825, année même où les embarras commencèrent à se manifester, à 638,249,000 fr. Ainsi, chaque fois les escomptes de la Banque grossissent d'une manière inusitée, ses bénéfices s'élèvent dans la même proportion, et ce double résultat, en apparence si favorable, est le présage certain d'un prochain désastre.

A voir la coïncidence invariable des mêmes faits, il n'est guère permis de se méprendre sur la véritable cause de ces perturbations. C'est bien évidemment à l'augmentation inusitée des escomptes de la Banque que le désordre se rattache : on verra d'ailleurs ces inductions confirmées par des exemples pris hors de notre pays. Est-ce à dire pour cela que l'extension des crédits accordés au commerce soit par elle-même un mal? Il n'est pas permis de le croire quand on a observé avec quelque attention ce qui se passe là où le commerce de banque est libre, et d'ailleurs, cela répugne à la raison. Non : cette extension des crédits n'a par elle-même que de salutaires effets. C'est le monopole seul qui engendre ici l'abus en créant une position doublement fausse : fausse pour les capitalistes, qu'il met dans l'impossibilité d'utiliser régulièrement leurs capitaux; fausse encore pour la Banque, qu'il induit à n'opérer plus qu'avec les capitaux d'autrui. Otez ce principe de désordre en proclamant hautement la liberté des banques, et il ne restera plus de l'usage du crédit que ses bienfaits.

IV. — LES CRISES COMMERCIALES EN ANGLETERRE.

En Angleterre, où le crédit et les banques ont joué depuis long-temps un si grand rôle, on compte par centaines, sinon par milliers, les écrits publiés sur cette importante matière. Et comme les vices inhérens au système anglais ont malheureusement engendré bien des crises, l'étude de ces phénomènes y occupe naturellement une large place. Parmi les plus récens de ces écrits, on distingue ceux de MM. Ch. Tooke, Lloyd, du colonel Torrens, et particulièrement celui de M. J. Wilson, rédacteur de l'*Economist* et membre du parlement (1). Quel que soit pourtant le mérite de plusieurs de ces écrits, où l'on rencontre souvent des vues ingénieuses et quelquefois des réflexions profondes, j'ose dire que les auteurs se sont presque toujours égarés, non faute de savoir, mais plutôt par une trop grande subtilité dans leurs recherches. Leur principal tort est peut-être de trop s'appesantir sur les circonstances particulières des crises commerciales, sans en étudier assez le caractère général et dominant, de les considérer dans leurs diversités plutôt que dans leurs ressemblances, et par conséquent de s'arrêter presque toujours aux causes immédiates ou secondaires qui les déterminent, au lieu de remonter à la cause primordiale qui les engendre. Un écrivain américain, M. H.-C. Carey, de Philadelphie, déjà connu par d'excellens ouvrages, me paraît avoir été, à cet égard, plus heureux que les écrivains anglais (2). Peut-être aussi que ces derniers, placés trop près des événemens et mieux posés pour en saisir les détails, n'ont pu, par la même raison, embrasser aussi facilement l'ensemble.

Déjà, dès l'année 1838, M. H.-C. Carey avait montré clairement la cause première de ces perturbations, dont le retour est presque périodique. Cette cause, on le comprend, n'est pas différente en Angleterre de ce qu'elle est en France, et c'est tout simple, puisque le régime des deux pays est le même, sauf toutefois que la banque privilégiée de Londres opère sur une bien plus grande échelle que la Banque de France, et qu'elle rencontre un plus grand nombre d'institutions secondaires dans les provinces. On va voir que les faits et les chiffres ne sont pas moins significatifs de l'autre côté du détroit que de ce côté-ci; mais, pour rendre ces faits et ces chiffres encore plus concluans, il faut y ajouter un élément de plus. Malgré les indications si claires de l'expérience, un grand nombre d'hommes s'obstinent, en Angleterre, à voir la cause première du mal dans l'abus des émissions de billets qui, à certaines époques, excéderaient les justes bornes et viendraient jeter le trouble dans

(1) *Capital, Currency and Banking.* — London, 1847.

(2) *The Credit System in France, Great Britain, and the United States.* — By H.-C. Carey. Philadelphia, 1838.

la circulation. C'est dans cette pensée que, dès l'année 1826, on avait interdit à toutes les banques anglaises l'émission des billets de moins de 5 livres sterling; c'est encore dans le même esprit qu'a été proposé par sir Robert et adopté par le parlement le fameux bill de 1844, qui limite en de certaines conditions les émissions des banques anglaises. Il faut donc montrer comment se gouvernent ces émissions de billets. On verra que, si elles avaient été assez irrégulières jusqu'en 1826, époque où il n'existait dans les provinces anglaises que des banques privées (*private banks*), composées de moins de six associés, elles sont devenues, au contraire, depuis la propagation des *joint-stock banks*, si bien réglées, si stables, qu'on y remarque à peine quelques différences sensibles, même aux époques des plus graves perturbations.

Voici d'abord comment la circulation de la banque de Londres, ses escomptes, ses dépôts et son encaisse métallique se sont gouvernés aux approches de la terrible crise de 1825-26.

	Billets de moins de 5 liv.	Billets de plus de 5 liv.	Dépôts.	Portefeuille.	En caisse.
Août 1822.	855,330 liv.	16,609,460 liv.	6,399,440 liv.	17,290,510 liv.	10,097,960 liv.
Fév. 1823.	681,500	17,710,740	7,181,100	18,319,730	10,384,230
Août 1823.	548,480	18,682,760	7,827,350	17,467,370	12,658,240
Fév. 1824.	486,130	19,250,860	10,097,850	18,872,000	13,810,060
Août 1824.	443,140	19,688,980	9,679,810	20,904,530	11,787,470
Fév. 1825.	416,730	20,337,030	10,168,780	24,951,330	8,779,100
Août 1825.	396,343	19,002,500	6,410,560	25,106,030	3,634,320
Fév. 1826.	1,375,250	24,092,660	6,935,940	32,918,580	2,459,510

Que voyons-nous dans ce tableau? D'abord, le portefeuille, c'est-à-dire la somme des avances faites par la banque, s'élève graduellement de 17,290,510 liv. en 1822, à 25 millions vers le milieu de 1825, époque qui précède immédiatement la crise, et à plus de 32 millions au commencement de 1826, au moment même où la crise éclate. N'est-il pas sensible que ce développement croissant des escomptes avait dû déplacer et rendre disponible une masse considérable de fonds particuliers, en les déshéritant de leur emploi? On peut en juger d'ailleurs par l'accroissement continu des dépôts qui s'élevèrent, en février 1825, à 10,168,780 liv., chiffre énorme, si l'on considère que ces dépôts ne rapportaient rien à leurs possesseurs.

Un tel état de choses était bien fait sans doute pour surexciter la spéculation; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle se soit éveillée de toutes parts. Écoutez cependant les écrivains anglais: ils vous diront toutes les causes particulières qui l'ont provoquée; ils n'en oublieront qu'une seule, celle qui domine les autres. Voici, par exemple, comment s'exprime sur ce sujet M. J. Wilson, dont l'ouvrage se distingue pourtant par d'éminentes qualités. « Dans le cours de l'année 1824, deux sortes de circonstances tendirent à produire une excitation à la spéculation. Le grand succès

qui avait suivi tous les prêts faits pendant les cinq années antérieures aux divers états du continent, sauf une seule exception, et le haut prix auquel les fonds étrangers s'étaient élevés, avaient créé parmi nos capitalistes un grand appétit pour de semblables placemens. Quelques circonstances contribuèrent aussi à mettre les mines étrangères dans un jour favorable. Mais l'un des faits les plus importans, comme ayant influé finalement sur la panique de 1825, et donnant à cette crise un caractère distinct, c'est que les importations de marchandises furent généralement faibles en 1824, et à peine égales à la consommation, en sorte qu'il se manifesta une hausse considérable dans les prix, spécialement vers la fin de l'année. Toutes ces circonstances concoururent, vers la fin de 1824, à faire naître la fièvre de la spéculation dans les premiers mois de 1825 (1). »

Ce qui prouve clairement qu'il y avait à cette fièvre de spéculation une cause plus générale, c'est la variété même des objets auxquels elle s'attacha. J'en reproduis l'énumération d'après le même écrivain : 1° spéculation sur les emprunts étrangers; 2° spéculation sur l'exploitation des mines étrangères; 3° spéculation, dans le pays même, sur les terres et les propriétés, qui montèrent soudainement à des prix très élevés, particulièrement dans le voisinage des grandes villes; 4° spéculation dans des compagnies de divers genres, ayant pour objet les mines, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les assurances, les prêts, etc.; 5° spéculation sur les marchandises de tout genre. Est-il possible, je le demande, que le même esprit se soit révélé à la fois dans tant de directions différentes, s'il n'avait pas été éveillé par une cause générale et commune? Or, cette cause n'est autre que l'excessif développement des escomptes de la banque, et l'impossibilité absolue pour les capitalistes, en raison du privilége exclusif dont la banque jouissait, de trouver ailleurs l'emploi régulier de leurs fonds.

On peut voir, dans le tableau qui précède, que l'encaisse métallique, qui s'était élevé à 13,800,000 livres au mois de février 1824, tomba à 2,459,000 en février 1826, ce qui fait une décroissance de plus de 11 millions sterling en deux ans. Encore tomba-t-il au-dessous même de 2 millions, et la banque se vit-elle réduite aux expédiens les plus extrêmes pour en remplir les vides, à tel point qu'elle eût succombé peut-être, si elle n'avait trouvé à point nommé dans ses bureaux pour 1 million sterling de billets de moins de 5 livres, qu'elle se hâta d'émettre pour satisfaire aux plus pressans besoins.

Une autre circonstance doit frapper dans ce tableau : c'est qu'en 1825, et surtout au commencement de 1826, l'encaisse de la banque n'égalait pas même à beaucoup près le montant des dépôts dont elle était

(1) *Capital, Currency and Banking*, page 172.

débitrice, d'où il suit qu'elle opérait exclusivement avec les fonds d'autrui, dont elle ne payait d'ailleurs aucun intérêt. Quant aux émissions de billets, on peut voir qu'elles étaient sujettes, à cette époque, à des variations assez fortes, variations qui sont devenues beaucoup moins sensibles depuis que les banques à fonds réunis (*joint-stock banks*) se sont propagées dans le reste du pays. « Si le peuple d'Angleterre, dit fort judicieusement à ce sujet M. H.-C. Carey, avait eu la liberté de fonder une autre banque sur le principe de la responsabilité limitée des associés (c'est-à-dire constituée en société anonyme), et telle qu'elle eût pu absorber, en 1824, l'excédant des dépôts, l'or se serait transporté dans *une autre rue*, au lieu de se transporter dans *un autre pays* (1). » La banque aurait eu de plus faibles dividendes à distribuer à ses actionnaires, mais le pays aurait échappé à de cruels désastres.

La crise de 1837, aussi grave que celle de 1826, n'en diffère pas dans ses circonstances essentielles. Voici, dans les années qui l'ont précédée, le mouvement de la circulation, des escomptes, de l'encaisse et des dépôts.

ANNÉES.	Circulation.	Dépôts.	Avances.	En caisse.
31 décembre 1833.	17,469,000 liv.	15,160,000 liv.	24,567,000 liv.	10,200,000 liv.
28 id. 1834.	17,070,000	13,019,000	25,551,000	6,978,000
26 id. 1835.	16,564,000	20,370,000	31,764,000	7,718,000
13 id. 1836.	17,361,000	13,330,000	28,971,000	4,545,000
12 février 1837.	17,868,000	14,230,000	31,085,000	4,032,000

C'est toujours le même fait qui se reproduit. Les avances ou escomptes s'accroissent, le capital devient surabondant dans le pays, la masse des dépôts s'élève de 13 à 20 millions de livres sterling; les actionnaires de la banque perçoivent de larges dividendes, et les autres capitalistes ne savent que devenir avec leurs fonds, sur lesquels ils ne perçoivent rien. Ils cherchent enfin pour leurs capitaux un emploi au dehors, puisqu'on le leur refuse au dedans, et le retrait des dépôts commence. Un instant la banque essaie de limiter ses opérations (décembre 1836), mais il en résulte une détresse générale, et les faillites éclatent. La banque est contrainte alors d'étendre de nouveau ses escomptes en présence d'une diminution continue de son encaisse métallique, et au risque d'aboutir à une suspension complète de ses paiemens en numéraire.

Les chiffres que nous venons de grouper sont remarquables à plus d'un titre. C'est à partir du mois de décembre 1833 (2) que l'encaisse métallique commence à décroître, tandis que la masse des dépôts s'accroît toujours. Dès cette époque, le chiffre de l'encaisse est fort inférieur à celui des dépôts, et au mois de décembre 1835, époque où le

(1) *The Crédit System*, chap. VIII.

(2) Il s'était même élevé à 11,078,600 livres au mois de septembre précédent.

retrait commence, la disproportion devient énorme, ce qui prouve que la banque s'engage de plus en plus dans la funeste pratique d'opérer avec les fonds d'autrui, sans les avoir liés à sa fortune par le paiement d'aucun intérêt. Une autre circonstance non moins digne d'attention, c'est que dans toute cette période, si agitée, si tourmentée, le chiffre total de la circulation varie peu, et beaucoup moins, par exemple, que dans les années antérieures à 1826. Cette circonstance prouve d'abord que les banques à fonds réunis, qui s'étaient formées dans les provinces en conséquence de la loi de 1826, avaient apporté là un élément de régularité qui n'existait pas auparavant : j'avais donc raison de dire, en commençant, que plus les banques se multiplient, plus elles se soumettent à la règle. Il faut en conclure, en outre, que ce n'est pas dans l'irrégularité ou l'intempérance des émissions de billets que le mal réside, puisque, même aux époques les plus critiques, ces émissions ont très peu varié en Angleterre, et que c'est bien à tort enfin que certains économistes anglais, sir Robert Peel en tête, ont cru, en s'efforçant de les limiter, prévenir le retour des crises commerciales. Ils ont cherché le mal où il n'est pas, et ont refusé de le voir où il se trouve. C'est à ce point de vue surtout que le bill de 1844, d'ailleurs si mal combiné dans ses dispositions pratiques, est une très grosse erreur.

V. — CONSÉQUENCES DE LA LIBERTÉ DES BANQUES. — CONCLUSION.

En présence de ces faits trop significatifs, que faut-il penser et dire de ces hommes aveugles et chagrins, qui s'en vont répétant parmi nous que les souffrances de nos sociétés actuelles dérivent de la *tyrannie du capital?* Cette formule a-t-elle un sens quelconque dans leur bouche? et si elle a un sens, quel est-il? Certes, les maux sont grands dans la société qui nous entoure; mais n'est-il pas puéril de les attribuer à une prétendue tyrannie que le capital exercerait sur le travail? Où sont les circonstances par où cette prétendue tyrannie se révèle? Il n'est guère de l'essence du capital d'opprimer le travail, sans lequel il ne peut rien, et qu'il doit, au contraire, suivre et rechercher avec empressement dans toutes ses voies. En fait, d'ailleurs, cela n'est pas. Ce qui est vrai plutôt, c'est que, dans l'état de choses dont je viens de tracer un tableau fidèle, le capital est lui-même affreusement opprimé par un monopole inique. Cette vérité s'applique d'ailleurs, remarquons-le bien, aux petits capitaux tout aussi bien qu'aux grands, et il ne faut pas oublier que l'ouvrier, l'homme de peine, devient lui-même capitaliste aussitôt que le fruit de ses épargnes commence à s'accumuler entre ses mains. Nos socialistes seraient donc plus près du vrai, s'ils attribuaient les maux de la société actuelle à la tyrannie exercée *sur le capital;* mais alors ils seraient forcés de convenir que ce qu'ils

appellent la *bourgeoisie* en souffre bien autant que ce qu'ils appellent le *peuple*, et cet aveu dérangerait peut-être leurs calculs.

La tyrannie exercée sur les capitaux de tous les genres, voilà donc le caractère distinctif du régime des banques privilégiées. Il en résulte, en temps ordinaire, pour les détenteurs de ces capitaux, des pertes d'intérêts, des embarras cruels; pour le pays, une paralysie funeste d'une grande partie du fonds social, une stagnation habituelle dans les affaires, et, au moindre effort pour en sortir, une catastrophe. Que si le travail souffre de cet état de choses, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il subit forcément, même à son insu, le contre-coup de tous les désordres dont le capital est affecté.

Est-il nécessaire de dire maintenant comment la liberté des banques apporterait un remède certain à tous ces maux? On a déjà pu le comprendre. Supposez qu'en 1844 ou en 1845 il eût été permis d'établir une seconde banque à Paris. Elle aurait recueilli, pour composer son fonds social, une bonne partie des capitaux alors oisifs dans les caves de la Banque ou dans les caisses des banquiers. L'escompte des effets de commerce n'eût pas diminué pour cela, au contraire, puisque les deux banques l'auraient effectué concurremment. Ainsi les affaires, loin de se ralentir, auraient pu prendre même un plus rapide essor. Seulement, comme une bonne partie des fonds alors inoccupés aurait trouvé là son emploi, la spéculation sur les chemins de fer eût été peut-être moins ardente. Dans tous les cas, la nouvelle banque, n'ayant à rendre compte à personne des fonds prêtés par elle, puisque ces fonds auraient été les siens, aurait pu laisser cette spéculation s'épanouir à l'aise, sans en redonter aucunement les suites. Quant à la première banque, privée d'une notable partie des dépôts que d'ordinaire on lui confie, puisque ces dépôts seraient allés chercher leur placement dans la nouvelle, elle aurait senti dès cette époque la nécessité de rappeler son propre capital, alors presque entièrement absorbé en achats de rentes : au lieu donc d'opérer presque exclusivement avec les capitaux d'autrui, elle aurait fait valoir les siens. Par là, elle eût été prémunie d'avance contre la crise future. Dans cette situation, la spéculation sur les chemins de fer, la disette même des céréales, auraient pu survenir, sans causer le moindre ébranlement.

Si l'établissement d'une seconde banque n'avait pas suffi, ce qui est très probable, pour absorber les capitaux dormans, il s'en serait formé une troisième qui eût encore mieux raffermi la position. Les escomptes se seraient étendus sans aucun doute, au grand avantage de l'industrie et du commerce, mais sans danger pour le pays. Les trois banques instituées étant forcées de se restreindre chaque jour davantage à l'emploi de leurs propres fonds, la possibilité d'une crise se serait éloignée de plus en plus. Chacune pourtant aurait ajouté quelque

chose à ses ressources propres en émettant une certaine quantité de billets; mais, à moins qu'on n'eût abaissé le chiffre des coupures de ces billets, la circulation totale n'aurait pas grossi pour cela, car c'est le public qui règle cette circulation, sans qu'il dépende en rien des banques de l'élever. Ainsi le commerce et l'industrie auraient pu se donner carrière, sans qu'on eût à redouter aucune perturbation. Il va sans dire cependant que la Banque actuelle aurait vu diminuer ses bénéfices. Après l'établissement d'une première banque rivale, elle aurait vu ses produits se réduire, non pas de moitié, puisque la somme totale des escomptes aurait pu augmenter, mais peut-être d'un tiers, par exemple, de 16 pour 100 à 10. Après l'établissement d'une seconde banque rivale, ces mêmes bénéfices se seraient peut-être réduits à 7 ou 8 pour 100; une quatrième aurait pu les réduire à 5 ou 6, taux d'intérêt encore fort respectable, et que la plupart des capitalistes seraient trop heureux d'obtenir, s'ils pouvaient les percevoir sans travail et sans danger. Si l'on demande où s'arrêterait cette multiplication des banques, la réponse sera simple : elle s'arrêterait au moment où les bénéfices obtenus par ce moyen ne seraient plus supérieurs à ceux qu'on peut obtenir dans d'autres directions.

La France veut-elle enfin améliorer sa condition? Voilà la route qu'elle doit suivre : route facile autant que sûre. C'est par la liberté des banques qu'elle pourra remédier aux maux présens, en s'assurant un sort prospère dans l'avenir. Qu'on se hâte donc de proclamer ce salutaire principe. Quelques autres mesures, il est vrai, seraient encore nécessaires. Il faudrait, par exemple, affranchir l'association commerciale des entraves que le régime actuel lui impose; car il ne servirait de rien d'avoir permis aux compagnies d'exercer le commerce de banque, si la formation régulière des compagnies demeurait à peu près impossible, comme elle l'est dans l'état présent de la législation. Peut-être aussi, pour accélérer le retour du crédit, serait-il nécessaire d'abroger la loi qui fixe le taux de l'intérêt, loi fâcheuse dans tous les temps, et surtout en ce moment funeste; mais ces dernières mesures sont comme les corollaires de l'autre. Que les Français puissent, usant d'un droit fort naturel d'ailleurs, exercer comme ils l'entendent, soit isolément, soit en compagnies, le commerce de banque, de change et d'argent : voilà le principe dans toute sa latitude, tel qu'il doit être compris et proclamé. A cette condition, mais à cette condition seulement, le commerce et l'industrie répareront leurs ruines, et se relèveront plus forts, plus vivaces, qu'ils ne l'ont été dans aucun temps.

CHARLES COQUELIN.

JANE EYRE

AUTOBIOGRAPHIE.[1]

Un roman! un roman! Politique, économie politique, socialisme : tout ce qui retentit et domine en ce temps-ci, je donnerais tout de bien grand cœur pour un roman.

Car enfin, voici huit mois que nous chevauchons dans le pandæmonium des chimères. Huit mois! Et prenez garde que je ne fais point allusion aux luttes violentes, à la souffrance matérielle et à cette incertitude de l'avenir qui est l'anxiété et l'angoisse de chaque jour. Je ne parle que du supplice de l'esprit, des tortures de la pensée, de l'inexprimable dégoût de l'intelligence aux prises avec ces folies terribles qui échappent à la raison par l'excès de leur absurdité, mais auxquelles le mal qu'elles font au monde ne nous permet point de refuser le combat. Certes, après avoir suivi la métaphysique socialiste dans les limbes de l'impossible qu'elle habite, à ces sabbats où tournoie la ronde des sophismes grimaçans, des abstractions décharnées, de tous les spectres du délire; après avoir passé des heures, des jours, des mois dans cette région de l'impalpable, de l'invisible et du vide à trébucher sur les argumens à bascules que M. Proudhon appelle des antinomies, il y a enfin un moment où l'ennui monte au cerveau comme l'ivresse, où l'ame suffoquée secoue le cauchemar et se sauve du vertige par un effort désespéré, où l'on redemande à grands cris l'air, la lumière, la vie, où l'on se tâte pour bien s'assurer que l'on habite encore cette

(1) *Jane Eyre, an autobiography,* by Currer Bell, 3 vol. post 8vo, seconde édition, Smith, Elder et C°, 65, Cornhill, London; édition Tauchnitz, Leipsig; Paris, chez Renouard, rue de Tournon.

chère guenille où le bon Dieu nous a provisoirement logés en attendant les fabuleux organes promis par Fourier; un moment, pour tout dire, où l'on se réfugie dans l'énergie de la vie individuelle, au sein de la réalité, mère robuste, qu'il suffit de toucher pour défier victorieusement les évocations des Paracelses socialistes. Qu'un roman alors est une chose douce et rafraîchissante! un roman qui fait repasser rapidement devant vous quelques scènes de ce poème réel où nous avons chacun notre rôle d'activité, de devoir, de labeur, de souffrance et de joie.

D'ailleurs, les vicissitudes et les tristesses du temps présent donnent un intérêt particulier à la littérature romanesque. Les événemens qui ont rompu certaines carrières ont ramené une foule de personnes distinguées à cette existence de retraite, de repos et de contemplation qui est comme le milieu où se nourrit le plus volontiers ce genre de littérature. Quand les acteurs d'élite deviennent spectateurs, quand les positions officielles renvoient dans l'oisiveté des hommes qui remplissaient les premiers rangs de la société active, la vie d'intelligence et d'imagination s'enrichit nécessairement de tout ce que perdent les affaires. Supposez, — la révolution de février a mille fois réalisé cette hypothèse, — supposez une ame autrefois absorbée par le mouvement extérieur, par les commerces superficiels, par l'activité machinale, qui accompagnent les situations publiques, tout à coup rendue aux méditations d'une solitude inoccupée, à l'intimité des cercles restreints, à cette sorte de recueillement calme où l'on se possède soi-même, où l'on peut se sentir et se regarder vivre; voici ce qui arrive, ce qui arrivera presque toujours : l'on cherche et l'on trouve dans les incidens moins nombreux, mais plus attachans, dans les émotions plus familières, mais plus délicates, de cette nouvelle existence l'aliment d'une activité autrefois prodiguée à des distractions tracassières. Que l'on regrette pour des intérêts publics la perte des situations influentes, je le conçois; mais la retraite a ses consolations, si ce n'est des compensations préférables, et, quoique forcées, ces haltes dans la vie ont bien leurs profits. L'esprit et le cœur y regagnent une élasticité, une sensibilité, une faculté de se reprendre aux choses du sentiment et de la pensée qui est un rajeunissement plein d'imprévu et de charmes. Aussi, en songeant à cette conséquence de la révolution politique, je me représente bien des révolutions privées qui apparaissent dans les mystères du lointain sous une demi-teinte romanesque. Je vois, en ces temps d'épreuves, les vieilles liaisons se resserrer, les fortes amitiés se nouer. Je vois des esprits élevés, des cœurs aimables, s'unir, se presser pour ainsi dire, afin de se protéger mutuellement contre la tempête déchaînée sur le monde, s'arranger pour passer ensemble ces momens de tourmente, heureux de s'être rencontrés ou retrouvés, comme les

membres d'une famille goûtent aux premières soirées d'hiver la douceur de se sentir réunis devant la flamme du foyer, autour de la table du salon, tandis que la pluie fouette les vitres et que la rafale pousse dans le parc dépouillé ses gémissemens les plus lugubres. C'est bien l'heure du roman, n'est-ce pas? l'heure des longues lectures interprétées par les voix intérieures de l'ame.

Il me semble que cet état des esprits et des choses devrait susciter son romancier et inspirer des créations d'une sympathie et d'une couleur nouvelles, quelque chose de plus que des œuvres de pur amusement et de simple jeu littéraire. Sans doute, ennuyés à crier par la prose socialiste du jour, chacun de nous se prend à répéter tout bas, avec un soupir de convoitise :

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Cependant, conter pour conter n'est point assez. Nous demanderions davantage aujourd'hui. Plus que jamais nous voudrions que le romancier fût moraliste. C'est surtout dans des momens comme celui-ci que l'artiste est tenu de renvoyer à ses contemporains l'écho idéalisé de leurs agitations morales, et de se mettre à l'unisson de leurs pensées, de leurs douleurs et de leurs espérances. Il y a plus : si l'art a gardé quelque puissance pratique sur la société, si la littérature conserve encore sur les mœurs une influence efficace, l'art et la littérature sont mis solennellement en demeure de remplir leur rôle utile et social. Quelle est la maladie de ce temps? L'utopie, cette fausse poésie, crée de l'homme un idéal absurde et menteur. Elle réalise le mot de Montaigne et de Pascal : pour vouloir faire de l'homme un ange, elle le soûle et l'abêtit. Elle rêve pour l'homme une perfection mécanique, perfection monotone et sotte. Avec ce mirage qu'elle plaçait autrefois dans le passé sous le sobriquet d'état de nature, qu'elle projette maintenant sur l'avenir, dans une reconstitution générale de l'humanité, elle nie et détruit la société présente; elle insurge les peuples contre les conditions mêmes de leur existence; elle provoque les nations au suicide. Cette erreur trompe sans doute des aspirations généreuses, mais elle flatte aussi de méprisables défaillances. Que cherche-t-on dans l'utopie? Un mécanisme social qui épargne aux hommes la lutte avec la vie, qui les dispense de la douleur, c'est-à-dire de l'effort, du travail, de l'action, c'est-à-dire encore de ce qui fait la vertu et la gloire humaine. L'utopie socialiste est donc l'expression et le vœu de la paresse des esprits, de l'abaissement des imaginations et de la lâcheté des caractères. L'utopie socialiste doit surtout séduire des hommes qui sont bien capables de tenter une insurrection dans l'espoir d'en finir d'un coup avec la bataille de la vie, mais qui ont peur de cette bataille

patiemment recommencée chaque jour; des hommes qui poursuivent un repos chimérique sous le niveau de la tyrannie humanitaire pour s'affranchir des fiers et laborieux devoirs de la liberté et de la responsabilité personnelle; des hommes enfin qui, après et malgré les révolutions, sous les républiques comme sous les monarchies, resteront toujours sujets, et, suivant une fière expression athénienne, ne couperont jamais dans leurs ames la chevelure de l'esclave. La poésie, cette flamme de la liberté humaine, qui s'éteindrait dans l'humanité géométrique et machinale que les utopistes façonnent à la règle et au compas, la poésie à qui il faut des hommes de sang et de chair, des ames ardentes, des caractères d'une diversité infinie, des volontés infatigables, de vrais hommes enfin, ceux qui acceptent et tiennent le duel avec la destinée, la poésie est intéressée au même degré que la société à réfuter l'idéal impossible des socialistes. Elle a pour elle l'arme la plus puissante dans la philosophie des passions, dont elle pénètre seule les intimes profondeurs, et que, seule, elle peut exprimer dans son irrésistible éloquence. Ici donc revient le rôle du roman, cette forme de la poésie consacrée à l'histoire individuelle des émotions humaines : c'est surtout au roman qu'il appartiendrait de formuler contre le socialisme la protestation de la société et de l'art, et de faire tomber le mannequin humanitaire devant l'homme palpitant de la réalité.

Ces pensées me venaient à l'esprit, à mesure que je lisais le livre, fort remarqué en Angleterre, dont j'ai inscrit le titre en tête de ces lignes. *Jane Eyre* est le début d'un écrivain qu'un pseudonyme voile à la curiosité. Qui a écrit ces pages véhémentes et rapides? — Un jeune homme, répondent les uns; une femme, affirment les autres. — Et, en faveur de cette supposition, on m'alléguait naguère l'opinion fort sérieuse d'un homme d'état fort sérieux, qui trouve encore des momens à donner à ces passe-temps littéraires. Celui dont je parle n'est ni plus ni moins que sir Robert Peel en personne. Des raisons tirées de l'objet même et des détails du livre me feraient croire volontiers que *Jane Eyre* sort en effet de la plume d'une femme; mais quel que soit l'auteur de ce roman, quelles que soient les qualités qui l'ont signalé à l'attention et conduit au succès du premier bond, une seule chose m'a frappé dans *Jane Eyre :* c'est le caractère éminemment et énergiquement personnel de ce livre. *Jane Eyre,* je vous en avertis, n'est point un récit d'un intérêt universel, un de ces contes pour lesquels il n'existe point de latitude et que l'on lit avec le même agrément à Paris, à Madrid ou à Moscou. *Jane Eyre* n'est pas non plus un ouvrage littéraire d'une très haute portée; mais c'est une étude morale fort curieuse et fort attachante pour ceux qui, comme moi, ne peuvent, quoique Français, se décider à devenir socialistes. C'est un livre tout anglais, anglais dans l'acception morale du mot. Vous y sentez circuler l'esprit de cette race

saxonne, grossière tant que vous voudrez, ô Français! qui vous croyez encore Athéniens en 1848, mais mâle, dure à la souffrance, infatigable à la peine; qui ne recommence pas sans cesse dans ses romans la carte du Tendre, mais qui entretient fermement au cœur de ses enfans le sentiment de la liberté et de la responsabilité; qui n'a pas donné au monde Saint-Simon et Fourier, mais qui a produit William Penn, Daniel de Foe, Benjamin Francklin. Voilà le côté qui m'intéresse dans cette histoire d'une enfant, d'une orpheline jetée seule et luttant seule dans le monde, que l'auteur de *Jane Eyre* nous raconte. Ce récit est écrit avec des notes vibrantes qui semblent parfois l'accent d'une confession personnelle, avec cette verve passionnée qui anime toujours le débutant dans l'effervescence du premier coup de plume et de la première œuvre. Mais ce qui m'a surtout charmé, c'est que l'auteur s'est uniquement fié à l'éloquence des émotions dont il était l'interprète, et n'a pas un instant songé à fulminer une apocalypse contre la société dans un drame où pourtant la société joue à peu près le rôle tyrannique et cruel de la fatalité antique.

Et l'auteur de *Jane Eyre* a eu d'autant plus de mérite à dédaigner les ressources déclamatoires que son sujet lui offrait, qu'il s'est créé systématiquement d'autres difficultés singulières. Le roman admet des illusions de perspective, ménagées par des artifices de convention, par des coquetteries reçues. Les héros de roman mettent ordinairement du fard pour paraître devant le lecteur, comme les héros de théâtre au feu de la rampe. Il y a tout un attifage de costume, de décor, de mise en scène, qui forme la perspective romanesque. C'est le charme qui attirait ces paroles aux lèvres de Frédérique, au moment où Goethe allait commencer la lecture du *Vicaire de Wakefield* : « J'ai beaucoup de plaisir à lire les romans; on y trouve de si jolies personnes, à qui on voudrait bien ressembler. » Tout le secret de la puissance du roman est dans la charmante naïveté de ce mot. Or, je suis sûr que la ravissante fille du pasteur de Sesenheim ne l'eût point prononcé à propos de *Jane Eyre*. Jane Eyre n'est pas une de ces belles et souriantes demoiselles suivies d'élégans amoureux qui passent sous le rayon doré de l'idéal dans les rêves des jeunes filles. Si vous liez connaissance avec le héros et l'héroïne de *Jane Eyre*, vous pourrez vous intéresser à leurs aventures; mais le désir de leur ressembler ne vous viendra point à l'esprit. Le romancier, par un parti pris intrépide, a fait ses héros décidément laids, les laissant attraper, par-ci, par-là, comme ils peuvent, à travers l'émotion, cette beauté de hasard que nous appelons la beauté du diable. Il y avait un autre prestige à l'usage des romanciers anglais, qui est également négligé dans *Jane Eyre* : je veux parler de la représentation des mœurs du grand monde, qui a suffi au succès de plusieurs romans fashionables. *Jane Eyre*, comme mise en scène, est tout simplement un roman de *country-life*. Ce livre

ne contient pas la moindre description d'une *saison* de Londres, d'un séjour aux eaux ou d'une course au clocher; l'auteur n'y fait paraître aucun lion et n'y trace pas la plus légère esquisse du Brummell ou du comte d'Orsay du jour : pas de promenade au parc, pas de dîner à Richmond, pas le moindre phébus mondain. Tout se passe à la campagne, comme si les salons, les villes de bains et les printemps de Londres n'avaient jamais existé. C'est une histoire sobre et sérieuse, consacrée à dramatiser la situation médiocre et dépendante d'une classe très intéressante et très nombreuse parmi les femmes d'Angleterre. Et pour nous, étrangers, l'attrait romanesque que présente une pareille peinture n'est autre chose peut-être que l'intérêt de curiosité qui nous attire vers des scènes de mœurs étrangères.

M. de Chateaubriand parle avec mélancolie de ces cadets de famille qu'on voyait disparaître dans notre ancienne France : « redescendus à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus. » Que de tristes tableaux cette pensée évoque! quelles séries de souffrances matérielles et morales devaient parcourir les victimes du privilége avant de descendre au dernier rang et à l'oubli de leur nom! Ce flux et ce reflux dans le sort des familles a perdu chez nous beaucoup de son intérêt dramatique, aujourd'hui que toutes les classes de la nation y sont soumises. Quelle est la race qui n'aura pas descendu et monté tous les degrés de l'échelle sociale lorsque le code civil, sous le régime duquel la propriété foncière change de mains tous les dix-huit ans, aura duré un siècle? En Angleterre, le vieil état de choses existe encore avec les accidens et les contrastes qu'il enfante dans l'histoire des familles, avec ces sacrifices humains que l'aristocratie paie de son sang à la misère pour conserver sur une seule tige la grandeur et la fortune patrimoniales. L'activité politique, coloniale et commerciale du peuple anglais, cet esprit d'entreprise qui lance les Saxons à tous les bouts du monde, corrige, il est vrai, pour les hommes les conséquences du droit d'aînesse, et semble y puiser au contraire un stimulant continuel et un ressort indestructible. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour les femmes; elles n'ont pas les mêmes moyens de conquérir leur place au soleil. Aux confins surtout de la classe moyenne, que de filles de famille, dans les branches cadettes, doivent courir, sur la pente de la pauvreté, à la dépendance et à l'abandon! Comme on doit retrouver, chez ces femmes anglaises surtout, ce déchirement intérieur, cette fatalité de position si cruellement connues de notre bourgeoisie besoigneuse, qui naissent du désaccord de la naissance, de l'éducation et de la fortune. C'est dans cette classe que notre auteur a choisi l'héroïne de son roman.

Jane Eyre est orpheline. Sa mère avait épousé, contre le gré de sa famille, un pauvre *clergyman*. Le couple amoureux et déshérité s'était enfui dans une grande ville manufacturière. Là, les privations et les

angoisses de la pauvreté, une épidémie aidant, les emportèrent dans la même tombe. Le frère de la malheureuse morte recueillit Jane Eyre au berceau; mais il mourut bientôt lui-même et la laissa une seconde fois orpheline, en recommandant à sa femme de l'élever comme un de ses enfans. Nous trouvons Jane Eyre dans cette famille étrangère : c'est un pauvre petit être, chétif, timide, sans grace, sans beauté, à qui le sort a tout refusé, jusqu'à la bienfaisante insouciance et à l'épanouissement joyeux de l'enfance. Elle est là, persécutée et tremblante, dans le château de Mme Reed, sa tante, aussi dure, aussi haineuse qu'une marâtre; elle est élevée avec les enfans de Mme Reed, deux filles qui la méprisent comme une subalterne, un méchant petit drôle dont elle est le jouet et le souffre-douleur. Ce pauvre petit cœur, qui n'a jamais été caressé et rafraîchi d'une parole affectueuse, qui ne s'est jamais dilaté sous un rayon de tendresse, se resserre tout craintif en lui-même. Jane Eyre est concentrée, taciturne. Sa tante et les domestiques de la maison l'accusent de sournoiserie, et prennent ce prétexte pour redoubler de mauvais traitemens. L'auteur résume en quelques scènes ce martyre de l'enfance de Jane Eyre. C'est un procédé familier aux romanciers anglais, de redescendre jusqu'aux premières années de la vie pour y chercher le développement d'un caractère et saisir l'homme dans l'enfant. Rien n'est plus logique. Dans ces natures à vive sensibilité auxquelles s'applique le roman, l'enfance contient le germe et l'explication de la vie entière. Aussi, voyez avec quelle complaisance et quelle attention minutieuse et charmée les poètes qui nous ont laissé leurs mémoires parcourent leurs premiers souvenirs et s'y arrêtent; voyez Goethe, voyez Rousseau. Quelque ignorante et oublieuse que soit l'enfance, il me semble que l'ame, dans sa fraîcheur, y ressent plus vivement la douleur et la joie, y connaît les plus vives délices et les plus cruelles souffrances, les souffrances surtout! Quelles douleurs infinies peut contenir un cœur d'enfant! par exemple le cœur d'une enfant de dix ans qui, comme Jane Eyre, mange, dès le berceau, le pain de la dépendance.

Je citerai, pour donner une idée de la manière de l'auteur, une de ces terribles scènes où l'oppression que subit Jane Eyre surpasse la résignation de la petite fille et provoque une crise décisive dans son caractère. C'est une pluvieuse et froide après-midi de décembre. Les enfans de Mme Reed s'abritent autour de leur mère. Jane, exclue des tendresses et des douceurs du cercle de famille, s'esquive dans la bibliothèque, se blottit dans un pli de rideau et feuillette avec béatitude les gravures d'un livre d'histoire naturelle. Son cousin John la cherche et la trouve, lui arrache le livre et la bat; elle résiste. Cris de John. Toute la maison est en émoi. Mme Reed et les domestiques arrivent, et, comme toujours, c'est Jane qui a tort et qui est punie.

« — Emmenez-la dans la chambre rouge, dit Mme Reed, et enfermez-la. » Quatre mains se posèrent sur moi, et je fus emportée en haut.

« Je résistai (Jane Eyre raconte elle-même ses mémoires) pendant tout le chemin : chose nouvelle et qui aggrava la mauvaise opinion que Bessie et miss Abbot étaient disposées à se faire de moi. J'étais, comme diraient les Français, hors de moi-même; je comprenais qu'un moment de mutinerie m'avait déjà exposée à un étrange châtiment, et, en esclave rebelle, je résolus, dans mon désespoir, d'aller jusqu'au bout.

« — Tenez-lui les bras, miss Abbot; on dirait une chatte folle.

« — C'est une honte, cria la femme de chambre. Quelle conduite inconvenante, miss Eyre! frapper un jeune gentleman, le fils de votre bienfaitrice! votre jeune maître!

« — Maître! comment est-il mon maître? est-ce que je suis une domestique?

« — Non; vous êtes moins qu'une domestique, car vous ne faites rien pour gagner votre entretien. Là, asseyez-vous, et réfléchissez à votre méchanceté.

« Elles m'avaient conduite, pendant ce temps, dans la pièce indiquée par Mme Reed, et elles m'avaient jetée sur une chaise. . . . .
. . . .

« Bessie, s'adressant à moi, dit :

« — Prenez garde, mademoiselle, que vous avez des obligations envers Mme Reed; elle vous nourrit; si elle vous renvoyait, vous seriez obligée d'aller à la maison des pauvres.

« Je n'avais rien à répondre à ces paroles, elles n'étaient pas nouvelles pour moi; mes plus anciens souvenirs me rappelaient des avis semblables. Ce reproche de ma dépendance était devenu comme un tintement vague dans mon oreille. J'en souffrais beaucoup, mais je ne comprenais qu'à demi. Miss Abbot ajouta :

« — Et vous ne devez pas vous regarder comme l'égale des demoiselles Reed et de M. Reed, parce que madame a la bonté de vous laisser élever avec eux. Ils auront beaucoup d'argent, et vous n'en aurez point. Votre rôle est d'être humble, et de tâcher de leur être agréable.

« — Ce que nous vous disons est pour votre bien, reprit Bessie d'une voix moins sévère; vous devriez essayer de vous rendre utile et aimable : alors vous pourriez avoir un abri dans cette maison; mais, si vous devenez violente, madame vous renverra, pour sûr.

« — De plus, dit miss Abbot, Dieu la punira; il peut la faire mourir au milieu de ses scènes, et alors où irait-elle? Venez, Bessie, laissons-la. Pour rien au monde, je ne voudrais avoir un cœur comme le sien. Dites vos prières, miss Eyre; car, si vous ne vous repentez pas, un méchant esprit peut descendre de la cheminée et vous emporter.

« Elles s'en allèrent en fermant la porte à clé derrière elles.

« La chambre rouge était une chambre de réserve, jamais occupée, quoiqu'une des plus grandes et des plus belles de la maison. Un lit immense, soutenu sur des colonnes massives d'acajou, entouré de rideaux de damas rouge foncé, s'élevait au centre comme un tabernacle; les deux grandes fenêtres, dont les persiennes étaient toujours fermées, disparaissaient à moitié sous des tentures de la même étoffe. Le tapis était rouge; au pied du lit se trouvait une table recouverte d'un tapis écarlate. Les tentures des murs étaient d'une douce nuance

fauve légèrement rosée. Les armoires, la toilette, les chaises, étaient en vieil acajou noirci. Ce fond sombre servait de repoussoir aux matelas et aux coussins du lit, sur lesquels s'étendait une couverture blanche, et à un grand fauteuil blanc aussi et garni de coussins qui ressemblait à un trône pâle.

« Cette chambre était froide; on y faisait rarement du feu. Elle était silencieuse, éloignée des appartemens habités; une servante y entrait le samedi pour enlever des glaces et des meubles la poussière de la semaine. Ces rares visites lui donnaient un caractère de solennité. De loin en loin seulement, Mme Reed venait y passer en revue des objets mystérieusement renfermés dans un tiroir de l'armoire. Là étaient les parchemins de sa famille, ses diamans et un portrait en miniature de son mari mort. Ces derniers mots contiennent le secret de la chambre rouge. M. Reed y était mort depuis neuf ans; c'est dans cette chambre qu'il avait rendu le dernier soupir, dans cette chambre qu'il avait été mis au cercueil, et, depuis ce jour, un sentiment de respect et de crainte en avait consacré la solitude.

« Dès que j'osai faire un mouvement, j'allai voir si la porte était bien fermée. Hélas! oui. Jamais prison ne fut mieux verrouillée. En retournant, j'étais obligée de passer devant le miroir; mon regard fasciné plongea involontairement dans les profondeurs qu'il révélait. Tout y paraissait plus froid et plus sombre que dans les objets dont il réflétait l'image; l'étrange petite figure qui m'y regardait, le visage pâle, avec une attitude désolée et le regard effaré de peur, me fit l'effet d'un de ces esprits que les contes nocturnes de Bessie nous représentaient comme allant surprendre au bord de marais les voyageurs attardés. Je retournai m'asseoir sur un tabouret.

« La superstition me gagnait en ce moment, mais elle n'était pas encore maitresse de moi. Mon sang était encore allumé; la rage de l'esclave révolté me serrait encore le cœur. Le flot pressé de mes pensées m'entraînait violemment en arrière avant de me laisser retomber sur le triste présent.

« Les tyranniques violences de John Reed, les fiers dédains de ses sœurs, l'aversion de sa mère, la partialité des domestiques, tourbillonnaient dans ma tête troublée. Pourquoi étais-je toujours victime, toujours battue, toujours accusée, toujours condamnée? Pourquoi ne pouvais-je réussir à plaire? pourquoi était-ce toujours en vain que je m'efforçais de gagner les bonnes graces du monde? Éliza, égoïste et volontaire, était respectée. Georgiana, qui avait le caractère d'une enfant gâtée, rancunière, insolente, rencontrait partout l'indulgence. Sa beauté, ses joues roses et ses boucles dorées, semblaient donner du bonheur à tous ceux qui la voyaient, et lui faisaient pardonner toutes ses fautes. John n'était jamais réprimandé, encore moins puni, par personne. Il pouvait tordre le cou aux pigeons, exciter les chiens contre les moutons, arracher les fleurs des plantes les plus rares de la serre, désobéir à sa mère, la traiter de vieille femme, gâter et déchirer ses plus belles robes, il était toujours « son cher bijou. » Et moi qui n'osais pas commettre une seule faute, qui m'efforçais de remplir tous mes devoirs, je m'entendais traiter du soir au matin d'enfant méchant, insupportable, maussade et hypocrite.

« Ma tête était encore endolorie et saignante du coup que j'avais reçu. Personne n'avait reproché à John de m'avoir frappée sans motif, et, parce que j'avais résisté à sa violence, j'étais accablée de la réprobation universelle.

« Injustice! injustice! criait ma raison passagèrement surexcitée par l'agonie

de la douleur; et ma volonté, également exaltée, me suggérait d'étranges expédiens pour échapper à cette insupportable oppression. Je voulais fuir, ou, si cela m'était impossible, cesser de manger et me laisser mourir de faim.

« Quelle était la consternation de mon ame dans cette terrible journée! quel tumulte dans mon cerveau! quelle insurrection dans mon cœur! Et cependant dans quelles ténèbres, dans quelle ignorance s'agitait au dedans de moi cette lutte morale! Cette question s'élevait sans cesse dans mon esprit : Pourquoi suis-je condamnée à souffrir ainsi? et je ne trouvais point de réponse. Aujourd'hui, à de longues années de distance, je m'en rends compte.

« J'étais un objet disparate dans Gateshead-Hall; je n'y ressemblais à personne; je n'avais rien de commun avec Mme Reed, ni avec ses enfans, ni avec son vasselage. Si ces gens ne m'aimaient point, je ne les aimais pas davantage. Ils n'étaient pas tenus d'avoir de l'affection pour un être qui ne sympathisait avec personne parmi eux, un être inutile, incapable de servir leurs intérêts ou de rien ajouter à leur plaisir, un être nuisible, nourrissant le ressentiment de leurs injustices et le mépris de leur jugement. Si j'eusse été une belle, insouciante, brillante et capricieuse enfant, — quoique dans le même état d'abandon et de dépendance, — Mme Reed aurait plus aisément supporté ma présence; ses enfans auraient eu avec moi plus de camaraderie et de cordialité; les domestiques n'auraient point été aussi portés à faire de moi le souffre-douleur de la famille.

« La lumière du jour s'éteignait dans la chambre rouge. Il était plus de quatre heures; le ciel, couvert de nuages, s'assombrissait en un crépuscule lugubre. J'entendais la pluie qui continuait à battre la fenêtre de l'escalier et le vent qui hurlait dans l'allée derrière le château. Je devins peu à peu froide comme une pierre, et alors mon courage tomba. Ce sentiment d'humiliation, de défiance de moi-même, d'abattement désespéré qui m'était habituel, étouffa les dernières flammes de ma colère mourante.

« Tout le monde disait que j'étais méchante; peut-être disait-on vrai. Quelle pensée venais-je d'avoir? me laisser mourir de faim! C'était un crime. Étais-je prête à mourir? le caveau de la chapelle de Gateshead, était-ce une demeure que je pusse envier? C'est là, je l'avais entendu dire, que M. Reed reposait enseveli. A ce souvenir, je m'arrêtai avec un mouvement d'effroi. Je ne pouvais me rappeler la figure de M. Reed, mais je savais qu'il était mon oncle, — le frère de ma mère, — qu'il m'avait reçu, moi orpheline, dans sa maison, et qu'à ses derniers momens il avait fait promettre à Mme Reed de m'élever et de m'entretenir comme un de ses enfans. Mme Reed croyait probablement avoir tenu sa promesse, et elle l'avait tenue en effet autant que sa nature pouvait le lui permettre; mais comment aurait-elle pu aimer une étrangère, une fille qui ne lui était unie, après la mort de son mari, par aucun lien?

« Il me vint une idée singulière. Je ne doutais pas, — je n'avais jamais douté, — que, si M. Reed eût vécu, il ne m'eût traitée avec douceur; et maintenant, tandis que mon regard se fixait sur le lit blanc et les murs chargés d'ombre, ou se tournait par hasard sur la glace qui miroitait dans l'obscurité, je me rappelais ce que j'avais entendu dire des morts troublés dans leurs tombeaux par la violation de leurs dernières volontés, et reparaissant sur la terre pour punir le parjure et venger l'opprimé. Je pensais que l'ame de M. Reed, fatiguée des souffrances de l'enfant de sa sœur, pourrait quitter sa demeure, sortir du caveau

de l'église ou descendre d'un monde inconnu, et se dresser devant moi dans cette chambre. J'essuyai mes larmes, j'étouffai mes sanglots, dans la crainte qu'un signe de douleur violente ne pût éveiller une voix surnaturelle et bienveillante, ou évoquer dans les ténèbres quelque figure lumineuse penchée vers moi avec compassion... Cette image me consolait, mais l'idée qu'elle pût se réaliser me frappait de terreur. Je m'efforçai de l'oublier, je m'efforçai d'être ferme. Rejetant mes cheveux en arrière, je relevai la tête, et j'essayai de jeter un regard courageux autour de la chambre sombre. En ce moment, une clarté brillait sur le mur. Était-ce, me demandais-je, un rayon de la lune pénétrant par une ouverture de la persienne? Non; la lumière de la lune est immobile, et cette clarté vacillait. Pendant que je la regardais, elle monta au plafond et courut au-dessus de ma tête. Sans doute cette raie lumineuse était la clarté d'une lanterne portée par quelqu'un qui traversait la pelouse; mais, avec mon esprit disposé à l'épouvante, avec mes nerfs excités, je crus que ce rayon fugitif était l'avant-coureur d'une vision. Mon cœur battit violemment, ma tête devint brûlante; un bruit comme un frôlement d'ailes remplit mes oreilles : il me semblait sentir quelque chose auprès de moi; j'étais oppressée, suffoquée. Je ne pus endurer ce supplice. Je me précipitai sur la porte, et j'ébranlai la serrure avec des crispations désespérées. J'entendis des pas dans le passage extérieur; la clé tourna : Bessie et Abbot entrèrent.

« — Mademoiselle, vous trouvez-vous mal? dit Bessie.

« — Quel bruit affreux! s'écria Abbot; j'en suis toute bouleversée.

« — Faites-moi sortir, emmenez-moi, criai-je.

« — Pourquoi? Vous êtes-vous fait mal? avez-vous vu quelque chose? demanda encore Bessie.

« — Oh! j'ai vu une lumière, et j'ai cru qu'un revenant allait paraître... J'avais saisi la main de Bessie, elle ne pouvait me l'arracher.

« — Elle a crié à dessein, déclara Abbot avec dégoût. Et quel cri! elle ne voulait que nous faire venir. Je connais ses malices.

« — Qu'est-ce que tout ceci? demanda une autre voix d'un ton impérieux, et Mme Reed venait le long du corridor, le bonnet ouvert et flottant, la robe tourbillonnante et frémissante. — Abbot et Bessie, je croyais avoir ordonné que Jane Eyre serait laissée dans la chambre rouge jusqu'à ce que j'y vinsse moi-même.

« — Mlle Jane a crié si fort, dit Bessie en s'excusant.

« — Laissez-la, fut la seule réponse. — Laissez la main de Bessie, petite : vous ne réussirez pas à sortir avec ces manéges, je vous l'assure. J'abhorre l'artifice, surtout chez les enfans. C'est mon devoir de vous montrer que vos ruses ne servent de rien : vous resterez ici une heure de plus, et encore ce n'est qu'à la condition que vous serez parfaitement soumise et tranquille que je viendrai vous délivrer.

« — Oh! ma tante, ayez pitié de moi! pardonnez-moi! je ne puis rester. Punissez-moi d'une autre manière; je mourrai si...

« — Silence! ces violences me sont odieuses. » Je n'étais sans doute à ses yeux qu'une comédienne précoce; elle me regardait de la meilleure foi du monde comme un mélange de passions violentes et de duplicité dangereuse.

« Bessie et Abbot s'étaient retirées; Mme Reed, impatientée de ma bruyante affliction et de mes sanglots frénétiques, me repoussa et ferma la porte sur moi

sans ajouter un mot. Je l'entendis s'éloigner; à peine fut-elle partie, que j'eus, je crois, une attaque de nerfs. Je perdis connaissance. Ainsi finit cette scène. »

Cette crise détermine une révolution dans l'existence de Jane Eyre. Elle tombe malade, puis elle arrive à ce degré d'impatience où il devient impossible aux natures les plus timides et les plus douces d'endurer un moment de plus les injustices de la tyrannie, où la révolte devient une nécessité machinale de l'organisme qui éclate sous la pression comme un ressort trop tendu. Un jour, à un reproche inique de Mme Reed, Jane répond instinctivement : « Que dirait l'oncle Reed, s'il était vivant? Mon oncle Reed est au ciel, comme mon père et ma mère. Ils savent que vous m'enfermez et que vous voulez me faire mourir. » Jane est pour Mme Reed un remords incarné. Cette femme ne peut plus supporter sa présence, et la place dans une institution de charité fondée pour l'éducation des orphelines.

Je passe sur la vie de Jane dans l'école de Lowood. Malgré le triste régime de la maison, la sévérité des règles, le despotisme arbitraire de certaines maîtresses et de certains fondateurs, les huit années que Jane demeure dans cette espèce de cloître sont une ère de bonheur comparées à son ancienne existence. Elle reçoit une excellente éducation, s'applique à l'étude avec amour, et devient maîtresse elle-même; mais, toutes ses amies ayant quitté Lowood, elle finit par se fatiguer de cette existence uniforme. Elle se sent prisonnière dans le cercle de montagnes qui entoure Lowood, et dont elle n'a jamais franchi les cimes. Elle rêve au monde immense qui s'étend et s'agite au-delà de cette étroite enceinte. Une voix s'élève en elle qui demande la liberté, ou plutôt un changement de servitude. Or, voici comment Jane raisonne et conduit l'accomplissement de ce désir. Que veut-elle? Une nouvelle place, dans un nouveau milieu, parmi des figures nouvelles. Comment obtenir des places? En s'adressant à des amis? Jane n'a point d'amis. En insérant un avis dans le journal du comté? Chose pensée, chose faite. Elle demande une place de gouvernante, et l'*Herald* du lieu publie prosaïquement l'annonce suivante : « Une jeune dame accoutumée à faire des éducations désirerait entrer, en qualité d'institutrice, dans une famille dont les enfans ne dépasseraient pas l'âge de quatorze ans. Elle peut enseigner les branches ordinaires d'une bonne éducation anglaise, avec le français, le dessin et la musique. S'adresser à J. E., poste restante. Lowton. — Shire. » Quelques jours après, avec quelle émotion et quelle curiosité rêveuse Jane trouve à la poste et lit la lettre suivante : « Si J. E., qui a publié un avis dans l'*Herald* de jeudi dernier possède les aptitudes mentionnées, et si elle peut donner des renseignemens suffisans sur son caractère et sa capacité, on lui offre l'éducation d'une enfant de moins de dix ans, avec trente livres

sterl. par an. J. E. est priée de s'adresser à Mme Fairfax, Thornfield, près de Millcote. — Shire. » Voilà Jane, gouvernante de dix-huit ans, brisant sa cage, et, avec une vraie témérité d'Anglaise, s'envolant dans le monde, au hasard d'une annonce et d'une adresse.

Par une froide soirée d'octobre, Jane arrive à Thornfield. On l'arrête dans l'obscurité devant un château à longue façade. Une seule fenêtre est éclairée. La lumière passe sous la draperie d'un rideau relevé. Elle suit une servante dans une grande salle percée de hautes portes cintrées. Puis on l'introduit dans une chambre doublement illuminée par la clarté des bougies et la flamme du foyer, le spectacle le plus réjouissant pour une voyageuse attardée qui trouve enfin son nid : une charmante petite chambre bien fermée, bien chaude; une table ronde près d'un feu flamboyant, un bon fauteuil à bras, et, au fond du fauteuil, la petite vieille dame la plus propre qu'il soit possible d'imaginer, en bonnet de veuve, robe noire et tablier de mousseline blanche comme neige, avec la plus douce figure du monde. C'est le beau idéal du comfortable domestique, et c'est toute une révélation, toute une existence nouvelle pour l'orpheline de Gateshead et de Lowood. La première fois de sa vie, elle est soignée, fêtée, choyée; elle a une famille et, cette religion domestique de l'Anglais, un intérieur presque sien, un *home*. On l'installe au premier étage dans une jolie petite chambre meublée à la moderne. Le lendemain, lorsque le soleil lui sourit à travers l'ouverture des rideaux, elle s'éveille avec mille espérances joyeuses. Elle fait sa toilette de quakeresse avec une coquette complaisance; elle regrette devant sa glace d'être si petite, si pâle, de n'avoir pas de jolies joues roses, une petite bouche de cerise, les traits les plus réguliers et les plus fins. Elle sort de sa chambre, traverse une longue galerie, descend le grand escalier de chêne qui mène à la vaste salle. Tout est nouveau pour elle; elle regarde tout avec une curiosité émerveillée : les portraits de famille pendus aux murs, la lampe de bronze qui descend du plafond. Elle court sur la pelouse. Là s'étend devant elle, sous un beau ciel d'automne, la façade grise du château. Ce n'est point une résidence princière, c'est le manoir d'un gentilhomme, un grand bâtiment couronné de créneaux d'un aspect gothique et pittoresque, entouré de champs et de prairies, et au loin d'une ceinture de collines qui lui forment les horizons les plus reposés.

Mme Fairfax, la gentille petite vieille, n'était point la châtelaine douairière de ce manoir, elle en était la femme de charge. Thornfield appartenait à M. Edward Fairfax Rochester, un homme de quarante ans, qui avait long-temps voyagé, passait pour avoir mené une vie orageuse, et paraissait nourrir une sorte d'aversion pour son château de famille, où il ne faisait que des séjours courts et rares. Il y avait conduit récemment une petite fille française, une enfant de sept à huit ans

qu'il voulait élever comme sa pupille, et dont l'éducation venait d'être confiée à Jane Eyre; il était reparti avant l'arrivée de la gouvernante. Adèle Varens, c'est le nom de l'enfant, était un bijou de Parisienne, un oiseau coquet et jaseur, tout occupé de chiffons et de minauderies. Ce qu'on apprenait d'elle, parmi son babil, c'est que sa mère était morte, qu'on lui avait appris à danser et à déclamer, que beaucoup de beaux messieurs venaient chez sa mère et comblaient la petite fille de caresses, de douceurs et de cadeaux, qu'après la mort de sa mère M. *de* Rochester l'avait emmenée en Angleterre sur un grand bâtiment qui fumait, qui fumait!... Jane Eyre ne sut rien de plus de sa pupille, jusqu'au prochain voyage du mystérieux maître de Thornfield.

M. Rochester arriva trois mois après l'entrée de Jane Eyre. Pour vous donner tout le plaisir de la surprise à l'apparition de ce curieux personnage, je laisserai Jane raconter elle-même la première entrevue. C'est un curieux échantillon de ce mélange de raffinement, de sauvagerie, d'absolutisme fantasque qui fait le fonds de caractère du patricien anglais.

« Mme Fairfax entra.

« — M. Rochester serait heureux que vous et votre élève voulussiez bien prendre le thé au salon avec lui ce soir; il a été si occupé tout le jour, qu'il n'a pu, jusqu'à présent, demander à vous voir.

« — A quelle heure prend-il le thé? demandai-je.

« — Oh!... à six heures. Il avance ses heures, à la campagne. Vous feriez bien de changer de robe; je vais vous aider.

« — Changer de robe?

« — Oui. Je m'habille toujours le soir, quand M. Rochester est ici.

« Cette formalité me semblait quelque peu cérémonieuse. Cependant je regagnai ma chambre. Je remplaçai ma robe de laine noire par une robe de soie de la même couleur, la seule de rechange que j'eusse, excepté une robe gris-clair que, dans mes idées de toilette prises à Lowood, je regardais comme trop belle pour être portée, si ce n'est dans les circonstances les plus solennelles.

« — Il vous faut une broche, dit Mme Fairfax. Je n'avais pour tout ornement qu'une seule petite perle que miss Temple m'avait donnée en souvenir; je la mis et nous descendîmes. Avec le peu d'habitude que j'avais des étrangers, c'était pour moi une épreuve d'être ainsi appelée en présence de M. Rochester. Je laissai Mme Fairfax s'avancer la première, je marchai dans son ombre en traversant la salle à manger, et, passant sous l'arceau dont la portière retombait maintenant, j'entrai dans l'élégante retraite du maître.

« Deux bougies étaient allumées sur la table et deux sur la cheminée. A la lumière et à la flamme d'un feu superbe, Pilote se chauffait, Adèle agenouillée à côté de lui. Incliné sur un lit de repos, paraissait M. Rochester, le pied appuyé sur un coussin; il regardait Adèle et le chien; le feu lui arrivait en plein visage. Je reconnus mon voyageur avec ses grands sourcils de jais, son front carré rendu plus carré encore par ses cheveux noirs coupés horizontalement, son nez plus caractérisé que beau, ses narines ouvertes, qui me semblaient annoncer la co-

lère, et les traits rudes et farouches de son visage. Maintenant qu'il n'était plus enveloppé de son manteau, la carrure de son corps me parut s'harmoniser avec celle de sa figure, vrai corps d'athlète à la large poitrine, aux flancs étroits, point grand néanmoins et dépourvu de grace.

« M. Rochester devait s'être aperçu de notre entrée; mais il ne paraissait pas d'humeur à la remarquer, car il ne remua pas la tête pendant que nous approchions.

« — Voici mademoiselle Eyre, monsieur, dit Mme Fairfax de son ton pacifique. Il s'inclina, toujours sans détourner les yeux du groupe du chien et de l'enfant.

« — Que mademoiselle Eyre s'asseoie, dit-il; et il y avait quelque chose de raide et de contraint dans son salut, une impatience dans son intonation cérémonieuse qui semblait ajouter : Que diable cela me fait-il, à moi, que mademoiselle Eyre soit ici ou ailleurs? En ce moment, je ne suis pas disposé à l'entretenir.

« Je m'assis sans le moindre embarras. Une réception d'une politesse accomplie m'aurait probablement couverte de confusion, je n'aurais pu y répondre avec la moindre élégance et la moindre grace; mais cette brutalité fantasque ne m'imposait aucune obligation. Au contraire, un acquiescement décent à cette boutade me donnait l'avantage. D'ailleurs, l'excentricité du procédé était piquante. J'étais curieuse de voir comment M. Rochester continuerait.

« Il continua comme aurait fait une statue, c'est-à-dire qu'il ne dit mot ni ne bougea. Mme Fairfax semblait croire qu'il était nécessaire que quelqu'un fût aimable, elle commença à parler avec douceur, suivant son habitude, et, suivant son habitude aussi, avec vulgarité. Elle se mit à plaindre M. Rochester de la masse d'affaires qui l'avaient accablé tout le jour, de l'ennui que devait lui causer la foulure dont il souffrait; puis elle lui recommanda la patience, tant que ce mal durerait.

« — Madame, je voudrais du thé. — Ce fut la seule réponse qu'elle obtint. Elle se hâta de sonner, et, lorsque le plateau arriva, elle procéda à l'arrangement des tasses, des cuillers, etc., avec une célérité attentive. Adèle et moi, nous nous approchâmes de la table; mais le maître ne quitta point son lit de repos.

« — Voulez-vous prendre la tasse de M. Rochester? me dit Mme Fairfax; Adèle peut-être la renverserait.

« Je fis ce qu'on me demandait. Comme il prenait la tasse de ma main, Adèle, croyant le moment propice pour faire une requête en ma faveur, s'écria :

« — N'est-ce pas, monsieur, qu'il y a un cadeau pour mademoiselle Eyre dans ce petit coffre?

« — Qui parle de cadeau? dit-il d'un air renfrogné. Vous attendez-vous à un présent, mademoiselle Eyre? Aimez-vous les présens? — Et il fouillait mon visage avec des regards qui me paraissaient sombres, irrités, perçans.

« — Je ne sais trop, monsieur : je n'en puis guère parler par expérience. Un cadeau passe en général pour une chose agréable.

« — En général? Mais quelle est votre opinion, à vous?

« — Je serais obligée de prendre du temps, monsieur, pour vous faire une réponse satisfaisante. Un présent a bien des aspects, et il faudrait les considérer tous avant d'avoir une opinion sur sa nature.

« — Mademoiselle Eyre, vous n'êtes pas aussi naïve qu'Adèle : elle demande un cadeau à grands cris dès qu'elle me voit; vous, vous battez les buissons.

« — Adèle peut invoquer le droit d'une vieille connaissance et de la coutume, car elle dit que vous avez l'habitude de lui donner des jouets. Quant à moi, je serais bien embarrassée de me trouver un titre, puisque je suis étrangère, et que je n'ai rien fait qui mérite une marque de reconnaissance.

« — Oh! ne faites pas trop la modeste; j'ai examiné Adèle, et je vois que vous vous êtes donné beaucoup de mal pour elle. Elle n'a pas de grandes dispositions, mais vous l'avez beaucoup améliorée.

« — Monsieur, vous venez de me donner mon cadeau, je vous remercie. L'éloge des progrès de son élève est la récompense la plus enviée de l'instituteur.

« — Holà! dit M. Rochester, et il prit son thé en silence. »

La conversation continue sur ce ton fantasque et hargneux du côté de M. Rochester, et avec la même décision et la même promptitude à la réplique de la part de Jane Eyre. Harcelée de questions brusques, ironiques ou bienveillantes, suivant le caprice du maître, Jane Eyre du même coup raconte son histoire et subit un véritable examen.

« — Jouez-vous du piano? demande le pacha en connaisseur dédaigneux. — Un peu. — La réponse est stéréotypée. Entrez dans la bibliothèque, — s'il vous plaît, veux-je dire. (Pardonnez-moi ce ton de commandement; j'ai l'habitude de dire : Faites cela, et on le fait. Je ne peux changer maintenant ce vieil usage.) Allez donc dans la bibliothèque; laissez la porte ouverte. Asseyez-vous au piano, et jouez un air. — Je me levai, et suivis ses indications. — Assez, me cria-t-il au bout de quelques minutes; vous jouez *un peu*, à ce que je vois, comme une pensionnaire anglaise, mieux que quelques-unes peut-être, mais pas bien. — Je fermai le piano et je revins. Après la musique, la peinture. — Adèle m'a montré quelques esquisses ce matin qu'elle dit être de vous. Un maître vous a probablement aidée? — Non, assurément. — Ah! ceci respire l'orgueil. Voyons votre portefeuille. — Il choisit quelques aquarelles dont je passe la description. — Où avez-vous pris les copies de ceci? — Dans ma tête. — Cette tête que je vois sur vos épaules? — Oui, monsieur. — Il déploya les aquarelles devant lui, et les examina attentivement. — Étiez-vous heureuse quand vous avez fait ces dessins? — J'étais absorbée, monsieur; oui, et j'étais heureuse. Peindre était la jouissance la plus vive que j'eusse connue. — Ce n'est pas beaucoup dire. Et étiez-vous satisfaite du résultat de vos ardens travaux? — Loin de là : je souffrais du contraste qu'il y avait entre mon idéal et mon œuvre. Je me sentais absolument impuissante à réaliser ce que j'avais rêvé. — Pas tout-à-fait; vous avez fixé l'ombre de vos pensées, mais rien de plus probablement. Vous n'avez pas assez de science et d'habileté technique pour les rendre complétement. Cependant, pour une écolière, ces esquisses sont remarquables; les motifs en sont fantastiques. Vous avez copié vos rêves... Qui vous a appris à peindre le vent? Voilà une tempête dans le ciel et sur cette hauteur. Où avez-vous vu Latmos, car c'est Latmos. C'est là..... Retirez ces dessins. — J'avais à peine noué les cordons du portefeuille, que, regardant sa montre, il dit brusquement : Il est neuf heures;

à quoi pensez-vous, miss Eyre, de laisser Adèle veiller si tard? Allez la coucher. »

Vous le pressentez, c'est entre Jane et ce bourru bienfaisant que se passera le roman. Rochester est un des types les plus familiers au roman anglais. S'il faut en croire les romanciers, s'il est vrai que ce caractère soit une fidèle image de la réalité, M. Disraeli a bien eu raison de dire qu'il y a dans le patricien anglais du *magnifico,* du pacha et du jockey. Si nous étions des Français du XVIIe ou du XVIIIe siècle, nous aurions le droit d'ajouter que, dans l'Anglais le plus civilisé et le plus raffiné, il reste encore au fond du barbare. Cela s'explique. Prenez un aristocrate anglais au midi de la vie, à ce moment où il atteint ce que Byron appelle *the fulness of satiety,* le dégoût de la plénitude, et figurez-vous son histoire. C'est un vrai fils des Normands, ces fiers vagabonds de la mer. Il a vu tous les climats; il s'est accoté à tous les rivages; il a traversé la vie en pirate, écumant partout l'émotion, le plaisir, l'aventure; il a porté, dans l'oisiveté, chose si laborieuse, cette même ardeur, cette activité accélérée, cette force et cette impétueuse vitesse de machine à vapeur que le manufacturier de Manchester et le négociant de Liverpool appliquent à l'industrie ou au commerce. Avec les habitudes, les blessures et les dégoûts qu'une telle existence laisse au cœur, vous aurez ce mélange de concentration et d'emportement, d'étrangeté et d'ironie, de férocité et d'ennui, qui exhale l'amère ivresse du spleen; vous aurez le caractère de Rochester. Cet homme tempétueux et ennuyé s'amuse pourtant de l'originalité, de la franchise, de l'ignorance surtout de Jane Eyre. Dans la théorie des affinités passionnelles, les contraires s'attirent. Quant à Jane, elle étudie le seigneur de Thornfield avec l'avide intérêt que l'on éprouve dans la première curiosité de la jeunesse pour ces têtes hâlées qui semblent porter en elles le secret de la vie, et elle regarde dans cette ame profonde et troublée,

Comme un enfant craintif se penche sur les eaux.

Jane a la virilité de cœur que l'éducation de la pauvreté donne aux natures énergiques. Elle y puise un sentiment de liberté, d'assurance et de respect d'elle-même qui lui permet, dans ses relations avec Rochester, d'être ce qu'on appelle bon garçon en restant honnête fille. Il y a entre eux des conversations hardies, fantasques, décousues, infinies, au milieu desquelles la petite Adèle intervient gracieusement avec ses enfantillages parisiens. Mais Adèle est un des premiers mystères de la vie de Rochester. A l'arrivée de son tuteur, vous avez vu par exemple qu'elle attendait un cadeau. Rochester lui a rapporté une petite robe de soie rose, une robe de danseuse d'opéra en mi-

niature. « Il faut que je l'essaie, crie l'enfant, à l'instant même. » Deux minutes après, elle reparaît dans son joli costume, une couronne de roses sur la tête, en petits souliers de satin blanc. « Est-ce que ma robe va bien? crie-t-elle en bondissant; et mes souliers? et mes bas? Tenez, je crois que je vais danser! » Et elle danse, et elle pirouette; puis elle retombe sur un genou, inclinée devant Rochester : « Monsieur, je vous remercie mille fois de votre bonté, dit-elle en se relevant; c'est comme cela que maman faisait, n'est-ce pas, monsieur? — Ex-ac-te-ment, répond le pacha soucieux. » Qu'est-ce donc qu'Adèle et sa mère? La confidence suivante vous l'apprendra :

« Une après-midi, que je me promenais dans les champs avec Adèle, je rencontrai M. Rochester. Il me pria de le suivre dans une avenue de hêtres, qui était devant nous, tandis qu'Adèle jouait avec Pilote et ses volans.

« Il me raconta qu'Adèle était la fille d'une danseuse française, Céline Varens, pour laquelle il avait eu ce qu'il appelait « une grande passion. » Céline avait feint d'y répondre par un amour plus ardent encore. Il se croyait idolâtré. Tout laid qu'il était, il se figurait, disait-il, qu'elle préférait sa taille d'athlète à l'élégance de l'Apollon du Belvédère.

« Et, mademoiselle Eyre, je fus si flatté de la préférence de la sylphide française pour son gnôme anglais, que je l'installai dans un hôtel, et lui donnai un établissement complet : domestiques, voiture, cachemires, diamans, dentelles, etc. En un mot, j'étais en train de me ruiner, dans le style convenu, comme un autre prodigue; je n'avais pas même l'originalité de découvrir une route nouvelle pour aller à la destruction et à l'infamie; je suivais la vieille ornière avec une exactitude stupide, sans m'écarter d'un pas du sentier battu. J'eus, comme je le méritais, le sort de tous les dissipateurs. Un soir, j'allai chez Céline sans être attendu; elle était sortie. Mais la nuit était étouffante, j'étais fatigué de courir à travers Paris; je m'assis dans son boudoir, heureux de respirer un air consacré naguère par sa présence. Non, j'exagère; je n'avais jamais cru qu'il y eût autour de sa personne une vertu sanctifiante; je veux parler des senteurs de ses parfums préférés. Les émanations des essences mêlées à l'odeur des fleurs commençaient à me monter à la tête, lorsque j'eus l'idée d'ouvrir la fenêtre et de m'avancer sur le balcon. Il faisait clair de lune, le gaz était allumé, la nuit calme et resplendissante. Il y avait une ou deux chaises sur le balcon, je m'assis, j'allumai un cigare, — je vais en prendre un si vous voulez bien me le permettre.

« Il fit une pause, tira un cigare de sa poche, l'alluma, le plaça entre ses lèvres, jeta une bouffée d'encens havanais dans l'air glacé, et reprit de la sorte :

« — J'aimais aussi les bonbons dans ce temps-là, mademoiselle Eyre; je croquais des pastilles de chocolat, et je fumais alternativement en regardant défiler les équipages le long de cette rue à la mode, lorsqu'une voiture élégante et fermée, traînée par deux beaux chevaux anglais parfaitement reconnaissables par cette brillante nuit parisienne, roula vers l'hôtel; c'était la voiture que j'avais donnée à Céline. Elle rentrait. Naturellement mon cœur bondit d'impatience sur la rampe de fer où je m'appuyais. La voiture s'arrêta. Ma flamme (c'est

le mot propre pour une *innamorata* d'opéra) s'alluma. Quoique enveloppée d'un manteau, embarras bien inutile, par parenthèse, dans une si chaude soirée de juin, je reconnus son petit pied, qui sortait sous le pan de sa robe, à mesure qu'elle sautait par la portière. Penché sur le balcon, j'allais laisser tomber ces mots : Mon ange! murmurés, il est vrai, d'une voix que l'amour seul eût pu entendre, lorsqu'une autre personne sortit aussi de la voiture; mais cette fois ce fut un talon éperonné qui frappa le pavé, ce fut un chapeau d'homme qui passa ensuite sous la porte cochère de l'hôtel.

« Vous n'avez jamais ressenti la jalousie, n'est-ce pas, mademoiselle Eyre? Belle demande! vous ne connaissez pas l'amour. Voilà deux sentimens qu'il vous reste encore à éprouver. Votre ame dort; le choc qui doit la réveiller se fait attendre encore. Vous croyez que l'existence coule sur un flot aussi paisible que celui où a glissé jusqu'ici votre jeunesse. Les yeux fermés, les oreilles assourdies, vous vous laissez bercer au courant sans voir les rochers qui montent sous l'eau, sans entendre les brisans qui bouillonnent; mais, je vous le dis, un jour viendra où vous arriverez aux écueils, un jour où votre vie se brisera en un tourbillon tumultueux, en une bruyante écume : alors, ou vous volerez sur les rocs acérés comme une poussière liquide, ou bien, soulevée et portée par une vague puissante, vous roulerez dans un courant plus calme, — comme moi en ce moment.

« J'aime cette journée, j'aime ce ciel d'acier, j'aime le calme et la dureté de ce paysage sous cette gelée. J'aime Thornfield, son antiquité, son isolement; j'aime ses vieux arbres et ses buissons épineux, sa façade grise et les lignes de ses fenêtres sombres, qui réfléchissent ce ciel métallique. Et cependant, que j'en ai long-temps abhorré la seule pensée, comme je hais encore...

« Il serra les dents et se tut. Il s'arrêta et frappa du pied le sol durci. Une pensée détestée semblait l'avoir pris à la gorge et l'étreindre si fortement, qu'il ne pouvait faire un pas.

« Nous montions l'avenue lorsqu'il s'arrêta ainsi; le château était devant nous. Il leva les yeux sur les créneaux, et y jeta un regard comme je n'en ai vu de ma vie. La douleur, la honte, la colère, l'impatience, le dégoût, la haine, semblèrent lutter un moment dans la large prunelle, dilatée sous son sourcil d'ébène. Le combat fut terrible, mais un autre sentiment finit par l'emporter, quelque chose de dur et de cynique, de résolu et d'inflexible. Il dompta son émotion et pétrifia son attitude. Il poursuivit :

« — Pendant que je gardais le silence, mademoiselle Eyre, je réglais un compte avec ma destinée. Elle était là, près de ce tronc de hêtre, comme une des sorcières qui apparurent à Macbeth sur la bruyère de Forres. « Vous aimez Thornfield? » disait-elle, et elle levait le doigt et écrivait dans l'air un souvenir qui courait s'imprimer en hiéroglyphes lugubres sur la façade du château : « Aimez-le si vous pouvez! aimez-le si vous l'osez! »

« — Oui, reprit-il, je l'aimerai, j'oserai l'aimer! et il ajouta avec emportement : Je tiendrai ma parole, je briserai les obstacles qui m'empêcheraient d'être heureux, bon! Ce que les autres regarderaient comme des barrières de fer tombera sous ma main comme de la paille ou du bois pourri.

« Adèle vint se jeter dans ses jambes avec son volant; il la repoussa durement, puis reprit sa promenade en silence. Je hasardai de le rappeler au sujet dont il s'était écarté.

« — Avez-vous quitté le salon, lui demandai-je, lorsque Mlle Varens fut entrée?

« Je m'attendais à une rebuffade pour cette question intempestive; mais, au contraire, sortant de sa rêverie, il tourna les yeux vers moi : les ombres de son front semblèrent s'éclaircir.

« — Tiens, j'ai oublié Céline! Eh bien! pour y revenir, lorsque je vis ma magicienne escortée ainsi d'un cavalier, le vieux serpent de la jalousie se glissa en sifflant sous mon gilet, et, en un instant, m'eut percé jusqu'au cœur. Il est étrange, s'écria-t-il en s'interrompant de nouveau, il est étrange que je vous choisisse, vous, ma jeune dame, pour confidente de tout cela; il est plus étrange encore que vous m'écoutiez tranquillement, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde qu'un homme comme moi vînt conter ses histoires de fille d'opéra à une petite fille sans expérience comme vous; mais cette dernière singularité explique la première. Avec cet air grave, prudent et sage, vous avez bien la mine d'une confidente. Ces conversations sont bonnes : je ne puis vous faire de mal, et en m'écoutant vous me soulagez.

« Après cette digression, il continua :

« — Je demeurai sur le balcon. Ils viendront sans doute dans le boudoir, pensais-je, préparons une embuscade. Passant ma main dans la fenêtre entr'ouverte, je tirai le rideau, je laissai seulement une petite ouverture pour faire mes observations; je refermai aussi la persienne, en ménageant une fente par laquelle pussent m'arriver les paroles étouffées des amoureux; je retournai ensuite à ma chaise, et, comme je m'asseyais, le couple entra. Mon œil était fixé sur l'ouverture. La fille de chambre de Céline vint, alluma un flambeau, le posa sur une table et sortit. Je vis alors les amans; ils quittèrent leurs manteaux. La Varens resplendit dans son satin et ses diamans, et son compagnon parut sous le costume d'un officier. Je le reconnus, c'était le vicomte..., jeune homme vicieux et sans cervelle. Je l'avais rencontré souvent dans le monde et n'avais jamais songé à le haïr, tant il me paraissait méprisable. En le voyant, le dard du serpent, la jalousie, se brisa par enchantement, car au même instant s'éteignit mon amour pour Céline.

« Ils commencèrent à causer; leur conversation me mit complétement à l'aise : frivole, mercenaire, sans cœur et sans esprit. Au lieu de m'irriter, elle m'ennuya. Ma carte était sur la table, on s'empara de mon nom; ils n'avaient ni l'un ni l'autre assez de vigueur ou d'esprit pour me travailler d'importance. Ils m'outrageaient de toute leur force, au lieu de me persifler, Céline surtout, qui brillait sur le chapitre de mes défauts et de mes laideurs, elle qui témoignait une admiration si fervente pour ce qu'elle appelait ma beauté mâle; en quoi elle différait bien de vous, qui m'avez dit à bout portant, dès notre seconde entrevue, que vous ne me trouviez point beau.

« En ce moment, Adèle accourut encore vers nous. — Monsieur, dit-elle, John vient de dire que votre intendant arrive et vous demande...

« — Ah! J'abrège donc. J'ouvris la fenêtre, je marchai vers eux. Je rendis à Céline sa liberté; je la priai de quitter l'hôtel et lui offris ma bourse, sans prendre garde à ses cris, à ses protestations, à ses convulsions, à ses prières. Je pris un rendez-vous au bois de Boulogne avec le vicomte. J'eus le plaisir de me battre avec lui le lendemain. Je logeai une balle dans un de ses bras étiolés et frêles

comme l'aile d'un poulet étique, et je crus en avoir fini avec toute la clique; mais malheureusement, six mois après, la Varens m'attribua cette fillette, Adèle. Elle affirmait qu'elle était ma fille; c'est possible, mais je ne retrouve pas dans sa figure les preuves de ma laide paternité : Pilote me ressemble davantage. Quelques années après notre rupture, sa mère l'abandonna pour courir l'Italie avec un chanteur. Je ne dois rien à Adèle, car je ne suis pas son père; mais, apprenant la situation de ce pauvre petit être, je l'enlevai aux boues de Paris, et je le transplantai ici pour l'élever sainement sur le sol salubre de la campagne anglaise. Je garde cette petite fleur française, dont la vue souvent m'importune, conformément au principe des catholiques qui croient expier de nombreux péchés par une bonne action. Maintenant que vous savez que votre élève est l'enfant d'une fille d'opéra française, vous allez peut-être me prier de chercher une autre gouvernante. Mais rentrons, le jour tombe. Adieu. »

De causerie en causerie, de confidence en confidence, par l'habitude de cette camaraderie originale, le gentilhomme et l'institutrice, Rochester et Jane Eyre, finissent bientôt par s'aimer. D'abord Rochester n'en dit rien, et Jane Eyre ne s'en aperçoit guère. Elle ne découvre son propre attachement qu'en voyant Rochester auprès d'une autre femme. Le maître de Thornfield, prolongeant jusqu'à l'été son séjour au vieux manoir, adresse quelques invitations à la *nobility* et à la *gentry* du voisinage. Thornfield se peuple pendant quelques semaines d'hommes, de femmes du monde, et nécessairement de demoiselles à marier. L'homme élégant se réveille chez Rochester; Jane Eyre, en le voyant, du coin de l'œil et de son humble chaise d'institutrice, coqueter dans le cercle des jeunes filles ou s'enfuir au galop dans le lointain des avenues, à côté d'une belle amazone, apprend qu'elle aime en se sentant jalouse. Ce n'est qu'un nuage, car la passion de Rochester éclate bientôt avec de fiévreuses alternatives de tendresse et d'inquiétude. Il veut épouser Jane Eyre : le mariage va s'accomplir; mais tout à coup le mystère de la vie de Rochester se déchire. Rochester est déjà marié; dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore que cadet de famille, son père l'avait forcé d'épouser à la Jamaïque la fille d'un riche créole. Cette femme, abrutie par de dégoûtantes passions, l'a déshonoré; puis elle est tombée dans une folie furieuse. Elle vit encore. Rochester, en héritant du château paternel, l'y avait conduite en secret et l'y tenait emprisonnée sous la surveillance d'une servante. Plusieurs fois même, la folle avait trompé la vigilance de sa gardienne et avait essayé d'allumer dans le château des incendies demeurés inexplicables pour les autres habitans. Sans la folie de cette femme, Rochester eût été sûr d'obtenir le divorce; mais la loi ne lui permettait point d'intenter un procès à une insensée. Après de longs combats intérieurs, il avait voulu briser enfin la fatalité de sa vie, et n'avait pas cru violer la justice en foulant aux pieds la lettre d'un texte qui en démentait l'esprit. Cependant, le

jour où le scandale de ce projet frénétique est dévoilé, il n'y a plus que deux partis pour Jane Eyre : l'infamie ou la fuite.

Elle fuit, elle quitte Thornfield à l'instant même; elle se jette dans une voiture qui la laisse elle ne sait où, aussi loin de Thornfield que le conducteur a pu la mener pour la monnaie qu'elle lui a donnée. Elle retombe dans le désert du monde, plus isolée encore que lorsque sa tante Reed l'envoya à l'école de charité. Errant dans la campagne, sans argent, sans asile, elle est recueillie mourante de faim, de froid et de fièvre, dans un cottage habité par un curé de village et ses deux sœurs. Ici commence la quatrième partie des aventures de Jane Eyre et une suite de scènes douces et curieuses que je peux à peine indiquer. Les sœurs du curé sont gouvernantes comme Jane Eyre; le ministre est un noble et studieux jeune homme. Tous trois, par une sollicitude attentive, parviennent à fermer les blessures de Jane. On lui fait une situation; on la met à la tête d'une école gratuite de petites filles, qu'un propriétaire voisin fonde dans le village. Une franche camaraderie d'esprit et de caractère se forme vite entre la jeune maîtresse d'école et le jeune pasteur du hameau, comme elle s'était établie entre le maître et l'institutrice de Thornfield. Le ministre, ame ardente gouvernée par une raison froide et domptée par une volonté de fer, se prépare à partir pour les colonies comme missionnaire. C'est une figure bien observée et finement tracée que celle de cet homme qui prémédite l'apostolat avec une sorte d'exactitude mathématique. L'Angleterre doit recruter parmi des caractères semblables ses légions de missionnaires, qui n'ont pas, il est vrai, comme les nôtres, la poésie du dévouement évangélique et les sublimes aventures du martyre, mais qui, tout en rendant, je le crois, des services réels à la cause chrétienne, couvrent le monde de pionniers de colonisation, d'agens politiques, d'explorateurs scientifiques, sans compter encore les vifs et délicieux conteurs comme George Borrow. Le ministre conçoit pour Jane un attachement utilitaire, si l'on peut accoupler ces deux mots. Le caractère viril, énergique, l'esprit ferme et hardi de Jane Eyre, lui paraissent les signes d'une vocation semblable à la sienne; il veut lui persuader que la volonté divine qui lui a donné les facultés morales nécessaires à la compagne d'un missionnaire, l'appelle visiblement à devenir sa femme. Le souvenir de Rochester empêche long-temps Jane de se rendre à cette homélie. Pendant cette lutte, un frère de son père enrichi aux colonies, auquel elle avait écrit pour lui annoncer son mariage avec M. Rochester, meurt et lui laisse une honnête fortune, car, heureusement pour les collatéraux et les romanciers britanniques, l'Angleterre est un pays où les oncles d'Amérique ne sont point encore devenus invraisemblables. Elle est sur le point de céder au missionnaire; seulement, avant de quitter son pays, elle veut revoir encore Thorn-

field et connaître le sort de Rochester; mais elle trouve Thornfield détruit. La folle, une nuit, a réussi à y mettre le feu : montée sur les créneaux, comme le mauvais génie du vieux manoir, et dominant l'incendie, elle s'est abîmée dans l'édifice embrasé. Rochester a été arraché aux flammes, aveugle et mutilé. Jane Eyre vole vers lui. Il recouvre la vue. Elle l'épouse.

Après le tort que j'ai fait à ce roman par une analyse nécessairement écourtée, je ne commettrai point l'injustice de le soumettre à la dissection d'une minutieuse critique. On compose un roman avec trois choses : une situation, des caractères et une intrigue. L'auteur de *Jane Eyre* a choisi une situation vraiment intéressante et romanesque. Cette jeune fille, orpheline, élevée par charité, entrant dans le monde avec une culture d'esprit qui la fait égale à tous, mais dans une condition subalterne et inférieure, mise en contact avec tout ce qu'elle comprend, désire et mérite par l'intelligence et le sentiment, et tout ce que la fortune lui refuse, recevant enfin de l'amour la pleine investiture de la vie, cette histoire sera toujours attachante. Nous la connaissons bien : on nous l'a plus d'une fois racontée, et si, à propos d'un livre éphémère et sans signature, il était permis d'invoquer les grands souvenirs, je rappellerais les Mémoires de Mme de Staal-Delaunay et la douce et gentille *Marianne* de Marivaux. Je n'ai rien à redire non plus aux caractères de *Jane Eyre :* ils sont plus énergiques, plus accentués que délicats; ils sont vrais pourtant, celui de Jane surtout, et chaque scène du roman leur donne dans les plus minutieux détails un relief plein de vie. Mais l'intrigue, voilà le côté défectueux. Je ne conçois pas que, pour développer sa situation et ses caractères, l'auteur de *Jane Eyre* n'ait pu trouver une action plus simple; je ne conçois pas qu'il ait cru avoir besoin d'une complication d'incidens mal soudés par un lien quelquefois invraisemblable. L'auteur de *Jane Eyre* avait pourtant assez de talent pour faire une œuvre irréprochable et complète.

Mais ce que je ne cesserai de louer, c'est l'inspiration mâle, saine, morale, qui anime *Jane Eyre* à chaque page. Quoi que puissent dire nos romanciers, ce livre prouve une fois de plus que la fiction trouve des ressources infinies dans la peinture des mœurs honnêtes, des événemens réguliers de la vie réelle, de l'essor simple et franc des passions. Quand aurons-nous donc fini, nous, Français, de creuser dans nos romans, avec un acharnement de monomanes, cette métaphysique, cette diplomatie subtile, même profonde quelquefois, des penchans dépravés, des affections corrompues, des entraînemens monstrueux, de tout ce qu'enfante la fermentation du mal dans la nature humaine? Il faut bien peu vivre de la vie active, robuste, militante, à laquelle Dieu nous a destinés en nous donnant cette terre à pétrir de nos mains, pour croupir dans ces sordides imaginations, comme le Chinois hébêté dans

l'ivresse de l'opium. D'ailleurs, au fond de cette littérature, que l'on ne dirait plus faite que pour une nation efféminée et pourrissante, il y a une maladive paresse, une honteuse stérilité, tous les signes qui annoncent la caducité et la mort des écoles littéraires. A la fin du XVIIIe siècle, au moment où le romantisme, cette insurrection de l'Europe contre le goût français, allait éclater, le génie le plus puissant de cette révolution, Goethe, s'arrêta un instant à Strasbourg, comme s'il hésitait sur la frontière de deux mondes poétiques. Après avoir interprété l'étude de notre littérature par l'observation de nos mœurs, il se décida contre nous. La vie des Français, dit-il, lui parut quelque chose de trop arrêté, de trop convenu, de trop apprêté, et le dégoûta du formalisme artificiel, de la monotonie impuissante de la littérature d'alors : il se tourna vers les Anglais, et adora Shakespeare. Il explique, par des raisons bien vives et bien vraies, l'ascendant que la poésie anglaise exerçait en ce moment sur toutes les jeunes imaginations agitées de pressentimens généreux. La littérature anglaise leur paraissait plus imprégnée des séves de la vie; elle était plus réelle, plus variée, plus sympathique, plus humaine. Suivant Goethe, elle devait ce caractère à la mâle activité de la société anglaise, travaillée en tous sens et remuée sans cesse par les luttes politiques, par le mouvement des affaires publiques, qui entretiennent dans un peuple les dramatiques vicissitudes de fortunes et le déploiement des forces individuelles. Je crains qu'entre la littérature française et la littérature anglaise ces différences aient moins disparu qu'on ne croit depuis le temps de la jeunesse de Goethe; je crains que, malgré notre épilepsie révolutionnaire, nous n'ayons trop conservé encore de l'ancienne stagnation de nos mœurs, et qu'en matière littéraire nous soyons encore revenus aux conventions artificielles et aux routines éreintées. Pourtant, si Goethe a dit vrai, si les agitations politiques donnent à la poésie l'air, la lumière, le mouvement, la santé; s'il est vrai aussi que les révolutions soient l'âge romanesque des peuples, c'est le cas aujourd'hui, pour le roman français, de sortir d'une ornière qui avait fini par devenir un ruisseau. La révolution de février a eu pour avant-coureurs et pour auxiliaires des romans bien mauvais; au moins qu'elle en suscite de bons. Elle nous doit cette revanche. Vienne donc aussi la réaction littéraire, et que le mot de Turgot reprenne sa vérité effacée : « Les romans sont des livres de morale, ce sont même les seuls où j'aie vu de la morale ! »

EUGÈNE FORCADE.

LA

SOURCE ÉTERNELLE.

En vain ton corps palpite et parle avec cent voix,
Ils disent l'ame absente,
Nature! et tu n'as rien sous tes flots, sous tes bois,
Rien qui rêve et qui sente.

Simple théâtre, en toi l'homme seul est acteur,
Lui seul veut, souffre, expie;
Qui voit l'esprit frémir sous ta face est menteur,
Qui t'adore est impie.

Dans ce bruyant vallon, rien n'a de vie, hors moi;
Tout est forme éphémère;
Et j'étais insensé quand j'allais, plein de foi,
Dire au chêne : Mon frère!

Rien n'est pensée au fond des forêts où j'entends
La parole suprême;
Rien n'est amour ni joie en tes fleurs, ô printemps!
O toi par qui l'on aime!

Cependant écoutez : — Sur le chemin du cœur
Il est des jours de vide,
Où, dans l'or le plus pur, toute humaine liqueur
Trompe la lèvre avide;

Où, brisé par le monde, incapable d'effort,
Le penseur sur son livre,
L'amant sur son amour, croyant que tout est mort,
Veut renoncer à vivre.

C'en est fait! feuille et fleurs sèchent en un moment;
La séve a quitté l'arbre;
Le dernier flot tarit, et ta main vainement
Frappe ton front de marbre.

Tes poètes aimés, tes peintres, et, le soir,
L'archet qui nous enlève,
Plus rien d'humain ne rend à ton cœur un espoir,
A ton esprit un rêve!

Tu vois tout à travers une froide vapeur;
Tu passes lent et sombre;
Ta vie, objet pour tous d'ironie ou de peur,
Est le rêve d'une ombre.

Mais tout à coup l'esprit, déchirant ton linceul,
Vers le désert t'emmène;
Jusqu'aux âpres sommets cultivés par Dieu seul,
Tu fuis la race humaine.

Tu vois les noirs sapins sous leurs neigeux manteaux,
Les lacs dans les cratères;
Tu vois la blanche nue argenter les plateaux
Tout rouges de bruyères.

Du glacier irisé d'azur et de vermeil
Où le chamois s'abreuve,
A l'heure où l'a frappé la verge du soleil,
Tu vois naître le fleuve.

Quand, pour gravir au loin d'autres cimes encor,
Dès l'aube tu t'apprêtes,
Tu vois, à l'orient, courir la ligne d'or
Qui dessine leurs crêtes.

Tu descends dans la nuit des antres souterrains
Au feu pâle des lampes;
Vers toute œuvre où de Dieu les pas restent empreints,
Tu vas, tu cours, tu rampes.

Sur les rocs, sur le sable aux torrides clartés,
Ta chair sue et ruisselle,
Et rejette à grands flots tout ce que les cités
Ont mis d'impur en elle.

Tu dors sur le granit; ce dur chevet te rend
Plus fort à chaque halte;
Tu manges le miel pur, tu bois l'eau du torrent,
Et ta vertu s'exalte.

Tous tes sens ont grandi : ton œil voit des éclairs
Où tu ne voyais qu'ombre;
Ton oreille, au milieu du silence des airs,
Entend des voix sans nombre.

Tu saisis les regards que, la nuit, chaque fleur
Adresse à chaque étoile;
Le front mystérieux de l'astre de douleur
Devant toi se dévoile.

Avant que nul ait vu sur la feuille des bois
La perle déposée,
Tu sens couler d'en haut sur ta lèvre et tu bois
L'impalpable rosée.

Tu démêles dans l'air les rapides odeurs
Des fleurs les plus lointaines,
Et tes pieds, sous le sol, mieux que tous les sondeurs,
Devinent les fontaines.

Autour de toi tu sens affluer l'infini;
Et ces ondes sonores,
Ce torrent de parfums à la lumière uni,
Entrent par tous tes pores.

Ivre de ces senteurs, des bruits de ce concert
Plein d'encens et de flammes,
Tu comprends que ton ame, en s'ouvrant au désert,
A respiré des ames.

Car tu vins t'y plonger pâle, épuisé, traînant
Ton corps, ton cœur malades;
Et la vie en toi coule et gronde maintenant
Comme l'eau des cascades.

La neige s'est fondue, aux rayons du vrai jour,
Sur ta lèvre engourdie;
L'urne de ta pensée, au toucher de l'amour,
Déborde en mélodie.

L'arbre a repris sa feuille et ses vertes couleurs,
Et ses divins murmures;
Au moindre vent, ses fruits pleuvront avec des fleurs;
Ses pommes d'or sont mûres.

Tresse, au bord du verger, tresse encor, pour demain,
Des corbeilles plus grandes,
Et va parer l'autel où ta stérile main
N'apportait plus d'offrandes.

Le désert t'a rendu cette vertu d'aimer
Que l'homme t'a ravie;
Et l'on nie à ce sein qui t'a pu ranimer
D'avoir en soi la vie!

Il répare en un jour ces longs mois où l'ennui
Appauvrissait ta muse.
Tout s'accroît au désert, tout s'engendre de lui;
Dans la cité tout s'use.

Crois-en donc à l'instinct qui t'y fait sentir Dieu :
La nature est vivante;
L'infini coule en elle, et t'abreuve, en tout lieu,
De joie et d'épouvante.

Oui, c'est Dieu qui circule en cet immense corps,
Dans la moindre corolle;
Ces formes, ces couleurs, ces parfums, ces accords,
Tout n'est que sa parole.

Cette parole vit; c'est l'ame, c'est la voix
De toute créature;
C'est l'amour que tu sens, la beauté que tu vois
Au fond de la nature.

Cherche donc le désert quand tu vas poursuivant
L'esprit qui renouvelle,
Poète, et, chaque été, plonge-toi plus avant
Dans la source éternelle!

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1848.

L'état de siége est levé. La belle nouvelle en vérité! Il y avait quelques honnêtes gens qui acceptaient avec douleur cette nécessité de salut public, il y avait d'autre part bon nombre de clubistes qui rongeaient sourdement leur frein et grondaient dans l'ombre sous la loi qui leur était imposée; mais, pour la masse, pour ce qu'on appelle le public, hélas! il y songeait bien! Le peuple de France est amoureux de liberté, oui sans doute, si amoureux et si jaloux de son trésor, qu'après l'avoir reconquis sur les tyrans, comme on lui jure qu'il l'a fait, il lui faut tout de suite une armée d'occupation pour le garder envers et contre tous, et d'abord contre lui-même. La liberté ne va point en France à moins de cinquante mille hommes campés, l'arme au bras, dans Paris. Il n'y a que ce régime-là qui nous rassure, une fois qu'il est convenu que nous sommes émancipés. L'état de siége est levé; n'ayez cependant trop de peur : on a fini les barraques, et les fusils n'y manquent pas.

Autre nouvelle : la constitution est achevée, la constitution de 1848, la dixième, la douzième, que sais-je? dans la longue série de nos monotones révolutions. Voilà vraiment encore peu de chose! Qui est-ce qui s'est si fort aperçu qu'on ne parlait plus de cela dans l'assemblée? Où trouver un patriote naïf qui ait eu seulement l'idée de chanter le *Te Deum*, parce qu'on était encore un fois au bout de cette épreuve tant de fois déjà recommencée? Un instant, on avait pu craindre que nos vieilles gloires, que nos vieilles et solides acquisitions de 89 ne fussent compromises par des intrigans ou des fous également dangereux; le péril a disparu devant le courage et l'intelligence des grands citoyens qui n'a-

vaient pas perdu pied dans la bourrasque. Le péril écarté, il ne demeurait plus sur le chantier qu'une édition nouvelle du livre immortel de 89, une édition plus ou moins correcte : à quand la prochaine?

La constitution de la république est finie : quand nomme-t-on le président? La grosse question est là; c'est là l'important, l'essentiel, tout le reste n'est rien que bagatelle, bagatelle de la porte. Mais entendons-nous, il s'agit d'une constitution républicaine, d'une république dite démocratique par 777 suffrages sur 777 votans, d'une démocratie dont M. Dupin lui-même a voulu constater l'avénement triomphal; la démocratie coule à pleins bords! Soit, soit, nous avons d'autres affaires : dites-nous plutôt qui sera président? Nous sommes tous investis maintenant des fonctions politiques; la presse affranchie, les clubs, les associations, le vote universel, nous avons entre les mains autant et plus que nous avons besoin pour jouer notre métier de citoyens actifs; nous sommes enfin appelés à nous gouverner nous-mêmes : cherchons vite qui nous gouvernerait bien sans que nous nous en mêlions. Qui donc sera président? Eh! qui, bon Dieu! pourrait l'être, l'an premier de la république reconquise, si ce n'est un Bonaparte? O peuple! qui étais, disait-on, trop républicain pour soutenir la monarchie, ne serais-tu point aussi, par hasard, trop monarchiste pour soutenir la république, et, dans cette perpétuelle oscillation de tes volontés, est-ce qu'il n'y aurait peut-être pas au fond l'impuissance croissante de te soutenir toi-même?

Les morts vont vite, dit la ballade; nous aussi nous allons vite en ce temps d'épuisement général, où les consciences n'ont rien en elles d'assez énergique pour les arrêter à temps sur une pente quelconque. L'ame de ce pays fut une grande ame; aujourd'hui, si l'on osait ainsi parler, elle se sent presque vide : elle n'a plus ni d'idées assez fortes ni d'affections assez profondes pour la remplir et lui donner du moins un peu de gravité; elle vole au premier vent et roule avec le tourbillon. L'autre semaine, le tourbillon semblait encore assez loin; il y avait quelque espoir qu'on pourrait lui échapper en se raidissant : le tourbillon est arrivé sur nous, il nous emporte; saluons la tempête et fermons les yeux, notre débilité ne connaît plus rien de mieux à faire. Décidément le prince Louis Napoléon sera le dépositaire des destinées de la France. S'il se porte candidat, c'est pure politesse; il était né président.

Cette candidature, habilement couvée depuis six mois, vient enfin de faire explosion au sein même de l'assemblée nationale. Rendons-en grace au talent oratoire et à l'esprit d'à-propos des braves à trois poils du républicanisme de la veille. M. Dufaure, interpellé par M. Grandin sur les fermens cachés qui pouvaient inquiéter la sécurité publique, avait répondu par un discours incisif qui mettait les rieurs du côté de l'ordre. Il avait très spirituellement rassuré les princes de la maison de Bonaparte sur le mauvais usage auquel ils craignaient qu'on n'employât leur nom, et il n'avait pas voulu leur laisser le privilége exclusif de s'alarmer si bénévolement pour le compte du prochain. La bonhomie passablement perfide avec laquelle M. Dufaure s'étonnait de ces alarmes trop empressées avait été d'un heureux effet, lorsqu'une charge de grosse cavalerie exécutée par M. Clément Thomas a balayé d'emblée toutes ces finesses parlementaires. Celui-ci, sans doute, pourrait s'excuser en disant que toutes les finesses du monde

n'auraient guère changé le fond des choses; mais c'est toujours une dure affliction que de posséder de pareils amis. La candidature impérialiste était le plus fâcheux désagrément qui troublât le sommeil du général Cavaignac. M. Clément Thomas n'a rien imaginé de mieux contre cette insupportable rivalité que de faire force de bras pour l'écraser en germe. Quel émoucheur! Le général Cavaignac peut bien dire si les coups étaient bons.

A l'aide de cette réclame gratuite dont un ennemi le favorisait, le prince Louis, qui s'avouait à peine candidat, s'est trouvé tout aussitôt posé en prétendant. Il a bravement accepté la position, et le lendemain, car pour beaucoup de raisons le prince n'improvise pas, le lendemain il s'est installé dans sa charge par un discours dont l'habileté même a empêché le succès au sein de l'assemblée. Qu'importe l'assemblée? Ce discours, en effet, donnait tant de gages à tout le monde, qu'il ne liait l'auteur à personne. Aux pétitionnaires de la montagne, qui demandent une amnistie pour leurs soldats de juin, le prince annonçait qu'il pensait « à guérir les maux de la société plus qu'à les venger; » à la majorité, il déclarait qu'il entendait repousser « les théories fondées sans l'expérience et la raison; » à tous, qu'il ne voulait point de hallebardes. C'est justement le langage connu des bien-aimés.

Si ce discours n'a pas eu d'écho très favorable dans l'assemblée, il n'en a pas moins exercé son influence au dehors. La candidature a pris un essor plus rapide que jamais; elle s'est hautement qualifiée pour ce qu'elle était; le prince l'avait dit à la tribune, c'est la candidature d'un nom, c'est la glorification héréditaire transmise par un chef de race à son descendant et perpétuant son règne par le prestige des souvenirs, malgré la différence des personnes. Nous avons toujours été des constitutionnels sincères et convaincus, nous avons baissé la tête sous le joug des faits accomplis; mais nous n'avons pas cessé de croire que, si l'on n'avait point malheureusement à compter aujourd'hui avec l'irréparable, le meilleur serait encore d'avoir gardé ce qui était. Nous aurions donc quelque propension naturelle à servir ce retour apparent de la foule vers des traditions que nous avons vu briser, sans les déserter dans notre cœur. Il y a cependant deux raisons qui nous empêchent de nous associer à ce retour, tel qu'il s'accomplit : c'est une aventure de plus après tant d'autres, et c'est une aventure qui porte aux nues un nom, rien qu'un nom, vis-à-vis duquel nous sommes en défiance.

Oui, puisque le sort en était jeté, nous aurions voulu que notre patrie acceptât résolûment la condition qu'elle s'était laissé faire sans avoir le courage ou le sang-froid de la résistance. La seule manière de nous tirer de l'abaissement où cette grande surprise nous avait précipités, c'était de relever avec fierté le gant que la fortune semblait jeter encore à la France, c'était de prendre son parti en brave et d'aborder sincèrement la conquête de ces institutions dont les prétendus parrains se vantaient de nous avoir conquis. Ce n'était pas de nous venger d'une humiliation en allant au-devant d'une autre, ce n'était pas de nous consoler de la parodie qu'on nous avait obligés à jouer, en forçant nos vainqueurs d'une heure à jouer avec nous le rôle de dupes dans une parodie nouvelle, en arborant un lambeau de pourpre impériale par dépit contre le bonnet rouge. Un méchant tour en représaille d'un coup de main! farce contre

farce, l'une plus pitoyable que l'autre! Il n'est rien qui ravale les nations comme les péripéties sans grandeur, comme les escapades ridicules. L'Europe avait les yeux sur nous; il nous était bien permis de ne pas lui dire notre secret, de lui cacher notre cœur, et de paraître du moins, en refaisant la chose à notre guise, avoir voulu ce que nous n'avions pu empêcher. Nous nous condamnions de la sorte à ne pas désirer dans l'avenir ce que nous regrettions dans le passé; nous livrions cette bataille héroïque à nos aveugles adversaires, nous prenions de leurs mains l'établissement fragile que nous imposait leur mauvais génie, et nous prouvions en l'améliorant, en le consolidant, qu'au-dessus des bizarreries et des misères de toute dissension civile, l'esprit et la volonté de l'homme ont encore une place qu'on ne leur ôte pas. Nous sauvions ainsi, vis-à-vis de l'Europe et de l'avenir, l'unité de notre histoire, la logique de nos destinées. Maintenant, avec un Bonaparte pour premier président de la seconde république, il n'y a plus à s'y tromper, nous tournons le dos à cet état définitif et normal auquel nous aspirions pour l'honneur de notre pays. Disons mieux, nous en avons, nous en tenons un autre: c'est la révolution en permanence, le hasard à l'ordre du jour, et non pas même le hasard tout seul, mais une fatale succession d'inévitables plagiats. Aujourd'hui l'an VIII, demain l'an X, après-demain l'an XII. Qui oserait affirmer que cela ne sera pas? Nous recommençons ainsi nos vieilles équipées, avec la jeunesse de moins et l'ennui de plus.

En face de cette aventure, — comment l'appeler autrement? — nous aurions tout sacrifié pour ne pas la courir, s'il nous avait été donné d'exercer une action plus haute, et c'est parce que cette aventure est inséparable du nom qui nous l'apporte que nous aurions repoussé ce nom-là. Nous écrivons ici en honnêtes gens désintéressés et libres; nous exprimons toute notre pensée. Nous n'avons point voulu déclarer au prince Louis cette guerre brutale et facile que certains républicains de la veille ont engagée contre sa personne; nous ne voulons pas dire davantage que c'est un jeune homme encore inconnu de la France. Le prince est un homme de quarante ans qui deux fois dans sa vie s'est laissé persuader qu'il suffisait, pour enlever la France, d'un complot de caserne. Nous détestons les factieux qui allument la guerre des rues en appelant à leur aide les passions politiques ou les haines sociales. Qu'est-ce donc que de vrais citoyens doivent penser du conspirateur qui essaie d'armer la force militaire contre l'ordre civil, et qui place son espoir dans l'orgueil de l'épaulette ou dans le fanatisme du caporal? Nous disions tout à l'heure comment les nations se dégradent, nous pouvons dire aussi quand elles périssent: c'est quand le soldat dispose de l'empire.

Nous ne prétendons pas que la France en soit déjà là; nous doutons même qu'il puisse y avoir dans la médiocrité de notre existence la sauvage grandeur qui caractérise cet excès de la corruption politique; mais le mal n'est pas toujours tragique, il est quelquefois mesquin sans être moins pernicieux. Ce nom de Bonaparte est un nom de guerre, et nous sommes un peuple qui n'a de goût à rien qu'au fusil. Ce nom est un défi jeté à l'étranger, et nous, qui avons plus de vanité que d'orgueil, nous sommes toujours charmés de défier nos voisins. Ce nom, compris de la sorte par la foule qui le crie, met aussitôt celui qui s'en pare au-dessus des hommes éminens dont on affecte aujourd'hui de

dire qu'il serait entouré; il fait du soi-disant président leur maître et leur suzerain, puisqu'il existe par lui-même en dehors d'eux, en dehors de la constitution, en dehors de la république. Il est souvent arrivé que ces hommes d'état, par une susceptibilité qui les honorait, refusaient leurs services à la monarchie déchue, faute de trouver auprès d'elle des garanties assez sûres pour leur propre indépendance. Cette royauté était pourtant subordonnée à toutes les exigences de la machine constitutionnelle; elle ne visait point à produire des enthousiasmes aveugles. Quel serait donc le rôle de ses anciens conseillers auprès d'un président qui pourrait à tout moment leur intimer qu'il ne tient qu'à lui de transformer son fauteuil en pavois? Et pour cela que faudrait-il? rien qu'une revue qu'on passerait bonnement les mains derrière le dos. Le tambour bat aux champs, les paysans de la ligne et les jardiniers de la banlieue crient : Vive l'empereur! Voilà tout de suite la pièce finie, et ce n'est pas même un 18 brumaire. Auprès d'un Bonaparte président, il n'y aura que des commis; les ministres sérieux attendront bien au moins l'empereur, mais qu'est-ce que durera l'empire?

Nous savons que ce n'est pas nous qui arrêterons ce triste courant, et nous n'avons pas la présomption de lutter contre l'inévitable. A moins d'un coup de providence, le prince Louis est maintenant assuré de son élection. Nous ne luttons pas, nous épanchons notre cœur gonflé d'amertume; nous ne sommes point des hommes d'ambition ou de parti qui calculent leurs chances, tournant et retournant les dés dans leur main close avant de les jeter. Nous tâchons de dire la pure vérité pour qu'elle soit dite quelque part. Nous gémissons de voir l'entraînement universel réveiller du milieu de ses linceuls ce rude mot d'empire, synonyme d'oppression et de guerre. On aura beau commenter les regrets et les rêves du républicain de Sainte-Hélène, ce n'est pas le républicain que la foule adore, c'est le capitaine; ce n'est pas même le législateur du consulat, c'est le batailleur impérial qui lui déchirait les flancs avec ses éperons. La foule est ainsi faite; elle était la même hier, elle sera la même demain; n'espérons plus y rien changer, et abdiquons nos illusions de propagande philosophique. La foule ne se rappelle qu'une seule espèce de grandeur, ce sont les grandeurs qu'elle a cimentées de sa chair et arrosées de son sang. Vainement nous et tant d'autres nous avons travaillé pour répandre parmi ces rangs épais le besoin de la réflexion et de la liberté. Le peuple va toujours d'instinct, et son instinct le conduit à la soumission. Le peuple n'écoute plus qu'à moitié le curé de sa paroisse, et, quant aux beaux esprits, il leur faut des prédicateurs à part pour leur alambiquer la foi. Laissez faire, l'aveugle obéissance de la foi reste disponible au fond des ames, elle attend qu'on lui commande. Les beaux esprits rebelles se plieront aux prodiges du phalanstère, au joug de la théocratie saint-simonienne. Le peuple, à la place ou à côté des vieux dogmes, inventera dans sa conscience le fétichisme de l'empire, l'incarnation de l'empereur. Nous nous croyons le pays le plus avancé de l'Europe, nous nous glorifions d'être les fils du XIX[e] siècle, nous entrons dans une carrière de droits illimités, nous commençons le plein et entier exercice de toutes les franchises politiques, et le premier usage de ces droits et de ces franchises, c'est de voter un nom pour un nom, le nom nonobstant la personne! et quel nom? Celui dont l'autorité consiste avant tout dans un souvenir d'absolue dictature. N'est-ce pas le triomphe du suffrage universel?

Au milieu de la tristesse où nous jette le spectacle de cette grande ruine politique à laquelle nous assistons, c'est à peine si nous avons le cœur de regarder de plus près aux détails. Dans cet immense édifice qui vacille et qui penche, nous voudrions ne pas trouver ces individus acharnés à s'y arranger un logement, les uns par naïveté d'espérance, les autres par ambition désespérée. Nous voudrions fermer les yeux sur toutes ces petites passions intéressées qui ajoutent au sombre aspect de l'emportement machinal auquel obéit la multitude, en mêlant dans une même rencontre les calculs étroits et vicieux des hommes avec les erreurs involontaires de l'humanité; mais qui ne se sentirait l'ame révoltée quand on voit déjà les charlatans d'affaires et les charlatans de phrases se jeter à genoux du côté du soleil levant? Écoutez les premiers et laissez-leur le champ libre; ils vont enfin trouver une politique à laquelle ils pourront accrocher leur enseigne. Le prince Louis saura composer un cabinet; on comprend ce que cela veut dire. Écoutez les seconds: le prince Louis entrera dans leur *pensoir*, comme Aristophane appelait la classe où il faisait fabriquer des sophistes par le Socrate des *Nuées*. Le prince Louis instituera le gouvernement des penseurs. La pensée, dans ce vocabulaire d'esprits médiocres et de consciences larges, la pensée, c'est cette complaisance intellectuelle et morale qui accepte, sous air de haute et indifférente supériorité, toutes les affections comme tous les systèmes. Méchans artisans de mots sonores, on sait bien ce que vous demandez sous la magnificence de vos déclamations pédantesques; il vous faut, comme aux plus vulgaires, un lopin de pouvoir. Serait-il vrai que l'ame honnête de M. Barrot se fût fourvoyée au milieu de ces cupidités qui remuent à l'ombre de la candidature impérialiste? Nous attendons pour le croire qu'une aberration si regrettable nous soit mieux prouvée. Tous les souvenirs de la vie de M. Barrot devraient le défendre contre le charme qui, dit-on, l'a fasciné.

A qui la faute si ce charme exploité par l'intrigue, subi par la faiblesse, captive aujourd'hui les masses et les entraîne à la suite de leurs antiques penchans sans leur permettre d'écouter la raison? A qui la faute, si beaucoup d'entre ceux qui, raisonnant au contraire, veulent par raisonnement l'ordre et la sécurité dans le pays, s'en vont maintenant à la remorque des masses? Républicains de toute couleur, qui, pour votre mal et pour le nôtre, vous êtes baptisés républicains de la veille, reconnaissez donc votre ouvrage. Vous avez voulu le vote universel; c'était une dangereuse expérience, nous ne l'aurions pas tentée, et vous confessez aujourd'hui que nous aurions eu raison. Vous comptiez sur ce droit nouveau pour établir votre empire, et de partout il a tourné contre vous; il a fait justice de vos niaiseries ou de vos égaremens, et le voilà maintenant qui va bien au-delà, qui, en haine de la licence, invoque la mémoire d'une terrible souveraineté, qui, par rancune contre le despotisme des minorités, cherche à relever le fantôme d'un despote unique. Nous aussi nous sommes désolés de cet irrésistible écart, parce que, si vous aimez beaucoup la liberté pour vous, nous aimons bien plus la liberté pour tous. Mais encore une fois à qui la faute? Vis-à-vis d'un pays pourvu d'un instrument de résistance aussi redoutable, il fallait un gouvernement d'une délicatesse extrême, ne touchant à rien qu'avec une prudence infinie, ne maniant rien qu'avec des mains pures, ne conduisant rien qu'avec des vues d'ensemble et des idées saines. Les républicains de la veille ont fait tout l'opposé: ils ont gouverné en pressurant le pays par

l'impôt, en révoltant le pays par le choix de leur personnel, soit, comme d'abord, que ce personnel fût ramassé dans les bas-fonds, soit, comme plus tard, qu'il sortît exclusivement d'une petite église envieuse et impuissante. Le pays a senti cruellement le poids de l'impôt; il s'est tourné vers celui qui lui promettait du bon marché au nom même de cette gloire qui jadis avait coûté si cher. On croit vite au remède quand on souffre. Le pays s'indignait de se voir dirigé par des médiocrités qui n'étaient pas toutes honorables; il s'est tourné vers celui qui lui promettait de rallier les honnêtes gens et les gens capables avant même de s'être informé si la promesse était garantie. Le mépris ne pardonne pas. A qui la faute?

A quoi bon récriminer? nous dit-on; venez avec nous, puisque le danger nous est commun; défendons-nous ensemble. Nous avons déjà joué ce jeu-là dans les élections de septembre, pour lutter contre la république rouge : nous nous sommes aperçus que c'était un jeu de dupe. La république rouge n'en a pas moins triomphé, et le grand parti national et modéré auquel les républicains de naissance étaient obligés de s'appuyer n'a pas donné toute sa force, parce qu'il en avait voulu prêter un peu à leur faiblesse. Le maréchal Bugeaud serait arrivé à l'assemblée par le scrutin de Paris, si une portion de ses voix n'avait été docilement s'égarer sur M. Edmond Adam. Tâchons tous de ne plus commettre une telle faute, et restons enfin nous-mêmes, restons ce que nous sommes, puisqu'il est écrit que jusqu'à nouvel ordre toutes les apparences de conciliation ne nous empêcheront pas d'être sacrifiés. Il y a quinze jours, nous nous étions encore une fois repris à espérer, et nous particulièrement nous exprimions sur l'heure, en toute sincérité, la satisfaction que nous donnait le remaniement ministériel. Nous rapportions ici l'impression que nous avions trouvée sur tous les visages dans l'assemblée. Que s'est-il passé depuis, et comment ces favorables auspices sont-ils restés stériles? C'est que la bascule a penché, c'est que le chef du pouvoir exécutif, qu'on pouvait croire enfin délivré du joug des coteries, l'a subi de plus belle; c'est que soit erreur, soit calcul de sa part, le calcul ou l'erreur n'ont point trouvé d'obstacle auprès de ses nouveaux conseillers.

Nous l'écrivions la dernière fois, le général Cavaignac avait déjà bien tardé lorsqu'il s'était enfin décidé à donner ce contentement au pays; il était besoin d'une conduite bien soutenue pour réparer le tort que ce retard causait à son gouvernement. Des circonstances extraordinaires l'avaient mis à même d'être l'homme de la France; il s'était trop obstiné à demeurer l'homme d'un parti. Nul plus que lui n'avait de chances pour devenir président de la république au lendemain des combats de juin : comme il l'a dit avec raison, il n'avait pas marchandé ses services en face des barricades, et on ne l'ignorait pas; mais il a, par malheur, marchandé son adhésion personnelle en face de l'opinion vraiment dominante dans le pays, et l'opinion s'est froissée de ces lenteurs, qui l'empêchaient de prendre confiance. L'avénement de M. Dufaure et de M. Vivien était enfin un gage pour le grand parti dont ils sont. Pourquoi ce gage a-t-il été presque aussitôt retiré? A peine M. Senard avait-il donné très clairement à entendre les motifs de sa retraite (et cela d'ailleurs en fort galant homme); à peine M. Ducoux avait-il *résilié* sa charge, pour ne pas mettre son génie spécial au service de la réaction; à peine M. Recurt avait-il revu ses malades du faubourg

Antoine, que le cabinet a semblé pénétré du regret d'avoir perdu M. Recurt et M. Ducoux. Il a remplacé M. Ducoux par M. Gervais, dont le meilleur titre était d'avoir ramassé dans Paris, aux élections de septembre, quelques milliers de voix perdues qui appartenaient en propre au *National*. Sur ces entrefaites, M. Goudchaux donne sa démission à propos de ces tristes comptes du gouvernement provisoire qui porteront décidément malheur à tout le monde. M. Goudchaux est vif avec la chambre comme avec un client de sa maison qui serait trop difficultueux. On ne parle pas comme lui: il se fâche. Vite un autre ministre. On sait qui l'on a choisi. M. Trouvé-Chauvel avait été un pauvre préfet de police, il était un mince préfet de la Seine : de par l'investiture du cénacle, le voilà maintenant aux finances, et qui met-on à l'Hôtel-de-Ville? De grace, ne sortons pas de chez nous, toujours le même M. Recurt. Ce coup-là vraiment est trop fort. M. Recurt est entré successivement à l'intérieur et aux travaux publics en déclarant à ses chefs de division qu'il était ministre malgré lui, point par aptitude, point par ambition, uniquement par nécessité; la nécessité de sauver la patrie l'engageait à passer par-dessus sa propre impuissance. Aussi n'en prenait-il qu'à son aise, jugeant en homme de sens que ce qu'il pouvait faire de mieux à pareille fête, c'était de ne rien faire du tout. La patrie exigeait-elle donc encore que M. Recurt fût préfet de la Seine, ou bien étaient-ce ses amis les républicains de naissance qui, voulant garder la place, aimaient mieux y mettre un vieux chapeau qu'un neuf? Personne n'a rien compris à ce manége, et nous affirmons qu'il a été des plus funestes pour le général Cavaignac. Nous pourrions citer tel département où il a perdu tout de suite, avec ce procédé, les voix influentes qui lui étaient acquises dans des rangs où l'on votait pour lui par raison plus que par goût.

Il y avait, en effet, beaucoup de gens qui se disaient jusqu'à ces derniers jours que le chef actuel du pouvoir exécutif était encore le personnage dont la présidence constituerait la solution la plus définitive pour cette pénible épreuve où nous sommes. On se plaisait à penser qu'une fois dégagé des obsessions d'un certain entourage, il se déciderait à marcher dans les voies droites avec une majorité caractérisée. Il y avait plus d'un avantage à l'adopter ainsi une fois tout seul : il ne représentait ni une dynastie ni une catégorie; il n'avait point cette supériorité qui empêche de trouver des auxiliaires, parce qu'on ne veut que des seconds; il était l'enfant de la fortune qui le sacrait en quelque sorte sans rabaisser personne. Mais, par-dessus toutes ces convenances, il en fallait une autre, c'était qu'on pût se fier entièrement à l'homme auquel on s'en remettait du sort de la France. Le général Cavaignac paraît avoir pris à tâche de ruiner lui-même son crédit. L'assemblée lui donnait encore le moyen de réparer le temps perdu, de se rasseoir dans l'opinion, quand elle voulait ajourner l'élection du président jusqu'après le vote des lois organiques. La parole bienveillante et respectée de M. Molé conviait le général Cavaignac à suivre ce parti salutaire, qui, en tout cas, assurait au pays un répit d'une incalculable utilité. L'honorable général ne s'est point rendu à tant d'instances; il a solennellement déclaré qu'il y aurait péril en la demeure. Il n'a point avoué que ce fût péril particulier de sa candidature, crainte personnelle de s'user dans l'intérim. Nous le confessons volontiers, cette diminution de sa personne nous eût déjà paru, dans l'état

des choses, un dommage regrettable; mais nous croyons le dommage accompli par cette fausse prudence avec laquelle on a voulu l'éviter en précipitant le dénoûment. On aurait aimé à voir le chef du pouvoir exécutif courir encore le risque de cette attente, et, s'il eût enfin été décidément du bord de la majorité, pourquoi ne lui en aurait-on pas tenu compte? N'aurait-ce pas été un signalé service que d'avoir reculé le moment d'une grande erreur nationale, le triomphe de cette candidature fabuleuse qui est déjà presque un avénement? Avec ces tergiversations et ces obscurités, le général Cavaignac a beaucoup perdu pour la république et pour lui sans rien gagner sur le prince Louis Bonaparte.

Ainsi donc, encore une fois Bonaparte! Vis-à-vis de ce nom, dont le sens n'est pas un mystère, que devrait faire le parti des hommes intelligens et modérés qui se trouvent désormais en dehors de toutes les illusions et de tous les calculs, qui apprécient à leur juste valeur les imaginations populaires, qui préfèrent le sérieux des institutions raisonnables au prestige des influences traditionnelles, qui chérissent l'ordre enfin, mais qui pleurent la vraie liberté? Ces hommes sont en France une armée considérable; seront-ils une armée sans chef, ou bien iront-ils se fondre dans les masses derrière ce chef de rencontre dont l'ironie vengeresse du hasard fait aux yeux des masses un représentant énergique de paix et de sécurité? Quoi! ces hommes auront combattu si longtemps sur tous les points du territoire, soit pour fonder les institutions qui en 1830 nous sauvèrent de l'anarchie, soit pour sauver plus tard ces institutions elles-mêmes des vices qui les menaient à leur perte; ils se seront entendus dix-huit années durant pour organiser, à force de travail, la richesse et la prospérité de la France, et cette longue union dissoute par un orage éphémère ne pourra point se renouer, les morceaux de ce grand corps ne pourront point se rejoindre! Les constitutionnels sincères de toutes les nuances, les seuls dépositaires des moyens de gouvernement, ne seront pas appelés sous la république à concourir pour leur compte au maintien, au salut de la patrie! Ils ne paraîtront pas sous leur nom, ils abdiqueront au profit de tierces personnes qui ne se porteront ni leurs avocats ni leurs organes! L'histoire n'offre pas d'exemple d'une pareille duperie.

La tempête de février leur a-t-elle donc enlevé leurs chefs, qu'ils ne puissent plus maintenant se rallier et montrer ce qu'ils valent en entourant un nom. Leurs chefs sont partout dans la nouvelle cité telle que la révolution l'a bâtie. Comment la France se serait-elle passée d'eux? On veut porter la main sur nos finances par la désorganisation de l'impôt, sur notre armée par la suppression du remplacement; c'est M. Thiers qui défend nos finances et notre armée. La société est attaquée dans sa base par des factieux et des rêveurs; c'est M. Thiers qui répond à ces attaques. Quel drapeau, si l'on voulait, que ce beau livre de *la Propriété!* Et encore si l'on cherche une sagesse grave et conciliante, une autorité qui se fasse à la fois accepter et respecter, une expérience que la vie ait mûrie sans l'aigrir, un esprit que les événemens aient façonné sans le blaser, chez qui trouver ces qualités de l'homme d'état à un plus haut degré que chez M. Molé? Veut-on enfin une épée de bon sens, et par le temps qui court ces épées-là ne sont pas de trop, est-ce que le maréchal d'Afrique ne vaut pas ses lieutenans? Le général Cavaignac parlait l'autre jour à la tribune du général

Lamoricière avec une loyauté qui est l'honneur de son caractère. « On sait, disait-il, si c'est le hasard ou la fortune qui a amené cet homme là où il est. Quant à moi, si j'ai une surprise à exprimer, moi qui l'ai vu depuis quinze ans, c'est de le trouver au second rang quand je suis au premier. » De bonne foi, qu'est-ce que le général Cavaignac aurait dit du maréchal Bugeaud?

Ce ne sont donc pas les chefs qui manquent au parti modéré, et ce ne serait pas non plus le parti qui manquerait aux chefs. Ce qui fait défaut, c'est la bonne intelligence et la ferme décision. L'on a, dit-on, une politique arrêtée dont tout pouvoir qui s'élève, qui subsiste ou qui passe doit tenir compte. Nous croyons que cette politique serait encore plus arrêtée, si elle s'exprimait par un nombre donné de suffrages portés d'ensemble sur un nom. Nous croyons que l'on compterait davantage avec le parti, s'il se comptait lui-même dans l'urne électorale. Vis-à-vis de cette fantasmagorie superstitieuse qui va changer un candidat en idole, nous sommes une minorité; encore est-il bon qu'on donne à savoir que cette minorité existe plutôt que de laisser croire au triomphateur qu'il a sans coup férir attaché tout le monde à son char. Ce char n'est pas celui de nos principes, ne l'oublions pas, et ne le dissimulons pas; il y a des noms qui pèsent comme des fatalités : l'ordre impérial n'est pas l'ordre constitutionnel. Nous avons passé notre vie à rêver celui-là; n'allons pas croire que nous pourrons jamais adorer l'autre.

Il faudrait donc un nom entre tous, un nom capable de grouper autour de lui les bons citoyens qui, désolés des incertitudes du général Cavaignac et de l'entêtement exclusif des républicains de la veille, ne veulent point cependant pousser l'abnégation jusqu'à devenir impérialistes pour faire pièce à la république. Il faudrait que ce nom se produisît dans un commun accord de toutes les influences, et s'appuyât sur la certitude d'un concert durable. C'est aux hommes les plus haut placés dans l'estime du pays qu'il appartient de s'élever encore en sachant s'entendre. L'entente d'ailleurs ne semble pas difficile à obtenir. S'il est vrai que M. Thiers préfère au rôle actif le noble rôle de conseil désintéressé, M. Molé ne montrant point depuis long-temps d'autre ambition, pourquoi le maréchal Bugeaud ne se mettrait-il pas en avant? Il aurait certainement des droits particuliers à l'appui de ces conseils que l'on promet d'avance, quel que soit le choix du pays, et nous devons tous nous flatter que ce serait à lui qu'ils viendraient de prédilection.

L'avenir jugera; mais, quoi qu'il arrive, nous maintenons que le parti modéré tiendrait une belle place, s'il réussissait seulement à se porter comme une minorité compacte vis-à-vis de cette indubitable majorité dont l'enthousiasme aveugle dépasse et distance sa raison. Au fond, ce que les raisonneurs voudraient, c'est ce que les enthousiastes croient trouver dans leur hallucination napoléonienne, un gouvernement d'ordre et de saines doctrines; mais les enthousiastes ne voient pas combien au fond de leur bagage il y a de contradictions, d'inconséquences et d'aventures. Nous qui sommes de sang-froid, nous acceptons bien le dessus du sac, mais nous le vidons, et, regardant le dessous, nous disons à notre futur président : « Citoyen prince, nous sommes quelque chose comme un million de vieux Gaulois qui aimons la règle et la paix autant que vos plus naïfs admirateurs; seulement nous ne voulons pas vous laisser

croire que ce goût-là ne fasse qu'un avec le culte de vos symboles. C'est pour cela que nous votons contre eux. Nous avons la religion sans la superstition. Souvenez-vous-en. »

Pour les affaires du dehors comme pour celles du dedans, c'est une même anxiété. L'on attend avec impatience les nouvelles de Vienne; il ne s'agit plus d'une lutte dont les chances soient douteuses : il s'agit de savoir ce que coûtera la catastrophe. L'armée hongroise n'était décidément qu'une fiction inventée par l'orgueil national des Magyars, et glorifiée par la crédulité complaisante des journalistes parisiens. Il n'est point naturel qu'un peuple vraiment fort fasse tant de bruit et si peu de besogne. Vienne, qui s'est sacrifiée pour Pesth, est maintenant abandonnée sans défense à ses vainqueurs. Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de Pesth; mais nous désirons ardemment que la répression de l'anarchie viennoise n'aille pas jusqu'à la compression de toutes les libertés nouvelles en Autriche. Ce sont là les souhaits que la démagogie nous laisse toujours à faire partout où elle passe; elle ne réussit jamais qu'à compromettre les droits acquis en prétendant les élargir. La victoire de l'Autriche remet de nouveau en suspens toute la question italienne. Le Piémont, tout en armant avec vigueur, paraît loin de repousser la médiation, et ne se presse pas d'entrer en campagne : reste à savoir sur quoi portera la médiation, et ce que l'Autriche, encore une fois maîtresse partout, voudra jamais céder. Nous avons des difficultés qui ne diminuent pas en vieillissant. Quand donc aurons-nous liquidé tous les embarras dont la république nous a grevés dès son début? Cette impraticable médiation n'est, au fond, qu'un compte arriéré du gouvernement provisoire.

Recherches pratiques et physiologiques sur l'Éthérisation, par M. Pirogoff, professeur à l'académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg (1). — Nos lecteurs se rappellent certainement la sensation générale que produisit dans toutes les classes de la société l'annonce des étonnantes propriétés de l'éther. Enlever aux plus graves opérations chirurgicales cet ensemble de souffrances qui transformaient en lit de tortures la table de l'opérateur parut d'abord chose si merveilleuse, que bien des gens refusèrent d'y croire. Pourtant l'expérience fit bientôt tomber tous les doutes. En peu de jours, il n'y eut pas dans Paris un chirurgien qui n'eût quelques faits à citer à l'appui des observations recueillies par MM. Velpeau, Laugier, Roux. Puis vinrent les physiologistes qui, marchant sur les traces de MM. Gerdy, Longet, Flourens, cherchèrent à expliquer les mystérieux effets de la bienfaisante vapeur. Aussi, la découverte de M. Jackson se trouvant de toutes parts confirmée, elle passa bien vite dans la pratique journalière, et par cela même peut-être le public parut l'oublier. Certain de retrouver

(1) In-8°, Saint-Pétersbourg, Bellizard.

au moment nécessaire l'éther ou son heureux rival le chloroforme, chacun s'en détourna pour chercher ailleurs du nouveau.

Le docteur Pirogoff s'est occupé de la question au point de vue théorique et pratique. De ses opérations nombreuses, de ses expériences multiples sur les animaux, il a cherché à déduire des conclusions générales sur le mode d'action, sur l'opportunité, les avantages et les inconvéniens de l'éthérisation. Enfin il a proposé, pour l'emploi de l'éther, une nouvelle méthode.

Comme la plupart de ses prédécesseurs, M. Pirogoff voit dans les phénomènes de l'éthérisation une ivresse, mais une ivresse d'une nature particulière. Certes, si l'on avait séparé comme essentiellement distinctes les unes des autres l'ivresse du vin, celle du cidre, celle de la bière, nous partagerions cet avis; mais, à quelques nuances près, toutes les ivresses se ressemblent. Ce qui pour nous caractérise seulement celle que produit l'éther, c'est la rapidité avec laquelle elle se déclare et se dissipe. L'éthérisé devient insensible au couteau de l'opérateur tout simplement parce qu'il est ivre-mort. Cette opinion est, du reste, partagée aujourd'hui par bien des médecins, et fut embrassée, dès les premiers temps de la découverte, par diverses personnes qu'éclairait sur ce point une expérience acquise avec des liquides très différens de l'éther. Un jeune homme qui avait bien voulu se prêter à quelques essais, ressentant les premières impressions produites par la respiration des vapeurs assoupissantes, retrouvait là des sensations souvent éprouvées, et s'écriait : — Oh! je connais cela. — Ici l'expérience du *viveur*, qu'on nous passe le mot, avait devancé la science des physiologistes, et les effets produits par le vin de Champagne avaient expliqué d'avance ceux de l'éther.

Comme tous les observateurs, M. Pirogoff a pu constater que l'éther est loin d'exercer une action toujours la même sur les individus soumis à cette influence. Tantôt l'effet de l'éthérisation a été directement assoupissant et accompagné de perte complète de la sensibilité, tantôt les mêmes phénomènes se sont montrés accompagnés des symptômes qui caractérisent une forte congestion du côté de la tête. Souvent l'assoupissement s'est montré avec un cortége de visions plus ou moins distinctes, qui pouvaient être assimilées d'ordinaire à de simples rêves, mais qui revêtaient quelquefois le caractère de véritables hallucinations. Dans ce dernier cas, l'éthérisé voyait ce qui se passait autour de lui, reconnaissait les personnes présentes, et néanmoins ne sentait que peu ou point les douleurs de l'opération, dont il rapportait les manœuvres à ses propres visions. Dans quelques cas même, l'intelligence et le raisonnement ont persisté dans leur intégrité, malgré l'abolition complète de la sensibilité. Le malade suivait alors les détails de l'opération exécutée sur lui, comme si elle eût été faite sur une autre personne. Dans bien des cas, l'assoupissement et la perte de sensibilité étant complets, l'éthérisé s'est livré à des mouvemens automatiques violens et dont il n'avait aucune conscience. Enfin un état plus étrange encore peut-être, et que M. Pirogoff a, nous croyons, observé le premier à la suite de l'éthérisation, est l'état cataleptique. L'insensibilité est alors complète, le sentiment et la conscience ont entièrement disparu, mais les jointures, au lieu d'être flasques comme elles le sont pendant le sommeil, semblent être faites d'une cire molle qu'on façonne à son gré et qui garde l'empreinte qu'on lui a donnée. On peut soulever les

membres, les placer dans une situation difficile à garder même pendant la veille, et alors, au lieu de retomber par leur propre poids, ils conservent indéfiniment la position donnée par une main étrangère. De cette variabilité du mode d'action de l'éther, des diverses conséquences qu'entraîne l'emploi de cette substance, l'auteur conclut qu'il est des circonstances où l'éthérisation peut être contre-indiquée. Aussi conseille-t-il avec raison de faire précéder l'éthérisation définitive de quelques essais destinés à fixer le praticien sur les résultats qu'entraîne chez chaque patient en particulier l'absorption des vapeurs éthérées. Cette pratique a en outre l'avantage de rassurer les malades méfians ou déraisonnables, et par conséquent de faciliter l'opération.

Au reste, si le mode d'éthérisation proposé par l'auteur passe décidément dans la pratique, ces dernières raisons perdront de leur valeur. En effet, ce qui étonne et rebute bien des malades, c'est la nécessité de respirer ces vapeurs d'éther, qui, dès l'abord, irritent violemment les bronches et l'arrière-gorge. Pour éviter cet inconvénient, M. Pirogoff a eu l'idée de recourir à l'éthérisation *per anum*. Nous devons dire que ce mode de procéder, communiqué l'année dernière à l'Académie des Sciences de Paris, n'a pas eu, entre les mains de ceux qui ont voulu l'expérimenter, tout le succès dont s'applaudit le médecin russe; mais probablement la non-réussite a tenu à l'ignorance de précautions dont M. Pirogoff proclame hautement la nécessité. C'est aussi à l'état de vapeur que l'éther doit être introduit dans le canal digestif, et quelques gouttes d'éther liquide suffisent pour faire manquer l'expérience par l'irritation qu'elles produisent et leur vaporisation trop rapide. M. Pirogoff assure avoir employé sa méthode dans quarante cas, et, à en juger par les détails comparatifs qu'il donne, elle présenterait dans plusieurs circonstances des avantages réels. L'assoupissement s'obtiendrait avec plus de rapidité, le relâchement des muscles serait beaucoup plus complet; la narcotisation, plus durable et généralement plus profonde, permettrait de mener à fin des opérations plus longues et d'éviter au malade jusqu'aux fatigues du pansement; la congestion cérébrale serait presque toujours nulle, et, en tout cas, considérablement diminuée. On voit que, sous bien des rapports, le procédé de M. Pirogoff serait préférable à ceux que l'on a employés jusqu'à ce jour dans l'administration de l'éther; aussi n'hésiterons-nous pas à le recommander aux praticiens. Si l'expérience confirme toutes les promesses du médecin de Saint-Pétersbourg, l'éthérisation *per anum* devra probablement être préférée dans la plupart des cas où on ne pourrait avoir recours au chloroforme, dont l'emploi est encore bien plus facile et tout aussi certain que celui de l'éther.

Bibliographie administrative (1). — Nous ne savons pas si la France est le pays du monde le mieux administré; mais il est incontestable que notre pays est celui où l'on administre le plus, où les candidats aux fonctions administratives sont le plus nombreux, où les documens et les traités sur l'administration se sont le plus multipliés. Un bibliothécaire instruit, assez modeste néanmoins pour refuser son nom à ses lecteurs, M. Delapeyrie, a entrepris de porter l'ordre et la

(1) 1 volume in-8°, chez M. Pierre Dupont, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 55.

lumière dans la formidable accumulation des matériaux qui intéressent les publicistes. Son but n'a pas été d'ajouter une monographie complète à ces traités de bibliographie spéciale qui, à force d'être détaillés et volumineux, sont inabordables à la foule des acheteurs, et s'adressent moins aux hommes de pratique qu'aux savans dont ils chatouillent la curiosité. M. Delapeyrie a fait beaucoup mieux, un livre utile, d'après une classification intelligente, avec des notes instructives malgré leur sobriété, avec des tables d'auteurs et de matières qui facilitent les recherches et provoquent l'étude. L'indication des documens officiels que les bibliographes ordinaires ne mentionnent pas, parce qu'ils n'entrent pas dans le commerce, est surtout précieuse. Une *Bibliographie administrative,* exécutée dans un aussi bon ordre, n'a pas la sécheresse d'un catalogue vulgaire. Le simple intitulé des livres classés méthodiquement a une certaine signification historique : c'est comme un programme des intérêts positifs pour lesquels les peuples se sont passionnés depuis un siècle : on y assiste, pour ainsi dire, à l'éclosion des théories qui ont renouvelé notre société; on s'oriente pour l'avenir au rayonnement des idées qui ont éclairé le passé. Ce genre d'intérêt contribuera autant au succès de la *Bibliographie administrative* que l'utilité pratique et le mérite incontestable de l'à-propos.

— L'attention publique a été souvent appelée sur les ressources admirables qu'offre le delta du Rhône à l'agriculture. L'auteur d'un mémoire récemment publié et adressé à l'assemblée nationale (1) propose une série de travaux dont le résultat serait d'améliorer, au point de vue de l'agriculture et de la salubrité publique, les vastes terrains compris entre les deux bras du Rhône depuis Arles jusqu'à son embouchure. Le delta du Rhône est, en outre, un champ d'application merveilleusement disposé pour l'exécution d'un ensemble de travaux hydrauliques intimement liés les uns aux autres, tels que l'ouverture d'un vaste port à l'embouchure du Rhône et la mise en rapport immédiate de la navigation maritime avec la navigation à vapeur de ce fleuve. Enfin, et c'est ce qui donne à l'ouvrage de M. Peut une valeur d'opportunité considérable, il offre l'emploi immédiat et assuré pour long-temps de plus de quinze mille travailleurs. Ces considérations sont faites pour recommander à l'intérêt de tous les esprits sérieux ce mémoire, rempli du reste de détails intéressans et d'observations curieuses, notamment en ce qui concerne la culture du riz dans les marais salés de la Camargue.

(1) *Le Delta du Rhône*, par M. Hippolyte Peut. — Paris, 1848.

V. de Mars.

